# LES FAMILLES DE·LA· FRANCE· ILLVSTREES· PAR·LES·MONVMENS·DES· MEDAILLES· ANCIENNES·ET· MODERNES

*Tirez des plus rares & curieux Cabinetz du Royaume sur les metaux d'Or, Argent, et Bronze.*

*Par*

*Jacques de Bie Calcographe.*

*A Paris,*
*Chez IEAN CAMVSAT, rue Saint Iacques, à la Toyson d'or.*
M. DC. XXXVI.
*Avec Privilege du Roy.*

CRESCIT·AMOR·NVMMI·QVANTVM·IPSA·PECVNIA·CRESCIT·





# LES FAMILLES DE LA FRANCE

ILLVSTRÉES PAR LES MONVMENS

# DES MEDAILLES ANCIENNES ET MODERNES,

Tirées des plus rares & curieux Cabinets du Royaume, sur les Metaux d'Or, d'Argent & de Bronze.

A MONSEIGNEVR L'EMINENTISSIME CARDINAL DVC DE RICHELIEV.

*PAR IACQVES DE BIE, CHALCOGRAPHE.*



A PARIS,
Chez IEAN CAMVSAT, ruë sainct Iacques, à la Toison d'Or.

M. DC. XXXVI.
*AVEC PRIVILEGE DV ROY.*

# A MONSEIGNEVR L'EMINENTISSIME CARDINAL DVC DE RICHELIEV.



*ONSEIGNEVR,*



*Je n'aurois iamais la satisfaction que i'ose esperer de mon Ouurage, & ne croirois pas pouuoir agreer à ceux qui me feront la faueur d'y jetter la veue, si dans l'ordre que i'ay obserué à ranger ces Medailles, que i'ay recherchées auec soin, & grauées auecque plaisir, ie ne m'estois proposé d'y mettre les vostres pour principal ornement. Comme il est certain que le seul motif de tirer de l'oubly quantité d'Hommes illustres, & de leur rendre vne partie de l'honneur qui leur est deu par leur naissance, ou par leur merite, m'a fait commencer ce Liure; Il est veritable aussi, MONSEIGNEVR, que vos actions eminentes, & qui sont cognuës de toute la Terre, m'ont donné l'enuie & le courage de l'acheuer. Car bien que ces excellens Hommes, que ie represente icy, ayent possedé plusieurs grandes qualitez, que l'Histoire a remarquées; ie puis dire neantmoins, sans rien donner à la flatterie, qu'en vous seul se trouue en vn souuerain degré ce que tous ensemble ont eu de plus accomply. Les memorables Victoires que le Roy a gaignées dedans & dehors le Royaume par sa Valeur, jointe à vos sages conseils; les Villes rebelles qu'il a reduites à son obeissance, la gloire qu'il s'est acquise par tout le Monde, & les marques de Puissance & de Iustice qu'il a laissées en tous les lieux, où par vos prudens Aduis il a porté son courage & ses Armes inuincibles, sont-ce pas des tesmoignages*






# AVANT-PROPOS.



OMME ce n'a point eſté mon intention d'entreprendre vne narration entiere de l'Hiſtoire de France apres tant de doctes Eſcriuains qui s'y ſont employez, quoy qu'il ſemblaſt que le ſujet des Medailles Françoiſes dont ie traictois m'y obligeaſt, ſi ie voulois en parler amplement & ſelon le merite de châcune: Auſſi en ceſte autre Partie, qui ſur vn pareil deſſein de traicter des Medailles particulieres, ſembloit me porter dans la neceſſité de diſcourir pleinement des Familles illuſtres de la France, & à leur ſuitte des particulieres, ie n'ay pourtant voulu faire ny l'vn ny l'autre, pour ne dire point ce que d'autres auroient dict deuant moy. Il eſt bien-vray que ie n'ay peu me deſcharger entierement d'entrer dans vne ſommaire narration de l'Hiſtoire, pour tomber ſur l'explication de la Medaille qui m'eſtoit venuë en main, & dont ie faiſois ſi bonne part au Public, qu'au lieu que ie ne les auois trouuées que particulieres, & dans les Cabinets particu-



liers, ie les donnois toutes à vne fois à quiconque voudroit se seruir de mon trauail.

Ainsi ie ne croy-pas qu'en ceste Troisiesme Partie, qui contiendra les Monumens Metalliques de ceux qui dans les Familles de la France ont laissé à leur posterité quelque souuenance d'eux par des Medailles, ie puisse m'excuser d'entreprendre la peine & le trauail qu'il y aura en vne recherche si penible, dont aucun ne m'a encores, que ie sache, frayé le chemin iusques à ce iour-d'huy. Mais afin qu'il ne semble point que mes promesses n'ayent leurs bornes dans lesquelles ie pretens les limiter, ou que ie vueille, comme en vertu d'vn Edict d'Auguste, faire mention & description de toutes les Familles de la France, ie declare & confesse librement que cela est autant au-delà de mon intention que de ma capacité, que mesmes si ie le pouuois ie ne voudrois point l'entreprendre. C'est chose trop difficile qu'vn esprit seul en puisse contenter autant d'autres qu'il conuiendroit en vn sujet où l'Enuie & la Mesdisance prennent de si grands auantages qu'elles veulent estre creuës au prejudice de l'Antiquité venerable, & de la Verité dans le cœur du Soleil; Neantmoins ayant rencontré vn bon nombre de Medailles de personnages particuliers de differentes qualitez, en faisant mon Recueil de celles des Roys de France, & les ayant aussi desseignées sur leurs originaux, i'ay estimé qu'elles ne pourroient estre que tres-bien receuës du Public, quand ce ne seroit que dans les Familles dont elles sont partie, & d'où elles sont parties.

Voilà où i'ay estandu & posé les limites de mon dessein, qui est de ne traicter que des seules Familles de France, dont ie trouueray & ay desia rencontré des Medailles auec leur Reuers, n'ayant fait estat de celles qui ne representoient que les Effigies seules, lesquelles i'ay laissées à ceux qui se rendront plus curieux ou diligens que moy en ceste recherche.

Mais d'autant que ie ne voudrois-pas faire preiudice à aucune des Familles illustres, ou de celles qui sont au-dessous de ces degrez d'honneur, en ne donnant point place entre les Medailles de France, à celles qu'elles pourroient auoir en leur possession, & qui ne seroient pas venuës à ma cognoissance, i'attendray que ceux qui en posséderont d'autres differentes de celles qu'ils verront en ce Liure, prennent le soin de me les communiquer, ou par eux-mesmes, ou par quelqu'vn de leurs amys. Et afin que ma priere soit accompagnée de conditions honnestes, ie promets à ceux qui me gratifiront de quelque Medaille que ie n'auray pas, de faire mention de leur courtoisie le plus honorablement que ie pourray, sur l'occurrence de celles que i'auray receuës par leur moyen, encores qu'elles fussent faites pour vne Famille dont ils ne tireroient leur extraction.

Le prix ny la valeur du metail ne deura empescher que ie ne sois fauorisé selon mon desir, d'autant qu'en ce curieux Recueil ie m'y trouue plus heureux qu'en l'entretien de ma propre vie, puisque sans demander autre chose ie me contente de la seule veuë, & prens ceste nourriture d'esprit

dans les mains-propres de ceux à qui ces Medailles appartiennent, ausquels ie les rens soygneusement apres que ie les ay extraictes.



# DV SVIET ET VTILITE' DE CE TRAICTE', SVR LES FAMILLES DE LA FRANCE VNIVERSELLE.

LES exercices continuels aufquels ie me fuis de tout-temps adonné en la recherche des Antiquitez & chofes rares, me donnant moins de tẽps dans cefte fameufe & celebre ville de Paris, que dans celle de Bruxelles, d'où i'eftois party pour quelques affaires d'importance, i'y trouuay inefpetement plus d'occupation que ie n'en attendois, & ceux-mefmes qui me cheriffoient dauantage en furent la caufe fans y penfer. Ie me diuertiffois affez fouuent par l'entretien & familiarité de quelques perfonnages curieux, lefquels me faifans voir grand nombre de chofes diuerfes, & apres cela des fuites tres-complectes de Medailles Antiques dans les trois metaux: ils m'en monftrerent auffi quelques-vnes Modernes, d'ouurage fi excellent que ie tefmoignay d'abord que toute l'Antiquité Romaine auoit fujet de fe plaindre que ces Vulcains-là ne furent pas de fon temps, ou qu'elle ne fubfiftoit pas iufques à eux.

Deflors il me fembla que i'auois affez orné & reparé cefte Vieille Bonne-Mere auec vn fi grand nombre de Medailles d'Or que luy preftoit CHARLES DE CROY, Duc d'Arfchor, Prince tres-excellent, d'efprit releué, fubtil & iudicieux, tellement amateur de toutes chofes vertueufes, que lon pouuoit facilement remarquer en châcune de fes actions qu'il n'aymoit rien tant que la Vertu-mefme. I'auois encore fait beaucoup pour elle de luy auoir Reftitué les Medailles de GOLTZIVS, renduës fans prix, & tres-difficiles à recouurer, d'autant que les planches iufques à mon temps auoient efté fupprimées en la ville de Brughes & tenuës dans l'obfcurité, pour n'eftre efcheuës à aucun qui fe monftraft autant heritier de ce grand Antiquaire, &

de l'amoureuse passion qu'il auoit pour ceste Antiquité, comme de ce qu'il auoit laissé de plus perissable qu'elle.

Ainsi m'estonnant en moy-mesme de voir la France dans elle-mesme si riche & abondante en Medailles toutes siennes, tant de ses Roys propres, de Reinnes, de Princes du sang Royal, de Papes, de Cardinaux, d'autres Princes & grands Seigneurs, de Chanceliers, de Garde-des Seaux, de Presidans, Conseillers, & en suite de Personnages de diuerses conditions, ie m'imaginay que de tout cela on en pourroit dresser vn Liure de Familles Françoises.

I'aiday à tromper ma premiere pensée par la cognoissance que i'auois de ces tres-laborieux & tres-rares Liures de l'Antiquité Romaine sur vn pareil sujet de Familles, retirées de l'oubly, & données à l'Immortalité par FVLVIVS VRSINVS, dont l'vtilité est si grande pour tous ceux qui desirent sçauoir parfaictement l'Histoire de l'Ancienne Rome, que sans leur lumiere il se peut dire que lon y marche à la mesme façon des Aueugles. Aussi ce genereux dessein, suiuy de l'approbation des plus doctes Personnages de l'Vniuers, s'est trouué secouru de Trente Familles par le tres-sçauant Euesque ANTONIVS AVGVSTINVS, & enrichy du depuis du Tresor inestimable de ABRAHAM GORLÆVS, outre l'accroissement que la curiosité des esprits plus releuez y apporte de iour à autre, le Temps-mesme, & les Siecles suiuans descouurans comme à l'enuy, ce qu'auparauant ils auoient retenu caché pour le conseruer iusques à eux.

En pareille occasion ie ne faisois nul doute, que si toutes les Illustres Familles de la France eussent les-vnes comme les autres pris vn soin égal de laisser quelque chose remarquable d'elles à la Posterité par des Monumens de Medailles aussi parfaites en beauté & excellence d'art que celles qui m'estoient monstrées, qu'il ne s'en tirast vn esclaircissement tres-vtile en beaucoup de rencontres dans l'Histoire obscurement escrite par des Historiens de diuerses Nations, dont châcun selon sa passion tiroit l'auantage de son costé.

Pour ceste raison, & sans aucun dessein formé, ie commençay vn petit Recueil des Medailles de France, plustost afin de m'en seruir aux occasions en mon particulier, qu'en intention ny esperance de rencontrer vne suite parfaite de ce dont ie n'auois sinon quelques pieces, & encores si fort destachées l'vne de l'autre, qu'elles sembloient plustost estre toutes diuerses & differentes, qu'apartenantes à vn Royaume-seul & à vne Histoire speciale de quelque Nation.

Mais d'autant que c'est l'ordinaire que le desir de pareilles curiositez ne diminuë iamais, ny pour les voir, ny à peine pour les posseder,

& pluftoft va s'augmentant à mefure que les chofes acquifes s'augmentent, ie groffiffois mon Ouurage, fans fçauoir à quelle fin ny à quelle intention ie me donnois tant de trauail & de peine prefque en vain. Et comme il fe trouue plus de perfonnes qui encouragent les autres de viue voix que de la main & par l'exemple, les perfuafions ne me manquoient point, que ie ferois vn Ouurage admirable, non encores entrepris par aucun: & que non feulement les hommes doctes le recherchoient pour y trouuer auec plus de facilité beaucoup de chofes des Familles de la France, qui ne fe rencontreront nulle part dans les Hiftoriens, mais encores que mon Recueil feroit tres-vtile aux Peintres & Statuaires, à caufe des diuers deffeins & deuifes qu'il contiendroit.

Tout cela n'eftoit, à mon efgard, finon approcher du feu du Naphthe: car encores que ie ne portaffe nullement mon intention où châcun l'efleuoit, ie ne pouuois finon qu'auec vn regret extreme laiffer efcouler de mes mains tant de chofes rares fans en retenir des deffeins à la plume, ainfi qu'il m'eftoit tres-facile & courtoifement permis. Mais pour-ce que toutes ces Medailles n'eftoient-pas d'vn mefme ouurier, puif-que les Siecles entiers y repugnoient, & que la diftance des Prouinces où elles auoient efté faites le confirmoit affez: Auffi, à en dire la verité, elles ne pouuoient-pas eftre egalement rares en artifice ny en inuention, imitant les bonnes le plus qu'il m'eftoit poffible, & aydant aux moindres autant qu'il eftoit neceffaire fans les changer ny rendre mefconoiffables, il fe trouua, felon le iugement de plufieurs aufquels ie communiquay mon Ouurage, que ie les auois toutes renduës telles qu'il n'y en auoit aucune qui ne peuft paffer pour curieufe.

Recognoiffant donc que ce Recueil plaifoit egalement à diuerfes perfonnes, les vns admirans d'où pouuoient fortir tant de chofes rares & fi vtiles pour l'efclairciffement de l'Hiftoire Françoife en beaucoup de paffages qui fe font rendus douteux fur le recit d'vn feul Efcriuain; les autres loüans l'heur que i'auois eu au rencontre; & les autres celuy de mes Deffeins, dont la maniere n'eftoit encore point cogneuë ny diuulguée: Tout cela enfemble m'excita d'en donner le contentement entier aux Particuliers, & augmenta mon defir de le paracheuer.

Pour ne point refufer ce de-quoy i'eftois prié par des perfonnes dont plufieurs fembloient auoir droict de me commander, il m'eftoit befoin de donner quelque meilleure forme à mes Rapfodies, que le defordre confus dans lequel elles eftoient; & d'ailleurs ne faifant nul doute que le nombre des Medailles qui me manquoient

ne ſurpaſſaſt de beaucoup ce que i'en auois, l'experience m'apprenant que de iour à autre il s'en deſcouuroit de nouuelles, auſſi differois-je afin d'auoir le moyen de faire des gratifications qui ſurpaſſeroient celles que lon me demandoit. I'auois ſouuent dit, pour m'excuſer, que mon Ouurage ſembloit à vn Ours nouuellement né, s'il eſtoit vray ce qu'en eſcriuoient les Naturaliſtes, qu'ils ne fuſſent qu'vne piece de chair auparauant que la mere les euſt formez & polis auec ſa langue, & auec grande patience rendus tels qu'elle les deſiroit ; & que tout de meſme i'auois beſoin d'vn long-temps pour l'acheminer à quelque ſorte de perfection.

Quant à ce qui concernoit l'vtilité de mon Recueil, quoy que chacun m'en parlaſt ſelon ſon ſentiment, & me la fiſt auſſi grande comme il l'eſtimoit, ie n'ignorois pas quelle elle deuoit eſtre, puiſque ie recognoiſſois que remettant au iour beaucoup de Medailles que le Temps & l'Oubly ſembloient auoir cachées ſous l'obſcurité de leur voile, ie ferois reuiure des Familles en vn Siecle qui ne ſe reſſouuenoit plus d'elles. Que néantmoins les hommes naiſſans les-vns des autres par les Alliances conjugales, & les Familles ſe meſlant auſſi enſemblement par ce moyen, qu'il arriuoit peu ſouuent qu'il ne reſtaſt quelqu'vn d'vne façon ou de l'autre, qui ne reſeruaſt ſon intereſt dans ces illuſtres Genealogies & en fuſt iſſu par la ligne directe ou collaterale, ou s'y inſinuaſt par quelque autre maniere legitime d'alliance, d'adoption, & pluſieurs ſemblables voyes cognuës aux Iuriſconſultes, & approuuées par les Loix ciuiles ou Edicts du Monarque. Cela eſtant, qu'il y auroit touſiours quelqu'vn qui receuroit vn grand contentement à voir reuiure la memoire des Ayeuls ou Anceſtres, à l'honneur & reuerence deſquels il croiroit auoir des obligations, par ces diuers moyens ; Ioint auſſi que ces conſiderations ceſſantes, d'autres renaiſſent par le neud de l'amitié, & d'autres par le deuoir, qui toutes enſemble pourront faire agréer ceſte curieuſe Recherche, & la rendre vtile en beaucoup d'occurences.

Ie n'eſtime pas moins le ſoulagement qu'en tireront les Hiſtoriens Modernes par l'eſclairciſſement certain que portent auec-eux & ſur eux-meſmes ces Monumens incorruptibles, laiſſez à la Poſterité dans le Temps que châcun d'eux a eſté approuué, & dans lequel il les faut ſeulement & ſagement conſiderer. Et comme ces choſes ſont vne eſpece d'aliment pour les eſprits cupides & deſireux des entretiens curieux & rares ; auſſi eſt-il beſoin d'y apporter les meſmes precautions qu'aux viandes, qui pour chatoüiller plus fort le gouſt & charger moins l'eſtomach, ſe trouuent meilleures & plus vtiles en leurs

leurs assaisonnemens ordinaires que dans des desguisemens trop affectez. Ie veux dire, qu'il est de cét appast comme de toutes autres choses que la Nature tres-liberale & tres-prudente mere ne donne d'ordinaire que châcune en sa saison, & si elle les auance ou retarde en vn autre temps, elle leur oste, sinon le goust entierement, du moins la meilleure & la plus saine partie qu'elles ayent. Et pour ceste occasion i'ay bien preueu que ce n'estoit pas assez d'auoir conjoint autant comme i'auois peu mes Medailles par les Siecles & par les Années, mais que i'estois outre cela obligé d'auertir vn châcun de les y laisser.

Ainsi dans les Temps des belles & glorieuses actions nous rencontrerons quelques Monumens de personnages, qui sous vne autre constellation auront fait naufrage en pleine mer, ou possible se seront perdus dans vn trop grand calme : de sorte que tels euenemens sinistres n'estans non-plus considerables que ces nüages casuels qui nous desrobent les rayons du Soleil, i'ay remis seulement en sa lumiere la chose qui auoit aucunement perdu le premier esclat de son lustre. M'estant ainsi contenté de faire la simple delineation des Medailles que i'ay fortuitement rencontrées en diuerses mains, & semblablement deschargé de toute enuie, & encores plus de flatterie, qui est le poison des ames genereuses, i'ay creu que par ceste voye ie m'exempterois du blasme auquel tombent ceux qui interessent leurs passions particulieres, soit auec les interests publics de l'Estat, ou auec ceux des Familles priuées.

En ceste sorte il n'y aura personne qui ait occasion, de-par-moy, de ne vouloir posseder vn Tresor incomparable de tant de rares pieces extraictes sur l'Or & l'Argent dont ie luy fais telle part qui m'en a esté octroyée, puis que ie l'asseure qu'il n'y rencontrera chose aucune qui luy puisse apporter iusques au moindre mescontentement, mais-bien le desir de souhaitter que plus de choses fussent venuës à ma cognoissance, pour pouuoir luy seul posseder par mon moyen ce qui estoit si dispercé en diuers endroits auparauant mon Recueil.

# DE L'ORDRE ET DISPOSITION REQVISE POVR TRAICTER SANS CONFVSION DES MEDAILLES DES FAMILLES DE LA FRANCE VNIVERSELLE.

C'ESTOIT raiſon voulant traitter des Familles de la France vniuerſelle, que ie propoſaſſe en moy-meſme quelque ordre, dans lequel me reſtreignant ie ne fiſſe prejudice aux droits ny aux preeminences des perſonnes dont i'aurois à eſcrire quelques diſcours ſommaires en repreſentant leurs Medailles. Il m'eſtoit facile à preuoir, que ſi autre-fois les rangs & les qualitez auoient eſté ſi fort conteſtez en des Siecles exempts, ce ſembloit, de toute ambition, ils le deuoient à preſent eſtre plus puiſſamment en vn Temps que châcun pretend, ou ſe voudroit volontiers faire nommer Haut & Puiſſant Seigneur: De ſorte que ceſte paſſion en emportant pluſieurs audela de la raiſon, ie n'aurois trouué ny ſeconds ny derniers à placer dans la contention ambitieuſe pour les premiers degrez d'honneur, ſi i'auois ſuiuy les auis de ceux qui meſlent en cela leurs intereſts.

Conduiſant donc mon deſſein ſelon ce qui me ſembloit venir plus à propos, aucun ne m'a debattu, que dans la Monarchie Françoiſe, gouuernée par des Roys qui ſuccedent les-vns aux-autres par vn ordre legitime, autant perpetuel & continu que la Nature le permet & la Loy fondamentale de l'Eſtat le ſouffre, le premier rang ne fuſt legitimement deu au Souuerain. Sur ce fondement i'ay dreſſé, ſelon l'ordre qu'ont gardé tous les Hiſtoriens, les Medailles que i'ay trouuées, tant Anciennes que Modernes de tous les Roys de France en la Premiere, la Seconde & la Troiſieſme Race, ſans y entremeſler celles des contemporains ſinon en l'ocurrence de quelques Regences, ou-bien des Reinnes Regentes & Freres de Roys, s'ils ont porté le Sceptre & ſont paruenus à la Couronne.

Les diſcours ſommaires ſur châcun des Reuers de Medailles qui ſont venuës à ma cognoiſſance, s'eſtans accreus à tel nombre qu'ils ont excedé vn iuſte volume, m'ont donné occaſion de les ſeparer en deux Parties égales, qui contiendront par abbregé l'Hi-

ſtoire

ſtoire de France, racontée,ou pluſtoſt authoriſée & iuſtifiée par Monumens d'Or, d'Argent & de Bronze, à la façon que la Romaine a eſté traittée des Eſcriuains modernes.

Ces deux Parties donnant place à vne Troiſieſme qui me reſtoit, ie l'ay comme fondée ſur la ferme pierre en la ſucceſſion de la Principauté Apoſtolique continuée de temps en temps par quatorze Souuerains Pontifes originaires François, dont i'ay trouué dix-huict differentes Medailles. Apres les Papes i'ay placé les Cardinaux, non comme en vn rang que ie creuſſe leur eſtre deu au prejudice des Princes du ſang Royal, qui ne leur quittent-pas cette preſeance, mais ſeulement afin de confondre-moins mon ouurage, & ranger l'Egliſe dans l'Egliſe, qui ſans difficulté comme Mere commune des Chreſtiens doit aller & marcher la premiere.

Non point donc en ſuitte, mais recommençant vn autre ordre, qui eſtoit celuy de la Nobleſſe, duquel ſont Chefs les Princes du ſang, ie ne me ſuis pourtant non-plus obligé que pour le reſte à garder les rangs & intereſts de preſeance ou preeminence des perſonnages dont i'ay trouué les Medailles. Le Temps de la frappe ou euulgation & abrudage de châcune d'icelles, ſi ie l'ay trouué appoſé, ou ſi l'Hiſtoire me l'a appris, m'a ſeruy de loy abſoluë & perpetuelle à cela: Car en cas de Tiges & de Races il eſt tout vray que le meſme Temps en eſt le Pere, & permet aux Années d'en eſtre les Meres conjointement auec luy. C'eſt ainſi, & par ce meſme ordre de naiſſance, que pluſieurs ſubjets d'vn Prince ſouuerain ſont preferables à luy, & que tout de meſmes il en a beaucoup d'autres qui le ſuiuent, & luy ſont poſterieurs, cela ne tirant auec ſoy aucune conſequence, puiſ-que c'eſt le Decret inuiolable & l'Ordonnance de la Nature.

Et d'autant que ie me ſuis preſcrit vn pareil ordre en l'aſſemblage de mon Recueil, cela ſera cauſe que quelques Roys d'extraction Françoiſe, mais Roys d'autres pays que de la France, ſe rencontreront poſterieurs en ordre à quelques Seigneurs particuliers, puiſ-que les Siecles, qui ne retrogradent iamais, l'ont ainſi voulu, & que ce ſeroit tenter l'impoſſible de penſer à y repugner.

I'ay dit cela, d'autant qu'à l'abord il ſe pourroit faire que quelques-vns trouueroient à blaſmer que i'euſſe, ce ſembleroit, oublié à donner le premier rang aux Princes du ſang auant tous autres Seigneurs, ou que ie ne deuois pas les placer apres: mais s'ils conſiderent que ie ne donne icy ſinon les Medailles que i'ay rencontrées faites d'ancienneté, & que ie ne les ay placées ſinon par approche de Siecles & d'Années, ils recognoiſtront, ou que ces Princes ont

negligé à laisser d'eux des resouuenances confiées aux Metaux, ou-bien que l'heur ne m'est pas arriué de les voir. S'il y a du manquement au premier, il le faut imputer à ceux-là-mesmes ausquels ces belles pensées de Reuers en Medailles ne sont point entrées dans l'imagination, ou qui n'ont pas rencontré les Ouuriers ny les esprits propres à faire des choses que l'Antiquité a renduës si venerables, & que les Modernes se sont depuis efforcez non-seulement d'imiter; mais (s'il leur eust esté possible) de surpasser, ou pour le moins egaler. Le second aura tousiours son remede, puis-que ce qui a vne fois esté fait se peut rencontrer auec la patience & la longueur du Temps, s'il est vray que les choses rares & belles portent d'ordinaire auec elles certaine recommendation qui leur facilite l'accueil en quelque part que ce soit, mesmement entre les Nations plus barbares, & les Peuples moins polis.

Cela estant, l'Esperance me reste toute entiere que quand i'auray donné au Public ce que ie possede, ce sera vn moyen plus facile pour acquerir ce que ie n'ay pas, & m'enrichir par les gratifications de ceux qui daigneront me faire part des choses qu'ils auront pardeuers eux concernant ceste matiere de Medailles, lesquelles ils iugeront par la veuë & explication de celles que ie donne, manquer en ceste Suite, pour la rendre plus accomplie, iusques à ce que par diuers accroissemens elle puisse estre conduite à quelque sorte de perfection. I'entens tousiours neant-moins me restreindre à ne donner place en ceste Collection de Familles Françoises, sinon à celles desquelles i'auray veu les Medailles, sans laquelle restriction mon entreprise se trouueroit trauersée d'infinis obstacles, & autant vaine comme surpassante mes forces & ma capacité; Tant s'en faut que ie voulusse y entremesler des Reuers de Medailles d'autres Nations & païs, puisque les ayant rencontré par Occasion, ie les ay expres laissées, afin de faire plus en entreprenant moins.

DE LA

## DE LA SVITE DES CHANCELIERS, GARDES-DES-SEAVX, PRESIDANS, ET CONSEILLERS D'ESTAT.

LES Papes, & les Cardinaux leurs creatures, ayans gardé le rang & la dignité de l'Eglise: & les Princes du sang commencé vn autre Ordre pour donner plus de lustre à celuy de la Noblesse, les Chanceliers, Chefs de la Iustice par toute l'estanduë de la Monarchie Françoise, & les Gardes-des-Seaux leurs Collegues, recommençans vn nouuel Ordre, ont pris la place que personne ne leur debattoit, & qu'ils ne deuoient remplir qu'en l'absence des Roys. Ie sçay pourtant qu'à les prendre dans leur source, que les Historiens remarquent pres que aussi ancienne que celle des Monarques de la France, ils n'estoient possible pas en tel degré de dignité & de lustre qu'ils sont à present, mais aussi ce Corps admirable, que l'on appelle IVSTICE, estoit en ce temps-là vne fort petite Statuë, & vne estincelle de la Majesté Royale, qui elle mesme la rendoit de sa bouche à eux qui l'en requeroient au besoin, se seruant aux occurrences plus difficiles des prudens conseils de leurs Grands Conseillers, appellez dans les Siecles suiuans, Grands Referendaires, & du-depuis Chanceliers.

C'estoit-bien, à mon opinion, autant d'honneur aux Personnages de ce merite-là, d'estre appellez par prerogatiue sur tous autres Amez & Feaux de leurs Seigneurs & Roys, & leur estre joincts par ce neud d'amitié, qui comprend vne certaine correspondance reciproque, que de porter vn Nom qui ne concerne plus les personnes, mais la dignité seulement. Soit de cela comme il plaira à tous ceux qui en sont honorez, puisque les trouuans Grands en leur origine, & Grands dans l'entresuire des Temps, il ne se peut croire autrement que ceste Classe ne merite vn Traicté separé, & qu'il y auroit assez de sujeᵭ pour le rendre complet s'il en auoit esté fait des Medailles auec leurs Reuets, ou d'autres Monumens Metalliques tour-de-mesme que des Roys.

Ie pouuois-donc en faueur de VINOMAVD, remarqué le premier de tous ces Personnages sous le regne de CHILDERIC, Monarque quatriesme de la France, estandre, selon la licence des Medaillistes, le Reuers de celle de ce Roy à son AME', y trouuant deux mains par deux-fois, & deux portions egales d'vn mesme Aneau auec l'emphase des deux paroles sous l'Exergue AMIC. FID.

que i'ay leuë AMICI FIDES. Mais n'ayant point trouué la suite, sinon auec vne tres-grande discontinuation, i'ay creu que ma diligence seroit vaine si ie n'implorois le secours Public en chose dont ce seroit luy qui retireroit toute l'vtilité, lors qu'auec ce que ie luy donnerois, i'aurois ioint ce qui me manqueroit. Ainsi monstrant ce qui se pourroit faire par ceste curieuse Recherche, ie me lairrois facilement persuader qu'il y auroit moyen non-seulement de rencontrer ceux qui sont aucunement cognus par les Memoires qu'en ont dressé quelques sçauans Escriuains, mais encores d'amener l'Ouurage entier à sa perfection, & auec cela faire voir au naturel les visages tels que lon les a reuerez en ces Personnages.

C'est ainsi que ie parle d'eux en general, puis qu'il est manifeste que la meilleure partie ont esté des Prelats de singuliere veneration en tous les degrez de l'Eglise, les vns Cardinaux, Archeuesques, Euesques, & les autres Abbez, outre ceux qui pour l'excellence de leur doctrine, ou pour la parfaite cognoissance & experience dans les Affaires d'Estat, ont esté esleus par les Roys, & esleuez au plus eminent degré d'honneur en bien exerçant ceste si importante charge. I'eusse volontiers, pour ceste consideration, desiré que tous ces Personnages si releuez par leur dignité se fussent encores donnez à la Posterité, non en plusieurs Medailles & Reuers, mais du moins châcun en quelqu'vne enrichie de sa Deuise, & accompagnée de Corps agreable à l'œil heureusement inuenté & artistement representé. Que si mon souhait ne peut amender le passé & suppléer la Negligence qui a preualu sur la Preuoyance de cet eschantillon d'Immortalité, possible seruira-il à l'auenir, & que l'exemple du petit Recueil que i'ay fait, excitera ceux qui se verront releuez & honorez de ceste dignité si eminente, à en vouloir, autant qu'il se peut, perpetuer le souuenir en la memoire de leur Posterité.

Mais pendant que ie demeure en ceste Esperance, ie n'ay pas estimé troubler l'Ordre que ie me suis proposé, si ie joignois aux Chanceliers les Presidans des Cours souueraines, Conseillers d'Estat, & autres dont i'ay rencontré quelque nombre de Medailles auec leurs Reuers & Deuises, telles en beauté & inuention qu'elles egaloient les precedentes, & si pour ceste premiere sortie ie les donnois ensemblement. Ie voy neant-moins, qu'euitant ainsi la confusion ie m'ouure la porte à vn dessein qui passe bien loin au-delà de mes forces; d'autant que pour continuer comme i'ay commencé, & faire que le commencement & la fin de mon Ouurage respondent & s'vnissent au milieu par tous leurs endroits, il me faudroit vn tres-grand nombre de planches, & plus de Temps que ie n'en ay, pour

les grauer & en tracer des Discours sommaires. Toutesfois si ie recognois que le Soin & le Trauail que i'apporte à cela ne me soient du tout infructeux, puis-que la gratification que i'en feray au Public s'estandra auec obligation de plusieurs Particuliers, personnages considerables en qualité & en merites, ie feray en ce dessein autant de progrez qu'il me sera possible, & ne refuseray-pas d'y estre aydé par ceux qui seront excitez d'vn semblable desir d'accomplir pour l'honneur de la France vn Ouurage entier dressé des Tresors qu'ellemesme n'eust iamais creu auoir & posseder.

## DES FAMILLES PARTICVLIERES, POVR RANGER DANS CET ORDRE LES REVERS DES MEDAILLES DE TOVS CEVX QVI EN AVRONT FAIT-FAIRE.

TOVT ainsi que les bons Peintres & Statuaires laissent volontiers voir leurs Ouurages, en quelque estat qu'ils soient, afin que s'il s'y rencontre quelque chose que plusieurs d'vne mesme voix y reprennent, ils le corrigent, s'il y a moyen, auant passer plus outre; de-mesme desirant que châcun fust iuge de ce qui manqueroit en ces parties particulieres, i'ay mis en euidence ce que i'en auois recueilly, pour recueillir aussi en cela leurs opinions, & ce qu'ils auront à me communiquer sur ce dessein. Et afin que ie ne fusse point contraint d'entremesler, possible mal à propos, dans les distinctions generales que i'ay faites, quelques Reuers qui n'y auroient pas esté bien receus de tous; i'ay mieux-aymé multiplier mes Sections, & comme cela placer en celle-cy, ou dans vne semblable, tout ce qui ne pourra legitimement entrer & demeurer sans contraste en aucune des autres. En effect i'ay creu que ce seroit faire tort à la Curiosité & aux Curieux, si ie dégerbois de ceste moisson plusieurs bonnes choses ramassées en diuers champs de la France qui ne peuuent sinon la rendre plus ample & donner tesmoignage de sa fertilité, qui tres-difficilement se trouuera egalée en nulle autre Monarchie, & surpassée d'aucune, si nous ne voulons ceder en cecy à la Romaine seule.

Ainsi i'ay auisé de mettre en vne Classe separée & dans vn nouuel Ordre, toutes les Medailles des Particuliers, iugeant fort raisonnable que ceux-cy admirans les excellens & rares ouurages dispersez par tout le Royaume, & ramassez maintenant en-vn, s'y

voyent & recognoiſſent eux-meſmes, s'ils ont contribué à ce deſſein, & me ſachent bon gré que ie ne les aye point obmis, mais pluſtoſt placez auec les Monarques & les Princes, comme en vne bataille rangée par eſcadrons. C'eſt en ceſte façon que le pieux Enée ſe recogneut ſoy-meſme meſlé au plus eſpois des Phalanges Greques dans les excellens Tableaux que la Reinne Didon auoit fait peindre pour orner de tous coſtez le Porche projetté au-deuant du ſuperbe Temple de ſa Iunon; & comme cela encores, qu'il recogneut-là le Roy Priam ſon beau-pere, & vit que les actions dignes de loüange ſe rendoient eſtimables & cheries par-tout.

I'aurois creu en effect manquer au deuoir d'vn vray Medailliſte, ou me charger du blaſme d'enuier l'honneur deu au merite d'autruy, ſi ayant rencontré d'ouurages faits pour ſeruir de memoire à la Poſterité, ie les rejettois ſans leur donner place dans le Siecle auquel telles Medailles auroient eſté frappées ou mouſlées, & par ce moyen paſſées de la main Particuliere en celle du Public. Et quoy que les Reuers de celles-cy, pour quelque art & induſtrie que l'on y apporte, ne puiſſent iamais eſtre ſi agreables en toutes leurs circonſtances, comme ſont ceux faits en l'honneur des grands Monarques, ou pour immortaliſer autant qu'il eſt poſſible la gloire de leurs actions vertueuſes, ie n'ay pourtant pas eſtimé conuenable à mon deſſein de les ſupprimer entierement, ny auſſi de m'obliger à les donner tous indifferemment. En effect, à quoy auroient peu ſeruir les Reuers de ceux qui au-lieu de quelque inuention agreable, ſe ſont contentez de mettre les Armes de leur Maiſon, puis qu'elles n'apportent rien d'inſtruction à ceux qui n'y prennent-point leurs intereſts, & ne ſont aucunement inſinuez dans ceſte famille: mais vn Reuers qui ſert de Corps bien appliqué pour comprendre en ſoy le ſens & l'Ame d'vne bonne Deuiſe, peut ſeruir en pluſieurs rencontres à diuerſes perſonnes, quand-meſme on ne voudroit-pas y rien changer.

Que ſi quelqu'vn cherchant ſon contentement veut de ſoy-meſme faire l'eſſay de la force de ſon eſprit, & experimenter à quoy ſe portera ſon imagination en ceſte matiere de deuiſes accompagnées heureuſement de leurs Corps; il aura du-moins double vtilité par la collection de ce Recueil, d'autant que premierement il verra ſi ſans y auoir penſé il s'eſt rencontré auoir rebattu les inuentions d'autruy, & s'il l'a fait s'en diuertira facilement en changeant le-tout, ou du-moins quelque partie. Outre ceſte premiere vtilité, il eſt tout vray que les eſprits ſe façonnans les-vns par les-autres, & les belles inuentions ſe formant ſur d'autres qui les ont precedées, il ſera fort facile

à qui que ce puisse estre de s'exercer à rencontrer les Reuers & Deuises sur la diuersité de celles qu'il verra colligées dans ce Recueil : Et pour ceux ausquels tel essay ne reüssira pas, il leur deura suffire de posseder tout ce qui s'est peu recouurer de rare en chose semblable iusques à ce iourd'huy.

Toutefois si la curiosité en portoit aucuns à ne se contenter des Desseins que ie luy donne, & qu'il desirast posseder les Medailles sur lesquelles ceste Collection a esté faite, il sera auerty qu'vne grande partie estant d'Or & tres-rares, & par consequent tenuës & conseruées aussi soigneusement & cherement qu'elles le meritent par ceux qui les possedent, tout ce qu'il pourra esperer sera d'en auoir la veuë au cas qu'il entrast en doute que quelques Reuers ne feussent veritables. Mais pour ne le ietter pas tout à fait hors d'esperance de pouuoir en rencontrer de tres-rares, ie promets à ceux qui seront chatoüillez de ce desir de leur faciliter la mesme adresse que i'ay euë, voire-mesme iusques à en faire prester à ceux qui desireront en estre fauorisez, pour les sabler, ou-bien imiter entierement l'extension des Reuers, dont ie me suis dispensé afin de garder vne forme egale en mon Ouurage.

## DE LA DISCRETION QV'IL FAVT APPORTER POVR BIEN TRAICTER DES MEDAILLES FRANCOISES.

VOY que ceux qui ont voulu donner l'intelligence des Medailles Romaines se soient fort estandus à parler de la grandeur de cet Empire, ou plustost de ce peuple, le faisans secouër le joug de l'authorité Royale pour se mettre en liberté ; se gouuerner soy-mesme par deux Consuls, & quelquefois par vn Dictateur ; changer d'vne façon & de l'autre iusques à retomber en-fin sous la Domination d'vn seul, comme meilleure ; Ie n'ay pas creu que ie deusse les imiter, & chercher à redire de la France ce que d'autres ont tres-doctement escrit. Mais comme le sujet que i'ay en main est grandement different de celuy de l'Histoire coulante dans son temps & se dilatant par ses circonstances, & qu'il faut icy demeurer serré & restreint dans les grenetis, sur cinq ou six paroles concises, & fort-peu de lumiere, ou point du tout sous les Exergues, & que neant-moins tout cecy sert & ayde beaucoup à l'Histoire ; euitant à faire entierement le deuoir

du premier on ſe trouue engaigé à celuy de tous-deux inſenſiblement.

Or quoy que dans vne Monarchie, telle qu'eſt la France, tout depende entierement de l'authorité du Souuerain, qui n'eſt tenu enuers perſonne de rendre autre raiſon de ſes actions ſinon que, Son plaiſir eſt tel, il s'y paſſe pour-tant beaucoup de choſes, ou qui ne viennent pas à la cognoiſſance du Monarque, ou qui ſe font ſans aueu de ſa Majeſté, ny approbation des Magiſtrats, auſquels la ſous-direction de pluſieurs choſes de l'Eſtat eſt delaiſſée par le Prince, qui ne peut pas ſoy-meſme vaquer & entendre à tout. Que ſi cela ſe remarque en quelques affaires de tres-grande importance, il pourra-bien auſſi eſtre obſerué par-fois dans les Medailles qui ne ſont pas de telle conſequence, puis-que châcun en fait ainſi qu'il luy plaiſt, & qu'il n'y a qu'en celles qui ſe frappent pour le Roy à quoy l'on apporte des formalitez & approbations auant qu'elles puiſſent paſſer dans les mains du Public.

Ces precautions, pour exactes qu'elles ayent eſté, n'ont pourtant point empeſché que nous n'ayons veu des Medailles auec leur Reuers inſinuer aucunement la reſouuenance des choſes qu'vn fort leger battement du Temps auec ſes grandes aiſles a ſemblé vouloir effacer ou couurir du tout: Mais s'il faut auoir de la diſcretion au choix des Hiſtoriens pour diſcerner les meilleurs d'auec ceux qui ont eſté moins diligens, il la faut principalement garder en ce qui concerne les Medailles; car il ſe verra poſſible parmy ce grand nombre que ie donne, qu'aucunes d'icelles auront paſſé leur belle ſaiſon, & que ſi i'auois le premier fait le choix de celles-là qui m'auroient ſemblé deuoir eſtre rejettées, on les auroit dauantage deſirées ou creu qu'elles ne feuſſent venuës à ma cognoiſſance. Si les vents & les tempeſtes, comme choſes qui ſont dans la Nature, agitoient perpetuellement les flots de la mer, on ne diſcerneroit point le calme ny le changement des orages l'vn d'auec l'autre: Et ie veux dire tout de meſme que pour accorder les diuers Temps l'vn à l'autre, & les faire rentrer plus facilement en eux, il en faut neceſſairement voir les differances dans les Metaux Hiſtoriques, qui demeurent touſiours en leur premiere & pure verité, ſi c'eſt d'elle qu'ils ayent pris leur naiſſance.

Pour ceſte raiſon il m'a ſemblé que le Priuilege de la Curioſité, qui s'authoriſe de ſoy-meſme & s'inſinuë facilement dans toutes les ames qui ont quelques qualitez loüables par-deſſus le commun, feroit trouuer place à ce Recueil Curieux, & le garantiroit de l'Enuie, pourueu que luy-meſme n'euſt enuié à perſonne, ny aux Famil-

les Particulieres, les Monumens laissez pour leur memoire à la Posterité. En effect ie n'ay pas creu que ie me chargeasse de blasme au lieu de bienveillance, si ie laissois à châcun l'entiere liberté de donner à ces Reuers, dans les bornes de leurs Deuises, d'autres explications que les miennes, ausquelles ie n'oblige & engaige personne, puis-que ie ne m'y astreins-pas en telle sorte ny si estroittement que si l'on m'en apprent de meilleures ie ne les change librement pour fauoriser la Verité de l'Histoire. Que si cet ornement que i'apporte à la France luy plaist à elle-mesme, comme l'ayant tiré de ses propres Cabinets, il n'y auroit point apparence de luy oster tout vn rang des plus precieuses perles qu'elle possede, sous pretexte d'vne ou deux qui auroient moins de blancheur ou seroient fort-peu des-Orientées ; non plus que de blasmer vne beauté exquise pour quelque petite tache qui ne luy osteroit rien de sa grace, mais plustost luy en apporteroit.

Ainsi puis-que ie ne donne au Public que les choses qui ont passé par son authorité dans les mains des Particuliers, & que ie ne les en ay tirées sinon pour les rendre à luy-mesme, comme ceux qui offroient à Flore les premieres fleurs du Printemps, il me doit l'obligation toute entiere de ce dont il n'a obligé qu'vn petit nombre de personnes. C'est à ceux qui iouiront de ce Recueil d'en choisir ce qui leur agrera, & d'imiter les Abeilles qui font le miel dans leurs cellules, auec vn temperamment egal, des liqueurs qu'elles ramassent sur diuerses plantes; & non point ces Aspics dangereux qui conuertissent toutes choses en poison, quoy que la Nature se soit efforcée à les rendre bonnes. Et d'autant qu'il m'est arriué assez souuent de rencontrer vn mesme Reuers appliqué à diuerses Faces; & quelque-fois des Reuers du-tout differans ausquels on s'est seruy d'vne Face seule, comme par Restitution, sans prendre la peine de changer le Millesime, il est necessaire qu'auec moy l'on n'impute ceste faute, ou plutost negligence à aucun, sinon que ce n'est pas chose reiglée en France de preuoir à ces inconueniens, & que du premier abbord on ne croye que ie m'y sois mespris.

I'aurois trouué plus d'excuses aux Medailles qui sortent du coing, pour la difficulté qu'il y auroit à changer quelque chose aux Matrices; mais elles ne sont-pas assez receuables, à mon esgard, en celles qui naissent des cires & entrent dans les diuers sables pour en reussir meilleures ou moindres. Il faudra donc lors que les Reuers se rencontreront differans d'auec leurs Faces en la marque des Années, considerer exactement d'où viendra cet emprunt, car par ce moyen on recognoistra si l'Action qui est remarquée appartient au nommé

dans la Legende, ou si elle luy est attribuée par soustraction à quelque autre qui l'ait meritée, dont la partie signalée soit à desirer, & comme cela les Medailles imparfaittes pourront estre facilement restablies.

## DE L'EXTENSION ET RESTRICTION DES MEDAILLES, ET DES MARQVES POVR LES DISCERNER.

ENCORE que les Romains ayent tenu leurs Medailles en tres-grande veneration, principalement celles qui representoient les visages de leurs Empereurs, nous n'auons pas veu pourtant qu'ils en ayent fabriqué d'vne grandeur excessiue, ny mesmes moulé apres les cires, quoy qu'ils eussent l'experience parfaitte de l'vne & de l'autre maniere d'auiuer & animer par l'art les precieux Metaux. Si sembloit-il neantmoins que l'estime qu'ils en faisoient, les deust auoir incitez à se laisser couler insensiblement, pendant leur plus grande splendeur, en la profusion de l'Or & de l'Argent, pour s'y perpetuer par ces Monumens, qu'en infinies autres occasions à quoy ils monstroient desirer plustost le perdre que de l'employer. Ou si nous voulons croire qu'ils ayent restreint leurs Medailles dans certain nombre de grains, & limitées à vne mediocre estanduë pour les rendre plus portatiues & communicables aux amys par toute l'estanduë de la Terre & de l'Empire Romain, cela ne se trouuera-pas si esloigné d'apparence qu'il ne soit appuyé de l'authorité d'vn de leurs Poëtes.

C'est celuy auquel le Grand Cotta demeurant amy durant les trauerses de sa Fortune, enuoya iusques entre les Scythes des Medailles d'Argent aux Effigies d'Auguste & du petit Tibere, auec vne autre de Liuia sa mere; pour lesquelles il luy fait de si grands remercimens qu'il estime plus son present que tout l'Or du monde, & ces deux Medailles que tous les superbes Palais de Rome. Ainsi en les contemplant auec admiration il croit estre rappellé de son exil, & comme s'il recognoissoit quelque rayon de Diuinité entremeslé de seuerité dans le visage de l'Empereur il le supplie de moderer sa vengeance: Il demande pardon de sa faute, il s'adresse au Fils & à la Mere, & aux trois ensemblement souhaitte de la felicité & du bonheur autant qu'il peut. Il auouë librement qu'il aymeroit mieux auoir perdu les deux yeux & sa vie propre que ses trois Medailles, & croit qu'elles

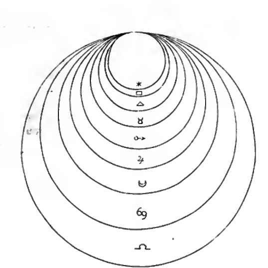
qu'elles le pourront défendre, quand-mesme les Getes ses ennemis l'enuironneroient de tous costez: En-fin il se trompe si fort soy-mesme plus il les considere, qu'il luy semble qu'elles changent de visage, & en adoucissent la seuerité par ses supplications.

Que si ce Poëte Curieux a si fort admiré trois siennes petites Medailles, que n'auroit-il fait & escrit sur quelques-vnes de l'estanduë & grandeur d'aucunes qui furent frappées depuis soubs l'Empire de Neron, ou plustost sous la Monarchie paisible & fleurissante des Roys de France, s'il les auoit veuës frappées en Or pour son Auguste; ou mesmes, si celles que son intime Amy luy auoit enuoyées eussent esté de la mediocre grandeur qui s'est renduë frequente pour les Medailles de geçt. Et pource qu'en celles-cy l'Art & l'Experience s'y sont rencontrez auec tant d'heur, qu'elles sortent de leurs formes aussi luysantes comme si elles auoient passé sous les Iuments ou le Marteau, cela les a renduës aucunement communes, & a fait que les Ouuriers, qui y ont trauaillé sans dessein & sans gaiges, les ont tenuës de telle estanduë & grandeur qu'il leur a pleu, ne s'imaginans-pas qu'vn iour il se pourroit faire vn ample Recueil de tous leurs Ouurages.

Ceste diuersité de grandeurs, qui ne pouuoit estre ny resserrée, ny estanduë à vne seule qui les designast toutes, m'a neant-moins obligé d'en rechercher le moyen, & imiter la façon de GOLTZIVS & d'autres Antiquaires, lesquels pour n'estre obligez à donner les Medailles Romaines châcune selon leur extension, ont inuenté des Marches ou des Cercles sur lesquelles estant posées on peut facilement recognoistre, par la confrontation des marques qui sont à costé des Reuers, leur circonferance telle que la porte l'original. Et afin que ceux qui n'ont pas veu les Autheurs & les Liures que ie remarque, sachent & entendent, par celuy-cy seul, la façon de recognoistre qu'elle doit estre la Medaille dont ie rends & donne le Reuers, ils obserueront que chacun d'iceux a au dessus de soy la Legende qui est escrite & se lit sur la face droicte, i'entends le costé de la Medaille representant la teste de celuy qui est nommé. Que s'il se rencontre qu'il y ait plusieurs Reuers pour vn mesme visage, outre que la Legende se trouuera repetée ou bien diuersifiée, il y aura des chiffres qui en marqueront le nombre selon qu'il s'augmentera: & encores outre cela, hors la circonferance du mesme Reuers, il faudra aussi obseruer ces differentes marques Æ. Æ. Æ. qui signifient par abbregé AVRVM ARGENTVM ÆS. metaux assez cogneus, ausquels on confie le soin de faire viure les belles Actions passées dans la Memoire de la Posterité, pour les luy rendre & cherissables & imitables.



Quant à l'extension & restriction des Reuers, quoy qu'elle soit si differante qu'à la prendre exactement, il s'en trouueroit pres-que autant que de Medailles, ie les ay neantmoins reduis à douze Classes, dont les marques se peuuent voir en la planche des Cercles, sur laquelle plaçant & rapportant le Reuers que châcun aura en sa possession, il sera facile de recognoistre s'il semblera à celuy duquel i'auray tiré le dessein rendu sur mes Cuiures, & encores quel Metail le contiendra & portera. Il est bien vray qu'il m'est venu en main des Medaillons de grandeur excedante toutes les mesures des mes Cercles, mais d'autant qu'ils ne portoient que des visages, & n'auoient aucuns Reuers, ie les ay laissez à qui les voudra recueillir, afin qu'en me contenant dans les limites de mon premier dessein, ie partageasse mon trauail auec ceux qui voudroient à mon emulation enrichir & orner la France de ses propres Raretez & Curiositez.



# *PRIVILEGE DV ROY.*


OVIS PAR LA GRACE DE DIEV ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE. A nos amez & feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement de Paris, Roüen, Thoulouse, Bordeaux, Dijon, Grenoble, Aix & Rennes, Baillifs, Seneschaux desdits lieux ou leurs Lieutenans, & à tous nos autres Iusticiers & Officiers qu'il appartiendra, Salut. Nostre bien amé IAQVES DE BIE nous a tres-humblement fait remonstrer, que depuis cinq ans en ça il a fait vne exacte recherche de toutes les Medailles d'Or & d'Argent, ou de Bronze des Rois de France nos Predecesseurs, & de leurs Portraicts : ensemble de plusieurs autres Medailles, dont il a fait vn liure & redigé le tout en trois Volumes. Le premier intitulé *La France Metallique, contenant les Actions tant publiques que particulieres des Rois & Reines de France remarquées en leurs Medailles.* Le second, *Les Vrais Portraicts des Rois de France, tirez des plus curieux & rares cabinets, & autres Monumens.* Le troisiéme, *Les Familles illustres de la France par Medailles, contenans celles d'aucuns Papes, Cardinaux & Princes François, Officiers de la Couronne, Chanceliers, Gardes des Sceaux, Presidens, Conseillers des Cours Souueraines, Preuosts des Marchands de la Ville de Paris, & d'autres Hommes illustres.* Lesquelles Medailles & Portraicts il a representé en plusieurs planches de cuiure par luy grauées, sans y rien mesler ny emprunter des Estrangers, & ont esté expliquées par feu IEAN BAPTISTE DV VAL nostre Interprete és langues Orientales. De toutes lesquelles curiositez il a luy seul & premier fait toutes les recherches, en quoy il auroit beaucoup despensé, outre le temps, la peine, & l'argent qu'il a employé, tant pour les desseins de la plume, que pour les ouurages du burin & graueure des planches. Apres tous lesquels frais & labeurs il desireroit faire les derniers de l'impression & perfection de son Ouurage, afin de les donner au public & mettre en lumiere. Mais il craint qu'apres toutes ses peines & grands frais, l'ouurage acheué, quelque Libraire, Imprimeur, ou Graueur, ne s'ingerent de l'imprimer ou d'en tirer des extraicts, suscitassent les Estrangers à ce faire, ou le voulussent empescher de vendre luy-mesme son propre Ouurage, le frustrant par ce moyen de tous ses frais & labeurs, si premierement il n'estoit pourueu de nos Lettres à ce necessaires, humblement requerant icelles. A CES CAVSES, voulant fauorablement traicter ledit DE BIE, afin que le public jouïsse de choses si belles & curieuses, & pour donner moyen audit Suppliant de se recompenser de ses veilles & labeurs, & qu'il ne soit frustré des mises & despenses qu'il y a faites, Nous luy auons de nostre grace speciale, pleine puissance, & authorité Royale, permis & octroyé, permettons & octroyons par ces presentes, d'imprimer, vendre & distribuer luy-mesme les susdits Liures, ou les faire imprimer, vendre ou distribuer par tels que bon luy semblera pendant le temps & espace de neuf ans, à compter du iour & datte que lesdits trois Volumes seront acheuez d'imprimer. Faisans à ceste fin tres-expresses inhibitions & defenses à tous Libraires, Imprimeurs, ou Graueurs de taille-douce, & autres, de quelque qualité & condition qu'ils soient, de grauer, contrefaire, extraire, imprimer, vendre ny distribuer, sans le consentement exprez dudit DE BIE les susdits Liures, extraicts d'iceux, ou coppies de figures en aucune maniere que ce soit, mesme quand les coppies auroient esté tirées ou apportees des pays estrangers, à peine de trois mil liures d'amende applicable moitié à Nous, & l'autre moitié audit Suppliant, confiscation

C

des exemplaires, & de tous despens, dommages & interests: Leur deffendant en outre d'empescher ledit DE BIE, ny le troubler en l'impression, vente & debit que luy ou les ayans charge & pouuoir de luy feront des susdits Liures, nonobstant quelconques Lettres, Priuileges ou Arrests que lesdits Libraires, Imprimeurs ou Graueurs puissent apporter. Voulons en outre que si quelqu'vn desdits Imprimeurs ou Graueurs, ou autre personne, de quelque qualité ou condition qu'ils soient, se trouuoit saisi d'aucun des susdits Liures contrefaits ou extraicts d'iceux, autres que de ceux dudit Suppliant, il soit contre luy fait poursuitte tout ainsi que s'il l'auoit imprimé ou fait imprimer, les exemplaires soient saisis & arrestez, & mis en nostre main par le premier de nos Iuges, Officiers, Huissiers, ou Sergent sur ce requis. Vous donnant & à eux commission & mandement special, de proceder alencontre de tous ceux qui contreuiendront à ces presentes, par toutes voyes deuës & raisonnables, & par les peines susdites, sans demander Placet, Visa, ne Pareatis. Nonobstant oppositions ou appellations quelconques, Clameur de Haro, Chartre Normande, prise à partie, & toutes autres lettres à ce contraires. Et pource que d'icelles le Suppliant pourra auoir affaire en plusieurs & diuers endroicts, Nous voulons qu'au Vidimus d'icelles fait sous Seel Royal, ou par vn de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires, foy soit adioustée comme au present original: & que mettant vn bref extraict d'iceluy au commencement ou à la fin desdits Liures, il soit tenu pour bien & deuëment signifié, à la charge d'en mettre deux exemplaires de chacun en nostre Bibliotheque. Car tel est nostre plaisir. Donné à Meaux le quatriéme iour d'Auril, l'an de Grace mil six cens trente-trois. Et de nostre regne le vingt-quatriéme.

Par le Roy en son Conseil, CHAPPELLAIN.

## *EXTRAICT DES REGISTRES de la Cour de Parlement.*

VEV par la Cour les Lettres patentes données à Meaux le quatriéme Auril dernier, signées, Par le Roy en son Conseil, CHAPPELLAIN: & seellées sur simple queuë du grand Seau de cire jaune, par lesquelles pour les causes y contenuës, ledit Seigneur permet & octroye à Iaques de Bie d'imprimer, vendre & debiter le Liure par luy fait en trois Volumes, intitulez ***La France Metallique*, *Les Vrais Portraicts des Rois de France*, & *Les Familles illustres de France*.** Auec defenses à tous Imprimeurs & Graueurs de les contrefaire, grauer, extraire, imprimer, vendre & distribuer sans le consentement exprez dudit de Bie, suiuant & ainsi qu'il est plus amplement porté par lesdites Lettres: Requeste dudit de Bie à fin de verification d'icelles: Conclusions du Procureur General du Roy; tout consideré. LADITE COVR a ordonné & ordonne, que lesdites Lettres seront registrées és registres d'icelle, pour jouïr par l'impetrant de l'effect & contenu en icelles. Fait en Parlement le septiéme Decembre mil six cents trente-trois.

Signé, DV TILLET.

*Acheué d'imprimer le dixneufiéme iour de Iuin 1634.*

# TABLE
# DES MEDAILLES
## CONTENVES EN
## CE LIVRE.

## *MEDAILLES DES PAPES François.*



## *MEDAILLES DES CARDINAVX François.*

## *MEDAILLES DES PRINCES & Princesses du Sang, autres Princes & grands Seigneurs.*

## MEDAILLES DES CHANCELIERS, Gardes-des-Seaux, Premiers Presidens, Conseillers d'Estat, & autres.



MEDAIL-

## *MEDAILLES DES PREVOSTS des Marchands de la ville de Paris.*



## *ADVERTISSEMENT.*

LES Medailles, representées en ce Recueil, sont placées & disposées, non pas selon le rang & la dignité des eminentes personnes, en l'honneur desquelles elles ont esté battuës & diuulguées; mais suiuant l'ordre des temps & des années, que chacune d'icelles a esté frappée, autant qu'il a esté possible de le descouurir par celuy qui les a recueillies, porté d'vne bonne affection de seruir le public. Tant s'en faut qu'il eust peu ou voulu entreprendre de faire quelque prejudice, soit à la preseance, soit aux dignitez & prerogatiues de personnes tant illustres.

## *Fautes & Obmißions suruenuës en l'impreßion.*

PAge 42. ligne 1. *apres le mot* nommé, *adjoustez*, qui a esté donné.

Pag. 26. lig. derniere, *apres* Ciel, *adjoustez*, la Legende est empruntée d'vn Vers de Virgile, au deuxiéme Liure de l'Eneide.

Pag. 31. lig. 25. & pag. 33. lig. 13. phare, *lisez*, fanal.

Pag. 41. lig. 18. d'Estat, *lisez*, de l'Estat.

Pag. 54. lig. 19. GAZON, *lisez*, GOZON.

Pag. 75. lig. 7. *apres* laquelle, *rayez*, le Seigneur nommé, *& lisez*, Imbert de la Platiere Seigneur de Bourdillon cy-dessus nommé.

Pag. 85. *apres la ligne* 12. *rayez la ligne qui commence*, Encore que le Graueur, *& les six lignes suiuantes.*

Pag. 154. lig. 30. DA. L'ARDORE. *lis.* DAL. ARDORE.

Pag. 168. *apres la ligne* 13. *adjoustez*; Il a eu pour fils vnique Pierre Brulart Vicomte de Puisieux & Marquis de Sillery, Secretaire d'Estat; pour pere Pierre Brulart President en la Cour de Parlement, & pour grand oncle paternel Noël Brulart Procureur General, l'vn & l'autre egalement doüez de suffisance & de probité recognuë, & dont la memoire est en veneration en cet auguste Senat.

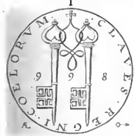
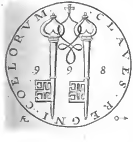
Pag. 178. lig. 28. *apres* de sa maison, *adjoustez*, de le Maistre.

Pag. 238. lig. 19. QVA, *lisez*, QVO.

# ORDRE SAINCT DES SOVVERAINS PONTIFES ISSVS DES FAMILLES DE LA FRANCE MONSTRÉ DANS LE REVERS DE LEVRS MEDALLES.



*SILVESTER·II·AQVITANVS·*
I


*VRBANVS·II·REMENSIS·*
II




*CALIXTVS·II·BVRGVNDVS·*
III




*VRBANVS·IIII·TRECENSIS·*
IIII




*CLEMENS·IIII·NARBONENSIS·*
V




*INNOCENTIVS·V·BVRGVNDVS·*
VI



## II. VRBANVS. II. REMENSIS.

### IVSTI. INTRABVNT. PER. EAM.

NOstre Seigneur IESVS-CHRIST icy representé à moitié de son corps, ayant le chef enuironné de rayons lumineux, est sur la partie superieure d'vne Porte, aux costez de laquelle paroissent deux Flambeaux allumez.

Pour signifier, comme enseigne la Legende, que l'entrée du Ciel est preparée aux Iustes & Bien-heureux, afin de joüir de la vision de Dieu & de la gloire eternelle, Et le Sauueur du genre humain mesme a prononcé, *Ie suis l'huis, par lequel qui entrera sera sauué.*

En la partie inferieure de la Medaille sont exprimez ces chiffres 1088. qui designent le temps auquel VRBAIN II. fut éleué au Sainct Siege. Il tiroit son origine de l'illustre Maison des Seigneurs de Chastillon sur Marne, laquelle a aussi produit les Comtes de S. Paul, de Blois, & autres, qui ont signalé leur vertu en plusieurs occasions.

Ce Pape fit en ses ieunes ans profession de la vie Monastique dans l'Abbaye de Cluny. Estant paruenu au Pontificat, il celebra deux Conciles generaux, l'vn à Clermont en Auuergne, & l'autre à Tours. Au premier il exhorta les Princes Chrestiens d'entreprendre le voyage de la Terre Saincte, & la guerre contre les Infideles: Ce qu'ils firent sous la conduite du grand Godefroy de Buillon éleu premier Roy de Ierusalem. En vne Assemblée si celebre VRBAIN remonstra d'vne voix remplie d'affection paternelle; Que ceste voye estoit celle, par où il falloit aspirer au Ciel, & la Porte que IESVS-CHRIST luy-mesme ouuroit à ses Fideles; Que l'entreprise estoit pour restablir les Temples sacrez & l'honneur de Dieu. Par ainsi inuitant les Princes Chrestiens à repousser genereusement par leurs communes armes leur ennemy commun; & publiant, que ceste guerre estoit iuste, & que la Porte du Ciel, éclairée de deux diuins Flambeaux, S. Pierre & S. Paul, estoit ouuerte en ceste occasion, il asseura, que IVSTI INTRABVNT PER EAM, chacun deuant esperer, que *les Iustes entreroient par icelle.* Ceste Porte signifiant symboliquement celle du Paradis, ou l'entrée dans les Cieux aux Chrestiens, qui combattroient pour la Foy; & les Flambeaux, ces deux grands Apostres. La mort d'VRBAIN, qui fut accompagnée de miracles, a fait qu'aucuns l'ont mis au nombre des Saincts.

Sans Exergue.

## III. CALIXTVS. II. BVRGVNDVS.

### SACER. VVLTVS. ORBI.

EN ce Monument metallique on void la Veronique, ou le sacré Visage de nostre Seigneur, qui doit estre en veneration à tous les Chrestiens, sur l'esperance d'auoir vn iour l'heureuse vision d'iceluy, en laquelle consiste la vraie felicité.

L'eslection du Pape nommé ayant esté confirmée par les veux communs de tous, il fut consacré & couronné auec les ceremonies accoustumées. Mais pource que l'auantage de sa tres-noble extraction, & la venerable prestance de son corps & de son visage le rendirent d'autant plus admirable dans l'Action à toute l'assistance : pour ceste cause les Romains, & ceux qui de tout temps ont pris le soin successiuement de battre les Medailles des nouueaux Papes, donnerent pour Reuers à la sienne, afin de la rendre plus recommandable, *le sacré-sainct visage de* IESVS-CHRIST, *venerable à tout l'Vniuers* ; l'empruntant du voile de la Veronique, & faisant vne deuote allusion au beau & venerable visage dont Nature auoit doüé ce souuerain Pontife, y adjousterent pour Deuise, SACER VVLTVS ORBI: En effect il sembla aux Citoyens de Rome, que pour sa venuë ils deussent esperer de reuoir vn autre Sauueur & liberateur contre les oppressions continuelles des schismatiques, par lesquels le patrimoine de S. Pierre estoit destruit & pillé, puis que celuy, qui leur auoit si courageusement resisté, s'estoit acquis ce beau titre de *libertatis Ecclesiæ vindex*, estoit assis dans le S. Siege de l'Eglise, afin de la regir & gouuerner. Que là se verroit le *sacré Visage pour l'Vniuers*, & encore le Restaurateur de la liberté Ecclesiastique.

CALIXTE II. tint vn Concile à Reims, & vn autre à S. Iean de Latran de Rome. Sa probité & ses sainctes meurs l'eleuerent au dessus de l'illustre Sang Royal d'Italie dont il tiroit son origine. Aussi estoit-il cousin de l'Empereur Henry IV. oncle d'Alix de Sauoye Roine de France, femme du Roy Louis VI. dit le Gros, & frere de Renaud II. & d'Estienne Comtes de Bourgongne.

Sous l'Exergue : 1119. qui est le temps precis auquel ce Sainct Pere monta au Sainct Siege.

## IIII. VRBANVS. IIII. TRECENSIS.

### OPTIMO. PONTIFICI.

LA ville de Rome est icy representée sous la figure d'vne Femme, qui a l'espaule droitte & les bras nuds. Elle est assise sur quatre Boucliers, & en sa main droite porte des Balances en equilibre: en sa gauche elle tient vne Amalthée ou Corne d'abondance surpassée de diuerse sorte de fruicts, auec vn rameau d'Oliuier. Elle pose le pied droict sur vn Casque: afin de faire passer à la Posterité ce Monument des loüables actions d'vn si bon Pape, pleines d'equité & de justice: Et pour souuenance des doux fruicts, qu'auoit apporté la Paix & la reünion procurée par ses intercessions entre plusieurs Princes Chrestiens; bref, comme si les guerres ciuiles finies, desia les Boucliers eussent esté destinez & reforgez en d'autres vsages, les Romains firent battre en son honneur ceste Medaille, laquelle porte, ROMA. OPTIMO. PONTIFICI. pour les obligations particulieres qu'ils luy auoient. Elle est en quelque façon Restituée des anciennes Medailles, que le Senat & le peuple Romain publierent en la recommandation de Traian, comme au meilleur de leurs Empereurs.

VRBAIN prescha la Croisade contre le bastard Manfroy vsurpateur du Roiaume de Sicile, qui troubloit l'Eglise. Sa Saincteté prit resolution de le conferer à Charles fils de France Comte d'Anjou, frere du Roy S. LOVIS. A l'honneur du tres-auguste Sacrement de l'Eucharistie ce Pape institua vn iour particulier pour en celebrer la Feste en l'Eglise: ce qui a esté depuis obserué.

Sous l'Exergue: ROMA.

## V. CLEMENS. IIII. NARBONENSIS.

### PRINCEPS. APOSTOLORVM.

LA vie de CLEMENT IIII. ayant plusieurs rapports à celle de S. Pierre (celle-cy entre autres, qu'ils furent tous deux mariez) pour ceste consideration dez le commencement de son Pontificat on fit frapper en sa loüange la Medaille icy representée; laquelle porte en son Reuers la figure entiere de S. PIERRE comme estant

assis, auec l'ornement du Manteau Apostolique, tenant vne Clef en sa gauche, & leuant la droite en action de benir les peuples au nom de la saincte Trinité, auec le Symbole, PRINCEPS. APOSTOLORVM. & la remarque du temps adjoustée sous l'Exergue. Ainsi faisant rapport du Successeur à son Deuancier & du College des Cardinaux à la saincte Compagnie du Sauueur du monde, ce Pape est par imitation & continuation successiue de mesme dignité, appellé encore PRINCE DES APOSTRES.

CLEMENT voyant que pendant son Pontificat le Bastard Manfroy continuoit ses sacrileges & vsurpations sur le patrimoine de S. Pierre, & ne l'ayant peu ramener au deuoit par la douceur, en fin pour luy resister, suiuant la resolution d'Vrbain IIII. son predecesseur, il enuoya en France ses Legats par deuers Charles Comte d'Anjou, qui luy offrirent (sous certaines conditions lesquelles il accepta) le Royaume des deux Siciles, dont il fut solemnellement declaré & couronné Roy à Rome : puis en suite il le conquesta valeureusement, ayant ce Prince donné origine à vne longue suite de Rois de Sicile, de Hongrie, & d'autres.

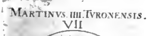
## VI. INNOCENTIVS. V. BVRGVNDVS.

### CLAVES. REGNI. COELORVM.

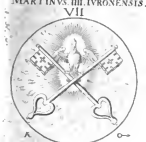
LES deux Clefs posées en sautoir, sur le milieu desquelles est mise la Tiare Pontificale à trois Couronnes, denotent, qu'on auoit confié à ses mains innocentes CLAVES REGNI COELORVM, marque principale de l'authorité souueraine de l'Eglise sur les choses spirituelles.

Dans le peu de temps qu'INNOCENT tint le Pontificat (qui fut de cinq mois seulement) il commençoit de remettre l'Italie en repos, & d'en chasser les factions & discordes. Il a composé plusieurs ouurages en Theologie, & mourut l'an MCCLXXVI.

Sans Exergue : le circuit de la Medaille imitée de celle du Pape Siluestre II. estant remply des mots qui tiennent lieu de Deuise.



MARTINVS.IIII.TVRONENSIS.
VII





CLEMENS.V. BVRGVNDVS.
VIII




IOANNES.XXII. CADVRCENSIS.

IX




X




BENEDICTVS.XII.THOLOSANVS.

XI




XII



## VII. MARTINVS. IIII. TVRONENSIS.

LE Corps de ce Monument metallique, ainsi que le precedent, est composé de deux Clefs posées en sautoir: La capacité de la Medaille estant semée de Flammes. Au dessus des Clefs est appuyée vne Colombe au vol estendu, enuironnée de Rayons. Pour signifier, que le Sainct Esprit, l'vne des trois personnes de la tres-saincte Trinité ( qui est symboliquement representé par cet Oyseau, pour sa pureté, douceur naturelle & simplicité) illumine de ses graces, & assiste perpetuellement l'Eglise.

Le Pape nommé s'appelloit Simon de Brie: encore qu'il fust Champenois, neantmoins à cause qu'il auoit esté Tresorier & Chanoine en la celebre Eglise de S. Martin de Tours, aucuns l'ont estimé Tourangeau. Et bien qu'il fust Pape deuxiesme de ce nom de MARTIN: toutesfois on le dit communement MARTIN IIII. ayant ainsi esté nommé en memoire de sainct Martin Euesque de Tours. Il embrassa la defense de Charles de France Comte d'Anjou, frere du Roy S. Louis, qui se vouloit maintenir en la possession legitime du Royaume de Naples, & recouurer celle de l'isle de Sicile contre Pierre Roy d'Arragon vsurpateur, qui fit commettre le cruel massacre des François, qu'on nomma Vespres Siciliennes: ce qui donna suject à l'excommunication de l'Atragonnois. Ce Pape vescut fort pieusement, & parut sa Charité si ardante enuers les pauures, comme aussi sa deuotion à l'endroit des Eglises, qu'apres son decez, aduenu l'an M C C X X C V. des miracles se firent à son sepulchre: Aussi quelques Historiens de Florence luy donnent l'Eloge de Sainct personnage.

Sans Exergue & sans Deuise, toute la capacité de la Medaille estant occupée par la figure.

CLE-

VIII. CLEMENS. V. BVRGVNDVS.

LIBERALITAS. PONTIFICIA.

LE Pape nommé ayant eu aduis, que l'Eglise de S. Iean de Latran à Rome, & plusieurs maisons qui en estoient proches, auoient esté consommées par vn grand embrasement; Ceste calamité publique le toucha si viuemenr, qu'il enuoya vne notable somme de deniers pour restaurer ceste Eglise: à raison de laquelle munificence, & afin d'en conseruer la memoire à la Posterité, & d'autres biensfaicts receus de luy par les Romains, ils firent battre ceste Medaille, dans laquelle sa LIBERALITE' est symboliquement representée sous la figure d'vne Femme en pied, ayant la mamelle droite descouuerte, & tenant entre ses mains vne Amalthée renuersée contre bas.

CLEMENT sortoit de la Maison de Got, l'vne des nobles & anciennes du pays de Guyenne, qui fut autresfois alliée à celle des Comtes d'Armagnac. Il estoit Archeuesque de Bourdeaux quand il fut éleu, & establit le Sainct Siege dans Auignon. Il reuoqua les Constitutions que Boniface VIII. entreprit de faire contre la France, & tint le Concile de Vienne en Dauphiné, auquel l'Ordre des Templiers ayant esté condamné & aboly, l'Isle de Rhodes, & depuis celle de Malthe, seruirent de retraite aux Cheualiers de S. Iean de Ierusalem, qui se deuouërent à faire la guerre aux Turcs & autres Infideles.

Sous l'Exergue: 1281.

*Le Sculpteur de ceste Medaille s'est mépris, ayant mis* BVRGVNDVS *au lieu de* BVRDIGALVS, *comme aussi au chiffre de l'Exergue:* CLEMENT *n'estant en ce temps là encore Pape, & ne commença de l'estre qu'en l'an* 1305.

## IX. IOANNES XXII. CADVRCENSIS.

### ANNONA PONTIFICIA.

ON void icy vne Femme, qui tient en sa main dextre vne Victoire aillée, laquelle porte de sa main vne Couronne de laurier, & à l'appuy de sa gauche vne Amalthée, surmontée de diuers fruicts. Au dessous du mesme costé est vn Timon de nauire. Sous son bras droict estendu se void vn large Vaisseau, duquel sortent des fleurs & des epics de bled.

Par cet Embleme on voulut monstrer le soin particulier qu'eut le Pape nommé, de mettre ordre à ce que la ville, où residoit alors le Sainct Siege, ne manquast d'aucuns fruicts, ny d'autres commoditez necessaires à l'entretien de la vie humaine, & qu'il feroit en sorte, qu'elle fleuriroit, & que tous biens y affluëroient par le moyen du commerce & de la nauigation designée par le Timon, qui est aussi l'embleme & la figure du gouuernement d'vn Estat.

Ce Pape natif de la ville de Cahors en Quercy, & nommé auparauant Iaques Deusa, auoit esté Chancelier de Robert Roy de Naples, & fût aussi Euesque de Freius en Prouence, puis Euesque d'Auignon. Clement V. le fit Cardinal. Apres que le College des Cardinaux eût esté long temps en discord sur l'election, ils consentirent d'accepter celuy que cestuy-cy voudroit nommer : ce que voyant, il se nomma luy-mesme, & fut par eux accepté.

Sous l'Exergue : 1304.

*Il y a apparence que le Sculpteur a manqué en ce chiffre*; IEAN XXII. *ayant esté esleu l'an 1316.*

IOAN-

## X. IOANNES. XXII. CADVRCENSIS.

### P. R. SECVRITAS.

LA Vigilance eſt icy repreſentée ſous la figure d'vne Femme à demy-nuë, aſſiſe dans vne Chaire, appuyant ſa teſte ſur la main droite, en action de penſer profondement, & de ſa gauche tenant vn baſton, qui eſt vn peu courbé par le bout, duquel les Augures vſoient anciennement; Deuant ceſte Femme paroiſt vn Autel à l'antique, ſur lequel on void vne Flamme de feu, ſymbole de Charité & de la Priere portée dans le Ciel.

Sous l'Exergue ſont deux branches de Palme en ſautoir, qui ſignifient la Victoire obtenuë ſur les ennemis de l'Egliſe.

Ce Pape IEAN XXII. continua de tenir le Sainct Siege en Auignon, & en la premiere année de ſon Pontificat erigea Toloſe en Archeueſché, & pluſieurs nouueaux Eueſchez en France. Il ſouſtint la cauſe de Frideric d'Auſtriche contre Louis de Bauiere aſpirants à l'Empire. Pendant ce differend ceux de Piſe, qui ſouſtenoient le Prince Bauarois, & furent excommuniez, ayans dans leur ville l'Antipape Nicolas V. pour ſe remettre en la grace de IEAN, ils luy liurerent ceſtuy-cy ſon aduerſaire, qui recogneut en fin l'erreur dont il eſtoit preuenu, & en fit abjuration publique. De ſorte que pour memoire aux ſiecles ſuiuans d'vn ſi grand diſcord pacifié, qui troubloit l'Egliſe & l'Eſtat, l'on fit battre ceſte Medaille, dont les mots de la Legende ſe peuuent eſtendre, POPVLI ROMANI SECVRITAS.

## XI. BENEDICTVS. XII. TOLOSANVS.

### VIAS. TVAS. DOMINE. DEMONSTRA. MIHI.

LE corps de ce Monument metallique eſt d'vn Pape à genoux, veſtu de ſes habits Pontificaux, ayant les yeux tournez vers le Ciel, & les bras eſtendus en action de prier Dieu, afin de luy enſeigner ſes voyes pour le conduire au port de ſalut. A ſon coſté

droict est representé vn Temple, & au bout d'iceluy vne haute Chapelle en forme de dome.

BENOIST XII. natif du Chasteau de Sauerdun au Diocese de Tolose, estoit de grande erudition. Au commencement de son Pontificat il prit vne saincte resolution de faire reparer les Eglises de la ville de Rome, apres qu'il eut poussé vers le Ciel ses ardentes prieres, pour impetrer de sa grace ce qui estoit vtile à l'Eglise.

Afin d'en consigner la memoire à la Posterité, ceste Medaille fut publiée, laquelle le represente auec les Eglises & Basiliques de S. Pierre au Vatican, & de S. Iean de Latran au Mont Palatin. Et pour Deuise est adjoustée la priere, & le souhait du Prophete Royal.

Il reforma l'Ordre de S. Benoist, & s'efforça de moyenner la Paix entre les Rois de France & d'Angleterre, Philippes de Valois & Edoüard III.

Sous l'Exergue est l'an 1334. Temps de l'eslection de BENOIST, & du Decret qu'il publia pour la restauration de ces Eglises.

## XII. BENEDICTVS. XII. TOLOSANVS.

### FELICITAS. TEMPORVM.

CES deux mots Latins inserez & enclos dans vne Couronne de laurier baccée, signifient le bon-heur & la felicité dont fut accompagné le Pontificat du Pape nommé; Car il entretint la paix en Italie, mesmement à Rome, où il regla les differends qui estoient entre les Senateurs & le peuple. Il estendit d'ailleurs sa Liberalité à l'endroict de plusieurs pauures & indigens, & deschargea les Romains de quelques tributs. Ainsi luy conuenoit fort bien la Deuise contenuë au Reuers de la Medaille.

Sans Exergue.

CLEMENS . VI . LEMOVICENSIS XIII

INNOCENTIVS . VI . LEMOVICENSIS XIV

XV VRBANVS . V. LEMOVICENSIS. XVI




XVII GREGORIVS . XI . LEMOVICENSIS . XVIII






## XIII. CLEMENS. VI. LEMOVICENSIS.

### IVSTI. INTRABVNT. PER. EAM.

C'EST vne Porte, dont le dedans est enuironné de Rayons: au dessus, & aux deux costez sont trois Cherubins.

CLEMENT VI. reduisit le temps de la celebration du Iubilé à cinquante ans, en memoire dequoy ce Monument metallique fut battu & diuulgué; comme admonestant les Fideles de se disposer à la Penitence, & auec ardentes prieres d'implorer le secours de la grace diuine; par le moyen dequoy ils deuoient esperer de jouïr de la vie bien-heureuse, & d'entrer dans le Ciel, où les Anges resiouis de leur conuersion les attendoient.

Ce Pape fut prié par les Romains de transporter le Sainct Siege à Rome, & sortir d'Auignon, ville qu'il achepta de la Roine de Naples Ieanne, & l'vnit au domaine de l'Eglise. Sa doctrine eminente, qui est tesmoignée par plusieurs graues Escrits, l'a fait grandement renommer. Il prenoit origine de la Maison des Rogers du pays de Limousin; de laquelle sortent aussi les Comtes de Beaufort, aucuns Vicomtes de Turenne, & quelques Marquis de Canillac.

Sans Exergue: D'autant que le contour de la Medaille est occupé par les mots qui tiennent lieu de Deuise.

## XIV. INNOCENTIVS. VI. LEMOVICENSIS.

ON void icy representées les Ceremonies du Sacre & couronnement du Pape nommé. Son premier nom fut Estienne Aubert. Il prit naissance au lieu de Mont en Limousin. Apres auoir par quelque temps exercé des charges de Iudicature, il suiuit l'Estat Ecclesiastique, fut Euesque de Noyon, puis de Clermont. Clement VI. l'ayant creé Cardinal, il fut depuis son successeur en la Chaire de S. Pierre. Son Couronnement fut des plus solemnels & celebres: en memoire duquel ceste Medaille fut batruë, dans laquelle on le remarque vestu de ses habits Pontificaux seant en son

Siege, & aſſiſté des Cardinaux, dont l'vn impoſe ſur ſon chef la Thiare.

Sous l'Exergue eſt le demy mot, CORONAT. qui ſe doit eſtendre, CORONATIO; & conjecturer, que la Medaille ſeruit de pieces de largeſſes reſpanduës lors de la Ceremonie; comme ont eſté vray-ſemblablement pluſieurs de celles cy-deuant remarquées.

INNOCENT VI. mit tout ſon pouuoir, à l'exemple d'aucuns de ſes predeceſſeurs, de moyenner la Paix entre les Rois de France & d'Angleterre, & autres Princes Chreſtiens. Il moyenna auſſi la deliurance du Roy Iean & enuoya vn Legat à Rome pour y couronner l'Empereur Charles IIII.

## XV. VRBANVS. V. LEMOVICENSIS.

### CLAVDVNTVR. BELLI. PORTÆ.

C'EST vn Temple, au deuant duquel on void vn Captif nud, qui ſemble eſtre Mars ou le Diſcord, image de la guerre, ayant les bras & l'vn de ſes pieds enchaiſnez & attachez à ce Temple. Il eſt aſſis ſur vn amas d'Armes eſpanchées à terre. Au deuant d'iceluy la Paix eſt repreſentée ſous la figure d'vne Vierge découuerte iuſqu'au deſſous des mamelles, tenant de ſa main gauche vne Amalthée, & de la droite vne Flambeau, auec lequel elle met le feu dans cet amas d'Armes.

VRBAIN, auparauant appellé Guillaume Grimouard, ou ſelon aucuns de Griſiac, eſtoit noble d'extraction, & eut pour pere Grimouard Seigneur de Griſiac au dioceſe de Mande en Geuaudan. Ayant excité les Princes Chreſtiens d'armer contre les Turcs, il deſira que Iean Roy de France fuſt Chef de l'armée Chreſtienne: Mais vn ſi bon deſſein fut interrompu par la mort de ce grand Prince. Cependant Barnabas Viſcomte Seigneur de Milan continuant de trauailler l'Egliſe, les Lieutenans d'VRBAIN deffirent ſon armée, & le contraignirent d'auoir recours à ſa grace. L'Empereur Charles IIII. le vint viſiter en Auignon. Et parce que ce Pape eſtablit la Paix & concorde par tout où il fut poſſible, cela donna ſujet de publier la Medaille. Il fit vn voyage à Rome, où il couronna le meſme Empereur Charles, & y receut l'Empereur de Conſtantinople Iean Paleologue, qui ſe reduiſit à l'vnité de

l'Eglise, ayant quitté les opinions erronées des Grecs. En suite de quoy VRBAIN retourna en Auignon, & vescut si pieusement, que le Pape Clement VII. l'vn de ses Successeurs le canonisa apres diuers miracles faits à son sepulchre.

Sous l'Exergue: 1362. qui marque le temps de l'aduenement de ce Sainct Pere au Pontificat.

## XVI. VRBANVS. V. LEMOVICENSIS.

### ABVND. PVBL.

EN ceste Medaille se voyent deux Clefs en sautoir entrelacées de deux Amalthées & de deux branches de Palme; le tout surmonté d'vne Thiare Papale.

Lors que l'Empereur Charles IIII. estoit à Rome, où il vint accompagné de grand nombre de Princes & Seigneurs, leur sejour apporta vne merueilleuse disete de viures: Ce qui meut le Pape d'essargir de ses thresors pour y subuenir, & mit vn si bon ordre, que les Romains, pour laisser à la posterité des marques d'vn tel bienfaict, firent battre ceste Medaille, dont les mots s'estendent, ABVNDANTIÆ PVBLICÆ. Les branches de Palme signifient la ferme constance d'VRBAIN en l'execution de ses bons desseins & vtiles resolutions.

Sans Exergue; Le contour & la capacité inferieure de la Medaille estant remply des choses figurées dans icelle.

## XVII GREGORIVS. XI. LEMOVICENSIS.

### LIGATVM. ERIT. ET. IN. COELIS.

CE Pape originaire de Limousin, comme furent aucuns des precedens, estoit fils de Guillaume Roger Comte de Beaufort en Anjou, & de Ieanne sœur du Pape Clement VI. qui crea cestuy-cy Cardinal. L'vn de ses freres estoit Guillaume Roger

Vicomte de Turene à cause d'Eleonor de Comminges sa femme.

GREGOIRE eut des differens auec Barnabas Viscomte Seigneur de Milan, qu'il excommunia & les Florentins ses alliez. Sur cela Catherine de Sienne, renommée pour la saincteté de sa vie, à la priere des Florentins se transporta en Auignon, supplia le Pape de leur pardonner la faute commise, & leuer l'excommunication. Le Sainct Pere desireux de maintenir la Paix entre les Chrestiens, taschant de les faire rentrer dans le sein de l'Eglise, remonstra; Que s'ils estoient desobeissans à la voix de son Pasteur souuerain, il continueroit d'vser du pouuoir, que nostre Seigneur IESVS-CHRIST auoit donné à S. Pierre & à ses Successeurs; Que si au contraire il les voyoit repentans & disposez de rendre à Cæsar ce qui estoit à Cæsar, & à Dieu ce qui estoit à Dieu, il promit, suiuant les paroles Euangeliques, de deslier en Terre ce qui estoit lié au Ciel, afin qu'il y fust aussi deslié. En ceste occurence on fit battre le Monument metallique, lequel dans son Reuers represente deux Mains mouuantes d'vn Ciel lumineux. Elles tiennent mutuellement vn Lien, qui pend iusques à terre, & auquel deux Clefs sont attachées & pendantes, auec telle industrie, que l'vne de ces Mains ne se peut ouurir & lascher le Lien, que les Clefs ne tombent.

Cependant la mesme saincte Catherine & saincte Brigide Religieuses de l'Ordre de S. Dominique, suiuant les reuelations qu'elles auoient eues, conseillerent ce Sainct Pere de se transporter auec sa Cour en Italie, & y restablir le Sainct Siege, qui par tant de Siecles passez y auoit residé, luy remonstrant; que c'estoit le moyen d'assoupir les diuisions & discordes ciuiles. Il creut leur conseil, laisse Auignon, & s'achemine à Rome, où il fut receu auec tout honneur & vne grande solemnité au contentement extreme des Romains. Ce fut au commencement de l'an MCCCLXXVII. apres que le Sainct Siege eut demeuré dans Auignon par l'espace de soixante & dix ans.

Sous l'Exergue : 1370.

ORDRE

SOMMAIRE

DES

# CARDINAVX FRANCOIS

ORIGINAIRES

OV. BIEN-VENVS, DANS. LE

# ROYAVME

PRIS SVR LEVRS

# MEDALLES

D'OR ARGENT

ET

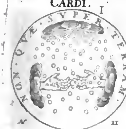
BRONZE.







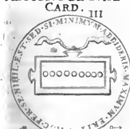
FRANCISCVS DE IVRNONE CARDI. I




GEORGIVS DE ARMAGNAC CARD. II




ALOYSIVS DE GVISE CARD. III




LVD CARD A GVISIA ARCHI DVX REMENSIS. IV




LVDOVICVS DE GVISE CARD. V




CAROL A LOT VI CARDIN.



Il a d'ailleurs rendu ſon nom recommandable à la poſterité par la faueur qu'il porta aux hommes d'erudition, ſingulierement aux Peres Ieſuites, qu'il fit receuoir en France, & en fonda vn College de leur Societé dans la ville de Tournon.

Ayant attaint vn long aage, il mourut au commencement du regne de Charles IX.

Sans Exergue.

## GEORGIVS D'ARMAGNAC, CARDINALIS.

### ALTIORA PETO.

C'EST vn haut Sapin, ſur lequel d'vn coſté le Soleil darde ſes rayons, & de l'autre ſe void vn Nuage.

L'intention du Cardinal nommé a eſté de deſigner par cet Embleme (comme il eſt exprimé en la Medaille precedente;) Que ſes deſſeins tendoient vers le Ciel; eſperant que Dieu (ſouuent comparé au Soleil par l'Eſcriture) luy departiroit ſes ſainctes graces & benedictions, comme des benignes influences.

Il eſtoit iſſu de la tres-illuſtre famille des Comtes d'Armagnac, qu'on tient eſtre ſortie des anciens Rois de Caſtille: Fut Archeueſque de Toloſe & Legat d'Auignon, en l'abſence de Charles Cardinal de Bourbon. Le Pape Paul III. l'honora autant pour ſa vertu, qu'en faueur du Roy François I. du Chapeau & de la Pourpre ſacrée. A l'exemple des Cardinaux de Lorraine, du Bellay & de Tournon ſes collegues, il affectionna & auança de tout ſon pouuoir les gens de Lettres: Auſſi pluſieurs d'entr'eux ont celebré ſon nom & ſes loüables qualitez.

Sans Exergue: La ligne ne ſeruant qu'à finir & marquer le Terrein.

III. ALOYSIVS DE GVYSE, CARDINALIS.

HOC. PER. SE. NIHIL. EST. SED. SI. MINIMVM. ADDIDERIS. MAXIMVM. ERIT.

LE Cartouche, dans lequel y a neuf Zero, donnoit à entendre que comme en adjoustant vn nombre ou chiffre à plusieurs Zero, qui estans seuls ne seruent de rien, il se fait vne grande multiplication de nombres : De mesme, encore que le Cardinal nommé s'estimast peu, & presque rien (ce qu'il disoit par humilité Chrestienne; ) il pourroit neantmoins deuenir tres-grand, estant assisté de la moindre faueur & grace diuine.

Il estoit fils & frere de Claude & François de Lorraine, qui furent successiuement Ducs de Guyse.

Sans Exergue.

IV. LVDOVICVS CARDINALIS A GVYSIA ARCHIEPISC. DVX REMENSIS.

HÆC. ARA. TVEBITVR. OMNES.

C'EST vne Colombe à vol estendu, portant dans son bec vne Phiole ou Ampoulle, qu'elle pose sur vn Autel. Ce qui designe la saincte Ampoulle pleine de Baume celeste, que Dieu enuoya miraculeusement en l'Eglise de Reims lors du Baptesme & Sacre faicts par l'Euesque S. Remy du grand Clouis, premier Chrestien des Rois de France, afin de le baptiser & sacrer. Pour designer aussi, que par les sainctes prieres, qui iournellement se font dans ceste venerable & sacro-saincte Eglise, la protection speciale du Sainct Esprit enuers les Rois tres-Chrestiens seroit impetrée du Ciel.

Le mesme Cardinal de Guyse sacra le Roy Henry III. encore qu'il n'eust le titre d'Archeuesque de Reims; mais seulement fust Euesque de Mets; d'autant que son neueu (aussi nommé Louis) qui auoit esté designé Archeuesque, & auquel ceste fonction eust appartenu, n'estoit encore en l'aage requis pour vaquer à ce sainct ministere, ny promeu aux Ordres sacrez. En memoire de la celebration de ce Sacre on fit battre la Medaille, pour en faire vne piece de largesse, ainsi qu'il est accoustumé en telles grandes Ceremonies.

Sans Exergue.

V. LVDOVICVS DE GVYSE, CARDINALIS.

A. MON. PROFIT.

ON void icy vne Cigogne leuant le pied droict, dans lequel la partie posterieure d'vn Serpent est entortillée, & le deuant d'iceluy, vers la teste, est englouty par cét Oyseau, que les Naturalistes remarquent faire la guerre aux Serpents. Il est aussi le symbole d'vn esprit pur & net, qui mesprise les choses d'icy bas, & fuit les voluptez; C'est encore l'hieroglyphe de la Charité filiale.

Le Prelat nommé, par ceste autre Deuise, a voulu monstrer; qu'il tournoit à son vtilité les choses, qui luy sembloient estre nuisibles, & en tiroit aduantage; comme doiuent faire en ce monde les plus prudens & aduisez.

L'Exergue est occupé par vn terrein.

LVDOV· DE· GVISE·CARD. CAROLVS·BORBONIVS·CARD.







CAROLVS·A·LOTHARIN·CARD.







ANTONIVS·DE·CREQVI·CARD.


RENATVS·CARD·BIRAGVS·
FRANCIÆ·CANCELLARIVS.






## VII. LVDOVICVS DE GVYSE, CARDINALIS.

### ORTV. CLARVS. SINE. DOLO.

EN cefte Medaille on remarque, au milieu d'vne Lumiere celefte, l'Agneau Pafchal: Entre fes pieds de deuant il tient vne Croix, à laquelle pend vne banderolle à deux pointes, & fur icelle y a vne autre Croix; le tout enuironné de Rayons.

Le Cardinal nommé voulant monftrer, par fa Deuife ( anagrammatifée de fon nom ) deux chofes; l'vne, fon origine de la tres-illuftre Maifon de Lorraine; & l'autre, la fincerité & pureté de fes actions exemptes de dol & de fraude. Dailleurs par l'Agneau eft fignifiée la fimplicité, la douceur & l'innocence; d'où vient que noftre Sauueur eft appellé Agneau immaculé.

Sans Exergue, les Rayons occupans le contour ou la circonference de la Medaille.

## VIII. CAROLVS BORBONIVS, CARDINALIS.

### ÆTERNIS. REGIT. IMPERIIS. ET. FVLMINE. TERRET.

ON void en ce Monument metallique vn Globe terreftre auec la figure d'vn Timon de nauire dont les anciens vfoient, lequel trauerfe le Globe du haut en bas; Autour du mefme Globe eft vne bande, qui contient ces mots, VNA DVM SEDE MORANTVR. Et audeffus d'iceluy paroift vn Foudre à trois pointes auec des ailes: le cofté droict eft furmonté d'vne Croffe des anciens Pontifes Romains, & le gauche d'vn Caducée.

Pour monftrer; que la Prouidence eternelle regift & gouuerne

tout le Monde, la conseruation duquel depend principalement de la Religion & de la Paix, quand elles sont vnies ensemble & cultiuées egalement, la terreur du Foudre estant preparée contre les Impies.

Ce Prince Cardinal, Archeuesque de Rouën, Primat de Normandie & Legat d'Auignon, estoit l'vn des fils de Charles de Bourbon Duc de Vendosme, & frere puisné d'Antoine Roy de Nauarre, pere du Roy HENRY LE GRAND; auquel la faction de la Ligue opposa (mais en vain) le mesme Cardinal; qui est loüé par plusieurs Autheurs de ce temps, d'auoir esté porté d'vn grand zele à l'auancement de la Religion Catholique.

Sans Exergue.

IX. CAROLVS A LOTARINGIA, CARDINALIS.

LVX. PVBLICA. PRINCIPIS. IGNIS.

LE Corps de ceste Deuise represente vne Lampe ardante, posée sur vne forme de Chandelier haut esleué.

Pour signifier, que la splendeur des vertus, qu'on void reluire en vn Prince, le fait estimer & paroistre, tout ainsi qu'vne éclatante & viue lumiere, seruant comme de phare & d'exemple aux siens & au public. De fait le Cardinal nommé fut Prince de naissance & de l'Eglise: Sur tous autres de sa tres-illustre Maison il a rendu son nom celebre à la posterité par les perfections & vertus qui reluisoient en luy, comme nous auons cy-deuant remarqué.

X. CAROLVS A LOTARINGIA, CARDINALIS.

AVCTOR. EGO. AVDENDI.

C'EST vn Bras mouuant d'vn Nuage, portant vne Estole chargée d'vne Croix, & tenant en main vne Espée flamboyante pointée vers le Ciel.

Pour faire entendre, que Dieu donne la force & la hardiesse aux bons Ecclesiastiques d'attaquer & poursuiure courageusement les meschans auec le glaiue de la parole de Dieu, & empescher l'execution de leurs pernicieux desseins. A l'exemple du Cherubin, qui estoit armé d'vne pareille Espée, lors que la diuine Majesté le mit deuant la porte du Paradis terrestre, pour empescher l'entrée, & garder la voye de l'Arbre de vie. L'Embleme semble estre restitué de celuy que prit Charles Cardinal de Bourbon Archeuesque de Lyon, frere de Iean II. Duc de Bourbon.

Sans Exergue.

ANTO.

XI. ANTONIVS DE CREQVY, CARDINALIS.

PRISCA LVX. DVX CERTA SALVTIS.

PAR cette Colomne enuironnée de flammes, paroissant en la partie superieure, & en l'inferieure vne espaisse Forest, est representée l'ancienne Colomne, qui parut dans le Ciel & seruit au peuple d'Israël, pour le guider la nuict dans les deserts & par des chemins incognus.

Pour apprendre, que dans les tenebres de ce Monde & miseres humaines la lumiere celeste accompagnée d'vne ferme Foy & ardente Charité, est la plus asseurée guide que nous puissions auoir, & comme vn phare luisant pour nous conduire dans le Royaume de Paradis.

Le Cardinal nommé estoit Euesque d'Amiens, & sortoit de l'illustre & ancienne Maison de Crequy, laquelle a donné à la France plusieurs genereux Chefs de guerre: entr'autres le petit neueu de ce Cardinal, Charles Sire de Crequy, Duc d'Ediguieres, Pair & Mareschal de France, lequel au nom de nostre Roy LOVIS LE IVSTE, imitateur de la Pieté des Rois ses predecesseurs, a depuis peu de temps, en qualité d'Ambassadeur extraordinaire, presté l'Obediance filiale au souuerain Chef de l'Eglise VRBAIN VIII.

Sous l'Exergue: 1563. Marque du temps que la Medaille fut publiée.

## XII. RENATVS CARDINALIS BIRAGVS FRANCIAE CANCELLARIVS.

RVBET. AGNVS. ARIS.

DANS ceste Medaille on void vn Aigneau Paſchal, appuyant ſon pied droict ſur vn Liure; & du gauche, qui eſt leué, tenant vne triple Croix, de laquelle pend vne Banderole: Embleme pris de l'Apocalipſe.

Dans la Deuiſe eſt compris l'Anagramme du Cardinal nommé, par lequel eſt ſignifié; Que ſacrifiant à l'Autel & eſtant couuert de la pourpre, il repreſentoit noſtre Seigneur IESVS-CHRIST, qui eſt l'Aigneau immaculé rouge de ſang, par les cruels tourmens, que les Iuifs luy firent inhumainement ſouffrir en ſa mort & Paſſion; le merite de laquelle nous deuoit faire eſperer d'eſtre vn iour eſcrits dans le liure de Vie.

Ce Cardinal iſſu de la Maiſon de Birague, l'vne des principales du Duché de Milan, ſe monſtra touſiours fidele & affectionné à la Couronne de France. Mais la pluſpart des ſiens ayant ſuiuy la profeſſion des armes, luy s'adonna aux lettres, exerça des charges honorables en la Iuſtice, fut employé en pluſieurs Ambaſſades par les Rois Tres-Chreſtiens, & en fin regnant Charles IX. merita d'eſtre éleué à l'eminente dignité de Chancelier de France, en laquelle il eut pour ſucceſſeur Philippes Huraut Comte de Cheuerny, qui eſtoit deſia Garde des Seaux.

Le Terrein occupe l'Exergue.

CAROLVS·BORBONIVS·CARD.

XIII




XIV

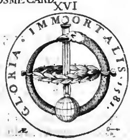



CAROLVS·DE·VENDOSME·CARD.

XV




XVI




LVD·BORBONIVS·CARD.

XVII






LVDOV·A LOTH·ARCHIEP·
DVX·RHEMENS·

XVIII



XIII. CAROLVS BORBONIVS, CARDINALIS.

VNA. FORMA. PVDORQVE.

ON void icy vn Linge blanc fort delié, dont les deux coings d'enhaut sont attachez; ce que les Anciens nommoient Sindon: sur lequel Linge sont posées en sautoir deux Branches, l'vne d'Oliuier, figure symbolique de la Paix; & l'autre d'vn Lis auec sa tige, qui est la marque de la candeur & de l'Esperance.

Pour designer, que les Pacifiques, & ceux qui menent vne vie pure & innocente, doiuent se promettre de joüir de la vie bienheureuse. Il a esté cy-deuant parlé plus amplement de ce Cardinal.

Sans Exergue.

XIV. CAROLVS BORBONIVS, CARDINALIS.

CVIQVE. SVVM. OMNIBVS. OMNES.

C'EST vn Autel sur lequel sont posées deux petites Couronnes de laurier, au dessus desquelles paroissent en depart deux branches d'Oliuier, & vne droite de mesme, dressée vers le Ciel. Sur le tout sont representées en sautoir vne Massuë d'Hercule appointée, & vne Enseigne ou Guidon à l'antique Romaine.

Afin de signifier par le Cardinal nommé, que ceux qui combattent genereusement pour les Autels & la Religion, doiuent attendre des Couronnes, & esperer de joüir de la Paix eternelle.

Sans Exergue.

XV. CAROLVS DE VENDOSME, CARDINALIS.

SVPERAT. CANDORE. ET. ODORE.

CESTE Medaille, dans laquelle est representé vn Lis haut éleué auec sa tige, qui sort d'vn Buisson d'espines (Embleme tiré

tiré de l'Escriture Saincte) donne à entendre ; Que le Cardinal nommé estoit l'vn des Princes du Sang Royal de France ; & que comme ceux de ceste sureminente qualité, denotez par le Lis, qui signifie la candeur & pureté, & surpasse en beauté les autres Fleurs, sont doüez d'vne bonté & generosité nonpareille ; Aussi mettroit il toutes les forces de son ame pour les imiter en ces excellentes Vertus, & porteroit constamment les afflictions & aduersitez ( designées par les Espines) qui pourroient le molester.

Ce Prince Cardinal, Archeuesque de Rouën, ainsi que son oncle de mesme nom & qualité, estoit doüé d'vn excellent esprit, & remply de plusieurs rares dons du Ciel: Mais comme souuent les plus belles fleurs sont de peu de durée ; aussi vit-il ses iours finis dans peu d'années.

Pendant les grands troubles de la Ligue, estant mieux conseillé que ne fut son oncle, il suiuit le iuste party & la fortune du Roy HENRY LE GRAND, & mourut bien tost apres la reduction de Paris en l'obeissance de ce grand & victorieux Monarque.

Sous l'Exergue : 1587. Temps auquel la Medaille passa dans les mains du public.

XVI. CAROLVS DE VENDOSME.

GLORIA IMMORTALIS.

LE Serpent icy figuré tient sa queuë en la bouche & fait vn rond, au milieu duquel est vne Couronne de Laurier liée au mesme Serpent. Dans le rond est vne forme de Colomne, supportée par vn Globe terrestre, & surmontée d'vn autre petit Globe.

Afin de signifier ; Que la prudence & l'entre-suite des belles & dignes actions, auec la perseuerance en l'exercice des autres vertus, fait meriter vne Couronne immortelle ; & acquiert vne ferme & solide Gloire cognuë de tout le Monde.

L'année 1581. qui se void en suite de la Deuise, monstre le temps que la Medaille fut diuulguée par le Cardinal de Vendosme cy-deuant mentionné.

XVII. LVDOVICVS BORBONIVS CARDINALIS.

MELIOR. FORTVNA. NOTABIT.

PAR ce Cartouche quarré, qui est vuide, le Cardinal nommé a voulu donner à entendre ; Qu'il attendoit du Ciel quelque bonne fortune, pour la remarquer dans ce vuide, qui estoit comme vne table d'attente.

Ainsi que les deux Princes Cardinaux sus-mentionnez, il estoit sorty de la tres-illustre Maison Royale de Bourbon, & l'vn des fils de François Comte de Vendosme, & de Marie de Luxembourg. Il fut Euesque & Duc de Laon, Pair de France, puis Archeuesque de Sens. Leon X. le crea Cardinal, & fut choisy pour leuer sur les saincts Fonds de Baptesme, au nom du Roy Henry II. le ieune Prince Henry, lors qualifié Duc de Beaumont, qui fut depuis Roy de France & de Nauarre, quatriesme du nom, & qui s'est acquis par la grandeur de ses faicts le titre bien merité DE GRAND.

Sans Exergue.

XVIII. LVDOVICVS A LOTHARINGIA ARCHIEP. DVX. REM.

DEO. REGIQVE. SACRATVS.

EN ceste Medaille est representé vn Chappeau de Cardinal, entre les Cordons duquel se void vne Couronne Ducale.

Pour signifier ; Que le Prelat nommé en qualité de Cardinal & d'Archeuesque de Reims, s'estoit dedié au seruice de Dieu ; & comme Duc & Pair de France au seruice du Roy. Il mourut pendant le siege de sainct Iean d'Angely en Xainctonge, où il auoit suiuy le Roy LOVIS LE IVSTE, assistant sa Majesté en la guerre contre les rebelles de la Religion pretenduë reformée.

Sous l'Exergue : 1614.

ARMAND·IEHAN·DV·PLESSIS·CARD·DE·RICHELIEV.

XIX

D. O. M.
AETER. MEM.
ILLVSTR. IOANN·ARMAND.
DV·PLESSIS·DE·RICHELIEV.
S.R.E. CARDIN.
Collegij. Sorbonæ. Prouisoris.
Ob. ædes. Sorbon. vetustate.
Collabentes. ab. eo. non tam.
Instauratas. quam. nouas.
Extructas. Amplificatas Exornatas
Socij. Sorbonici.
Gratitud. ergo.
LX. M. PP.

XX




ARMAND·IEHAN·DV·PLESSIS·CARD·DE·RICHELIEV.

XXI




XXII




ARMAND·IEHAN·DV·PLESSIS·CARD·DE·RICHELIEV.

XXIII




F·CARDINAL·D·L·ROCHEFOVCAVT·G·AVM·DE·FRANCE.

XXIV



XIX. ARMAND-IEAN DV PLESSIS CARDINAL DE RICHELIEV.

CESTE Medaille contient vne Inſcription Latine dreſſée par les Docteurs en la ſacrée Faculté de Theologie à Paris; Afin de marquer à la Poſterité la memoire de l'entiere & nouuelle conſtruction, pluſtoſt que reſtauration, faite par l'inſigne liberalité de l'Eminentiſſime Cardinal nommé, de leur Maiſon de Sorbonne; College le plus fameux de l'Vniuers pour l'enſeignement & la deciſion des Queſtions Theologiques. Cet edifice a eſté d'ailleurs orné & embelly de tout ce qui eſtoit requis à la perfection d'vn ſi digne ouurage, monument eternel de la Pieté de ce grand Cardinal. Il a eſtimé à honneur d'auoir eſté choiſy Protecteur & Prouiſeur d'vne Maiſon tant celebre; Qualité qu'ont auparauant euë autres Cardinaux, meſme le Pape CLEMENT VI. auant qu'il fuſt éleué au Pontificat.

La Medaille fut iettée dans les fondemens de l'edifice, pour recognoiſſance aux ſiecles ſuiuans, que ceux de ceſte Compagnie ont renduë à l'Autheur d'vne ſi notable munificence; Elle teſmoignera auſſi combien il cherit les bonnes Lettres, retirant les Muſes d'vn long exil, qui ſembloit les menacer.

XX. ARMAND-IEAN DV PLESSIS CARDINAL DE RICHELIEV.

HVIC. SORTE. BONA. SENESCEBAM.

LE Temps eſt icy repreſenté par la figure d'vn Vieillard, qui a des ailes au dos, & tient vne Faux dans la main, Au deuant de luy eſt aſſiſe vne vieille Femme, dont le chef eſt enuironné de

rayons ; Elle porte sa main droite sur celle du Vieillard, & la gauche sur vn Liure ouuert, qui semble estre la Saincte Bible. L'ancienne Maison de Sorbonne est signifiée par ceste Femme. Vne longue suite d'ans l'ayant presque ruinée, elle est par vn bon sort vieillie, pour estre puis apres renouuellée & plus splendidement rebastie de fonds en comble, & decorée par le pieux soin & la despense magnifique de cet incomparable Cardinal Duc de Richelieu.

En la fleur de sa ieunesse il auoit publiquement respondu dans ce sacré Lycée auec admiration d'vn chacun, & acquis vne tres-grande reputation d'estre des mieux versez aux Sainctes Lettres: ce qu'il a aussi fait paroistre tant par ses eloquentes & vtiles Predications, que ses doctes Escrits.

A ceste insigne Pieté enuers Dieu il a ioint celle enuers le Roy & la Couronne; ayant porté ses actions heroïques à vn si haut degré d'honneur, que sa Prudence nompareille, ses genereuses resolutions & sa conduite admirable en paix & en guerre, luy donnent l'auantage de tres-digne premier Ministre d'Estat, & Chef des Conseils du plus grand & victorieux Roy du Monde.

Sous l'Exergue : 1629. Temps auquel la Medaille passa dans les mains du public.

XXI. ARMAND-IEAN DV PLESSIS CARDINAL DE RICHELIEV.

AMBABVS. SVSTINET. VLNIS.

AV milieu de ce Globe terrestre, enuironné de la Mer & surmonté d'vne Couronne couuerte à l'Imperiale-Françoise, les Armes de France se voyent figurées. Il est soustenu par deux Mains mouuantes de nuages celestes.

Pour monstrer; Que le mesme Eminentissime Cardinal nommé donné du Ciel à la France, soustient le pesant faix des plus importantes affaires de la Monarchie, & contribuë ses aduis salutaires pour sa manutention & restauration, sous les heureux auspices du Roy, qui l'a estably Chef & Directeur principal de son Conseil, & luy a aussi commis la Surintendance de la Nauigation.

Sous l'Exergue: 1628. Année, qui sera remarquable à tous les siecles à venir, par l'heureuse reduction de la Rochelle en l'obeissance du Roy, suiuie de diuers autres aduantages & felicitez signalées. En quoy ce tres-illustre Cardinal eut (apres le Roy) la meilleure part, estant Lieutenant general de sa Majesté dans ses Armées terrestres & maritimes.

XXII. ARMAND-IEAN DV PLESSIS CARDINAL DE RICHELIEV.

TELLVS. DECEPIT. ET. VNDA.

LE Vaisseau, qui se void icy renuersé sans-dessus-dessous, dont le voile & le mast sont abattus en l'eau, represente l'vn de ceux qu'on appelloit Bruleaux, que les Anglois, venus auec vn grand appareil au secours des rebelles de la Rochelle, s'efforcerent, à leur honte & confusion, de faire passer par dessus la Digue. La merueilleuse structure de ce Rampart dans la Mer fut entreprise par l'aduis & le iugement solide du mesme Cardinal Duc de Richelieu, pour arrester les desseins des ennemis pendant le siege, & leur empescher l'entrée dans le haure.

L'armée Angloise ayant auparauant esté deffaite dans l'Isle de Ré, apres auoir abandonné le siege du Fort de S. Martin, elle eut vn aussi malheureux succez en ceste autre occurrence du secours qu'elle

ſe propoſa de donner aux Rochellois. Tellement que les ennemis ſe virent lors deceus de leur eſperance ſur la Mer, comme ils en auoient auparauant eſté fruſtrez ſur la Terre, & s'en allerent leurs entrepriſes temeraires à-vau-l'eau.

Sous l'Exergue : 1629.

XXIII. ARMAND-IEAN DV PLESSIS CARDINAL DE RICHELIEV.

EX OPERE GLORIAM.

ON void icy deux Mains mouuantes de deux Nuages celeſtes, dont la gauche tient vne Couronne de Laurier, & la droite vn Lien pour l'entourner. Dans la partie ſuperieure eſt vn roulleau, qui contient la Deuiſe.

Afin de donner à entendre; Que toutes les actions du meſme Cardinal ſont couronnées d'honneur & de gloire ; & que ſa perſeuerance à bien faire l'a touſiours rendu victorieux ſur l'enuie & la meſdiſance ; ( qui ſouuent attaque les plus vertueux ) & ſur les ennemis du Roy & de l'Eſtat.

Ainſi le grand Scipion l'Africain meſpriſa les Tribuns du peuple, qui oſerent calomnier ſes actions, & pour toute reſponſe mit vne Couronne de fleurs ſur ſa teſte, puis s'en alla droict au Capitole rendre graces aux Dieux de ſes victoires, qui acquirent pluſieurs Prouinces à l'Empire Romain ; Ce que le Cardinal nommé a auſſi de commun auec Scipion, ayant par ſes prudents aduis & actions genereuſes, donné les moyens au Roy d'eſtendre les limites de ſon Empire en Italie, Alemagne & autres lieux.

Sans Exergue.

## XXIIII. FR. CARDINAL DE LA ROCHE-FOVCAVLD GRAND AVMOS-NIER DE FRANCE.

CAMERA. REFORM. HOSP. ET. LEPR.

C'EST la figure d'vne Femme, de laquelle le sein est descouuert, allaitant vn Enfant de sa mamelle gauche. On en void deux autres à ses costez. Embleme de la Charité. Ce Monument metallique fut battu sur l'establissement proposé d'vne Chambre pour reformer les Hospitaux & Leproseries de ce Royaume; soin charitable qui dépend de la pieuse fonction du Grand Aumosnier de France; laquelle charge a cy-deuant esté possedée par l'Eminentissime Cardinal nommé.

Il y paruint apres la mort de ceste viue lumiere de l'Eglise & des bonnes Lettres le tres-illustre Cardinal du Perron; & a eu pour successeur en la mesme dignité l'Eminentissime Alfonse du Plessis de la tres-illustre Maison de Richelieu, Cardinal, Archeuesque de Lion, & Primat des Gaules, vn autre singulier ornement de l'Ordre Ecclesiastique.

Outre l'insigne Pieté dont est doüé celuy en l'honneur duquel la Medaille a esté publiée, il a cet autre grand auantage de tirer son extraction d'vne Maison illustre. Charles de la Rochefoucauld Comte de Randan son pere, Colonel de l'Infanterie Françoise, perdit la vie au siege de Roüen pendant les premiers troubles, combattant pour le seruice du Roy contre les rebelles, & le soustien de la Religion Catholique.

Sous l'Exergue : 1629.

ARMAND

ARMAND·SANCT·ROM·ECCL·CARD·DE RICHELIEV·NVNCVPATVS.







ARMANDVS·CARD·DE·RICHELIEV.







ARMAND·C·DE·RICHELIEV·DVC·ET·P·GR·M·D·L· NA·ET·COMP·DE·FRANCE·






XXV. ARMAND S. R. E. CARDIN. DE RICHELIEV NVNCVPATVS.

TANDEM. VICTA. SEQVOR.

LE Roy LOVIS LE IVSTE est representé en ceste Medaille, ayant le chef orné d'vne Couronne à l'Imperiale couuerte, tenant en la main droite vne Espée nuë pointée vers le Ciel, & en la gauche vne branche de Palme, symbole de Victoire. Ce grand Monarque est placé dans vn Chariot tiré par quatre cheuaux de front, & conduit par la Renommée, qui sonnant d'vne Trompe fait retentir la gloire de sa Majesté par l'Vniuers. Dans la banderolle paroissent les Armes de la Maison de Richelieu. Au derriere du Chariot est vne Femme attachée par les mains, qu'elle a liées; Elle represente la Rebellion en fin domtée & sousmise au pouuoir & à la discretion du Roy.

Pour signifier; Que la force des Armes de cet inuincible & magnanime Prince, & sa Clemence auoient arraché des mains de ceste Rebellion plusieurs villes & places fortes du païs de Languedoc; Qu'il auoit donné la Paix à la France, puis à l'Italie, d'où ce grand Roy retourna Victorieux & Triomphant apres la prise de Suze. Tous ces exploicts heureusement executez par la sage & prudente conduite du mesme incomparable Cardinal Duc de Richelieu, non moins fidelle Conseiller dans les importantes affaires de la Paix, que genereux Chef de guerre; Qualitez qu'il a hereditaires, & qui semblent estre découlées du Sang illustre dont il tire son origine; mais qui paroist en luy auec vne plus grande splendeur. La vertu de FRANÇOIS DV PLESSIS Seigneur de Richelieu son pere, Cheualier des Ordres du Roy & Capitaine des Gardes de sa Majesté, lequel seruit dignement les Rois HENRY III. & HENRY LE GRAND, & celle de ses grands Oncles & Ayeuls,

Ayeuls, desquels la valeur parut contre les estrangers & les ennemis de l'Estat & de la Religion, est descrite dans les cahiers de l'Histoire fidelle.

XXVI. ARMANDVS CARD. DE RICHELIEV.

MENS. SYDERA. VOLVIT.

C'EST vn Globe terrestre enuironné du Ciel, au costé duquel, en la partie inferieure de la Medaille, est representé vn Ange, ou vne Intelligence Celeste, qui roulle continuellement ce Ciel & les Astres qui l'enuironnent.

Cet Embleme donne à entendre; Que le Cardinal nommé n'occupe son admirable esprit qu'à des conceptions sublimes & releuées: Ses hauts desseins (dirigez sous les heureux auspices du Roy) contre les Estrangers & les Rebelles, n'ayant pour but principal que la manutenrion de l'Estat, l'honneur & la grandeur de l'Empire François, respecté des Amis & Alliez, craint & redouté des ennemis.

Sous l'Exergue: 1631.

XXVII. ARMANDVS CARDINALIS DE RICHELIEV.

NEC. EST. NEC. ERIT. NEC. FVIT. ALTER.

LE Phœnix aux aisles estenduës, qui se void en ce Monument metallique sur vn Buscher, que les rayons du Soleil

allument, pour le consommer & reduire en cendres, signifie; Que ce grand & incomparable Cardinal n'a eu, n'a point, & n'aura de pareil; (Comme vn tel Oyseau est vnique au Monde, & le symbole de l'Eternité) & qu'il ne reçoit d'autres influences, que celles de son Auguste Prince LOVIS LE IVSTE, Soleil des Rois de la Terre, bruslant d'vn desir ardent de seruir en toutes occasions vn si grand Monarque; & pour cet effet n'espargnant sa santé, ny mesme sa vie, s'il en estoit besoin.

Sous l'Exergue: 1631.

XXVIII. ARMANDVS CARDIN. DE RICHELIEV.

CVNCTIS DOMINABITVR ORIS.

DANS ceste Medaille est figurée la Mer, en laquelle paroissent quatre Angles de terre, dont chacun a produit vne Fleur-de-Lis auec sa tige. Dans la partie inferieure est vne autre Fleur-de-Lis aussi tigée, plus éleuée que ne sont les autres, & leur differe encore en cela, qu'elle sort seulement de la Mer.

Afin de monstrer, Que le Monarque François, vray-semblablement designé par ce Lis haut éleué, estendra sa iuste domination és quatre parties du Monde, & se rendra puissant & redoutable sur la Mer, comme il l'est desia sur la Terre, estant assisté de la grace Diuine, & des genereuses resolutions du mesme Cardinal Duc.

Sous l'Exergue: 1631.

ARMAND

XXIX. ARMAND CARDINAL DE RICHELIEV DVC ET PAIR, GR. M. DE LA NAVIG. ET. COM. DE FR.

NVNQVAM. NISI. HOC. DVCE. TVTA.

CESTE Medaille publiée en l'honneur du mesme Cardinal Duc, dans laquelle on remarque vn Phare, & à l'opposite d'iceluy vn Nauire voguant sur la Mer, donne à entendre ; Que la Nauigation, de laquelle le Roy l'a institué Grand Maistre & Surintendant, ne sera iamais plus asseurée que sous son heureuse & prudente conduite, par le moyen de laquelle & du restablissement du Commerce & des Voyages de long-cours, l'on verra le Royaume d'autant plus riche & fleurissant.

Ce peut estre aussi vne allegorie & rapport du Nauire à la France, & du Phare à ce grand Cardinal, qui de toutes parts reluist comme vne brillante lumiere, & sert d'adresse à ceux qui ont besoin de secours, & contribuent leurs soings & veilles pour les affaires publiques.

Sous l'Exergue : 1632.

XXX. ARMAND CARDIN. DE RICHELIEV.

COELO. DIFFVSVM. REDDIDIT. ÆQVOR.

LES mots de la Deuise sont tirez & triez de ces Vers du quatriéme liure de Lucain :

*Complectitur aëra gyro*
*Arcus tam gratâ variatus luce colorum,*
*Oceanúmque bibit, captósque ad nubila fluctus*
*Pertulit, & COELO DIFFVSVM REDDIDIT ÆQVOR.*

L'Arc-en-Ciel, qu'vn sainct Pere appelle l'honneur du Ciel, la merueille des Meteores, le contentement de nos yeux, l'idée & la perfection de toutes les couleurs, & chef-d'œuure de la Nature; Que Platon nomme fils de l'Admiration; & la Saincte Escriture, l'Alliance de Dieu, marque par ses trois couleurs les trois eminentes dignitez du grand Cardinal Duc, miracle de nos iours; *Tergeminis fulget honoribus*; *Vide Arcum, benedic eum qui fecit illum*, dit l'Ecclesiastique. Benissez, ô France, nostre Souuerain, qui a fait vn si digne choix. C'est la source de tant de glorieuses entreprises & d'actions merueilleuses, l'éclat desquelles donne de l'estonnement à vn chacun; comme fait aussi le bon ordre qu'il a estably en ce qui concerne la Marine, de laquelle il est tres digne Surintendant, l'a mise au Ciel de la gloire, & la confusion en estant bannie, la conduite y paroist toute celeste.

Sous l'Exergue : 1634.



# MEDALLES
DES
# PRINCES
DV. SANG
DE
# FRANCE
# GRANDZ-SEIGNEVRS
ET
# NOBLES
D'ANCIENE
EXTRACTION.

52

GOZON·G·M·DE·MALTHE· IOANNA.VIRGO.AVREL.

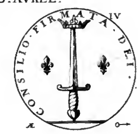






IOANNA.VIRGO.AVREL.




POTON.DE.SAINTRAILLES. ESTIENNE.DE.VIGNOLLES.








# MEDAILLES DES PRINCES DV SANG, AVTRES PRINCES ET GRANDS SEIGNEVRS.

## I. GOZON GRAND MAISTRE DE MALTHE.

### EXTINCTOR. DRACONIS.

LE Corps de ceste Medaille represente vn Caualier armé de toutes pieces, descendu de son cheual, le deuant duquel paroist derriere luy. Il porte son Espée dans la gorge d'vn Dragon volant abbayé de deux Chiens; De la main gauche il tient vn Bouclier, dans lequel est vne Croix pleine, Armoiries de la Religion de Malthe.

Auant que le Grand Maistre de Rhodes (& non pas de Malthe, ainsi que contient l'Inscription) icy nommé, eust esté eleué à ceste dignité souueraine, il auoit genereusement combattu & mis à mort cet horrible Dragon qui affligeoit l'Isle. En memoire duquel acte genereux la Medaille fut battuë.

GAZON donna secours au Roy d'Armenie, contre le Soudan d'Egypte; fit construire le Mole dans la ville de Rhodes, & ceindre de murailles le bourg de la mesme ville, le fermant du costé de la Mer. Son decez aduint l'an 1353.

Sans Exergue : La circonference de la Medaille estant occupée par le corps d'icelle.

II. IOANNA VIRGO AVREL.

IANA. LOTHARINGICA. DIGNA.
HEROINA. LIBERATRIX.
AVREL.

ON void icy vne Vierge armée, ayant le casque en teste, orné d'vn long pennache, & ses cheueux espars sur les espaules en bien-seance; son habit semble estre à l'antique Romaine.

Ceste Heroine, vulgairement nommée la PVCELLE D'ORLEANS; & enuoyée de Dieu pour secourir & assister le Roy Charles VII. en la guerre contre les Anglois, entra courageusement dans la ville d'Orleans qu'ils tenoient assiegée, & força plusieurs de leurs bastilles. Tellement qu'estonnez du prodigieux succez de ses armes, ils leuerent honteusement le siege. Elle mit à chef d'autres genereux exploicts d'armes, iusques à ce qu'ayant esté prise deuant Compiegne, les Anglois la traitterent cruellement & firent mourir, encore qu'elle eust donné de grandes preuues de l'integrité de sa vie & de sa pieté. Aussi sa memoire fut-elle glorieusement restablie par l'authorité du Pape Calixte III. qui donna vn celebre iugement en sa faueur, par lequel son innocence & la candeur de ses actions a esté d'autant plus confirmée.

Plusieurs Historiens, tant François qu'estrangers parlent d'elle; mais ceux qui la font originaire de Lorraine s'abusent; car elle estoit née en France au village de Domremy, qui est du Bailliage de Chaumont en Bassigny.

Sans Exergue.

III. IOANNA VIRGO AVRELIA-
NENSIS.

BELLATRIX. AVDETQ. VIRIS.
CONCVRRERE. VIRGO.

La premiere partie de ce Monument represente vne Tour, sur le haut de laquelle on remarque plusieurs gens de guerre, qui la defendent : Contre ceste Tour paroist vne Eschelle plantée, sur laquelle la genereuse Pucelle, portant vn Estendard en main, est montée & suiuie d'hommes armez.

Cela se doit entendre de l'assaut que d'vn masle courage elle donna à la ville de Iargeau prez Orleans, où elle fut frappée & blessée d'vn coup de pierre.

Le Vers, qui sert de Deuise, luy conuient encor mieux qu'à la guerriere Camille venuë au secours de Turnus contre les Latins & le Troyen Enée, laquelle est si hautement loüée par le Poëte dans le septiesme liure de l'Eneide.

Sans Exergue.

IIII. IOANNA. VIRGO AVRELIA-
NENSIS.

CONSILIO. FIRMATA. DEI.

C'EST vne Espée pointée vers le Ciel, feruë ou surmontée d'vne Couronne, & costoyée de deux Fleurs-de-Lis. Qui sont les Armoiries données par le Roy Charles VII. à IEANNE & à

& à ses freres; ils eurent aussi permission de sa Majesté de porter le surnom du Lis; en memoire de ce que ceste vertueuse Fille auoit auec tant de genereuse resolution defendu la Couronne des Lis, miraculeusement affermie par la prouidence de Dieu.

Elle eut encore le bon-heur d'auoir eu souuent pour tesinoin oculaire de ses actions glorieuses ce grand foudre de guerre, la terreur & l'effroy des Anglois, Iean Bastard d'Orleans Comte du Dunois & de Longueuille, grand Chambellan de France, & Lieutenant general du Roy dans ses Armées.

Sans Exergue.

## V. POTON DE SAINTRAILLES.

### ALIO. SVB. SOLE. MORANDVM.

ICY est representé vn Hercule couuert de la peau du Lion Nemée, portant de la main dextre sa Massuë, & de la gauche empoignant aux cheueux vn Homme à demy nud, qui luy tourne le dos.

Pour marquer dans les siecles suiuans la valeur heroïque dont ce genereux guerrier POTON DE SAINTRAILLES, comme vn autre Hercule rendit preuue par diuers memorables exploicts d'armes, mis à chef regnant Charles VII. contre les Anglois, qui semblent estre representez par cet Homme fuiant au deuant de luy. Se proposant auec autres grands Chefs de guerre François, de poursuiure si viuement ces estrangers, qu'il les rangeroit à ce point par sa vertu & magnanimité d'abandonner la France, repasser la Mer, & chercher vne autre demeure; comme ils firent en fin. Le mesme Roy le crea Mareschal de France, comme il s'apprend de quelques tiltres; encore que du Tillet ne le mette au nombre de ceux de ceste qualité, neantmoins il luy donne celle de Grand Escuyer de France.

Sans Exergue.

## VI. ESTIENNE DE VIGNOLES.

### CAPVT. INTER. NVBILA. CONDAS.

C'EST la figure d'vn Homme nud, qui en tient vn autre par le milieu du corps pareillement nud, & l'enleue si haut iusques dans les nuages, que sa reste ne paroist point.

Ce Seigneur de Vignoles voulant monstrer; Qu'il auoit (ainsi que le Seigneur de Sainrrailles son compagnon d'armes) fait paroistre vne grande valeur en la mesme guerre contre les Anglois, & sous le mesme Roy Charles VII. l'vn & l'autre éleuant leur renommée iusques dans le Ciel. La Guyenne à bon droit se glorifie d'auoir produit ces deux Heros.

Celuy duquel la Medaille se void icy representée, est par les Historiens du temps qualifié de la Hire. Il se trouua dans la ville d'Orleans lors qu'elle fut assiegée par les Anglois.

Sa vertu luy fit meriter plusieurs degrez d'honneur; car il fut non seulement Bailly de Vermandois & d'Eureux; mais aussi Lieutenant du Roy & Capitaine general deçà la riuiere de Seine és païs de l'Isle de France, Picardie, Beauuaisin, Laonnois & Soissonnois. Le mesme Roy Charles luy transporta, & aux siens, les Seigneuries de Montmorillon en Poictou, & de Castella en Languedoc, rachetables pour dix mil escus.

Sa valeur & generosité a esté renouuellée en nos iours en la personne de Bertrand Seigneur de Vignoles, issu de ceste Famille, qui a si dignement seruy les Rois HENRY III. HENRY LE GRAND, & LOVIS LE IVSTE.

Sans Exergue.

CAROLVS

CAROLVS. AQVITANORVM. DVX.




CAROLVS. AQVITANORVM. DVX.

VALENTINA. LVD. DVCIS. AVR. VIDVA.




IO. FRAN. TRI. MAR. VIG. CO. MVSŌ. AC. VAL. REN. E. STOSA. D.

IO. IACOBVS. TRIVVL. MAR. VIG. FRAN. MARESCHALVS.




VII. CAROLVS AQVITANORVM DVX.

DOMINVS. CAROLVS. MAXIMVS.
AQVITANORVM. DVX. ET.
FRANCORVM. FILIVS.

CE Monument represente le Prince nommé monté sur vn cheual. Il tient l'Espée au poing en action de vouloir frapper, & a le casque en teste, orné d'vne Couronne Ducale; Dans sa Cotte d'armes paroissent trois Fleurs-de-Lis, qui sont les Armes de France, escartelées d'vn Lion, duquel celles de Guyenne sont composées. Le cheual du Prince est bardé & caparassonné, & ses harnois & caparassons couuerts de Fleurs-de-Lis & de Lions.

Ce Duc CHARLES de Guyenne estoit fils puisné du Roy Charles VII. & frere de Louis XI. sous le regne duquel il deceda sans auoir pris alliance par mariage.

VIII. CAROLVS AQVITANORVM DVX.

DEVS. IVDICIVM. TVVM. REGI. DA.
ET. IVSTITIAM. TVAM.
FILIO. REGIS.

ON void icy le mesme Prince Duc de Guyenne, seant dans son Thrône de Iustice; sous vn Pauillon semé de Fleurs de Lis & de Lions, tendu au dessus de son siege, & supporté par deux Anges aux deux costez. Le Duc a l'Espée nuë en la main dextre, & en la gauche tient vn roulleau de papiers, estant en action de rendre la Iustice; Au deuant du Prince, en la partie inferieure, paroist l'Escu des Armes de France, escartelé de celles de Guyenne.

La Deuise consiste en vne saincte priere faite à Dieu en faueur du Roy, pour obtenir de sa grace le don de rendre la Iustice, & qu'elle fust aussi equitablement administrée par luy, qui estoit fils de Roy. Sans Exergue.

CARO-

IX. CAROLVS AQVITANORVM DVX.

FORTITVDO. MEA. ET. LAVS. MEA. TV. ES. DOMINE. DEVS. MEVS.

LE Corps de ceste Medaille consiste en vn Homme armé de toutes pieces, lequel auec ses mains robustes ouure la gueule à vn grand Lyon. La Medaille est semée de Fleurs de Lis, & de petits Lions.

Afin de monstrer par ce Duc de Guyenne, qu'auec l'assistance diuine il auroit la force & le courage d'entreprendre des actes heroïques & dignes de loüange, pour l'honneur & le soustien de la Couronne de France. Sans Exergue.

X. VALENTINA LVDOVICI DVCIS AVREL. VIDVA.

PLVS. NE. M'EST. RIENS.

C'EST vne Phiole pleine, de laquelle sortent des gouttes d'eau en forme de larmes au trauers du fonds.

La Princesse, fille de Iean Galeas Viscomte Seigneur de Milan, voulut signifier par ceste Eau (symbole des afflictions & de la tristesse) & par sa Deuise contenuë en vn Roulleau à plusieurs reuoltes, qui est attaché à la Phiole, Qu'ayant perdu Louis fils de France, Duc d'Orleans son cher espoux, qui fut malheureusement assassiné dans Paris, regnant Charles VI. son frere aisné; elle estoit touchée d'vn regret si cuisant, apres vn tel desastre, qu'elle ne faisoit plus estat d'aucune chose du monde. Aussi, outrée de douleur, mourut-elle bien tost apres ce funeste accident, ne pouuant auoir iustice contre Iean Duc de Bourgongne coulpable & accusé d'auoir fait commettre l'assassinat, estant Prince puissant & redouté.

XI. IO. FRANC. TRIVVLTIVS MARCHIO VIG. CO. MVSO. AC VAL. REN. E. STOSA. D.

FVI. SVM. ET. ERO.

VNE Femme se void icy, qui semble estre la Fortune, ayant ses cheueux espars sur les espaules, leuant la teste, & tenant en sa

main droite vne longue Escharpe flotante au gré du vent. Elle est sur vn Dauphin qui nage entre les ondes de la mer; aux quatre coins de la Medaille sont quatre Testes qui soufflent & representent les vents.

Par cet Embleme le Marquis nommé donnoit à entendre ; Qu'en la mer de ses miseres & aduersitez Dieu & sa bonne fortune l'auoient assisté, comme encores il en estoit fauorablement secouru, esperant que cy-apres il auroit pareille assistance.

Sans Exergue.

## XII. IO. IACOBVS TRIVVL. MAR. VIG. FRANC. MARESCHALVS.

### INGENIVM. SVPERAT. VIRES.

DANS ceste Medaille est figurée vne Femme à demy nuë, assise dans vne Chaire, tenant en sa droite vne Baguette leuée, & en sa gauche vn lien, auquel est attaché par le col vn Lion posé sur vne Colomne racourcie, ornée de festons de fleurs.

Pour signifier ; Que par l'industrie & la discipline ioincte à la dexterité d'esprit, on surmonte les choses plus difficiles, mesme par ce moyen les bestes plus farouches sont domtées & appriuoisées.

Ce IEAN IAQVES TRIVVLSE Milanois, Marquis de Vigleuenne, grand & renommé Chef de guerre se monstrant contraire au gouuernement tyrannique & aux pernicieux desseins de Louis Sforce Duc de Milan, lequel enuahit cet Estat sur son neueu, se retira vers le Roy de Naples de la Maison d'Arragon, qui estoit ennemy de Louis, puis embrassa le party de Charles VIII. Roy de France & de Naples : & auec ce Monarque combattit genereusement à la bataille de Fornouë. Louis XII. successeur de Charles, le fit Mareschal de France & son Lieutenant general en Italie, où il deffit & prit le Duc de Milan, qui semble estre remarqué par le Lion, faisant partie de l'Embleme. Neantmoins le Mareschal eut de la disgrace sur la fin de ses iours, par la jalousie que luy portoit Odet de Foix Seigneur de Lautrec, comme les Italiens escriuent. Theodore Triuulse son parent fut aussi éleué à la dignité de Mareschal de France par le Roy François I. Ceste Maison ayant tousiours fait paroistre vne affection particuliere à la Couronne Tres-Chrestienne.

Sous l'Exergue : S. V. Qui se peut estendre, SACRVM VICTORIÆ.

IO. IA. TRIVVL. MAR. VIG. FRAN. MARESCHALVS.

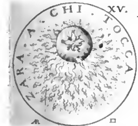



XIV.

1499
EXPVGNATA.ALE
XANDRIA.DELETO.
EXERCITV.LVDOVI
CVM.SF.MLI. DVC
EXPELLIT.REVER
SVM.APVD.NOVA
RIAM. STERNIT
CAPIT.

Æ

CAROLVS. DVX. BORBONIVS.— CAROL. V. GENERAL.




XVI.

OMNIS SALVS IN FERRO EST.

FRANCOIS. DE. BOVRBON. DVC. D'ANGVIEN.




PHILIPPVS. CHABOT. ADM. FRAN. COM. BVSANCLÆ.



## XIII. IO. IACOBVS TRIVVLTIVS MARCH. VIG. FRANCIAE MARESCHALVS.

CE Monument metallique represente vn Caualier, qui est le Mareschal nommé, armé d'vne cuirasse à l'antique Romaine, & tenant en main vn Baston de commandement ou de General d'armée. Il est monté sur vn Cheual qu'il fait bondir; n'y ayant aucune Deuise en la circonference de la Medaille occupée par le nom & les qualitez du Mareschal.

Sous l'Exergue : S. V. ce qui a la mesme signification que celle cy-dessus remarquée.

## XIV. IO. IA. TRIVVL. MAR. VIG. FRAN. MARESCHALVS.

C'EST seulement vne Inscription Latine, qui commence par ces chiffres, 1499. & contient, que le mesme Mareschal Triuulse auoit mis au pouuoir du Roy Alexandrie, deffait & pris à Nouare Louis Sforce Duc de Milan ; Ce qui fut genereusement executé au temps remarqué en la partie superieure du Monument, pour en conseruer la memoire dans les siecles suiuans.

## XV. CAROLVS DVX BORBONIVS CAROLI V. GENERAL.

### ZARA. A. CHI. TOCCA.

C'EST la figure d'vne Boule ou Grenade artificielle remplie de poudre à canon, de laquelle on se sert à la guerre. Estant touchée elle creue auec telle violence & impetuosité, que les flammes de feu qui en sortent, offensent griefuement ceux qui la touchent & en approchent.

Le Duc nommé a representé sa Deuise en quatre mots Italiens, qui signifient; QVE MAL EN PRENOIT A QVI L'ATTAQVOIT; ne pouuant en attendre que du dommage.

Ce Prince fut Conneſtable de France, Gouuerneur de Milan & de Languedoc. Apres qu'il eut rendu des ſignalez ſeruices à Louis XII. & François I. eſtant outré du meſcontentement qu'il receut de Louiſe de Sauoye mere du Roy, l'ire & la cholere l'aueuglerent de telle ſorte qu'elles le porterent à des conſeils autant extremes que temeraires, ayant contre le deuoir d'vn fidele ſubject abandonné ſon Roy & ſa patrie, bien que preferables à tous interests particuliers. Retiré qu'il fut en Italie, l'Empereur Charles V. le fit ſon Lieutenant general. Comme en ceſte qualité il aſſiegeoit la ville de Rome, & y donnoit vn aſſaut, il fut tué ſur la breſche d'vn coup de boulet; éprouuant en ſa perſonne, ce qu'il eſtimoit auoir remarqué pour autruy. Il acquit toutesfois la reputation de l'vn des plus grands & valeureux Chefs de guerre de ſon ſiecle.

Sans Exergue.

XVI. CAROLVS DVX BORBONIVS.
CAROL. V. GENERAL.

OMNIS. SALVS. IN. FERRO. EST.

ON void icy vn Caſque, auec deux Arquebuſes, vn Coutelas, vne Maſſuë appointée, & autres inſtrumens de fer dont on ſe ſert à la guerre.

Pour monſtrer par le meſme Duc nommé; Que ſa defenſe & principale ſeureté contre les efforts des ennemis, conſiſtoit en ſes armes & en ſon grand courage. Mais en fin l'euenement monſtra, qu'elles luy furent malheureuſes & funeſtes, contre ce qu'il s'eſtoit promis.

Sans Exergue.

XVII FRANÇOIS DE BOVRBON DVC D'ANGVIEN.

VALET. IRRITATVS.

LE Corps de ceſte Medaille eſt compoſé d'vn Palmier, ſymbole de Victoire, au coſté duquel paroiſt vn Caualier armé tournant la teſte & aiguiſant ſon courage pour auoir eſté irrité, il eſt en action de darder le Iauelot qu'il tient dans ſa main, vers vn Lyon,

qui paroist prez de cet Arbre, & leue la pate droite, comme s'il vouloit poursuiure & attaquer ce Caualier.

Sous l'Exergue : 1544.

Année remarquable, en laquelle ce genereux Prince FRANÇOIS, sorty de l'Auguste Maison de Bourbon, en ayant la Valeur hereditaire, tout ieune qu'il estoit, commandant l'armée Royale de France en Italie, obtint la Victoire signalée à la bataille de Cerisoles en Piedmont, sur le vieil Marquis du Guast Lieutenant general de l'Empereur Charles V.

Ce Duc d'Anguien estoit oncle paternel du grand Roy HENRY IIII. pere du Roy LOVIS LE IVSTE, qui a succedé à la generosité de ces deux grands Princes.

XVIII. PHILIPPVS CHABOT ADM. FRAN. COM. BVSANCIAE.

CONCVSSVS SVRGO.

C'EST vn Balon enflé de vent; lequel estant violemment ietté par terre, bondist & se releue plus fort en l'air.

L'Admiral nommé donnant à entendre par là; Que sous le regne de François I. ayant esté calomnieusement deferé, & en suite condamné. Depuis neantmoins son innocence recognuë, il fut absous & restably en ses honneurs & dignitez.

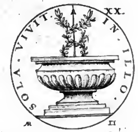
Le Roy luy ayant continué la faueur & bienveillance particuliere dont auparauant il l'auoit honoré dez son aduenement à la Couronne. A cause de sa mere il estoit issu de la tres-illustre Maison de Luxembourg, & eut pour fils aisné Leonor Chabot Comte de Charny, grand Escuyer de France, & François Chabot Marquis de Mirebeau, duquel sont issus les autres Marquis du mesme lieu.

PHILIPPES CHABOT auoit succede en la dignité d'Admiral à Guillaume Gouffier Seigneur de Bonniuet, & eut pour successeur en icelle Claude Seigneur d'Annebaud.

Sans Exergue.

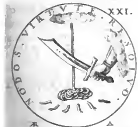
DIANA.DVX.VALENTINORVM.CLARISSIMA.




I·D·S.ANDRE.MARESC. FRANCIÆ.

CA.D.COSSE.DVX.D.BRISSAC PAR.AC.MARES^LO FRAN







ARTVS.DE.COSSE.CONTE.DE. SECONDIGNY.MAR.D.FRAN.

CAROLVS.COSSEIVS.GAL CISAL . REX .






## XIX. DIANA DVX VALENTINORVM CLARISSIMA.

### OMNIVM. VICTOREM. VICI.

C'EST la figure de Diane en position de retour, ayant le corps nud iusques à la ceinture, & sa main droite appuyée sur le costé; De la gauche elle tient vn Arc. A ses pieds est vn Cupidon prosterné, tournant la teste vers elle.

Pour signifier, qu'à l'imitation de ceste Deesse de l'antiquité fabuleuse, la Dame nommée ne s'estoit laissée vaincre par les traits & attraits de l'Amour, encore qu'il fust vainqueur des Dieux & des hommes. Et toutesfois ceste Duchesse, fille de Iean de Poictiers Seigneur de S. Vallier & Marquis de Cotton, sceut si puissamment attirer à elle les affections du Roy Henry II. (qui la fit Duchesse de Valentinois) qu'elle pouuoit dire auoir comme vaincu ce grand Monarque, victorieux de plusieurs peuples & nations.

## XX. DIANA DVX VALENTINORVM CLARISSIMA.

### SOLA. VIVIT. IN. ILLO.

LE Tombeau, sur le milieu duquel est vne Fleche pointée vers le Ciel, & entre-lacée de deux branches de Laurier, donne à entendre; Qu'apres la mort du Roy Henry II. la fleche amoureuse, qui auoit blessé le cœur de ce grand Prince & triomphé de luy, viuoit seule en ce funebre Monument.

## XXI. I. DE S. ANDRE' MARESC. FRANCIAE.

### NODOS. VIRTVTE. RESOLVO.

LA figure de ceste Medaille consiste en vne Corde, laquelle descend d'vn Nuage & vers le bout est meslée & entrelacée de plusieurs nœuds. A costé gauche paroist vn Bras sortant aussi d'vn Nuage, & tenant vn Coutelas dans la main, qu'il hausse en action de vouloir acheuer de trencher ces nœuds.

Pour

Pour monstrer, que par la Vertu & le Courage on surmonte & demesle les choses plus confuses & difficiles.

Ce Seigneur de S. André, Mareschal de France sorty de la noble & ancienne Famille d'Albon en Lyonnois, seruit fidellement les Rois Henry II. François II. & Charles IX. & fut tué à la bataille de Dreux, sacrifiant glorieusement sa vie pour le seruice du Roy & de l'Estat, & le soustien de la Religion Catholique.

Sans Exergue.

XXII. CAROLVS COSSEIVS GALLIAE CISAL. PROREX.

SPERO. EQVIDEM. VIRTVTE. DVCE.

LE Corps de ceste Medaille est de deux Branches en depart; l'vne de Laurier, au costé droict; & l'autre de Palme, à gauche. Le mot de la Deuise est escrit sur vn roulleau à plusieurs reuoltes. Elle signifie, Que ce Mareschal esperoit par sa vertu de triompher des ennemis de la France, & des siens. Aussi a-il rendu diuers tesmoignages signalez de sa generosité & de son courage dedans & dehors le Royaume; mesmement en Piedmont, où il fut Viceroy & Lieutenant general de Henry II. François II. & Charles IX. au commencement du regne de ce dernier il mourut, ayant acquis le los d'vn des plus grands Capitaines de son siecle. Artus son frere & Charles son fils paruindrent aussi à la dignité de Mareschaux de France, comme il sera remarqué cy-apres.

Sans Exergue.

*Ceste Medaille ayant esté transposée par le Graueur, elle a esté restituée en ce lieu, où elle deuoit estre plustost, que celle du Duc de Brissac aussi Mareschal de France, fils de cestuy cy: laquelle, afin de suiure l'ordre des temps, a esté reseruée pour la derniere de ceste planche.*

## XXIII. ARTVS DE COSSE' COMTE DE SECONDIGNY MAR. DE FRAN.

### NON. SI. DVRA. SILEX.

C'EST vn Rocher entrecouppé en son sommet par vne Scie, laquelle demeure dans l'ouuerture qu'elle a faite. Pour donner à entendre par le Mareschal nommé; Que par la force il surmonteroit tous obstacles ; comme la Scie penetre dans les choses plus dures. C'est vne allusion aux Armes de la Maison de Cossé, dont il estoit issu, qui sont composées de trois Scies danchées de sable, en champ d'or.

Ce Seigneur, frere puisné du Mareschal de Brissac sus-mentionné, ne laissa que trois filles, alliées aux Maisons de Montmorency, de Rouanois, & de l'Hospital-Choisy.

## XXIIII. CAROLVS DE COSSE' DVX DE BRISSAC PAR AC MARESCALVS FRAN.

### TEMPORE.

COMME en la precedente Medaille paroist en ceste-cy la figure d'vn Rocher coupé par vne Scie, & entourné de deux branches de Laurier.

Le Duc nommé donnant à entendre; Qu'en la guerre on n'acquiert la victoire qu'auec le temps, & par la ferme resolution de surmonter les choses plus arduës & difficiles.

Il estoit fils de Charles de Cossé Seigneur de Brissac, Mareschal de France, & neueu du precedent, & obtint la mesme dignité de Mareschal, qu'auoient euë ses pere & oncle, pour le signalé seruice qu'il rendit au Roy HENRY LE GRAND, lors qu'estant Gouuerneur de Paris, il la remit en l'obeissance de sa Majesté, & merita aussi depuis l'eminente dignité de Duc & Pair de France, à laquelle il fut éleué par le Roy LOVIS LE IVSTE. Son fils François de Cossé est à present Duc Brissac, Pair & grand Panetier de France.

ANTO-

ANTONIVS.D.G.REX.NAVARRÆ.

XXV.




HENRICVS.PRINC.NAV.

XXVI.



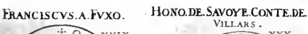

HENRICVS.BORB.PRINC.NAVARRE.

XXVII.




XXVIII.



FRANCISCVS.A.FVXO.

XXIX.




HONO.DE.SAVOYE.CONTE.DE. VILLARS.

XXX.



XXV. ANTONIVS REX NAVARRAE.

AVXILIVM. MEVM. A. DOMINO.

ON void en ceste Medaille la figure d'vn Roy auec la Couronne en teste, esleuant le visage & la main droite vers le Ciel en action de receuoir vn Baston, qui luy est presenté par vne main, dont le bras sort d'vn Nuage. Au deuant de ce Roy sont quatre Deitez de l'antiquité fabuleuse, qui ont leurs chefs couronnez, chacune d'elles tenant en main le Symbole de sa puissance : Iupiter a son Foudre, aux pieds duquel est vn Aigle; Pluton porte son Sceptre; Saturne sa Faux, & Neptune son Trident.

Sous l'Exergue: IN. FIL. HOM. NON. EST. SALVS. 1552.

Ce Roy de Nauarre a voulu signifier; Qu'il attendoit de la grace de Dieu tout son secours, plustost que des mortels. Car aux enfans des hommes il n'y a point de salut, comme il est porté sous l'Exergue, dont les mots se doiuent estendre, IN FILIIS HOMINVM NON EST SALVS. Mais l'an remarqué ne peut conuenir au Prince, parce qu'il n'estoit encores Roy de Nauarre, & ne le fut que trois ans apres, par le decez du Roy Henry de la Maison d'Albret son beau-pere. Si ce n'est que ceste qualité luy ait esté donnée par anticipation, comme presomptif heritier de ceste Couronne, ou que le Graueur par mesgarde ait mis 52. pour 62.

Son pere fut Charles de Bourbon Duc de Vendosme, sorty de Robert de France Comte de Clermont fils du Roy S. Louis. Pendant la minorité de Charles IX. les Estats d'Orleans declarerent ce Roy ANTOINE son Lieutenant general & Regent; mais deux ans apres il perdit la vie d'vne blesseure qu'il receut au siege de Rouën, delaissant pour fils vnique le Roy Tres-Chrestien de France & de Nauarre HENRY LE GRAND, de glorieuse memoire.

XXVI. HENRICVS PRINCEPS NAVARRAE.

AVT. VINCERE. AVT. MORI.

C'EST vn Enfant couché dans vn Berceau, tenant en sa main droite vne petite Victoire, laquelle de sa droite porte vne Palme, & de la gauche vne petite Couronne. En sa gauche il a vn Schelete qui tient vne Faulx dans la main, representant la Mort.

On a voulu par cet Embleme donner à entendre, Que ce ieune Enfant

Enfant estant paruenu en aage, combattroit ses ennemis auec telle vigueur & courage, qu'il remporteroit sur eux vne glorieuse victoire, ou qu'il y perdroit la vie.

Ce Prince fut depuis le Roy HENRY LE GRAND, dont nous auons parlé, lequel rendant l'augure veritable par les effets de son magnanime courage, a remply l'Vniuers du renom immortel de ses Trophées.

XXVII. HENRICVS BORBONIVS PRINCEPS NAVARRÆ.

AVT. VINCERE. AVT. MORI.

CE Monument metallique contient vn Palmier, signe de la Victoire, costoyé de deux Vrnes, symbole & marque de la Mort; parce que dans tels vaisseaux les Anciens auoient accoustumé de garder les cendres des defuncts.

L'Embleme a la mesme signification que le contenu en la precedente Medaille, qui est du mesme Prince de Nauarre nommé.

Sans Exergue.

XXVIII. HENRICVS BORBONIVS PRINCEPS NAVARRÆ.

IDEM. EX. EODEM. 1555.

C'EST vn Phœnix qui a vne Couronne sur la teste. Il est perché sur vn buscher ardent, & souffre l'embrasement de son corps par les flammes qu'il excite du battement de ses ailes estenduës.

Pour denoter, que comme de la cendre de cet vnique Oyseau, il en renaist vn autre tout semblable; Aussi du Roy de Nauarre Henry de la Maison d'Albret, decedé en l'an cy-dessus remarqué, estoit sorty cestuy-cy son petit fils, portant le mesme nom, qui par tant de glorieuses actions s'est acquis le nom DE GRAND; auquel on peut iustement adjouster celuy de Phœnix des Monarques de son siecle.

XXIX. FRANCISCVS A FVXO.

OMNIA. SVBIECISTI. EI. 1555.

LA Medaille contient vn Chiffre de plusieurs lettres capitales, qui semblent marquer le nom & surnom de ce grand & insigne personnage François Euesque d'Aire, non moins celebre pour la splendeur de son origine, comme estant issu des Maisons de Foix & de Candale, alliées aux Royales de France, de Nauarre & de Hongrie, que par l'esclat de sa doctrine eminente, ayant esté des mieux versez en la Theologie, en la Philosophie & aux Mathematiques, comme il a tesmoigné par les excellens Escrits qu'il a donnez au public, entre lesquels est le Pymandre de Mercure Trismegiste, traduit en François, & enrichy de doctes Commentaires.

Par sa Deuise, tirée des sainctes Lettres, il a voulu monstrer; Que Dieu a sousmis à l'homme tout ce qui est dans l'Vniuers, & qu'il luy a donné des lumieres pour descouurir des choses merueilleuses.

XXX. HONORAT DE SAVOYE COMTE DE VILLARS.

DIEV. POVR. GVIDE.

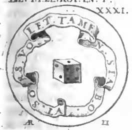
ON void en ce Monument la Fortune representée sous la figure d'vne Femme nuë escheuelée, éleuant la face vers le Ciel, & ayant au costé senestre vn voile flotant au gré du vent. Elle tient en ses mains vne banderole chargée d'vne Croix pleine, qui designe les Armes de la Maison de Sauoye, de laquelle le Seigneur nommé estoit issu. Ceste Femme appuye ses pieds sur vn Globe, qui flote & surnage dans la mer.

Pour signifier ; Qu'en l'instabilité & inconstance ordinaire des choses de ce Monde, l'on ne peut auoir vne plus seure guide & conduite, que celle de la Prouidence diuine.

Ce Comte de Villars estoit fils aisné de René de Sauoye Comte de Beaufort, Grand Maistre de France & Gouuerneur de Prouence: cestuy-cy son fils fut premierement Mareschal, puis Admiral de France regnant Charles IX. auquel il rendit de grands seruices. Il eut pour fille & heritiere vnique Henriette de Sauoye, mariée premierement à Melchior des Prez Seigneur de Monpesar, puis à Charles de Lorraine Duc de Mayenne. Sans Exergue.

LE.S.^R DE.BORDILLON.GOV.ET.
LIEVT.P.LE.ROY.EN. P.

I.DVC.DE.NEMOVRS.







F.IO.VALLETA.M.M.HOSP.
HIER.

ANTONIVS.D.G.REX.NAV.







MARGARETA.HEN.II.SOROR.DVC.SABAVDIÆ.






## XXXI. LE SIEVR DE BOVRDILLON GOVVERNEVR ET LIEVTENANT POVR LE ROY EN PIEMONT.

VT. SORS. VOLET. TAMEN. STABO.

LE Corps de ce Monument est d'vn Dé duquel on se sert aux jeux de hazart. La Deuise est posée sur vn roulleau à plusieurs reuoltes, par laquelle le Seigneur nommé (qui a esté Mareschal de France regnant Charles IX.) a voulu designer; Que quelque bonne ou mauuaise fortune qui luy peust auenir, si est-ce qu'il ne laisseroit d'estre tousiours ferme & constant, comme le Dé jetté qui tombe tousiours sur l'vn de ses cubes.

Sans Exergue.

## XXXII. I. DVC DE NEMOVRS.

NODOS. VIRTVTE. RESOLVO.

C'EST vn Bras armé mouuant d'vn Nuage, & tenant en main vn Coutelas, en action de trancher quantité de Neuds meslez & entrelacez.

Le Prince nommé a entendu signifiet; Que par sa vertu & son courage il se demesleroit des choses les plus confuses & difficiles.

Il estoit sorty de la tres-illustre Maison de Sauoye. Son pere, qui en estoit puisné, fut Philippes Duc de Nemours & de Geneuois, qui eut pour enfans Charles-Emanuël & Henry successiuement Ducs de Nemours; le dernier est pere de Louis à present Duc de Nemours.

*Le Graueur s'est mespris au nom du Prince; car il s'appelloit Iaques, & non François.*

Sans Exergue, la circonference de la Medaille estant remplie des mots de la Deuise.

XXXIII. F. IO. VALETA MAGNVS MAGISTER HOSPITALIS HIEROSOLIMITANI.

VNVS. X. MILLIA.

VN Ange se void icy figuré, tenant dans sa main vn Coutelas, qu'il leue en haut pour se mettre en effort d'en assener vn Homme renuersé à ses pieds. Au deuant de cet Ange paroist vne multitude de personnes nuës, qui tournent le dos en fuyant, l'vne desquelles leue le bras en action de menaçer l'Ange. En la partie superieure paroist vne Ville en perspectiue, & proche d'icelle vn port de mer, dans lequel sont representez des vaisseaux à la rade.

Pour monstrer par le grand Maistre de la Religion de Malthe nommé ; Que moyennant le secours diuin il esperoit se garder & maintenir auec peu d'hommes contre la grande multitude des Infideles, lesquels l'Ange de Dieu terrasseroit & mettroit en fuite.

Aussi defendit-il tres-valeureusement & à la gloire de la nation Françoise le Bourg de Malthe, lors que l'Empereur des Turcs Soliman vint l'assieger. Ce Grand Maistre y receut vne griefue blessure, & le siege leué (à la honte & confusion de l'ennemy) il fortifia de plus en plus l'isle de Malthe, où il commença de faire bastir la Cité nouuelle, qui fut de son nom appellée Valette.

Sans Exergue.

XXXIV. ANTONIVS D. G. REX NAVARRAE.

REX. CONSERVATOR.

LE Roy qui est icy representé, le chef orné d'vne Couronne, & le Sceptre en la main gauche, tient de la droite celle d'vn pauure Homme presque tout nud ; lequel s'appuye de la gauche sur vne Pelle. Au derriere de cet homme paroist vn Oliuier, dont le pied est entortillé d'vn Serpent qui approche sa teste vers le derriere de celle du pauure homme, lequel est en action de suppliant, & mettant le genoüil droict en terre.

En la partie superieure de la Medaille au costé gauche se void vn bras mouuant du Ciel en forme d'vn nuage, dont la main respand de la Manne.

Ce Roy de Nauarre a voulu faire entendre ; Que la Prouidence di-

uino a soin particulier des affligez, & souuent apporte vn secours inesperé aux plus miserables, qui ne se laissent tromper & seduire par les tentations de l'esprit malin, représenté quelquefois par le Serpent. La Manne signifie aussi, que Dieu enuoye toute sorte de benedictions & de prosperitez sur ceux qui secourent les pauures.

Sous l'Exergue: PROVIDENTIA. 1559.

XXXV. MARGARETA HENRICI II. SOROR DVCISSA SABAVDIAE.

DIV. POST. FATA. NITESCIT.

LA premiere partie de ce Monument metallique represente vn Tombeau ou base cubique, sur laquelle quatre Couronnes de Laurier sont posées: à costé se voyent deux branches en depart aussi de Laurier baccées. En la partie superieure paroist le Ciel semé d'estoiles, & enuironné de nuages.

Pour signifier, Que la Vertu merite des Couronnes, reluist & triomphe mesmes apres la mort de ceux qui l'ont suiuie & cultiuée.

XXXVI. MARGARETA HENRICI II. SOROR.

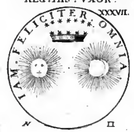
HIC. NIHIL. EXPECTES.

PAR ceste Inscription que la Medaille contient seulement, la Princesse a monstré sa Pieté, & qu'il ne falloit rien attendre de bon ny de solide en ce Monde: Mais qu'apres la mort ceux qui auoient bien vescu deuoient esperer du Ciel le loyer de la beatitude, & de la vie eternelle.

Ceste Duchesse de Sauoye & de Berry, fille du Roy François I. & sœur de Henry II. laquelle fit battre ceste Medaille & la precedente, estoit ornée de toutes vertus & bonnes conditions, ausquelles elle joignit la cognoissance des Lettres: ce qui la fit surnommer la Pallas de son siecle. Ayant vsé de grande liberalité enuers les hommes d'erudition & de merite, auquel loüable dessein elle imita ce grand Roy son pere, & la tres-illustre tante paternelle Marguerite Royne de Nauarre. Son espoux fut Philbert-Emanuël Duc de Sauoye. Ils eurent pour fils vnique le Duc Charles-Emanuël, pere du tres-illustre Prince Victor-Amedée à present Duc.

Sans Exergue.

ISABELLA.VALEZIA.PHILII. REG.HIS . VXOR . LOVYS.DE.BOVRBON.PRIN DE CONDE .







FRANCISCVS.DVX.GVISIVS. HENRICVS.DVX.GVISIVS.







ANNAS.DVX.MEMORANCIVS. MILIT. GALL. PRAE.






## XXXVII. ISABELLA VALEZIA PHILIPPI II. REGIS HISPANIARVM VXOR.

### IAM. FELICITER. OMNIA.

EN ceſte Medaille eſt vn Soleil repreſenté en aſpect d'oppoſition à la Lune, laquelle reſpand des rayons ſi lumineux, qu'elle ſemble elle-meſme eſtre vn autre Soleil. Au-deſſus eſt vne Couronne ſommée de cinq eſtoiles, ſur laquelle paroiſſent ſept autres eſtoilles.

Afin de ſignifier par ceſte Royne, Qu'ayant pour eſpoux vn ſi grand Monarque tel qu'eſtoit le Roy Catholique d'Eſpagne Philippe II. Elle s'eſtimoit comblée de toutes felicitez, & ne deuoit plus attendre que la Couronne celeſte.

Elle fut fille aiſnée du Roy Henry II. & l'heureux gage de la Paix traictée à Chaſteaux en Cambreſis en l'an 1559. entre le meſme Roy ſon pere & le Roy Philippes ſon mary, apres les longues & difficiles guerres dont leurs Eſtats furent affligez; En memoire de quoy on donna à la Princeſſe le beau ſurnom de la Paix.

Sans Exergue.

## XXXVIII. LOVIS DE BOVRBON PRINCE DE CONDE'.

### AGERE. AVT. PATI. FORTIORÀ.

LE bras mouuant d'vn nuage, dont la main tient vne Eſpée nuë pointée vers le Ciel; & les Flammes de feu deſquelles ce Monument eſt ſemé (qui ſont le ſymbole de l'action) repreſentent, Qu'vn grand & releué courage deuoit agir ou patir.

Sous l'Exergue: 1560. Qui marque le temps que ce Prince genereux frere puiſné d'Antoine Roy de Nauarre, ſe voyant eſloigné du rang qui luy eſtoit deu par la prerogatiue & l'aduantage de ſa naiſſance, prit des reſolutions trop hardies; eſprouuant les trauaux & fatigues de ceux qui ſe rendent Chefs d'vn party dans les guerres ciuiles.

Il acquit toutesfois la gloire d'vn des plus grands & renommez guerriers de ſon ſiecle, & a laiſſé vne fleuriſſante Poſterité.

FRAN-

## XXXIX. FRANCISCVS DVX GVISIVS.

DVRATE.

PAR la Serene icy figurée, tenant des deux mains vn Timon de nauire, en action d'en frapper & mouuoir les flots de la Mer, & d'escarter les Monstres marins qui l'enuironnent, à costé de laquelle vn rocher paroist, la ville de Naples est signifiée, laquelle estant vsurpée sur les François, pour la recouurer le Roy Henry II. establit ce valeureux Duc nommé son Lieutenant general en Italie, où il conduisit vne puissante armée à cet effet, & aussi pour secourir le Pape Paul IIII. oppressé. Mais apres la funeste bataille de S. Quentin, ce Duc estant rappellé en France, il n'eut le moyen d'executer son entreprise. De sorte que la Serene par ce mot DVRATE, emprunté d'vn vers du Poëte, semble exciter les François à la patience, & leur faire esperer de rencontrer quelque iour vne plus fauorable occasion de paruenir à leur haut dessein.

C'est le mesme Duc de Guise, qui soustint genereusement le siege de Merz contre les grandes forces de l'Empereur Charles V. gaigna la bataille de Renty, prit Calais sur les Anglois, & apres auoir rendu autres seruices signalez, & plusieurs marques de sa valeur, fut malheureusement tué au siege d'Orleans pendant les premieres guerres ciuiles pour la Religion. Sans Exergue.

## XL. HENRICVS DVX GVISIVS.

SIBI IPSI PRETIVM VIRTVS.

LE Corps de ceste Medaille est d'vn Ange, qui a pris son vol dans la region de l'air entre des nuages, tenant de la main droite vne branche de Palme, & de la gauche vne Couronne de Laurier, qu'il met sur sa teste. Le Duc nommé voulant monstrer, Que la vertu est le prix & la plus digne recompense de soy-mesme, comme celle qui procede du Ciel.

Ce Duc estoit fils aisné de François Duc de Guise, duquel a esté cy-deuant parlé. Il fut heritier de son insigne valeur, laquelle parut au siege de Poictiers, & à la deffaite de l'armée des Reistres à Auneau.

XLI. ANNAS DVX MOMORANCIVS MILIT. GAL. PRÆFECTVS.

FIDEM. ÆTERN. PRÆST.

LA partie droite de ce Monument metallique fait voir vne Femme en position de retour, ayant l'espaule, le bras droict & le pied gauche nuds; Sur son genouil elle soustient vn Globe auec sa main gauche.

Pour denoter la continuelle fidelité du Duc nommé enuers les Rois & la Couronne; Aussi mourut-il au lict d'honneur, comme il sera remarqué cy-apres.

XLII. ANNAS DVX MOMORANCIVS MILIT. GAL. PRÆF.

NON. FALLAX.

IL represente vn Bras armé mouuant d'vn Nuage, & portant en main vne Espée nuë en action de frapper; le fourreau de ceste espée semé de Fleurs-de-Lis, & attaché à vne Escharpe ou ceinture semée de mesme, paroist en la partie inferieure.

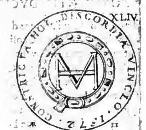
Afin de signifier par le Duc, Qu'il ne manqueroit iamais à son deuoir, & qu'il exposeroit sa vie pour la defense de l'Estat, comme celuy qui estoit Connestable de France, dont l'office est de porter l'Espée Royale deuant le Souuerain aux grandes ceremonies.

Ce Connestable fut esleué à de tres-hautes dignitez, autant par son merite, que par les faueurs desquelles les Rois François I. & Henry II. l'honorerent. Apres auoir rendu de notables seruices, il fut tué à la bataille de S. Denis, estant en l'aage de soixante dix-sept ans, & laissant de Magdeleine de Sauoye son espouse vn grand nombre d'enfans, dont l'aisné fut François Mareschal de France, & le puisné Henry, aussi Duc de Montmorency, & Connestable de France.

ANNAS

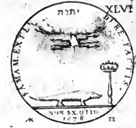
ANNAS.DVX.MEMORANCIVS HENR.D.G.REX.NAVARRE.



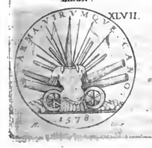




FRANCOIS.DVC.D'ALENCON. ARMAND.DE.GONTAVLT.DE. BIRON.G.M.D'ART.M.DE.FRAN.




ARMAND.DE.GONTAVLT.DE. BIRON. IEHAN.MARQ.D'ESPINAI.CONTE.DE DVRESTAL.






## XLIII. ANNAS DVX MOMORANCIVS.

PROVIDENTIA. DVCIS. FORTISS. AC. FELICISS.

ON void icy la figure de trois Deesses de l'Antiquité fabuleuse, dont l'vne placée à costé dextre est demie nuë, tourne le dos & porte vn Estendard, ayant vn casque derriere elle à ses pieds. Elle semble representer Pallas. Celle du milieu, qui tient les deux autres par le corps, est nuë, a des ailes au dos, & se fait voir par la partie anterieure: vray-semblablement elle signifie la Vertu, que les Anciens peignoient auec des ailes au dos, lesquelles le Graueur a obmises de remarquer. La troisiesme Deesse en aspect de la premiere, aussi nuë, a derriere elle à ses pieds vne Ancre, & tient vne large bande ou voile flotant au gré du vent, representant l'Esperance, qui est souuent agitée de diuers mouuemens.

L'Embleme donne à entendre; Que le deuoir & la preuoyance d'vn bon Chef de guerre, l'oblige de faire son profit du passé, considerer le present, & preuoir le futur: mesme quelque fois esperer vn heureux succez des choses hazardeuses: Ou plustost est signifié, qu'auec la Prudence il deuoit ioindre la Vertu & la bonne Fortune.

## XLIIII. HENRICVS D. G. REX NAVARRÆ.

CONSTRICTA. HOC. DISCORDIA. VINCLO. 1572.

C'EST vn Chiffre en Lettres majuscules d'vne H. & d'vne M. qui signifient les noms de HENRY & de MARGVERITE Roy & Roine de Nauarre. Autour est vne Ceinture couuerte de pierreries, laquelle designe leur alliance par mariage faite au temps remarqué en suite de la Legende: Par le moyen de ce Mariage chacun esperoit, que les longues discordes ciuiles seroient en fin assoupies, & que le nœud de la paix seroit fermement estreint; dont neantmoins les François se virent bien éloignez. Mais cet augure pouuoit à beaucoup meilleure raison conuenir à l'autre heureuse alliance du mesme Roy HENRY d'eternelle memoire, laquelle vingt-huict ans apres, ce grand Monarque estant paruenu à la Couronne de France, suiuit ceste-cy, qui fut declarée nulle par l'authorité de l'Eglise.

Ceste Roine MARGVERITE, fille du Roy Henry II. & sœur des derniers Rois de la Maison de Valois, estoit Princesse de grand esprit, liberale, charitable enuers les indigens, parloit & escriuoit en bons termes. Elle fut doüée d'autres bonnes qualitez, qu'elle eut communes auec les deux autres Marguerites ses tantes paternelles.

FRAN-

## XLV. FRANÇOIS DVC D'ALENÇON.

### FOEDVS. AMICITIÆ.

CESTE Medaille represente vn Prince ayant le chef orné d'vne Couronne Imperiale, & vestu d'vne robe à l'antique Romaine. A l'opposite paroist vne Princesse, ayant vne pareille Couronne en teste, & au dessous de l'estomac l'Escu des Armes de l'Empire, qui sont vn Aigle à deux testes. Ils ioignent leurs mains droites en action de se donner & receuoir la foy mutuellement : ce qui se découure encore par ces mots de l'Exergue, FOEDVS AMICITIÆ. Dans la circonference de la Medaille apparoist Iris ou l'Arc-en-Ciel, qui est vn autre tesmoignage d'Alliance, à l'imitation de celle, que Dieu fit entre luy & les hommes, dont l'Escriture fait mention.

*Encore que le Graueur ait attribué ceste Medaille à* FRANÇOIS *Duc d'Alençon, puis d'Anjou, dernier fils de Henry II. Roy de France, voulant representer sa confederation auec les Estats des Prouinces vnies des Païs-bas; si est-ce qu'il y a apparence d'estimer, que le Monument denote plustost l'Alliance qui fut solemnellement contractée en l'an 1552. entre le mesme Roy Henry II. d'vne part, & les Princes d'Alemagne, ou de l'Empire, d'autre; ce Monarque les ayant pris en sa protection contre les oppressions de l'Empereur Charles V. ce qui luy fit obtenir le glorieux titre de* RESTAVRATEVR ET DEFENSEVR DE LA LIBERTÉ GERMANIQVE.

## XLVI. ARMAND DE GONTAVLT DE BIRON GRAND MAISTRE DE L'ARTILLERIE, M. DE FRAN.

### FAMAM. EXTENDERE. FACTIS.

ON remarque en la partie superieure de ce Monument le Ciel, dans lequel est le mot Hebreu יהוה. Du mesme Ciel sort vne Main qui tient vn Foudre, le tout enuironné de rayons : En la partie inferieure paroist vn Crocodile, qui chemine, & a la veuë tournée fixement vers vn Sceptre sommé d'vne Couronne Royale fermée, & tempestée de perles.

Ce Foudre represente l'Artillerie, de laquelle alors le Seigneur nommé estoit Grand Maistre, & depuis a esté tres-digne Mareschal de France ; Il a toute sa vie eu à mespris le repos sans honneur, & par ses hauts faicts d'armes estendu la gloire de sa renommée en combatant d'vn courage inuincible pour le soustien de la Couronne contre les ennemis de Dieu & de l'Estat, qui se sont mis en effort de renuerser l'authorité Souueraine signifiée par le Sceptre & la Couronne; comme les aduersaires le sont par le Crocodile.

ARMAND fut souuent Lieutenant general des Rois dans leurs armées, & à la bataille d'Yury assistoit HENRY LE GRAND.

Son pere Iean de Gontault Seigneur de Biron fut pris à la bataille de S. Quentin, & mourut pendant sa prison.

Sous l'Exergue : NON. EX. OTIO. 1578.

## XLVII. ARMAND DE GONTAVLT DE BIRON.

### ARMA. VIRVMQ. CANO.

LA Medaille fait voir vn amas d'Armes, qui paroissent par dessus vne Cuirasse. A costé sont braquez quatre Canons, deux d'vne part, & deux d'vne autre; plusieurs Boulets paroissent sur le terrein.

La figure (comme la precedente) represente la charge de Grand Maistre de l'Artillerie de France, qu'exerçoit le Seigneur nommé, ainsi qu'il a esté remarqué; & par sa Deuise empruntée du premier vers de l'Aeneide de Virgile, est faite allusion à son nom d'ARMAND. Le terme CANO, par vne autre allusion, semble designer le Canon. Comme ce Seigneur de Biron estoit du tout Martial & belliqueux, aussi mourut-il en l'an 1592. au milieu des Armes. Car estant Mareschal de France, il perdit la vie d'vn coup de boulet, qu'il receut au siege d'Espernay, ville du Comté de Champagne, que le Roy HENRY LE GRAND assiegeoit en ce temps-là.

Sous l'Exergue : 1578. Auquel an la Medaille passa dans les mains du public.

## XLVIII. IEAN MARQVIS D'ESPINAY, COMTE DE DVRESTAL.

### SIC. IVNCTI. SVMVS. AMORE.

L'ON void icy cinq Lis au naturel sortans de leur tige entrelacée auec vne plante d'Espine. Au pied sur le terrein est couché vn Lion, en action de garder les Lis & l'Espine.

Sous l'Exergue : HOS. DVOS. CONSERVO. 1578. Le Marquis nommé, sorty de la noble & ancienne Maison d'Espinay en Bretagne, rendit seruice aux Rois Charles IX. & Henry III. Il espousa la riche heritiere de la Maison de Vieilleuille & de son fils Claude d'Espinay Comte de Durestal, est issuë Françoise d'Espinay heritiere de ceste Maison, qui fut premiere femme du tres-genereux Seigneur Henry de Schonberg Comte de Nantueil Mareschal de France, & mere de Charles de Schonberg Duc de Haluuin Pair de France, Gouuerneur & Lieutenant general du Roy en Languedoc, qui ne degenere point de la vertu de ses pere & ayeul, dont les glorieuses playes qu'il a receuës rendent tesmoignage.

FRANCISC. DVX. BRABANTIÆ.



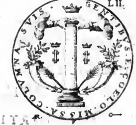

PHILEBERT. DE. LA. GVICHE.
G. M. D. L'ARTIL.^E DE. FRAN.




FRANCISC. F. FRAN. DVX. BRAB.




HENRICVS. DVX. GVISIVS.


HENRICVS. DVX. GVISIVS.




HENRY. DE. BOVRBON. P. D. CONDE.



XLIX. FRANCISCVS DVX BRABANTIÆ.

TALIS. ALEXANDRI. TIGRIN. SVPERANTIS. IMAGO.

EN ceste Medaille est conseruée l'Effigie du Duc nommé, ayant le chef descouuert,& estant armé & monté sur vn cheual. Sous l'Exergue: 1579. Pour marquer le temps auquel ce Prince Duc d'Anjou & d'Alençon, fils & frere des Rois Henry II. & Henry III. estant appellé par les Estats des Prouinces vnies des Païs-bas, pour prendre leur protection & le commandement souuerain sur eux, entra dans ces Païs, tout ainsi que le Grand Alexandre dans le Royaume de Perse, qu'il subiugua. Mais l'entreprise du Prince François, qui fut depuis solemnellement couronné Duc de Brabant, n'eut en fin (par le mauuais conseil d'aucuns des siens) vn si heureux succez que fut celuy de ce grand & victorieux Monarque de l'antiquité, auquel il est comparé.

L. PHILEBERT DE LA GVICHE GRAND M. DE L'ARTILLERIE DE FRANCE.

NON. SORTE. SED. VIRTVTE.

C'EST vn Homme armé qui leue le bras, & porte vne Espée nuë, en action de trancher vn amas de Nœuds confus & entrelacez.

Ce Seigneur de la Guiche voulant donner à entendre; Que par la Vertu, plustost que par la Fortune, il surmonteroit les difficultez qui se presenteroient en l'execution de ses hauts desseins. Il fut Gouuerneur & Lieutenant general pour le Roy des païs de Lyonnois, Forests & Beauiolois, & rendit de signalez seruices aux Rois Henry III. & HENRY LE GRAND. Il succeda au Seigneur de Biron en la dignité de Grand Maistre de l'Artillerie de France.

Sous l'Exergue: 1579. Temps auquel la Medaille fut diuulguée.

LI. FRANCISO. F. FRAN. DVX BRAB.

FOVET. ET. DISCVTIT.

LE corps de ce Monument metallique est vn Soleil lumineux, qui respand ses rayons presque par tout l'espace d'iceluy. Ce grand flambeau du monde est representé auec diuerse proprieté: Par sa force & chaleur il nourrit & entretient les fruicts & donne vigueur à la Terre; & par la vertu de ses rayons il dissipe & escarte les Nuages qui l'enuironnent, & ne leur permet de se reünir.

Sous l'Exergue: 1582. Remarque du temps precis, auquel ce Fils de France, Duc d'Anjou & d'Alençon, fut solemnellement proclamé & couronné Duc de Brabant dans la ville d'Anuers capitale de ce Duché. La Deuise donne à entendre; Que le Prince auoit pris vne genereuse resolution de proteger les peuples des Pays-bas, qui s'estoient mis en son obeissance, & de tellement escarter & faire cesser le nuage des troubles & diuisions, desquelles depuis long temps ils estoient affligez, qu'il y establiroit vne bonne paix & tranquillité, de laquelle naistroient l'abondance & toute sorte d'autres prosperitez.

La presomption est forte, que le Monument fut publié & respandu parmy le peuple en signe d'allegresse, lors de ce magnifique Couronnement, ainsi qu'il est accoustumé en semblables occasions.

LII. HENRICVS DVX GVISIVS.

GENTIBVS. E. COELO. MISSA. COLVMNA. SVIS.

DANS la Medaille on void vne Colomne sur vn piedestat; elle est surmontée d'vne Couronne Ducale, & soustenuë en la partie superieure par deux Mains, dont les bras partent de deux Nuages. Aux costez de ceste Colomne (qui semble representer celle que Dieu fit paroistre pour la conduite du peuple d'Israël) on void deux doubles Croix aussi couronnées. Du pied de la Colomne sortent deux Espics de bled & deux Amalthées comblées de diuerse sorte de fruicts & surhaussées de branches de Laurier.

Pour monstrer, Que le Duc nommé seroit le support des siens, & qu'assisté du secours & de la faueur celeste il les feroit fleurir & prosperer.

Sans Exergue, la circonference de la Medaille estant occupée par les mots qui seruent de Deuise.

LIII. HENRICVS DVX GVISIVS.

FIDEI VICTRICI.

ICY est vn Autel, sur lequel sont deux Mains d'opposite qui se ioignent l'vne dans l'autre, en action de se donner & receuoir la foy reciproquement. Elles sortent de deux Nuages & supportent vne double Croix couronnée & entrelacée de deux branches de Laurier baccées.

Afin de signifier par le Duc nommé; Qu'il rendoit graces à Dieu de luy auoir fait obtenir la Victoire sur les ennemis de la Foy & de l'Estat, & protestoit de son inuiolable Fidelité.

Le Monument peut auoir esté fait & publié apres la Victoire obtenuë lors de la desroute de l'armée estrangere à Auneau; en laquelle ce Duc eut la meilleure part, & s'aquit vne insigne reputation.

Sans Exergue.

LIIII. HENRY DE BOVRBON PRINCE DE CONDE.

NIL. DESPERANDVM. AVSPICE. CHRISTO.

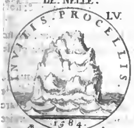
ON void en la Medaille vn Homme à demy nud agenouillé, qui regarde le Ciel, & met la main gauche sur vn Autel, leuant la droite, en action d'implorer en ses afflictions pressantes le secours & l'assistance diuine.

Il donne à entendre; Que celuy qui en aduersité met toute sa confiance en Dieu, & reclame son sainct Nom, ne doit point desesperer, se mettant sous vne si bonne conduite.

Le Prince nommé fils aisné de Louis de Bourbon Prince de Condé fut heritier de sa valeur heroïque, & a laissé pour fils le tres-illustre Henry de Bourbon second du nom aussi Prince de Condé, Gouuerneur de Berry & de Bourgongne, duquel la generosité & les signalez seruices rendus au Roy & à l'Estat sont au dessus de toute recommandation.

Sous l'Exergue : 1584.

GVY.DE.LAVAL.MARQ.
DE.NELLE.



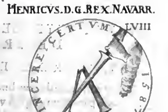

ANNE.DE.IOYEVSE.PAIR.ET
ADM.DE.FRANCE.



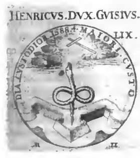

F.DE.BOVRB.DVC.DE.MONPENS.
P.S.DE.DOMBES.PAIR.DE.FRAN.




HENRICVS.D.G.REX.NAVARR.




HENRICVS.DVX.GVISIVS.




I.LOYS.DE.LA.VALETTE.D'ESPERNON.
P.ADM.ET.COL.D.FRAN.G.D.NORM.



## LV. GVY DE LAVAL MARQVIS DE NESLE.

### INVITIS. PROCELLIS.

C'EST vn haut Rochet furieusement battu des vagues & flots de la Mer, & de l'otage des vents.

Pour marquer la ferme constance d'vn homme genereux, qui ne peut estre esbranlée par quelque disgrace ou infortune, qui luy puisse auenit.

Ce Seigneur estoit de l'illustre Maison de Laual, & fils vnique de Iean de Laual Seigneur de Loüé. Il tiroit son origine maternelle de celle de Rohan. Estant en la fleur de ses ans il mourut d'vne blessure griefue, mais honorable, qu'il receut à la bataille d'Yury, au seruice du Roy HENRY LE GRAND, & ainsi finit glorieusement ses iours au lict d'honneur.

Sous l'Exergue: 1584.

## LVI. ANNE DE IOYEVSE PAIR ET ADMIRAL DE FRANCE.

### ET. MOROR. ET. PROPERO.

L'Ancre entrelacée de deux branches de Laurier, sur la boucle de laquelle paroist vn Aigle à vol estendu, qui designe l'agilité, comme l'Ancre la maturité, enseigne; Qu'aux affaires humaines & occasions importantes il faut vser de diligence, & quelques fois de retardement quand il en est besoin, &, comme on dit, se haster lentement.

La Deuise conuenoit au Seigneur nommé, lequel par ses vertus & perfections merita la faueur tres-particuliere du Roy Henry III. qui le crea Duc de Ioyeuse, Pair & Admiral de France, & Gouuerneur de Normandie. Sa Majesté l'ayant declaré son Lieutenant general en l'armée de Guyenne, combatant à la bataille de Coutras, il y perdit la vie; sans laisser aucune lignée de son espouse Marguerite de Lorraine, sœur de la Roine Louise femme du Roy. Il estoit fils aisné de Guillaume de Ioyeuse Mareschal de France, Lieutenant general du Roy en Languedoc. La memoire d'Anne son fils est d'ailleurs celebre, pour auoir fauorisé les hommes de Lettres, & souuent recommandé leur merite enuers ce grand Monarque son bien-faicteur.

Sous l'Exergue: 1585. Temps auquel la Medaille passa dans les mains du public.

FRAN-

## LVII. FRANCOIS DE BOVRBON DVC DE MONTPENSIER P. S. DE DOMBES PAIR DE FRANCE.

### HOMINES. SERVARE. DECORVM.

LE Corps de ceste Medaille consiste en vn Arion nud couronné de Laurier, qu'vn Dauphin nageant dans la mer porte sur son dos. De sa main droite il tient vne Victoire, laquelle auance vne autre Couronne aussi de Laurier sur la teste du mesme Arion, qui en sa gauche porte vne Harpe.

La fabuleuse Antiquité a tenu, que cet excellent Poëte & joueur de Harpe, s'estant jetté en mer pour euiter vn grand peril qui le menaçoit, vn Dauphin le receut amiablement & le sauua. L'Embleme represente donc; Qu'vn Prince magnanime & victorieux doit en la guerre, quand il a de l'auantage, vser de Clemence, & imiter le bon naturel de ce Roy des poissons, qui se plaist à sauuer & garantir les hommes du danger; d'où vient qu'il porte haine au Crocodile ennemy du genre humain.

Sous l'Exergue: 1585. Qui designe le temps auquel ce bon Prince du genereux Sang de Bourbon des premiers s'opposa vertueusement aux progrez de ceux du party de la Ligue de Poictou, qui auoient leué les armes contre l'authorité du Roy. Car il en deffit vne bonne trouppe: & d'autant qu'en sa victoire il vsa de moderation, espargnant le sang humain, la Medaille peut auoir esté diuulguée pour en conseruer la memoire.

## LVIII. HENRICVS REX NAVARRÆ.

### SIC. VINCERE. CERTVM. 1587.

VN Bras est icy figuré partant du Ciel au costé senestre de la Medaille, & tenant en la main vne Lance pointée contre-bas. Elle trauerse vne autre Lance rompuë par le milieu en deux portions.

Embleme qui signifie la Victoire signalée que cet inuincible Monarque nommé, alors seulement Roy de Nauarre, obtint à Coutras, par la grace & faueur diuine. On pourroit estimer, qu'il est representé par la Lance entiere, & par celle qui paroist rompuë, le Duc de Ioyeuse Chef de l'armée contraire, qui demeura mort sur le champ de bataille.

Les chiffres, qu'on void en suite de la Legende, marquent precisement le temps que ceste victoire fut obtenuë, qui donna iour au Prince magnanime dans l'espais nuage des troubles & discordes ciuiles, & luy traça le chemin pour monter sur le throsne de la Monarchie

Françoise, comme il fit bien-tost apres malgré tous les efforts de ses ennemis qu'il surmonta genereusement.

LIX. HENRICVS DVX GVISIVS.

MAIORI. CVSTODIA. CVSTODIOR. 1588.

ON remarque en ce Monument des Bastions & Ramparts, du milieu desquels sort vn Serpent entortillé, leuant la teste vers le Ciel, où paroist vne Croix.

Afin de donner à entendre; Que la Prouidence & l'assistance diuine pour la defense & conseruation d'vne Cité, est beaucoup plus seure, que ne sont, ny la prudence humaine signifiée par le Serpent, ny les fortifications dressées par les foibles mains des hommes.

LX. IEAN LOVIS DE LA VALETTE DVC D'ESPERNON P. AD. ET COL. DE FRAN. G. DE NORM.

IBIT. DVCE. TVTA. COLVMBA.

L'Ornement de ceste Medaille est vn Nauire qui vogue sur mer, ayant le vent en pouppe, sur lequel vole vne Colombe, costoiant vn Rocher.

Sous l'Exergue : 1588. En ce temps là le Seigneur nommé attaqué, tant par diuers libelles que la faction de la Ligue semoit parmy le peuple, que par des effets sinistres vouloit monstrer; Qu'estant protegé de la faueur diuine, designée par la Colombe, il espéroit surmonter la calomnie, & de se maintenir tousiours en seureté, ne craignant point que le vaisseau de sa bonne fortune fist naufrage, quoy qu'il fust agité & furieusement attaqué pendant des grands orages & mouuemens, qui troubloient la France.

Aussi le mesme Seigneur auoit-il la faueur & bienueillance particuliere du Roy Henry III. qui l'a éleué à de grands honneurs & dignitez, lesquelles il merita par ses seruices; imitant la vertu & fidelité du feu Seigneur de la Valette son pere, Lieutenant general pour le Roy en Guyenne; comme la sienne est encore imitée par ses trois genereux enfans, qu'il void pareillement éleuez à de hautes dignitez, acquises aussi par le prix de leur merite.

I. L.

I·L·A·LA VALETA·D·ESPERN·P· ET·TOT·GAL·PEDIT·PRÆF.




FRAN·A·BONA·DESDIGVERIVS.



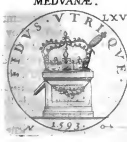

CHARLES·DE·G·DE·BIRON·MAR·DE·FRANCE.




CATH·DE·BOVRBON·M·D'ISLE·C·DE·BEAVFORT




HENRICVS·LOT·DVX·MEDVANÆ.




CLAVDE·GOVFFIER·DVC·DE·ROVANNOIS.



LXI. I. L. A LAVALETA D. ESPERN. P. ET TOT. GAL. PEDIT. PRÆF.

INTACTVS. VTRINQVE.

LE Lion figuré en ceste Medaille tourne la teste vers vne Megere, laquelle a des serpenteaux pour cheuelure. Elle est nuë iusques à la ceinture, & tient en chacune de ses mains deux Flambeaux allumez, approchant celuy qu'elle a dans sa droite vers la face du Lion, qui ne s'en estonne point.

Pour donner à entendre; Que les diuerses entreprises sinistrement brassées sur la personne du Duc nommé, & les calomnies auancées contre son honneur par ses ennemis n'auoient eu le pouuoir de l'offenser, ny d'entamer sa reputation, qui estoit demeurée entiere; les ayant euitées & méprisées autant par son magnanime courage, que par sa prudence. Sans Exergue.

LXII. FRANCISCVS A BONA DESDIGVIERIVS.

IN. ÆTERNVM.

CES deux Mains droites jointes ensemble, en action de se donner & receuoir mutuellement la foy, partent de deux Nuages celestes, & ont à costé deux branches de Laurier, & en la partie inferieure vne de Palme.

Elles signifient, auec l'ame de la Deuise; Que le Seigneur nommé protestoit d'vne eternelle & inuiolable fidelité enuers le Roy & l'Estat, esperant par ce moyen triompher des ennemis de sa Majesté & de sa Couronne. Aussi par ses longs & fideles seruices rendus dedans & dehors le Royaume, & par les glorieux trophées qu'il a plusieurs fois remporté, s'est-il rendu digne des eminentes charges de Lieutenant general du Roy en ses Armées, de Gouuerneur de Prouinces, de Mareschal, puis de Connestable de France, solstice des honneurs militaires. Sa fille vnique & seule heritiere Magdelene de Bonne a esté mariée à Charles Seigneur de Crequy, Duc, Pair & Mareschal de France, l'insigne valeur & generosité duquel est aussi cognuë d'vn chacun.

CHAR-

## LXIII. CHARLES DE GONTAVT DE BIRON MARESCHAL DE FRANCE.

### ET. SOLO. ET. SALO.

CE Monument represente la moitié d'vn Globe Terrestre entourné de la Mer. Vers la partie superieure le Ciel paroist en forme d'vn nuage, & dans iceluy au costé gauche se void la Planette de Mars.

Sous l'Exergue: 1593. Marque du temps auquel ce Seigneur de Biron, qui a esté comme vn autre Mars, fut honoré par le Roy HENRY LE GRAND de l'Office d'Admiral de France. Voulant donner à entendre par sa Deuise, Que s'il auoit valeureusement seruy sa Majesté sur terre, il continuëroit de luy rendre les mesmes deuoirs sur Mer. Il estoit fils aisné d'Armand de Gontaut Seigneur de Biron, Mareschal de France, imitant sa generosité il paruint aussi à la dignité de Mareschal & à celle de Duc & Pair, desquelles il fut honoré par le Roy HENRY LE GRAND: Mais depuis il ternit ce grand renom qu'il s'estoit acquis, prestant l'oreille aux malheureuses intelligences des Estrangers ennemis de l'Estat François, lesquelles faisant ombre à la splendeur de sa vertu heroïque le ietterent en fin dans le precipice de sa ruine.

## LXIIII. CATHERINE DE BOVRBON MARQVISE D'ISLE, COMTESSE DE BEAVFORT.

### EX. HIS. TIBI. NECTE. CORONAM.

DANS la Medaille est vne Main mouuante du Ciel, tenant deux Amalthées liées ensemble & renuersées, desquelles s'espandent des fleurs. Au milieu est representé vn Miroüer.

La Princesse nommée voulant monstrer; Qu'elle se façonneroit vne Couronne immortelle de Pieté, de Chasteté, & d'autres vertus celestes; pour seruir de miroüer & d'exemple aux Princesses de son temps.

Elle estoit fille vnique sortie du ptemier mariage de Henry de Bourbon premier du nom Prince de Condé, & de Marie de Cleues de la Maison de Neuers son espouse. Mais la mort flestrit bien-tost apres ceste ieune fleur naissante, sans qu'elle eust esté alliée par mariage.

Sous l'Exergue: 1593. Année que la Medaille fut diuulguée.

LXV. HENRICVS LOTHAR. DVX MEDVANÆ.

FIDVS. VTRIQVE.

PAR la Couronne fermée & posée sur vn Autel, au costé de laquelle est vne Espée nuë la pointe en bas; le Duc de Mayenne nommé a laissé vne marque aux siecles suiuans de sa fidelité, & qu'il combattroit pour le soustien de la Religion & de la Couronne.

Sous l'Exergue: 1593.

*Le nom* HENRICVS *a esté graué par inaduertance au lieu de celuy de* CAROLVS.

LXVI. CLAVDE GOVFFIER DVC DE ROVANOIS GRAND ESCVYER DE FRANCE.

ON void icy vne Espée Royale dans vn fourreau couuert & semé de Fleurs-de-Lis; elle pend d'vne Ceinture semée de mesme; Qui sont les marques de l'Office de Grand Escuyer de France, que ce Duc de Rouanois a par vn long temps dignement exercé sous quatre Rois.

Il estoit fils d'Artus Gouffier Marquis de Boisy, Grand Maistre de France, & d'eux sont issus les autres Ducs de Rouanois & Marquis de Boisy, Gilbert & Louis Gouffiers pere & fils.

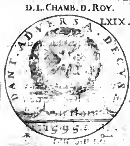
HENRY DVC DE MONPENSIER. PRIN. S D DOMBES.




CATHER. SOEVR VNIQVE DV ROY.

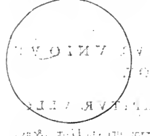



HENRY DE LA TOVR P. GENTILH. D. L. CHAMB. D. ROY.




GABRIEL NONPART. CONTE. DE. LAVSVN.





## LXVII. HENRY DVC DE MONTPENSIER PRINCE SOVVERAIN DE DOMBES.

### ÆQVVS. VTERQVE. LABOR.

CESTE Medaille eſt compoſée de deux Boucliers oppoſez l'vn à l'autre : dans celuy du coſté dextre eſt empreinte la face horrible de Meduſe, qui a pour cheuelure des ſerpenteaux ; dans l'autre eſt figuré vn Hibou.

Afin de denoter par ce Prince, fils vnique de François de Bourbon Duc de Montpenſier ; Qu'il s'efforceroit d'acquerir egalement la Prudence, repreſentée par le chef de Meduſe, & la Sageſſe par cet Oyſeau nocturne conſacré à Mineruе, que les Poëtes ont feint eſtre en ſa tutelle.

Les rares qualitez qui furent en ce bon & genereux Prince rendront ſon nom immortel à la poſterité. Car apres auoir dignement & fidellement aſſiſté les Rois Henry III. & HENRY LE GRAND pendant les grands mouuemens de la Ligue, & s'eſtre expoſé aux perils, il receut vne griefue playe au ſiege de Dreux, qui luy cauſa la fin de ſes iours, au grand regret du Roy & de toute la France. Laiſſant pour vnique fille & heritiere la tres-illuſtre & tres-vertueuſe Princeſſe Marie de Bourbon Ducheſſe d'Orleans & de Montpenſier, qu'vne mort prématurée, comme auoit eſté celle du Duc ſon pere, rauit trop toſt à la France, qui la regrette encore.

Sous l'Exergue : 1594. Temps auquel la Medaille fut publiée.

## LXVIII. CATHERINE SOEVR VNIQVE DV ROY.

### CANTV. NON. RVMPITVR. VLLO.

VNE Femme eſt icy repreſentée joüant d'vne Harpe, & ayant à ſes pieds vn Serpent, lequel ſemble ſiffler, & mordre les bords de ſa robe.

Pour monstrer par ceste Princesse Duchesse de Bar; Que l'harmonie de ses Vertus & bonnes conditions ne pourroit estre interrompuë ny diuertie par les efforts & tentations de l'ennemy du genre humain, que l'Escriture designe quelque fois par le Serpent.

Elle estoit fille vnique des Roy & Roine de Nauarre, Antoine & Ieanne, & sœur du Roy HENRY LE GRAND; fut recherchée & desirée en mariage par les Rois de France, d'Espagne & d'Escosse, & par plusieurs autres grands Princes: Mais Dieu l'auoit destinée à Henry Duc de Bar, depuis Duc de Lorraine, qui l'espousa, & n'en eut enfans: Il laissa seulement deux filles de sa seconde femme qui estoit issuë de la Maison de Mantouë.

Sous l'Exergue: 1584. Marque du temps que la Medaille passa premierement dans les mains du public.

## LXX. HENRY DE LA TOVR P. GENTILH. D. L. CHAMB. D. ROY.

### DANT. ADVERSA. DECVS.

PAR vne claire & resplendissante Estoille, qui est enuironnée de rayons & de nuages espais, le Duc de Bouillon, auparauant qualifié Vicomte de Turenne, a voulu signifier; Que les grandes aduersitez dont il fut affligé dez sa ieunesse, & les traits de la calomnie desquels on s'efforça de blesser sa reputation en vn aage plus auancé, n'auoient seruy qu'à rendre son nom & sa vertu plus celebres, & par ses actions pleines de generosité s'acquerir de l'honneur, qui paroissoit d'autant plus en cet illustre Seigneur, qu'il se trouuoit aduantagé non seulement d'vne extraction releuee, ses Ayeuls estans originaires des anciens Comtes d'Auuergne; mais aussi de plusieurs riches Terres & Seigneuries tombées en ceste Maison au moyen de diuerses alliances par mariage.

Il suiuit la fortune premierement de François Duc d'Alençon & d'Anjou, frere du Roy Henry III. & l'accompagna en ses guerres & voyages des Pays-bas, où il demeura prisonnier. Apres la mort de ce Prince il seruit auec beaucoup de prudence & de valeur le Roy Henry le Grand, & combatit à Coutras auec sa Majesté, qui le

crea Mareſchal de France, & moyenna ſon mariage auec Charlote de la Marck Ducheſſe de Bouillon, & Souueraine de Sedan. Il fut depuis auſſi allié auec Eliſabeth de Naſſau iſſuë des Princes d'Oren-ges. De ceſte ſeconde femme il a eu, entre autres enfans, ſon fils aiſné Federic-Maurice auſſi Duc de Bouillon, qui ſuiuant les veſtiges du pere & de ſes ayeuls paternels & maternels, fait à preſent ſigna-ler ſon courage & ſa vertu dans les guerres des meſmes Pays-bas, pendant que Henry de la Tour Vicomte de Turenne ſon puiſ-né eſt employé par le Roy en la guerre d'Alemagne.

Sous l'Exergue : 1595. Année en laquelle la Medaille fut don-née au public.

LXX. GABRIEL NOMPAR COMTE DE LAVSVN.

SIC. IN. VIVIS. VIVO. AMORIS. FLAMMIS.

C'EST la figure d'vn Fourneau, du ſommet duquel & de l'entrée ſortent des Flammes, & autour d'iceluy volent des Abeilles.

Le Seigneur nommé voulant monſtrer par cet Embleme ; Qu'en l'ardeur de ſon Amour (comparé au feu) il ne laiſſoit pas de ſentir de la douceur, repreſentée par les Abeilles. Il eſtoit fils de Fran-çois Nompar de Caumont Baron de Lauſun. Le Roy Hen-ry III. l'aſſocia en l'Ordre des Cheualiers du Sainct Eſprit. De Ca-therine de Grandmont fille du Comte de Guiſchen ſon eſpouſe il a eu pour fils François Nompar de Caumont Comte de Lauſun, pere de Gabriel Nompar, à preſent Marquis de Puiguilhem & Comte de Lauſun, Capitaine des cent Gentils-hommes de la Maiſon du Roy.

Sous l'Exergue : 1595.

C·DE·BOVRBON·C·DE·SOISSONS.
PAIR·ET·G·M·DE·FRAN.




FR·D'ESPINAY·S$^{R}$·DE·S$^{T}$·LVC·G·M·
DE·L'ART·DE·FRAN.




BER·D·LA·VALETTE·ADM·D·FRAN
GOV·DE·PROV.






LEONOR·DVC·DE·LONGVEVILLE.




MARIA·DE·CLEVES.




HENRIET·CAT·DE·IOYEVSE·
D·DE·MONPENSIER.



LXXI. CH. DE BOVRBON COMTE DE SOISSONS P. ET G. M. DE FRANCE.

IMPAVIDE.

ON void en ce Monument metallique vn Rocher hautement éleué & entrecouppé de precipices, ayant sur la cime des branches de Laurier, qui le garentissent des foudres & tempestes dont il est battu. Ses deux costez sont attaquez par le souffle impetueux des Vents, & son pied par les flots courroucez de la Mer, contre lesquels violens assauts il demeure ferme & immobile. Au contour de la Medaille paroist vne Couronne de deux branches aussi de Laurier. L'ame de la Deuise est dans vn roulleau posé au pied du Rocher.

Pour marquer; Que le tres-illustre & tres-genereux Prince nommé auoit en fin triomphé des aduersitez dont il estoit combattu, & qu'il demeureroit tousiours dans la Constance incapabale d'aucune crainte.

Il estoit l'vn des fils puisnez de Louis de Bourbon Prince de Condé. Voyant éclater les mauuais desseins de ceux qui s'efforçoient d'opprimer la Royale Maison de Bourbon pendant les mouuemens de la Ligue, il embrassa le iuste party du feu Roy HENRY LE GRAND, lors Roy de Nauarre, & auec luy combatit à la bataille de Coutras. En autres occasions importantes il rendit à sa Majesté & à l'Estat des preuues de sa fidelité & de son courage, mesmement en la guerre de Sauoye, en laquelle le Roy l'establit Lieutenant general de son Armée.

Son fils vnique le tres-illustre Prince Louis de Bourbon à present Comte de Soissons, Pair & Grand Maistre de France, & Gouuerneur de Champagne & de Brie, ne degenere point des vertus paternelles, & rend les mesmes deuoirs au Roy LOVIS LE IVSTE.

Sans Exergue: Le contour de la Medaille estant occupé entierement par la Couronne de Laurier.

FRAN-

## LXXII. FRANÇOIS D'ESPINAY S^R DE S^T LVC GR. MAISTRE DE L'ARTILLERIE DE FR.

### QVO. IVSSA. IOVIS.

Le corps de la Medaille est composé d'vn Nuage, duquel sort vn Foudre, dont les flammes paroissent entre deux ailes, pour designer sa vistesse & merueilleuse agilité.

Par cet Embleme le defunct Seigneur de S. Luc a voulu donner à entendre, Qu'il estoit tousiours prest & disposé d'employer le Foudre impetueux des canons du Monarque François, le GRAND HENRY, qui luy en auoit commis la direction, aux lieux où les hautes entreprises & commandemens de sa Majesté l'appelleroient.

Sous l'Exergue: 1597. Année que le memorable siege & la prise d'Amiens rendirent remarquable, mais funeste, par la mort que ce Seigneur y receut d'vne blessure, ayant remporté l'honneur d'vn grand Chef de guerre, comme il fit paroistre principalement dans les Prouinces de Picardie & de Bretagne, où il eut le commandement sur les Armées Royales. Son fils aisné Timoleon d'Espinay Seigneur de S. Luc & Comte d'Estelan, a aussi merité par ses seruices d'estre honoré de la dignité de Mareschal de France.

## LXXIII. BERNARD DE LA VALETTE ADMIRAL DE FRANCE, GOVVERNEVR DE PROVENCE.

### HAC. LVCE. VIAM.

ON remarque icy vne Cuirasse auec des Brassars; elle est surmontée d'vn Casque; à costé est vn Guidon ou Lance auec vne banderolle; Au dessous paroissent vn Bouclier, vn Tambour &

vn Canon braqué, le tout posé sur des Flammes de feu.

Pour signifier par le Seigneur nommé; Que par la force des Armes il se feroit passage en tous les lieux & aux occasions où il seroit vtile pour le seruice de son Prince.

Il en rendit des preuues signalées aux employs honorables qu'il eut dans les Prouinces de Dauphiné & de Prouence (de laquelle il eut le gouuernement) comme aussi contre le Duc Charles-Emanuël de Sauoye, dont il deffit l'armée à Vinon pendant les troubles de la Ligue. En fin il termina glorieusement le cours de sa vie estant mort au lict d'honneur d'vne blesseure qu'il receut, lors qu'il tenoit la place de Roquebrune assiegée, laissant vn extreme regret au Roy HENRY LE GRAND, & à tous les bons François, auec l'exemple d'vn des plus valeureux & prudents Capitaines de son siecle. Il estoit frere aisné de Iean Louis de la Valette Duc d'Espernon.

Sous l'Exergue: 1597. Temps auquel la Medaille fut diuulguée cinq ans auparauant son decez.

LXXIIII. LEONOR DVC DE LONGVEVILLE.

SVB. SOLE. SVB. VMBRA. VIRENS.

C'EST la figure d'vn Mouton couché au milieu d'vn Bercail entre des Arbres ornez de leurs fueillages, qui paroissent aux deux costez d'iceluy en opposite. Dans la partie superieure se void vn Soleil, qui darde ses rayons.

L'intention du Prince nommé a esté de donner à entendre; Que dans les penibles trauaux & fatigues de la guerre pour le seruice de son Prince, il estoit porté de tel zele, qu'il n'apprehendoit ny le chaud ny le froid, estant prest de s'exposer à toutes iniures du Ciel, resolu de les supporter auec courage & patience.

Il estoit encore ieune, lors que regnant Henry II. imitant l'incomparable generosité de ses Ancestres, il se trouua à diuerses expeditions militaires & fut pris à la bataille de S. Quentin. Aux troubles

bles pour la Religion, qui la suiuirent, il s'employa vtilement pour le bien de l'Estat, iusques à ce qu'en l'an 1573. retournant du premier Siege de la Rochelle, il passa de ceste vie en vne meilleure, laissant vne heureuse posterité; & encores auiourd'huy ce bon & genereux Prince semble reuiure en la personne de Henry d'Orleans deuxiesme du nom Duc de Longueuille, Gouuerneur de Normandie, son digne petit fils.

Sans Exergue: La circonference de la Medaille estant occupée par la Deuise.

LXXV. MARIA DE CLEVES.

CANDIDA. NOSTRA. FIDES.

AV corps de ce Monument metallique paroissent sur le terrein deux Cignes se regardans, & opposez l'vn à l'autre, qui semblent estre le masle & la femelle.

Afin de denoter par ceste marque symbolique de candeur & de sincerité; Qu'au mariage de la Princesse nommée, auec Henry de Bourbon premier du nom Prince de Condé, l'amour & la fidelité coniugale seroient reciproques & inuiolables. Ce fut la premiere espouse de ce Prince, dont il eut vne seule fille.

Les Ducs de Cleues, desquels la Princesse prenoit son origine (estant sortie des Ducs de Neuers, qui faisoient vne branche de ceste Maison de Cleues) auoient deux Cignes pour support de leurs Armes, en memoire de ce qu'ils se disoient descendus du Preux Cheualier dit du Cigne.

Le Prince Henry son mary espousa en secondes nopces Charlote-Catherine de la Trimoille, & de ceste autre alliance nasquit leur fils vnique Henry de Bourbon deuxiesme du nom Prince de Condé.

Sans Exergue.

## LXXVII. HENRIETTE CATHERINE DE IOYEVSE DVCHESSE DE MONTPENSIER.

PARTIRI. NEQVIT.

LA Medaille represente vn Cœur posé sur vne Enclume, qu'vn ieune Enfant ayant des ailes, & representant l'Amour, s'efforce en vain de rompre & d'entamer auec vne hache.

La Princesse nommée par cet Embleme a tesmoigné; Que son cœur & ses chastes & pudiques affections estoient entierement possedées par Henry de Bourbon Duc de Montpensier son cher espoux, duquel mariage sortit Madame, Duchesse d'Orleans & de Montpensier leur fille vnique. Apres le decez de ce Prince, elle a pris vne seconde illustre alliance auec Charles de Lorraine Duc de Guise, dont vne heureuse posterité est sortie. L'vn de leurs enfans puisnez porte la qualité de Duc de Ioyeuse, pour renouueller la memoire de la noble & ancienne Maison de laquelle ceste pieuse Princesse est issuë; Henry Duc de Ioyeuse Pair & Mareschal de France son pere, par vn rare exemple en la corruption de ce siecle, abandonna & foulla aux pieds les vanitez & delices du monde, pour embrasser l'austerité d'vne vie religieuse. Il estoit l'vn des fils puisnez de Guillaume Seigneur de Ioyeuse Mareschal de France, & eut pour frere aisné Anne Duc de Ioyeuse Pair & Admiral de France.

Sans Exergue : Mais vray-semblablement la Medaille fut diuulguée l'an 1597. temps du premier mariage de la Princesse.

MARGA-

MARGARETA . VALESIA .

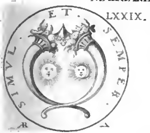



LXXVII.




LXXVIII

MARGARETA . VALES .




LXXIX.




LXXX

MARGARETA . VALES




LXXXI.






LXXXII

LXXVII. MARGARETA VALESIA.

CONSTRICTA. HOC. DISCORDIA. VINCLO. 1572.

CESTE Medaille ayant esté cy-dessus remarquée en la page 84. auec son explication, ne s'y trouuant rien de changé, il seroit inutile de s'y arrester dauantage, & superflu d'vser de repetition.

Nous adiousterons seulement (sans parler de la Ceinture donnée par les Payens à leurs espouses) que ceste-cy, figurée dans la Medaille, semble estre imitée de ce qui est dit par le Psalmiste; *Que la fille du Roy estoit ornée d'vne Ceinture & vestement d'or.* Et l'Apostre excite les Chrestiens, de porter vne pareille Ceinture sur leurs reins; Ce qui doit estre symboliquement interpreté de la pureté de cœur, & de la Temperance, pour refrener la passion des cupiditez.

LXXVIII. MARGARETA VALESIA.

ÆTERNA. QVÆ. MVNDA.

L'ON void icy vne Femme tenant entre ses mains vn Serpent, qui a la queuë dans sa bouche : elle le met, comme pour le purifier, entre des flammes allumées sur vn Autel.

Afin de nous instruire; Que les actions pures & nettes accompagnées de Prudence & de Pieté, sont recompensées au Ciel par le seiour des ames bien-heureuses dedans l'Eternité, que la rondeur du Serpent designe; qui est aussi la marque symbolique de la Prudence, comme le feu l'est de la Pieté.

Sans Exergue.

LXXIX. MARGARETA VALESIA.

SIMVL. ET. SEMPER.

CE sont deux Amalthées surabondantes de fruicts, & accollées par leurs parties inferieures : aux superieures, entre les fruicts, paroist vn Diamant, & au milieu des Amalthées on void le Soleil & la Lune opposez l'vn à l'autre. Pour monstrer ; Que par le moyen du mariage d'entre HENRY LE GRAND, lors Roy de Nauarre, & la Princesse nommée, la France esperoit iouïr de toutes sortes de prosperitez, & que le temps ne pourroit alterer la fermeté de leur concorde & alliance.

Sans Exergue.

LXXX. MARGARETA VALESIA.

MIRANDVM. NATVRÆ. OPVS.

PAR ceste grande & Royale Fleur-de-Lis, sommée d'vne Couronne fermée à l'Imperiale-Françoise, & ornée de deux fleurs de Marguerites, qui sont comme antées & sortent des deux fleurons du Lis, sont representées les Vertus admirables de la Princesse nommée, auec sa beauté & l'excellence de son extraction de la tres-auguste Maison de France, designée par le Lis, comme les petites fleurs denotent son nom de Marguerite, qui luy fut imposé en memoire de deux autres illustres Princesses, Marguerite de Valois Roine de Nauarre sa grande tante paternelle, & Marguerite de France Duchesse de Sauoye & de Berry sa tante.

Sans Exergue.

LXXXI. MARGARETA VALESIA.

NON. INFERIORA. SECVTVS.

En la region de l'air paroist vn Soleil lumineux, qui darde ses rayons sur vne fleur de Marguerite, auec sa tige fueillée & haut éleuée sortant de terre. Aupres de ceste tige sont deux autres petites plantes.

Ce qui marque à la posterité, Que le Roy de Nauarre Henry designé par le Soleil, auoit, entre plusieurs autres, choisy la Princesse nommée pour espouse; comme vne fleur tres-exquise & tres-eminente sur toutes les Princesses de son temps.

Sans Exergue: La circonference de la Medaille estant occupée par le corps d'icelle, & par la Deuise.

LXXXII. MARGARETA VALESIA.

PIOS. ALTISSIMA. SVRGIT.
IN. VSVS.

Le corps du Monument est composé d'vn Autel orné d'vn feston de fleurs, sur lequel se voyent des Flammes; & à costé paroist vn Arbre qui porte l'Encens.

Afin de denoter; Que la Princesse estoit destinée pour espouse d'vn grand Roy, le Feu estant le symbole de Royauté & d'Empire: à raison de quoy les anciens Empereurs le faisoient tousiours porter deuant eux.

Il est aussi le hieroglyphe de la Pieté; & l'Encens de l'Oraison, & des actions de graces qu'on rend à la diuine Majesté: Lesquelles sainctes Vertus la Princesse, par son Embleme, monstroit estre resolue d'embrasser & cultiuer soigneusement.

I. L. DE LA VALETTE DVC D'ESPERNON.




CHARLES DE LORR DVC DE GVISE PAIR DE FRAN.




CAROLVS VALESIVS DVX ANGOLISM.




MAXIMILIAN DE BETHVNE MARQ. DE ROSNY.




CAESAR DVC DE VENDOSME BEAVFORT ET D'ESTAMP.






## LXXXIII. IEAN LOVIS DE LA VALETTE DVC D'ESPERNON.

HINC. DECVS. VNDE. LABOR.

C'EST vne Armure complete ſupportée par vn pieu ou tronc d'Arbre eſbranché ; au coſté giſent ſur le terrein deux Boucliers & vn Tambour.

Afin de ſignifier; Que le peril, l'exercice & penible trauail de la guerre ſuiuy par le Duc nommé dez ſes ieunes ans, eſt recompenſé d'honneur & de gloire.

## LXXXIIII. CHARLES DE LORRAINE DVC DE GVISE PAIR DE FRANCE.

VERITAS. VISV. ET. MORA.

ON void icy vne Colomne enuironnée de Rayons & de Nuages, ſur laquelle eſt poſé vn Liure ouuert, figure ſymbolique de la Religion. Ce qui donne à entendre; Que par la lumiere & la lecture des ſainctes lettres la Verité ſe découure en fin auec le temps, & demeure ferme & immuable.

Le Duc nommé, fils de Henry & petit fils de François Ducs de Guiſe; fut l'vn des premiers Princes du party de la Ligue, qui ſe rendirent en l'obeiſſance du Roy HENRY LE GRAND, & lors il mit la ville de Reims en ſon pouuoir. Auſſi ſa Majeſté le pourueut du Gouuernement de Prouence : Il empeſcha la reuolte de Marſeille, & qu'elle ne tombaſt entre les mains de l'Eſpagnol. Ayant en pluſieurs autres occaſions ſeruy les Rois & l'Eſtat, LOVIS LE IVSTE l'a ſouuent eſtably ſon Lieutenant general en ſes Armées terreſtres & maritimes.

Sous l'Exergue : *1600.*

LXXXV. CAROLVS VALESIVS DVX ANGOLISM.

RARO. CINERE. RARVS.

LE Phœnix perché sur vn buscher ardent, qu'il allume de ses ailes pour se consommer en cendres, signifie; Que le Duc nommé estoit seul fils du Roy Charles IX. qui paroissoit comme vn rare Phœnix entre les Monarques de son siecle.

Ce Prince dez ses ieunes ans s'employa vertueusement au seruice des Rois Henry III. HENRY LE GRAND, & depuis à celuy du Roy LOVIS LE IVSTE; non sans auoir quelques fois éprouué les assauts de la fortune aduerse. En ce loüable deuoir il a esté secondé par son digne fils Louis de Valois Comte d'Alais, qu'il a eu de Charlote de Montmorency; Prince qui a aussi rendu des preuues signalees de sa vertu & de son courage en diuerses occasions memorables dedans & dehors le Royaume.

Sans Exergue.

LXXXVI. MAXIMILIAN DE BETHVNE MARQVIS DE ROSNY.

IOVIS. ARMIGER. ALES.

CESTE figure represente vn Aigle à vol estendu (que les Poëtes ont feint porter le foudre de Iupiter.) Il est perché sur deux Canons braquez & passez en sautoir, iettans des flammes de la bouche, comme s'ils se deschargeoient. Sur le terrein apparoissent des Caques de poudre & des Boulets.

Pour designer par le Seigneur nommé, la fonction de la charge qu'il exerçoit de Grand Maistre de l'Artillerie, laquelle fut erigée en sa personne en Office de la Couronne par le GRAND HENRY. Il receut vne honorable blessure à la bataille d'Yury, & à la conqueste de Sauoye seruit tres-vtilement & en autres occasions signalees. Depuis sa Majesté luy confera en outre la dignité de Duc & Pair erigeant sa Seigneurie de Suilly en Duché, & l'ayant auparauant estably Surintendant de ses Finances: toutes lesquelles charges il exerça dignement, & au contentement du Roy, qui l'honoroit d'vne faueur tres-particuliere, & deferoit beaucoup à ses conseils. Son fils aisné Marquis de Rosny, a obtenu du Roy la mesme Office de

Grand Maistre de l'Artillerie, & le puisné Comte d'Orual, est Grand Escuyer de la Roine Anne.

Sous l'Exergue : 1601. Temps que la Medaille passa dans les mains du public.

## LXXXVII. CÆSAR DVC DE VENDOSME, DE BEAVFORT ET D'ESTAMPES.

FAMAM. QVI. TERMINET. ASTRIS.

VNE Renommée, ayant des ailes au dos, est icy emprainte, tenant deux Trompes en ses mains qu'elle leue vers le Ciel, qui paroist en la partie superieure, semé d'Estoiles & enuironné de Nuages.

Le Duc nommé a voulu par cet Embleme & sa Deuise empruntée d'vn Vers de Virgile, signifier ; Qu'il s'efforceroit, ainsi que le grand & victorieux Monarque Romain, duquel il porte le nom, d'estendre bien loin par sa valeur le bruit de sa renommée. De faict il a dignement seruy le Roy LOVIS LE IVSTE contre les Rebelles ez Prouinces de Bretagne, Poictou, Guyenne & Languedoc.

Le Roy HENRY LE GRAND, duquel ce Prince est fils naturel, l'eleua à plusieurs honneurs & dignitez, & luy fit espouser vne vertueuse Princesse Françoise de Lorraine, heritiere des Maisons de Mercur & de Martigues : de laquelle alliance ont esté procreez des fils, qui se rendent dignes de si hautes extractions paternelle & maternelle.

## LXXXVIII CÆSAR DVC DE VENDOSME.

NON. DEGENERABIT. ACHILLI.

LE corps de ce Monument represente vn Caualier armé, ayant le chef découuert, & tenant vne Espée nuë au poing en action de combattre, faisant bondir son cheual.

Pour monstrer par le Duc nommé ; Qu'il ne degeneroit point de la vertu & du courage heroïque de l'Achille François, le GRAND HENRY.

ROGER

R·DE·BELLEGARDE P GENTILH. DE·LA·CHAMB·DV ROY.




F·DVC·DE·LVXEMBOVRG·ET·DE· PIGNEY·PAIR·DE·FRAN.




CAROLVS·DVX·NIVER·ET·RETH. SVPR·PRINC·ARCH.




FRANCISCVS DE·BASSONPIERRE. FRANC·POLEM·GLIS·HELV·PRÆF·




CAESAR· DVC·DE·VENDOSME·ET·DE·BEAVF.






LXXXIX. ROGER DE BELLEGARDE PREMIER GENTILHOMME DE LA CHAMBRE DV ROY.

DECVS. ET. TVTAMEN. AB. ARMIS.

ON void icy vne Cuiraſſe à l'antique, du col de laquelle, vers le coſté droict, ſortent trois branches de Palme, & du coſté gauche vn rameau de Laurier, l'vn & l'autre eſtant ſymbole & marque de Victoire.

Ce vertueux Seigneur nommé, que les Rois Henry III. & Henry IIII. honorerent de l'Office de Grand Eſcuyer de France, & du Gouuernement de Bourgongne, & LOVIS LE IVSTE de la dignité de Duc & Pair (honneurs qui eſtoient deus à ſon merite) a voulu donner à entendre; que par ſes vertus & ſes armes victorieuſes il acquereroit de l'honneur & de la ſeureté.

Sous l'Exergue: 1602.

XC. FRANÇOIS DVC DE LVXEMBOVRG ET DE PINEY, PAIR DE FRANCE.

OMNIS. IN. HOC. SVM.

EN ceſte Medaille eſt repreſenté le ſacré & venerable Chef de noſtre Seigneur IESVS-CHRIST Sauueur du Monde, enuironné de rayons éclatans.

Pour marquer la Pieté du Duc nommé, & que ſon principal object,

object, voire mesme tout son contentement estoit de penser & mediter en Dieu.

Henry III. l'enuoya à Rome son Ambassadeur extraordinaire prester Obedience au Pape Sixte V. En sa faueur sa Majesté erigea en Duché & Pairie la Seigneurie de Piney en Champagne. HENRY LE GRAND, qu'il seruit aussi fidellement pendant les mouuemens de la Ligue, le fit pareillement son Ambassadeur vers le Pape Clement VIII. De son fils vnique Henry de Luxembourg Duc de Piney ont esté procrées deux filles, l'aisnée Marguerite-Charlote de Luxembourg est à present femme de Charles de Clermont Duc de Piney à cause d'elle, & de son chef Marquis de Crusy. Elle auoit auparauant espousé Leon d'Albert Seigneur de Brantes, qui prit aussi qualité de Duc de Luxembourg & de Piney. La puisnée a quité les pompes du monde, pour se donner du tout à Dieu.

Le Duc FRANÇOIS leur ayeul paternel auoit ce grand auantage, d'estre sorty d'vne Maison honorée de Couronnes Imperiale & Royales, & d'auoir esté souuent alliée par mariage à la tres-Auguste Maison de France.

XCI. CAROLVS DVX NIVER. ET. RETH. SVPR. PRIN. ARCH.

NEC. RETROGRADIOR. NEC. DEVIO.

PAR cet Embleme, composé d'vn grand Soleil lumineux, qui fait le cours autour du Zodiaque, le Duc nommé a voulu tesmoigner; Qu'il ne degeneroit point de la vertu de ses Ayeulx, & ne se destournoit du droit sentier, imitant ce grand Flambeau du Monde, qui suit tousiours sa continuelle carriere, sans retrograder ny se fouruoyer.

Ce Duc tres-illustre est fils vnique de Louis de Gonzague Prince de Mantouë, Duc de Niuernois à cause de son espouse Henriette

de Cleues. Apres qu'il eut en ses ieunes ans voyagé presque par toute l'Europe, & visité diuers Princes estrangers, il vint porter ses armes contre les Turcs en Hongrie, où il acquit de la reputation. Trois de ses cousins germains, qui furent successiuement Ducs de Mantouë & de Montferrat, estant decedez sans enfans, il recueillit ces Estats en qualité de leur legitime heritier; & s'y est maintenu contre l'effort & les vaines pretensions de diuers ennemis, par la puissante & heureuse protection du Roy LOVIS LE IVSTE; Qui deux fois est demeuré victorieux en Italie, & par ses armes inuincibles a fait leuer le siege de la forteresse de Cazal, au grand honneur de la France; puis en suite a restably le Duc dont nous parlons dans sa ville capitale de Mantouë.

Ce mesme Duc a procreé de sa femme Catherine de Lorraine trois fils, qu'il a eu le desplaisir sensible de voir mourir en la premiere fleur de leurs ans. Le Prince Charles, qui fut le second, ayant auec la dispense de l'Eglise, espousé la Princesse Marie de Mantouë sa cousine, il en a laissé vn fils, auquel gist l'esperance de ceste ancienne & illustre Famille.

Sans Exergue.

## XCII. FRANCISCVS DE BASSOMPIERRE.

QVOD. NEQVEVNT. TOT. SYDERA. PRÆSTAT.

ON remarque en ceste Medaille vn Phare éleué au milieu des flots de la Mer, sur le sommet duquel paroist vn Feu brillant, qui surpasse de telle sorte la lumiere des Estoiles, astres de la nuict, qui se voyent en la partie superieure, qu'elles n'ont point vn tel effect qu'à ce Feu, pour donner addresse à ceux qui nauigent dans les tenebres.

L'Embleme donne à entendre; Que ce Seigneur, extraict d'vne illustre Maison d'Alemagne, entre les personnes signalées de son temps, se feroit recognoistre & remarquer par l'éclat de ses actions glorieuses,

glorieuses, qui pourroient seruir d'exemple pour les suiure & imiter. Aussi luy ont-elles fait meriter la charge de Colonel general des Suisses, puis la dignité de Mareschal de France. Il donna des preuues insignes de son courage aux guerres contre les rebelles, tant de la Religion pretenduë reformée, qu'autres; comme aussi en celles d'Italie. Sa reputation acquise dans les armes, a receu de l'accroissement par la lumiere d'vn beau iugement naturel, & de la cognoissance qu'il a des bonnes lettres & des langues estrangeres: Toutes ces rares qualitez le firent aussi employer aux Ambassades extraordinaires d'Espagne, d'Angleterre, de Suisse & d'autres pais estrangers, où il seruit tres-dignement & tres-vtilement son Roy & l'Estat.

Sans Exergue.

XCIII. CÆSAR DVC DE VENDOSME ET DE BEAVFORT.

CELERITATI. ET. ALATÆ. REGIS. VICTORIÆ.

LA Victoire est icy figurée sortant d'vn Nuage, en forme d'vne Femme ayant des ailes au dos, vne Couronne de Laurier dans la main droite, & vne Palme dans la senestre. De la partie superieure vn Aigle aux ailes estenduës descend sur sa teste, qu'elle leue vers le Ciel.

Figure symbolique des insignes Victoires & Triomphes que le GRAND HENRY obtint sur diuers ennemis par la promptitude & celerité nonpareille dont il vsa en l'execution de ses glorieuses expeditions militaires; ce qui fit comparer cet inuincible Monarque à vn Aigle volant.

On remarque aussi qu'en la signalée bataille donnée au lieu d'Arbelle par le grand Alexandre contre l'armée de Darius, vn Aigle, que l'on apperceut volant sur son chef, fut vn presage heureux de la victoire qu'il obtint. L'Historien Tacite rapporte vn augure presque semblable estre aduenu à Fabius Valens, l'vn des Chefs de

guerre de l'Empereur Galba, lors qu'il conduisoit vne armée en Italie.

Sous l'Exergue : 1604. Temps auquel la Medaille passa dans les mains du public.

XCIIII. CÆSAR DVC DE VENDOSME.

NON. FLOS. ERIT. ILLE. CADVCVS.

C'EST vne Tige, de laquelle sortent trois Fleurs, celle du milieu espanouie ( qu'on nomme vulgairement immortelle) & les deux autres closes & encores en bouton.

Afin de donner à entendre ; Que la fleur de la Vertu naissante du ieune Duc nommé, ne se faniroit point par le temps, mais plustost qu'elle prendroit accroissement dans le cours des années, comme elle a fait heureusement.

Aussi la Fleur a cela de particulier, qu'elle est estimée la marque hieroglyphique de la Ieunesse; laquelle, comme estant de nature forte & vigoureuse, se nourrit tousiours d'vne douce Esperance, de voir le succez & l'effet de ce qu'elle desire & se promet. Tout au contraire de la Vieillesse, qui foible & preuenuë de crainte, desespere de toutes choses.

Sous l'Exergue : 1606.

CÆSAR·DVC·DE·VEND·ET·BEAVF. H·DE·LA·VALETTE·DVC·D'ESPERNŌ.







MAX·DE·BETH·DVC·DE·SVLLY·G·M·DE·L'ART·DE·FRAN.

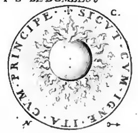






HENRY·DE·LA·TOVR·P·GENTILH. HENRY·D·BOVRB·DVC·D·MONPENS. DE·LA·CHAM·DV·ROY. P·S·DE·DOMBES.



XCV. CÆSAR DVC DE VENDOSME.

OBSEQVIVM.

LE corps de la Medaille eſt de deux Sceptres fleurdeliſez, poſez en ſautoir, & ſurmontez d'vne Couronne fermée ; Au deſſous des Sceptres eſt vn Chien de chaſſe couché par terre ; animal qui eſt la marque ſymbolique de l'amour & fidelité enuers ſon Maiſtre.

Pour ſignifier par le Prince nommé, la Submiſſion, l'Obeiſſance & la Fidelité, qu'il tendroit au Roy & à la Couronne.

Sous l'Exergue : *1607*.

XCVI. I. L. DE LA VALETTE DVC D'ESPERNON.

ADVERSIS. CLARIVS.

ON void icy la figure d'vn Rocher dans les flots maritimes, battu de vents impetueux : du ſommet ſortent des Flammes & de la fumée. Le Duc nommé a voulu donner à entendre ; Que les afflictions deſquelles il eſtoit trauaillé, le rendroient d'autant plus illuſtre ; qu'il les ſurmonteroit & en fin demeureroit ferme comme vn Rocher contre les aſſauts de la Fortune aduerſe.

Sans Exergue.

XCVII. MAX. DE BETH. DVC DE SVLLY, G. M. DE L'ART. DE FRAN.

QVO. IVSSA. IOVIS.

DANS ce Monument metallique paroiſſent deux Canons montez ſur leurs fuſts & paſſez en ſautoir, leſquels on dé-

charge. A costé sont des Caques de poudre & des Boullets sur le terrein de la Medaille. En la region de l'air paroist vn Aigle volant, qui tient vn Foudre entre ses griffes, la fabuleuse Antiquité ayant feint que cet Oyseau portoit celuy de Iupiter.

Afin de tesmoigner par le Duc nommé, sorty de l'ancienne & illustre Maison de Bethune; Qu'il s'estoit tousiours prompt & disposé d'obeir au Roy, & d'executer les commandemens de sa Majesté contre ses ennemis & ceux de l'Estat; mesmement en la fonction de sa charge de Grand Maistre de l'Artillerie, qui fut par ce grand Roy erigée en Office de la Couronne lors qu'il la possedoit, & l'obtint, comme aussi celles de Duc & Pair de France, apres auoir rendu de signalez & recommandables seruices: Il combattit aux batailles de Coutras & d'Yury, & en autres occasions tesmoigna son courage; mesmement en la guerre de Sauoye. Le Roy l'ayant encore honoré de la Surintendance de ses Finances, il y apporta vn grand ordre, & en bannit la confusion qui s'y estoit glissée.

Sous l'Exergue : 1607.

XCVIII. MAX. DE BETH. DVC DE SVLLY, GR. M. DE L'ART. DE FRAN.

QVO. IVSSA. IOVIS.

CESTE Medaille est restituée d'vne autre cy-deuant remarquée, estant semblable tant en sa Legende qu'en la representation de l'Aigle, qui porte le Foudre & paroist dans vn Nuage.

Sous l'Exergue : 1609.

Cela rapporté au temps, auquel le Monarque François preparoit deux puissantes armées, pour proteger & secourir aucuns Princes Alemans alliez de la Couronne de France, qui auoient imploré l'assistance de ce grand & victorieux Prince, lors du debat pour la succession des Duchez de Cleues & de Iuliers apres la mort du Duc Iean-Guillaume.

XCIX. HENRY DE LA TOVR P. GENTILH. DE LA CHAM. DV ROY.

SVA. STANS. MOLE. REFVLGET.

LA Medaille reptesente vne Tour auec vn Phare éleué au milieu des ondes de la Mer.

On a voulu remarquer par cet Embleme; Que l'éclat de la Vertu du Seigneur nommé, subsisteroit & se feroit paroistre au milieu des aduersitez, que les flots maritimes qui barrent la Tour, designent. Par ceste Tour est aussi fait vn ingenieux rencontre & allusion sur le surnom de l'illustre Maison dont il tiroit son origine.

Sans Exergue.

C. HENRY DE BOVRBON DVC DE MONTPENSIER.

SICVT. CVM. IGNE. ITA. CVM. PRINCIPE.

C'EST la figure d'vne Grenade de fer artificielle, laquelle estant creuée iette impetueusement du feu & des flammes contre ceux qui la touchent.

Pour monstrer; Qu'il ne faut pas abuser de la familiarité que l'on a auec son Prince, affecter & penetrer dans ses secrets, ny s'éloigner trop de sa Cour; l'vn & l'autre inconuenient pouuant estre nuisible & apporter du preiudice.

Sans Exergue: La Legende contenant tout le contour de la Medaille, qui est imitée de celle du Connestable Charles de Bourbon grand oncle du Duc de Montpensier François pere de Henry.

ELISABETHA.F.FILIA.ET. SOROR.REG.

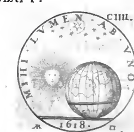



GASTO.IOAN.BAPT.FRATER. VNICVS.REGIS.




GASTO.IOAN.BAPT.




GASTO.IOAN.BAPT.






CI. ELISABETHA F. FILIA ET SOROR REGIS.

ILLI. SPECTABILIS. VNI.

L'AIGLE suspendu en l'air, regardant fixement vn Soleil lumineux, dans lequel paroissent trois Fleurs-de-Lis, Armes de la Maison de France, signifie ; Que ceste vertueuse Princesse, fille aisnée du Roy HENRY LE GRAND, sur toutes les Puissances terrestres honoroit le Roy LOVIS LE IVSTE son frere, & ne desiroit considerer autre que son Auguste Majesté, qui par ses actions non moins pieuses que genereuses, reluisoit icy bas entre les Princes, comme vn clair Soleil entre les Astres du Firmament.

Ceste tres-illustre Princesse espousa depuis le Roy d'Espagne Philippes IIII.

Sous l'Exergue : 1615.

CII: GASTO IO. BAPT. FRATER VNICVS REGIS.

REGI. ERIT. VNVS. VTRVMQVE.

ON a voulu témoigner à la Posterité par le Bouclier qui se void icy costoyé d'vne Espée & surmonté d'vne Couronne close à l'Imperiale-Françoise ; Que tout ainsi que les Romains surnommerent le valeureux Marcellus l'Espée, & le genereux Fabius le Bouclier de leur Republique, pour le secours & l'assistance qu'ils s'en promettoient. De mesme le Serenissime Prince cy-dessus nommé, qui a premierement esté qualifié Duc d'Anjou, & maintenant a le titre de Duc d'Orleans & de Valois, seroit l'vn & l'autre enuers le Roy son frere, & se porteroit de toutes ses forces à la defense de sa Couronne : auquel loüable dessein il suiuroit les glorieuses traces, & imiteroit deux grands Princes de la Maison Royale, qui furent Charles fils de France Comte d'Anjou & Roy de Sicile, frere du Roy

SAINCT

SAINCT LOVIS leur grand Ayeul, & Charles aussi fils de France, Comte de Valois & d'Anjou, frere du Roy Philippes le Bel.

Sous l'Exergue : 1616.

CIII. GASTO IO. BAPT.

NON. DESERIT. VSQVAM.

TOVT ainsi que la Planette de Venus ou Vesper icy representée en son Ciel, & au dessous vn Soleil qui se couche, que ceste Planette accompagne, ne s'éloignant plus loing de luy que de quarante-six degrez;

De mesme le Prince nommé a donné à entendre; Qu'il ne delaisseroit point le Roy son frere; mais suiuroit tousiours ses intentions, mouuemens & desseins, esperant d'estre bien heuré des douces influences de sa bonne grace, comme d'vn Astre fauorable.

Sous l'Exergue : 1617.

CIIII. GASTO IO. BAPT.

MIHI. LVMEN. AB. VNO.

LE corps & l'Ame de ceste Deuise, qui a beaucoup de rapport à la precedente, est composé d'vn Soleil proche d'vn Globe terrestre. Au dessus d'iceluy apparoist dans le Ciel la Planette de Venus, laquelle reçoit sa lumiere du mesme Soleil. Elle est enuironnée de huict petites Estoilles, qui sont en la huictiesme Sphere, & ont beaucoup moins d'éclat.

Pour signifier; Que tout le lustre & la splendeur du Prince prouenoit du Roy son frere, que l'on peut iustement nommer le Soleil des Rois de la Terre.

Sous l'Exergue : 1618.

CV. GASTO IO. BAPTISTA FRATER VNIC. REGIS.

TVO. SINE. LVMINE. NVLLVS.

ON void icy vn Quadran solaire posé sur vn Piedestal: Il reçoit les rayons du Soleil, pour marquer les heures du iour, sans lesquels il seroit inutile, & comme n'estant point.

Symbole qui a presque la mesme signification que celle des deux Medailles cy-deuant figurées, & des Deuises precedentes, qu'il n'est par ainsi necessaire de repeter en ce lieu.

Sous l'Exergue : 1619. Temps auquel la Medaille fut diuulguée & passa dans les mains du public.

CVI. GASTO IO. BAPT.

NON. DEVIVS. VSQVAM.

C'EST vne Sphere trauersée du Zodiaque, au milieu duquel le Soleil paroist.

Le Prince a voulu donner vne marque par cet Embléme ; Qu'il ne sortiroit iamais du droict chemin, ains le suiuroit tousiours à l'imitation de ce grand Astre du iour, qui ne se détourne de sa carriere ordinaire, & ne s'égare de la ligne ecliptique.

Sous l'Exergue : 1620.

CARO-

CHARL·D·LORR·DVC·D·GVISE.




H·DVC·DE·MONMORANCY·PAIR·
ET·ADM·DE·FRAN.




GASTO·IOAN·BAPT·FRATER·VNICVS·REGIS.







HENRY·D'ORLEANS·DVC·DE
LONGVEVILLE




MAX·DE·ROSNY·DVC·D·SVLLY·
G·M·DE·L'ART·D·FRAN.



CVII. CHARLES DE LORRAINE DVC DE GVYSE.

LVCENT. LVCENTE. DIANA.

LE Ciel enuironné de Nuages & semé d'Estoilles, au milieu desquelles paroist la Lune, flambeau de la nuict, qui rend vne viue splendeur, signifie; Que les Grands tiennent leur lustre & leur principale grandeur du Roy, & n'ont point de splendeur que celle, qui procede de sa lumiere, sans laquelle toute autre est offusquée.

Sous l'Exergue : 1620. Temps auquel la Medaille fut publiée.

CVIII. HENRY DVC DE MONTMORENCY PAIR ET ADMIRAL DE FRANCE.

IN. DIES. MELIORA.

CE Monument metallique fait voir vne Femme vestuë d'vne longue robe, leuant la main droite & la teste vers le Ciel, & regardant fixement le Soleil. Elle tient de sa gauche vne Ancre; qui est l'hieroglyphe de l'Esperance.

Pour monstrer; Que comme le Seigneur cy-dessus nommé auoit eu vn heureux commencement dans les armes à bien & genereusement seruir le Roy & l'Estat, mesmement sur la Mer à l'entrée des troubles excitez par les Rochelois rebelles, il esperoit & se promettoit de seruir encore mieux à l'aduenir & de iour en iour. Mais l'euenement a monstré en luy, combien le plus souuent les entreprises & les esperances des hommes sont vaines & trompeuses.

Sous l'Exergue : 1621.

GASTO

CIX. GASTO IO. BAP. FRATER REGIS.

TE. SOLO. SPLENDENTE. REFVLGET.

CESTE Deuise eſt compoſée d'vn grand Soleil, qui ſemble en auoir vn autre moindre proche, appellé par les Aſtronomes Parelie, lequel ſe forme dans le nuage eſpais par la reflexion des rayons que iette ce Prince des Aſtres.

Afin de donner à entendre; Que le Sereniſſime Duc d'Orleans nommé tiroit ſon luſtre de la plus éclatante lumiere du Roy ſon frere, qui eſt ſignifié par le plus grand Soleil: ce moindre n'ayant eſté figuré ſi proche de ce grand corps lumineux, à cauſe du reſpect, de l'honneur & de l'obeiſſance, que le Prince repreſenté par la moindre figure, qui ſe void dans la partie inferieure de la Medaille, doit au Roy ſon Souuerain.

Sous l'Exergue: 1621.

CX. GASTO IO. BAPT. FRATER VN. REGIS.

NEC. OFFICIT. NEC. DEFICIT.

ON remarque en ce Monument metallique le Globe terreſtre enuironné d'Eſtoilles brillantes, lequel eſtant oppoſé au Soleil, qui paroiſt dans la partie inferieure, cauſe l'ombre de la Terre: Il eſt coſtoyé de la Planette de Venus, laquelle ne s'eſcarte de luy que de quarante-ſix degrez. Le Graueur n'a peu faire voir à l'œil ny le Ciel de Venus, ny comme l'ombre de la Terre ne peut couurir ſon Aſtre.

Par cét Hieroglyphe eſt ſignifié; Que tout ainſi que ceſte Planette a de plus benignes influences qu'aucune autre, & n'eſt offuſquée d'ombrages quelconques; Auſſi le Prince nommé, deſigné par icelle, a touſiours eu de ſon propre mouuement vne inclination bien-faiſante; tout ainſi que l'aſpect de ceſte Planette eſt touſiours fauorable, & ne ſouffre point d'eclipſe, encore qu'elle iette vne grande lumiere: l'ombre pyramidale de la Terre ne pouuant attein-

m

dre iusques à son Ciel pour l'enuelopper de son obscurité, comme elle fait la Lune.

Sous l'Exergue : 1622.

CXI. HENRY D'ORLEANS DVC DE LONGVEVILLE.

BELLI. PACISQVE. MINISTER.

ON void icy vn Homme armé à l'antique Romaine, ayant l'Escharpe pendante sur le dos, le Casque en teste, tenant en sa droite vne Espée, & en la gauche vne branche d'Oliuier, figure symbolique de la Paix, comme l'Espée est la marque de la guerre.

Pour signifier ; Que le Duc nommé estoit tousiours prest & disposé de seruir le Roy & l'Estat, soit au temps orageux des troubles, soit dans le calme & la serenité de la Paix, comme il a tesmoigné en plusieurs importantes occasions.

Sous l'Exergue : 1623.

CXII. MAX. DE BETHVNE M. DE ROSNY DVC DE SVLLY G. M. DE L'ART. DE FRAN.

NEC. FVLMINA. TERRENT.

CE Laurier baccé, qui est agité & battu furieusement des vents & des foudres du Ciel, ausquels il resiste, est la figure & le symbole de la ferme Constance du Seigneur Duc nommé, & qu'aucune sorte d'aduersité n'auroit le pouuoir de l'esbranler, ny de l'estonner, se mettant à l'abry de la protection diuine, qui le defendroit de tous orages.

Sous l'Exergue : 12 4.

GASTO·IOAN·BAPT·FRATER·VNICVS·REGIS.







HENR·MARIA·FILIA·SOR·ET·VX·RR.

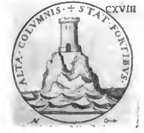



ALEX·DE·VENDOSME·MAG·PRIOR·FRAN.




HENRY·DE·LA·TOVR·DVC·DE·BVILLON·P·S·DE·SEDAN.



CXIII. GASTO IO. BAPT. FRATER VN. REG.

TVIS. CRESCIT. DEVOTA. TRIVMPHIS.

AV dessus de ce Lautier paroist en l'air, entre des Nuages, vn Chariot de triomphe attellé de deux Cheuaux, dans lequel est vn Sceptre, ayant au dessus vne Couronne close à l'Imperiale-Françoise.

Pour donner à entendre; Qu'à mesure que le Prince croisttoit en aage, Dieu luy fetoit la grace d'augmenter en vertu, & de combattre auec tant de generosité pour la defense de la Couronne contre les ennemis du Roy son frere, que sa Majesté demeureroit victorieuse, & cueilleroit dans le champ de Mars les fruicts de ses Victoires.

Sous l'Exergue : 1625.

CXIIII. GASTO IO. BAP. FRATER VN. REG.

ANIMOS. IOVIS. AVSPICE TOLLAM.

LE corps de ceste Medaille est composé d'vn Homme armé à cru, tenant vne Pique en sa main droite, qui marche à la teste d'vn bataillon de gens de pied; En la region de l'air paroist vn Aigle volant.

Le Prince a tesmoigné par cet Embleme; Que son courage croisttoit & prendroit nouuelles forces dans les combats, sous les heureux auspices du Roy LOVIS LE IVSTE son frere; lequel vsant d'vne diligence & celerité nonpareille en l'execution de ses hauts desseins, on peut dire de luy; Que les autres Princes font la guerre en animaux terrestres, & luy en Aigle volant. Ce que le renommé Duc de Parme, qui a remply la terre de la gloire de son nom, auoit autresfois aussi dit fort ingenieusement du Roy HENRY LE GRAND, pere de sa Majesté.

Sous l'Exergue : 1625.

CXV. HENR. MARIA FILIA SOROR ET VXOR R.

FVNDIT. AMOR. LILIA. MIXTA. ROSIS.

CESTE Medaille represente vn Cupidon, qui de sa droite tient des Fleurs-de-Lis, & en sa gauche vne poignée de Roses. Sous l'Exergue : 1625. Qui conserue à la posterité la marque du temps, auquel fut celebré le Mariage de ceste Princesse HENRIETE-MARIE, troisiéme Fille du Roy HENRY LE GRAND, & Sœur du Roy LOVIS LE IVSTE, auec Charles Roy de la Grande-Bretagne, fils vnique du Roy Iacques: Par laquelle alliance les Lis de France furent ioints & vnis aux Roses d'Angleterre, comme plusieurs fois auparauant ils auoient esté par autres Mariages d'entre ces deux grandes & Royales Maisons.

CXVI. ALEXANDER DE VENDOSME MAGNVS PRIOR FRANCIÆ.

A. MAGNO. DEMISSVM. NOMEN.

DANS ce Monument metallique paroist vn Bras mouuant d'vn Nuage; dans sa main il tient vne Masse pointée vers le Ciel. Au dessous est la Mer, sur laquelle semblent flotter trois Testes de Turcs auec le turban, & sur le riuage sont gisans vn Tambour, vn Arc, vn Carquois plein de fléches, & vn Bouclier.

Pour signifier par le Prince nommé, qui portoit le nom d'vn grand Monarque, & auoit pour pere vn autre qui ne luy cedoit; Qu'il s'efforceroit d'employer sa puissance, pour abattre l'orgueil des Ottomans; à quoy sa qualité de Grand Prieur de France sembloit d'autant plus l'obliger.

Sous l'Exergue : 1625.

CXVII. HENRY DE LA TOVR DVC DE BOVILLON PRINCE DE SEDAN.

GERO. FRONTIS. HONORES.

CE Laurier, dont le verdoyant feuillage eſt le plus agreable & de plus longue durée que nuls autres, deſtiné pour couronner les reſtes des Victorieux eſt l'Embleme qui repreſente l'honneur & la gloire inſigne & perdurable qui s'acquiert par les Armes, dont le ſuccez rendit le Duc nommé triomphant en pluſieurs occaſions ſignalées, eſquelles il fit paroiſtre ſa generoſité.

Sans Exergue.

CXVIII. HENRY DE LA TOVR DVC DE BOVILLON PRINCE DE SEDAN.

STAT. FORTIBVS. ALTA. COLVMNIS.

ON void icy vne Tour ſupportée par deux cimes d'vn Rocher fourchu & entrecoupé, qui eſt furieuſement battu par les flots de la Mer.

C'eſt le ſymbole de la Conſtance du Seigneur nommé, deſigné par la Tour, & qu'auec ſon haut & releué courage il reſiſtoit aux infortunes & aduerſitez, demeurant touſiours ferme & ſtable comme eſt vn Rocher au milieu des ondes marinnes.

Sans Exergue.

GASTO.IOAN.BAPT.FRATER.VNICVS REGIS.







GASTO.IOAN.BAPT.







GASTO·IOAN·BAPT· MARIE·DE·BOVRB·D·D'ORLEANS·






CXIX. GASTO IO. BAPT. FRATER VNIC. REG.

HIC. REGIT. ILLE. GERIT.

C'EST vn Autel, sur lequel est posé vn Sceptre droit, & au costé dextre vne masse d'Armes penchante entrelacée de deux branches de Laurier; Du mesme costé, au pied de l'Autel, est vn amas d'Armes.

Pour monstrer par le Prince nommé; Que sous le gouuernement & l'authorité souueraine du Roy son frere, signifié par le Sceptre, qui est la marque du legitime commandement, il agiroit dans les perils de la guerre, & rendroit vne humble obeissance à l'execution des commandemens d'vn si grand Monarque, esperant par ses Victoires meriter des Couronnes de Laurier.

Sous l'Exergue: 1627. Auquel temps sa Majesté, detenuë par vne griefue maladie, fit ce Serenissime Prince son frere vnique, Lieutenant general dans son Armée, mise sur pied, tant pour le secours de l'Isle de Ré contre l'inuasion des Anglois, que pour le siege de la Rochelle, où il demeura iusques à ce que le Roy s'y acheminast, pour prendre luy-mesme le soin de ceste guerre, comme il fit auec vn tres-heureux succez, qui luy acquit vn glorieux Triomphe.

CXX. GASTO IO. BAPT.

SI. RESPICIT. ARDET.

LE Mirouër, qui d'en haut reçoit les rayons du Soleil, & en bas produit & allume vn brasier par la reflexion de ses rayons, secret merueilleux de la viue & penetrante force de ce grand Astre du Monde, signifie; Que le Prince nommé se mettant deuant les yeux la vigueur Martiale du Roy son frere, & ses autres excellentes Vertus, elles agiroient si puissamment dans son ame, que par vne genereuse emulation elles enflammeroient son courage pour les suiure & imiter.

Sous l'Exergue: 1628.

GASTO

CXXI. GASTO IO. BAPT. FRATER VNIC. REG.

PONET. VICTORIA. METAS.

ON void icy vn Autel à l'antique, orné de festons de fleurs, & planté sur deux pointes de montagne.

Ce qui a son rapport aux Autels anciennement esleuez iusques aux lieux où s'estendirent les Conquestes & Victoires du Grand Alexandre.

Afin de donner à entendre par le tres-illustre Prince François; Que les Alpes ne seroient pas seulement les bornes & limites de l'Empire du Roy son frere, & des Conquestes & Trophées, qu'il se promettoit d'obtenir en Italie: Mais encore, qu'elles s'estendroient beaucoup plus loin, & iusques où ses insignes Victoires les porteroient. Heureux augure suiuy de l'effect par la prise de tant de fortes villes & places subiuguées au deçà & au delà du Rhin, & par l'auantage de plusieurs insignes Victoires obtenuës.

Sous l'Exergue: 1629. Année remarquable par la prise, que l'Armée Royale fit du pas & de la ville de Suze, lors qu'elle s'achemina au secours du Serenissime Duc de Mantouë Allié de la Couronne.

CXXII. GASTO IO. BAPT.

EFFICITVR. PORTVS. MEDIVM. MARE.

C'EST vn Nauire, duquel les voiles sont pliez. Sur le bord paroist vn Homme qui semble estre l'Amour, ou le Genie de Concorde, lequel iette l'Anchre au milieu de la Mer, afin d'arrester le Vaisseau agité par les vents & les vagues.

Pour signifier; Que sur le point des orages & tempestes d'vn mouuement que l'on craignoit, la serenité du repos fut esperée par le retour du Prince nommé en la Cour du Roy son frere, de laquelle il s'estoit premierement éloigné & retiré hors de France.

Sous l'Exergue: 1630.

CXXIII. GASTO IO. BAP.

SECVNDÆ. GLORIA. LVCIS.

LA figure d'vne Lune en son plein, qui est enuironnée de Rayons, & occupe presque tout l'espace de la Medaille, donne à entendre; Que ce Prince nommé à l'honneur & la gloire d'estre la seconde Personne & Lumiere de France, comme le Roy son frere, comparé au Soleil, en est la premiere.

Sous l'Exergue: 1631.

CXXIIII. MARIE DE BOVRBON DVCHESSE D'ORLEANS.

IN. MANIBVS. TVIS. SORTES. MEÆ.

LA Fleur-de-Lis tigée, sur laquelle des rayons celestes épandent leur lumiere, est le symbole non moins de la Pieté, que de l'Esperance de ceste Serenissime Princesse designée par la Fleur-de-Lis, remettant toutes ses auentures dans le soing de la Prouidence diuine.

Elle estoit fille vnique du tres-illustre Henry de Bourbon Duc de Montpensier; fut alliée par mariage auec Monseigneur le Duc d'Orleans, frere vnique du Roy. Mais ceste fleur exquise, plustost digne du Ciel que de la Terre, sembla ne paroistre icy bas, que pour laisser aux siens & à la France vn regret extreme de sa perte, aduenuë dix mois apres son heureux Hymen; duquel les flambeaux furent bien-tost suiuis de ceux allumez pour sa pompe funebre. Que si en cet accident il y a quelque consolation, elle reste en la ieune Princesse sa fille vnique heritiere autant des eminentes vertus de la defuncte, que des riches Seigneuries de la Maison de Montpensier, qu'elle luy a laissées.

Sans Exergue.

A·RVSE·MARQ·D'EFFIAT·ET·DE·LON-IVMEAV·SVR·DES·FINANCES.

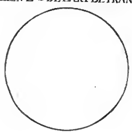






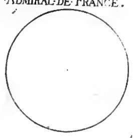
HENRI·D'ORLEANS·MARQ·DE·ROTELIN·L·G·DE·L'ART·DE·FRAN·



H·DVC·D·MONMORANCY·PAIR·ET·ADMIRAL·DE·FRANCE.



## CXXV. A. RVZE' MARQVIS D'EFFIAT ET DE LONGIVMEAV SVRINTENDANT DES FINANCES.

QVIDQVID. EST. IVSSVM. LEVE. EST.

CE Monument metallique fait voir vn Globe celeste supporté par Hercule, qui a sur le dos sa peau de Lion & sa Masse à ses pieds. A costé paroist vn Homme, qui semble estre Atlas, aydant Hercule à soustenir vn si pesant fardeau : A ceste fin il preste l'espaule & la main droite, & s'appuie de la gauche sur vn Tronc d'arbre.

C'est pour designer ; Qu'auec nostre grand Monarque, representé par Hercule, le Seigneur nommé comparé à Atlas, supportoit alaigrement les affaires & charges de l'Estat, qui luy estoient commises par sa Majesté, & qu'il se mettoit en tout deuoir d'executer ses sacrez commandemens.

Sous l'Exergue : *1629.* Temps auquel la Medaille fut donnée au public.

## CXXVI. ANT. RVZE' MARQVIS D'EFFIAT ET DE LONGIVMEAV SVRINTEN. DES FIN.

HOC. OMNIA. SIDERE. VERSA.

ON remarque icy vne Femme, figure de la Prouidence, comme le contient le demy mot apposé sous l'Exergue, qui se doit estendre PROVIDENTIA. Elle regarde fixement & monstre de la main droite vne Fleur-de-Lis, qui paroist comme vn Astre dans le Ciel, enuironné de rayons, d'estoilles & de nuages. De la gauche

che, ceste Femme porte vne Amalthée, qu'elle renuerse, de laquelle sortent plusieurs especes de Monnoye. A costé droict, la Mer est representée, sur laquelle vogue vn Nauire, & à gauche sont des Arbres verdoyants, symbole de l'Eternité.

Le Marquis nommé a voulu signifier par cet Embleme; Que la Diuine Prouidence faisoit fleurir & prosperer le Royaume de France, & que ceste prosperité continuëroit tant par le moyen du bon ordre, qui estoit apporté aux Finances dont il estoit Surintendant, & par lesquelles on execute les grands desseins, que par l'establissement du Commerce designé par le Nauire.

Le Roy crea Mareschal de France ce Seigneur Marquis d'Effiat, apres qu'il eut dignement seruy en la guerre d'Italie & en autres occasions. Il mourut Lieutenant general d'vne Armée Royale, qu'il commandoit en Alemagne. Sa Majesté luy commit aussi l'administration & l'exercice de la charge de grand Maistre de l'Artillerie; en laquelle luy a succedé Charles de la Porte Marquis de la Mesleraye son gendre, qui continuë de seruir fidellement le Roy: comme fait le Seigneur Marquis d'Effiat Gouuerneur de Bourbonnois, fils aisné du defunct. Lequel fut encore enuoyé par le Roy son Ambassadeur extraordinaire en Angleterre, pour traicter le mariage d'entre la Serenissime Princesse Henriette Marie de France, sœur de sa Majesté, & Charles Roy de la Grande Bretagne. Auquel temps le mesme Seigneur Mareschal d'Effiat fut associé en l'Ordre de Cheualiers du Sainct Esprit.

Sous l'Exergue: PROVIDEN. Qui se doit estendre PROVIDENTIA.

## HENRY D'ORLEANS MARQVIS DE ROTELIN LIEVT. GEN. DE L'ART. DE FRAN.

### RATIO. VLTIMA. REGVM.

PAR les deux Canons, que l'on descharge, qui sont montez sur leurs fusts & passez en sautoir, prez desquels sur le terrein sont des Caques de poudre & des Boullets, est monstré; Que les Rois,

n

afin de ranger à la raiſon leurs ennemis & leurs ſubjets rebelles, apres y auoir employé toute ſorte de moyens qui tendent à la douceur, eſtoient en fin neceſſitez pour dernier remede de recourir à l'extremité de la force, & s'aider de la violence des Armes & des Canons.

Le Seigneur nommé tire ſon origine paternelle de l'illuſtre Maiſon de Longueuille, & a rendu de ſignalez ſeruices en diuerſes occurrences, meſmement en l'exercice de ſa charge de Lieutenant general de l'Artillerie de France pendant la guerre contre les rebelles, & celles d'Italie.

Sous l'Exergue : 1629.

## CXXVIII. HENRY DVC DE MONTMORENCY PAIR ET ADMIRAL DE FRANCE.

MVNERIBVS. SOCIOS. VINCIT. VIRTVTE. REBELLES.

C'EST vn Nauire de guerre ſinglant en Mer, ſur le bord duquel y a deux Hommes qui ſe tiennent par la main.

Pour deſigner par ceux qui ont fait battre la Medaille en l'honneur du Duc cy-deſſus nommé; Qu'eſtant General de l'Armée Royale maritime deuant la Rochelle, il vſa de recompenſe & de liberalité enuers ceux qui ſeruoient dignement le Roy en ceſte occaſion; & que par ſon courage il demeura victorieux ſur les Rebelles.

Sous l'Exergue : 1630.

CAROLVS·DE·NEVFVILLE·LVGDVN·PRO·REX·




CXXX

VIRGINI·MATRI·
A·DEO·FILIO·QVEM·IN·
TERRIS·EXCEPERAT·IN·DOMV
SVAM·COELO·RECEPTAE
ILL$^{mus}$. D.
CAROLVS·DE·NEVFVILLE·
LVGDVN·PRO·REX
*hanc Domum extruxit.*
*vt sibi in illius regno locum*
*faciat.*

IEAN·DE·S$^{T}$·BONNET·S$^{R}$·DE·TOYRAS·MARESCHAL·DE·FRANCE·

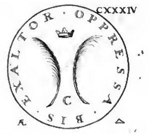



CXXXII

NEC·VI·NEC·FRAVDE·
CASAL·
1631·

IEAN·DE·S$^{T}$·BONNET·S$^{R}$·DE·TOYRAS·



CXXIX. CAROLVS DE NEVFVILLE LVGDVN. PROREX.

DILIGIT. DOMINVS. PORTAS. SVPER. OMNIA. TABERNACVLA. IACOB. Pſalm. 86.

LE corps de ceſte Medaille eſt compoſé du Portal d'vne ville, c'eſt vray ſemblablement celle de Lyon ( ou d'vne Egliſe de la meſme ville ) de laquelle le Seigneur nommé, qui eſt Marquis de Villeroy & Seigneur d'Halaincour, a le Gouuernement, & des païs de Lyonnois, Foreſts & Beauiolois. De fait, on recognoiſt ſes Armes repreſentées ſur la partie ſuperieure de ce Portal, qui conſiſtent en vn Cheuron accompagné de trois Croix ancrées.

Il a voulu donner à entendre; Que Dieu prenoit en ſa protection particuliere ceſte grande & ancienne ville, que l'on peut appeller l'vne des clefs de la France, eſtant ſituée en l'vne de ſes extremitez, ſur les confins d'Italie & d'Alemagne.

Elle fut edifiée, au commencement de l'Empire d'Auguſte, par L. Munatius Plancus Senateur Romain, pendant qu'il gouuernoit la Gaule Celtique, depuis appellée Lyonnoiſe, parce que la meſme ville de Lyon fut ordonnée la capitale de toute la prouince. Pour ceſte cauſe les Lieutenans generaux des Empereurs Romains en Gaule y faiſoient leur reſidence ordinaire.

Sous l'Exergue: M. DC. XXXI.

CXXX. CAROLVS DE NEVFVILLE LVGDVN. PROREX.

ON void ſeulement en ceſte Medaille, qui ſemble eſtre vn reuers de la precedente, vne Inſcription Latine dreſſée pour

vne Eglise dediée à la saincte Vierge Mere de Dieu, & fondée par le mesme CHARLES DE NEVFVILLE Seigneur d'Halaincour, cy-dessus nommé.

Il est fils de Nicolas de Neufuille Seigneur de Villeroy, grand Genie de Prudence, Conseiller d'Estat, & Secretaire des commandements sous quatre Roys, qui fit paroistre les rares conditions requises en vn excellent Ministre d'Estat. Cestuy-cy, suiuant les traces paternelles, a genereusement & fidellement seruy en plusieurs occasions importantes tant dedans que dehors le Royaume; singulierement lors qu'il fut enuoyé Ambassadeur à Rome.

Son fils aisné Marquis de Villeroy (qui porte le nom de l'ayeul) dés ses ieunes ans a aussi fait signaler son courage dans les guerres ciuiles, & celles d'Italie, & a pris alliance par mariage auec Magdelene de Crequy fille puisnée de Charles Sire de Crequy, Duc d'Esdiguieres, Pair & Mareschal de France, Lieutenant general pour le Roy en Dauphiné, & de Magdelene de Bonne son epouse.

## CXXI. IEAN DE SAINT BONNET S[R] DE TOIRAS MARESCHAL DE FRANCE.

TENTATA. SED. INCORRVPTA.

CESTE Medaille represente vne Vierge, ayant la Couronne en teste sur sa cheuelure, & portant en sa droite vne Palme. Elle est assise au milieu d'vne Forteresse, composée de six bastions reguliers; En la partie inferieure on list le mot CASAL; qui est ceste place tant renommée, capitale du Duché de Montferrat; laquelle ayant esté deux fois estroitement & long-temps assiegée par deux fortes armées, fut auec vne generosité nonpareille defenduë par le valeureux Seigneur nommé; au grand honneur de la France, & auantage du serenissime Duc de Mantouë & de Montferrat Charles de Gonzague & de Cleues, qui a esté puissamment protegé & maintenu dans la possession legitime

de ses Estats par les armes inuincibles du Roy LOVIS LE IVSTE, seur azile & ferme rampart des oppressez.

C'est le mesme valeureux Mareschal, lequel quatre ans auparauant auoit aussi courageusement defendu l'Ile de Ré, contre les forces d'Angleterre; Ayant par ce double trophée & par la grandeur de ses autres proüesses merité d'estre éleué à la dignité de Mareschal de France, à celle de Lieutenant general du Roy dans ses Armées d'Italie, & de Gouuerneur d'Auuergne.

En l'espace qui tient lieu d'Exergue, l'on void les lettres numerales M. DC. XXXI. Auquel temps la Medaille fût publiée, qui conserue dans les siecles à venir la memoire d'vn acte des plus signalez & remarquables que l'Italie ait onques veu.

CXXXII. IEAN DE S. BONNET SIEVR DE TOIRAS MAR. D. FR.

NEC. VI. NEC. FRAVDE.

ON void en la partie dextre de ce Monument vne Lance & vne Picque passées en sautoir & placées sur vne Masse droite. En la partie gauche paroist vne Serene couronnée: Elle est en forme d'vne Femme iusques à la ceinture, de laquelle sortent deux queuës de poisson retroussées, qu'elle supporte de ses bras.

Afin de donner à entendre par le Seigneur nommé; Que ceste mesme forteresse de Cazal n'auoit peu estre prise ny vaincuë par la force ouuerte des ennemis, ny estre surprise par leurs ruzes & stratagemes. L'Allegorie se peut rapporter à ce que les Poëtes ont feint de tels genres de monstres marins, qui par la douceur & les allechements de leurs voix faisoient perir ceux qui nauigeoient; dont le prudent Vlysse & ses compagnons, se garantirent.

Sous l'Exergue: CASAL. 1631.

CXXXIII. IEAN DE S. BONNET S[r] DE TOIRAS.

HIS. DVCIBVS. OMNIA. DOMANTVR.

C'EST vne Femme en pied, tenant en la main droite vne Espée nuë, & en la gauche des Balances en equilibre, marque symbolique de la Iustice. A l'opposite & d'aspect on void vne autre Femme, dont le bras gauche est appuyé sur vne Colomne, qui represente la Force.

Pour monstrer; Que la iustice de la cause du tres-illustre Duc de Mantouë, iointe à la force & generosité du Seigneur de Toyras cy-dessus nommé, lequel embrassa vigoureusement la deffense de la forteresse de Casal, auoient fait obtenir l'insigne victoire dedans & deuant cête place.

Sous l'Exergue: TORACE. CLIPEO. Qui est vne allusion au mot de Toyras; ceux qui ont fait battre la Medaille en l'honneur du Mareschal nommé voulant remarquer; Qu'il est comme la Cuirace & le Bouclier de ceux qu'il assiste pour les tirer d'oppression. Ce qui se rapporte aucunement à ce que les Romains disoient de ces deux illustres & renommez personnages, Marcellus & Fabius; Que l'vn estoit le Bouclier, & l'autre l'Espée de leur Republique, ainsi qu'il a esté cy-deuant remarqué.

CXXXIIII. IEAN DE S. BONNET S^R DE TOIRAS.

OPPRESSA. BIS. EXALTOR.

LES deux branches de Palmier addoſſées & ſurmontées d'vne Couronne Ducale, auec la lettre maiuſcule C. qui paroiſt en la partie inferieure, conſerue à la poſterité la memoire de l'heureux euenement du ſiege de Caſal, & du ſuccés de ſa deffenſe glorieuſe.

Car encore que par deux fois ceſte forteresſe euſt eſté preſſée & fort eſtroitement aſſiegée par les aduerſaires du Duc de Mantoüe & de Montferrat, comme il a eſté dit; neantmoins leurs efforts furent rendus vains & inutiles par l'inuincible valeur du Seigneur de Toyras. Ce qui releue d'autant plus le renom de ceſte place, l'vne des plus importantes de l'Europe, & des plus enuiées.

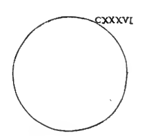
L'on peut encore adjouſter; Que tout ainſi que la Palme, par vn ſecret admirable de la nature, ne ſuccombe point ſous le peſant faix dont elle eſt chargée; mais ſe releue d'autant plus haut; Ainſi l'oppreſſion, que la meſme forteresſe de Caſal a ſoufferte, n'a ſeruy que pour l'exalter dauantage.

Sans Exergue.

HENRY

HENRY·DE·BOVRBON·PRINCE·
DE·CONDE·PR·PR·DV·SANG·




FR·A·BASSOMPIERRE·FRAN·POLEM·GL̄IS·HELV·PRÆF·

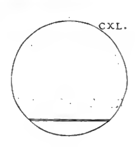






CL·DE·S·SIMON·P·G·DE·LA·CH·
ET·P^R^·ESCVYER·DV·ROY·



## CXXXV. HENRY DE BOVRBON PRINCE DE CONDE', PREMIER PRINCE DV SANG.

### IN. MAGNIS. VOLVISSE. NON. SAT. EST.

DANS ceste Medaille on void vn Homme armé, qui s'efforce de trencher des neuds posez sur vne Base ou Piedestat.

L'Embleme represente vn courage Heroïque & magnanime, lequel, dans les grandes actions, estime la volonté de bien faire ne suffire pas, si elle n'est suiuie de l'execution & du succez qu'il s'en promet, surmontant toutes difficultez.

Deuise conuenable à ce tres illustre Prince, fils vnique de HENRY DE BOVRBON, premier du nom Prince de Condé; Car estant orné de toutes les vertus & qualitez dignes de sa condition releuée, il a cy-deuant, en plusieurs occurrences & affaires importantes de paix & de guerre, donné des preuues signalées de generosité, de iugement solide & de dexterité nonpareille, pour se démesler des choses arduës & difficiles ; ce qu'il a fait auec vne heureuse issuë au bien du seruice du Roy & de la Couronne, & à sa gloire immortelle.

Aussi ce grand Monarque par vne recognoissance publique a declaré ; Que les actions & deportemens du mesme Prince auoient tousiours esté pour affermir la grandeur & l'authorité de sa Majesté; laquelle plusieurs fois luy a donné la conduitte de ses armées Royales, confié le Gouuernement de plusieurs grandes Prouinces, & dans ses Conseils sacrez attribué le rang que merite la splendeur & prerogatiue de son illustre naissance.

Sous l'Exergue: 1634.

## CXXXVI. FR. A BASSOMPIERRE FRANC. POLEM. GENERALIS HELVET. PRÆF.

### DA. L'ARDORE. L'ARDIRE.

COMME la Flamme sort du feu, ce que monstre ceste Fuzée; ainsi l'extreme ioye & allegresse dont la genereuse Noblesse

Françoise fut touchée, par les Alliances & Mariages d'entre les Maisons de France & d'Espagne, enflamma tellement son courage, qu'elle la fit paroistre au Tournoy celebré dans la place Royale de Paris, par trois iours continus de l'an remarqué sous l'Exergue.

Le Seigneur de Bassompierre cy dessus nommé fut l'vn des cinq Tenants, appellez les Cheualiers de la Gloire, & aux yeux du Roy, de la Royne mere de sa Majesté, & de toute la Cour, rendit preuue de son addresse & dexterité aux armes.

En ceste occurrence, qui a donné suject à la Medaille, on remarqua tant de magnificences d'habits, de diuerses machines, & de feux d'artifice, que les François n'ont point memoire d'en auoit iamais veu de semblables.

Sous l'Exergue : 1612.

[illegible]VII FR. A BASSOMPIERRE FRANCIÆ POLEM. GEN. HELVET. PRÆF.

MIHI. GLORIA. FRVCTVS.

PAR ces deux Branches de Palme masle (Arbre que les Naturalistes escriuent estre sterile, & la femelle porter du fruict) comme aussi par la Deuise, qui enuironne ces Branches, est signifié; Que l'honneur & la gloire des actions vertueuses & des victoires obtenuës, sont à vn genereux courage comme vn delicieux fruict, & digne de recompense, & que ceste gloire fait heureusement florir son nom dans les siecles parmy les fueilles tousiours verdoyantes de cet Arbre; qui est la marque symbolique de la Victoire & des Triomphes, & encore celle de l'Eternité : Aussi est-il moins corruptible & de plus longue durée que ne sont les autres.

Sous l'Exergue : 1619. Temps auquel ce Seigneur de Bassompierre fut pourueu de la charge de Colonel general des Suisses.

## CXXXVIII. CLAVDE DE S. SIMON PREMIER GENT. DE LA CH. ET PR. ESCVIER DV ROY.

### STAT. QVOCVNQVE. SEQVI.

ENTRE plusieurs admirables & vtiles inuentions descouuertes aux siecles derniers pour la perfection des sciences, cestecy est considerable en l'Astrologie; Que les nouueaux Mathematiciens ont recogneu, par vne profonde speculation dans le Ciel, que ce qu'on a creu cy-deuant estre des taches au corps du Soleil, sont plustost des Estoiles, qui roulent dans sa Sphere, comme les autres Planettes sont à l'entour.

Les François ont donné le nom DE BOVRBON à ces Estoiles, pour auoir de nos iours esté remarquées sous l'heureux commandement des Rois issus de ceste auguste Branche de la Maison Royale.

Le Seigneur de S. Simon cy-dessus nommé a de là pris le subjet de l'Embleme & Deuise representée en ceste Medaille, & composée du corps du Soleil, & d'vne Estoile posée dans le cœur d'celuy, comme parlent les Astrologues, c'est à dire en parfaite conionction.

Car tout ainsi que cet Astre est tellement conioinct au grand flambeau de l'Vniuers, qu'il ne le quitte point; mais le suit iour & nuict; Aussi par vne semblable & continuelle assiduité, que cet illustre Seigneur rend pres la personne sacrée du Roy son Maistre, il fait voir la difference qu'il y a entre luy, & les autres Premiers Gentils-hommes de la Chambre & Premiers Escuiers qui l'ont precedé, en ce qu'il accompagne incessamment sa Majesté, & la suit en quelque lieu qu'elle s'achemine. Auquel deuoir il se recognoist d'autant plus obligé, qu'il est honoré par elle d'vne faueur tres-particuliere, acquise par ses fidelles & recommandables seruices, par sa valeur, & autres bonnes conditions.

A ces aduantages est ioinct celuy qu'il a d'estre issu d'vne Famille tres-noble, laquelle a aussi rendu ses deuoirs aux Rois & à l'Estat; & d'ailleurs a l'honneur de descendre par femmes de la Maison Royale, ce qui luy donne alliance non seulement auec les Princes & grands Seigneurs de ce Royaume; mais encore auec tous les Souuerains de la Chrestienté.

MONVMENTS

# METALLIQVES

DES · PERSONNAGES · ILLVSTRES ·

DANS · LE · THROSNE · DE ·

# IVSTICE ·

CHANCELLIERS · GARDES · DES · SEAVX ·

PREMIERS · PRESIDENS ·

CONSEILLIERS · D'ESTAT ·

ET · AVTRES ·

PLVS · VNE · SVITE · DE ·

# MEDALLES ·

DE · PARTICVLIERS ·

QVI · ONT · ESTÉ · DONNEES · AV ·

PVBLIC ·

o

ROBERTVS·BRICONNET·
FRANCIÆ·CANCELL.










IOANNES·MORVILLERIVS·
FRANC·PRO CAN.

RENATVS·BIRAGVS
FRANC·CANCELL.







RENE·DE·BIRAGVE·CHANCE.
DE FRANCE.

PHILIPP·HVRALT·VICECO·
CHEVERN








# MEDAILLES DES CHANCELIERS, GARDES DES SEAVX, PREMIERS PRESIDENTS, CONSEILLERS D'ESTAT, ET AVTRES.

I. ROBERTVS BRIÇONNET FRANCIÆ CANCELLARIVS.

DITAT. SERVATA. FIDES.

ON void en cette Medaille deux Enfans nuds, qui tiennent de leurs mains vne Amalthée ſurabondante de fruicts; & d'vn Ciel rayonnant, repreſenté en la partie ſuperieure, découlent ſur eux des benignes Influences.

Le Chancelier cy-deſſus nommé par cet Embleme a donné à entendre; Qu'il ne deuoit la grandeur, à laquelle il eſtoit éleué, & celle de ſa Maiſon, qu'à la Grace & Prouidence diuine, & à la Fidelité, de laquelle luy & les ſiens auoient rendu des preuues remarquables aux Rois & à la Couronne.

Il fut Archeueſque & Duc de Reims, premier Pair de France & creé Chancelier par le Roy Charles VIII. qui confia au Cardinal Guillaume Briçonnet ſon frere l'adminiſtration & conduite des principaux affaires de ſon Eſtat. Le meſme Cardinal conſeilla ce grand Monarque d'entreprendre la glorieuſe conqueſte du Royaume de Naples, & ayant ſuccedé à ſon frere à l'Archeueſché de Reims, eut l'honneur de ſacrer Louis XII. qui le nomma auſſi à l'Archeueſché de Narbonne & le fit ſon Lieutenant general au païs de Languedoc.

De l'vn de ces deux illuſtres perſonnages (qui fut allié par mariage, auant qu'eſtre promeu aux Ordres ſacrez) comme auſſi de deux de leurs freres, dont l'vn fut Cheualier de l'Ordre du Roy &

suiuit la profession des Armes, est sortie vne longue posterité, laquelle a tenu, comme encores à present aucuns de celte Famille tiennent des charges honorables, non seulement dans l'Eglise, & dans les Compagnies Souueraines de Iustice & de Finances; mais aussi en la Maison des Rois: Alexandre Briçonnet Seigneur de Glatigny, aisné de la mesme Famille, estant à present Maistre d'hostel ordinaire de sa Majesté.

Sans Exergue; la partie inferieure de la Medaille estant occupée par le Terrein.

## MICHAEL DE L'HOSPITAL FRANCIÆ CANCELLAR.

### IMPAVIDVM. FERIENT. RVINÆ.

LE corps de ceste Medaille consiste en vne Tour posée sur vn Rocher furieusement battu des flots courroucez de la Mer; Au sommet elle est frappée de foudres & d'esclairs accompagnez d'vne pluye orageuse.

Le Chancelier cy dessus nommé (de la naissance duquel à bon droict l'Auuergne se glorifie) a paru en son temps comme vne des plus esclatantes lumiere qui iamais decora la France. Mais tout ainsi que les hautes montagnes sont bien souuent exposées à la violence du tonnerre; Aussi ce grand homme fut-il trauersé par les assauts de la Fortune aduerse; qui toutesfois n'eurent le pouuoir d'esbranler son courage incapable de crainte; ce qui luy fit laisser à la Posterité ceste Medaille pour vne des marques symboliques de sa ferme Constance.

Il la tesmoigna principalement lors que ceux, qui ne pouuoient souffrir la splendeur de sa vertu, poursuiuirent son esloignement de la Cour du Roy Charles IX. Il se retira content dans sa maison, estimant ce repos plus cher, que l'agitation continuelle des flots de la Cour.

Adjoustons pour sa gloire nonpareille; Qu'encore que le bruit des Armes force les Loix de garder le silence, il ne laissa neantmoins de rendre celebres les regnes de François II. & Charles IX. (quoy qu'agitez de diuers troubles) par l'establissement de plusieurs sainctes & vtiles Ordonnances.

Il ioignit à la prudence politique & à la cognoissance de toutes les parties d'vn parfait homme d'Estat vne singuliere moderation

tres-neceſſaire, pout calmer aucunement les tempeſtes ciuiles.

L'image de toutes ces bonnes qualitez, la rare doctrine, & generoſité de ce noble eſprit eſt encore naïfuement repreſentée dans les excellentes Epiſtres Latines, qu'à l'imitation d'Horace il eſcriuit à ſes amis; Elles furent recueillies par les ſieurs de Thou, de Pibrac & de Saincte-Marthe, & publiées pat le ſoin de Michel Huraulr de l'Hoſpital Seigneur du Faï, Chancelier de Nauarre, digne petit fils d'vn ſi digne ayeul maternel.

Sans Exergue.

III. IOANNES MORVILLERIVS FRANCIÆ PROCANCELLARIVS.

HAC. VIRTVTIS. ITER.

LA Herſe, qu'on voit en la partie ſuperieure, entrelacée de la lettre maiuſcule Y, appellée Pythagorique, donne à entendre; Que le plus aſſeuré chemin du Ciel eſt de ſouffrir patiemment les afflictions & aduerſitez deſignées pat le violent effect de cet inſtrument d'agriculture, lequel, apres que le Laboureur a ietté la ſemence dans la terre, le fait paſſer par deſſus pour la couurir & rompre les mottes.

Iean de Moruilliers cy-deuant nommé, eſtant Eueſque d'Orleans, fut l'vn des Prelats enuoyez au Concile de Trente. Comme il eſtoit des mieux verſez aux affaires d'Eſtat; auſſi fut-il employé en importantes negotiations & Ambaſſades. Charles IX. par deux fois luy mit entre les mains ſes Seaux: mais, par vn rare exemple de modeſtie, il les remit volontairement à ſa Majeſté, ſans vouloir prendre la qualité de Garde des Seaux, apres qu'il eut peu de temps adminiſtré ceſte charge auec beaucoup d'integrité.

Pompone de Bellieure, depuis Chancelier de France, luy fit éleuer ſon portrait dans l'Egliſe de S. Sauueur de Blois, ville où il eſtoit nay, & dreſſa à ſa memoire vne tres-elegante Inſcription Latine pres de ſon Tombeau, teſmoignage de l'eſtroite amitié qui fut entre ces deux illuſtres perſonnages, grands ornemens de leur ſiecle.

Louis XI. au commencement de ſon regne éleua à la dignité de Chancelier Pierre de Moruilliers, biſayeul de celuy duquel nous parlons. Sans Exergue.

IIII. RENATVS BIRAGVS FRANCIÆ CANCELLARIVS.

ARS. IVS. GVBERNAT.

ON remarque en ce Monument metallique vn Horologe, ou Quadran solaire posé sur vne Table; A costé d'iceluy vn Baston de Commandement ou de General d'Armée, & vn Timon de Nauire sont posez en sautoir.

Ce Chancelier a voulu representer; Que par l'industrie, la science, & auec le temps l'on gouuerne & administre iustement toutes choses: à quoy le corps de la Medaille, & l'Ame d'iceluy, ou Deuise anagrammatisée conuiennent.

Sous l'Exergue: 1578. Temps auquel la Medaille passa dans les mains du public.

V. RENE' DE BIRAGVE CHANCELIER DE FRANCE.

NON. CEDVNT. IGNIBVS. IGNES.

PAR la Colomne icy representée, sur laquelle est posée vne Grenade ou Globe d'artifice de feu, a esté signifié par le Chancelier nommé; Que les feux de l'ardent amour, que luy portoit sa chaste espouse Valentia Balbiana, ne cedoient point à ceux dont il estoit épris & brusloit pour elle. Apres la mort de ceste Dame, il embrassa la profession Ecclesiastique, & fut Cardinal du Sainct Siege. Il paruint aussi à la dignité de Chancelier de France sur la fin du regne de Charles IX.

Sans Exergue.

VI. PHILIPPVS HVRALTVS VICECOMES CHEVERNII.

CERTAT. MAIORIBVS. ASTRIS.

L'ESTOILE de Vefper, enuironnée de rayons, paroift icy dans vn Ciel lumineux. Cet Aftre qui eft de benigne influence accompagne continuellement les deux grands Flambeaux du iour & de la nuict, & femble les imiter.

L'Embleme defigne; Que le Vicomte cy-deuant nommé, ayant efté honoré par le Roy Henry III. de la Garde des Seaux (apres la demiffion qu'en fit le Cardinal de Birague) il n'eftimoit pas eftre monté à vn moindre degré d'honneur, qu'eftoit celuy de Chancelier demeuré à fon predeceffeur; apres la mort duquel il fucceda encores à cefte autre eminente charge, & furent les deux iointes en fa perfonne. Il exerça l'vne & l'autre auec beaucoup de Prudence & de dexterité, ne permettant point, en tant qu'il luy fut poffible, que les droicts de la Couronne fuffent alterez par nouuelles Loix & Ordonnances.

L'on ne remarque point qu'aucun autre Chef de la Iuftice de France ait eu tant de fois les dignitez de Chancelier & de Garde des Seaux, que ceftuy-cy; ayant tenu ceux d'Anjou, de Pologne, de France, & des deux Ordes du Roy.

La noble Famille, de laquelle il prenoit origine, s'eft diuifée en plufieurs Rameaux, & a produit d'autres grands perfonnages, qui ont auec honneur feruy les Rois dans leurs Confeils & aux Ambaffades, & tenu des Prelatures & rangs fort honorables dans l'Eglife. Le pere de ceftuy-cy Raoul Huraut fieur de Cheuerny mourut en Italie faifant feruice au Roy François I. en l'armée conduite par Oder de Foix Vicomte de Lautrec, & Henry Hurault Comte de Cheuerny fils de ceftuy-cy, aux charges de Gouuerneur de Blois, & de Lieutenant general au Gouuernement d'Orleans, fous HENRY LE GRAND & LOVIS LE IVSTE a auffi rendu fes deuoirs.

Sous l'Exergue : 1580.

POMPO-

POMPONIVS.DE.BELIEVRE. FRANCIAE CANCELL.







NICOLAVS.BRVLARTVS.D.SILLERY.FRAN.ET.NAVARR.CANCELL.







GVIL.DV.VAIR.PROCANCELL.FR. MERICVS.DE.VIC.PROCANCELL.






I. POMPONIVS DE BELLIEVRE FRANCIÆ CANCELLARIVS.

DISCVTIT. VT. COELO. PHOEBVS. PAX. NVBILA. TERRIS.

DANS ceste Medaille est representé le Soleil, qui par l'éclat & la splendeur de ses rayons respandus de tous costez, escarte & dissipe des Nuages; En la partie inferieure paroist vn Laboureur, qui cultiue la terre.

La Deuise veut signifier; Que ce Chancelier (qui fut vn autre Caton, mais plus vtile en son siecle) auoit souuent dissipé les troubles & les orages des guerres ciuiles & estrangeres par son entremise, és Traitez de Tresues & de Paix; Nous donnant, par ce moyen, celuy de cultiuer la Terre, les Sciences & les Arts; & d'en gouster les fruicts: Tesmoin en est, entre autres, le memorable Traité de Pacification fait à Veruins entre les deux Couronnes de France & d'Espagne, en l'année mil cinq cens quatre vingts dix-huict.

En la suiuante HENRY LE GRAND, recognoissant sa singuliere Prudence & probité, le choisit pour le faire Chancelier, solstice des honneurs de la robe, à laquelle dignité il fut aussi appellé par le vœu commun des François, apres auoir exercé plusieurs charges de Iustice, mesmement celle de President au Parlement de Paris.

Pendant le regne de Henry III. il auoit esté Surintendant des Finances, mais plus grand amateur des Lettres & de la Vertu; & par les cinq Rois, qu'il a tres-dignement seruy, fut employé és Ambassades tant ordinaires qu'extraordinaires és Païs-bas, en Angleterre, és Grisons, en Suisse & en Pologne.

Ainsi chargé d'honneurs & d'années il finit ses iours; laissant vne heureuse posterité, laquelle imite sa vertu & suit ses traces glorieuses.

Sans Exergue.

POM-

II. POMPONIVS DE BELIEVRE FRANCIÆ CANCEL.

COLIT. HANC. RIGIDE. MODERATVR ET. ISTAM.

APRES que ce Seigneur de Belieure fut eleué à la dignité de Chancelier, on fit batre en son honneur ceste autre Medaille & luy fut donnée la Deuise qui s'y void exprimée.

C'est vn Autel sur lequel paroissent deux Flammes de feu: A costé sont deux Femmes en pied, l'vne qui represente la Pieté, & respand de l'encens sur ces Flammes: l'autre, qui est la Iustice, porte en la droite des Balances en equilibre, & en la senestre vne Amalthée surpassée de diuers fruits.

Pour monstrer la sainte resolution qu'il auoit prise d'embrasser soigneusement ces deux vertus Chrestiennes.

Sous l'Exergue : PIE. Æ Q. PVB. Qu'il faut estendre PIETAS ÆQVITAS PVBLICA.

III. NICOLAVS BRVLARTVS DOMINVS DE SILLERY FRANCIÆ ET NAVAR. CANCEL.

LABOR. ACTVS. IN. ORBEM.

LA Medaille fait voir le Soleil en forme d'vn ieune Homme qui est nud, ayant le chef enuironné de rayons. Il est éleué dans vn Chariot tiré par quatre cheuaux de front, qu'il conduit & le fait passer à l'entour de la rondeur du Ciel.

Par cet Hieroglyphique sont representez les continuels trauaux ausquels ce grand Genie s'est employé pour le public, tant és charges de Conseiller, President aux Enquestes, puis en la grand'Chambre du

Parlement de Paris, qu'aux Ambassades des Grisons & Suisses, les plus penibles & difficiles du temps. Au Traité de Paix si auantageusement fait pour la France à Veruins; ainsi qu'en suite il fit reüssir en son Ambassade de Rome la conclusion du Mariage d'entre le Roy HENRY LE GRAND & la Serenissime Princesse de Toscane MARIE DE MEDICIS; & de plusieurs autres importans affaires à cet Estat, qu'il sceut dextrement mesnager auec CLEMENT VIII. ce sainct & sage Pere commun des Chrestiens.

Tant de recommandables seruices luy firent meriter, par le iugement de ce grand Monarque son Prince, la qualité de Chancelier de France & de Nauarre: charge qui luy donna moyen de se rendre tres-vtile à LOVIS LE IVSTE & à son Estat pendant sa minorité, ainsi qu'il leur a tousiours esté.

Sans Exergue.

IIII. NICOLAVS BRVLARTVS D. DE SILLERY FRANCIÆ ET NAVARRÆ CANCEL.

ÆQVITAS.

ON void icy vne Femme en pied, laquelle porte des Balances en sa dextre, & en sa senestre vne Amalthée surabondante de diuers fruits.

Pour designer à la posterité; Que la Iustice estant egalement & sincerement administrée dans vn Estat, il en doit attendre toute sorte de felicitez.

Sous l'Exergue: 1609. Temps auquel la Medaille passa dans les mains du public.

GVLIEL-

## GVLIELMVS DV VAIR PROCANCELLARIVS FRANCIÆ.

### FAMA. SVPER. ÆTHERA. NOTVS.

MERCVRE paroist icy en la moyenne region de l'air, qui porte dans la main droite vn Liure, & dans la gauche son Caducée.

Afin de tesmoigner par ceux, qui ont publié ceste Medaille en l'honneur du Garde des Seaux cy-dessus nommé; Que sa Vertu, ses excellents Escrits & sa rare Eloquence (qui le faisoient admirer comme vn autre Mercure) ont éleué sa gloire & son renom iusques aux Cieux.

Il auoit acquis vne perfection en toute sorte de Sciences liberales, & auec honneur passa dans les charges de Conseiller au Parlement, puis de Maistre des Requestes de l'Hostel du Roy. HENRY LE GRAND le pourueut de ceste-cy, pour iuste loyer de sa fidelité, apres le seruice qu'il luy rendit à Paris au temps le plus calamiteux, qui ait menacé de ruine la Monarchie, ayant beaucoup contribué à l'Arrest celebre donné pour maintenir la Loy Salique, & moyenner la reduction de ceste grande ville.

Estant Premier President au Parlement de Prouence, il dissipa les desseins des factieux & des estrangers, y restablit la concorde & le seruice du Roy. Au port de Marseille il receut la Roine Marie de Medicis épouse de ce grand & victorieux Monarque, continuant en ceste occasion, comme en plusieurs autres, de faire paroistre sa faconde aux François & aux Estrangers.

Ces dignes actions & les seruices qu'il rendit aussi hors du Royaume (ayant esté enuoyé Ambassadeur extraordinaire en Angleterre) l'éleuerent à la dignité de Garde des Seaux, qu'il eut sous le Roy LOVIS LE IVSTE, en laquelle il fit d'autant plus paroistre sa preud'hommie & integrité; Pratiquant, en tout le cours de sa vie, les vtiles preceptes & enseignemens qu'il auoit donnez de bien faire & de bien dire.

Sa Pieté luy fit aussi meriter l'honneur qu'il eut d'estre pourueu de l'Euesché de Lizieux; remportant encore ceste loüange, qui luy

a esté donnée auec tant d'autres, d'auoir chery les Muses & les Vertus fuiantes, que l'authorité de son exemple sembloit retenir en ce Royaume.

Sans Exergue.

VI. MERICVS DE VIC FRANCIÆ PROCANCELLARIVS.

NEC. PRECE. NEC. PRETIO.

L'IMAGE de la Iustice representée par vne Femme en pied, tenant de sa droite vne Espée nuë pointée vers le Ciel, & en la gauche des Balances, marque à la posterité, Que le Garde des Seaux cy-deuant nommé distribuoit sincerement la Iustice, sans se laisser fléchir par prieres ou par presens.

Apres qu'il eut esté employé en diuerses charges honorables, Ambassades vers les Suisses, & ailleurs, & autres negotiations qu'il fit succeder & reüssir au bien du seruice des Rois, il fut en fin pourueu par LOVIS LE IVSTE de la qualité de Garde des Seaux de France.

Mais il la posseda peu de temps; car ayant suiuy ce grand Monarque en Languedoc il y finit ses iours, comme auoit fait le Seigneur du Vair son predecesseur.

Cestuy-cy laissa deux fils, dont l'vn fut Dominique de Vic Archeuesque d'Auch, & l'autre Gedeon Seigneur de Vic, lequel imite la generosité de son oncle cy-deuant Gouuerneur de S. Denis, puis de Calais, & tient l'vne des places de commandement dans la Compagnie des Cheuaux legers de la Garde du Roy.

Sans Exergue, la partie inferieure de la Medaille estant occupée par le Terrein.

N·BRVLART·D DE·SILLERI·
FRANC·ET·NAVARR·CANC·




STEPHANVS·ALIGRE·
FRANCIÆ·CANCELL·




PETRVS·SEGVIER·EQVES·FRANCIÆ·NOMOPHYLAX·



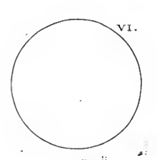

IIII.

VRGET·AVI·PATRIS·ET·PATRVI·FAMA·INCLYTA·

1634.

PETRVS·SEGVIER·EQVES·
FRANCIÆ·NOMOPHYLAX·



I. NICOLAVS BRVLART DE SILLERY FRANC. ET NAVAR. CANCELL.

ΤΗ. ΤΟΥ. ΝΕΣΤΟΡΟΣ. ΒΟΥΛΗ. ΚΑΙ. ΑΡΙΣΤΕΙΔΟΥ. ΔΙΚΑΙΟΣΥΝΗ.

EN ceste Medaille d'vne part on voit l'image du prudent Nestor, principal Conseiller du Roy des Grecs Agamemnon, & de l'autre part est celle de l'Athenien Aristide.

Pour donner à entendre; Qu'vn digne Chancelier doit se proposer pour exemple & modele ces deux renommez personnages de l'Antiquité, & estre orné non seulement de Sagesse, d'Experience & de bon Conseil, rares qualitez qui se rencontroient au vieil Nestor; mais aussi d'Equité & de Iustice, vertu qui comprend toutes les autres, & sur laquelle est fondée la felicité des Empires mieux establis; aussi fut-elle si soigneusement cultiuée par Aristide, qu'il en remporta le surnom de Iuste.

Sous l'Exergue : 1612. Temps que la Medaille passa dans les mains du public.

II. STEPHANVS ALIGRE FRANCIÆ CANCELL.

FIDES. PVBLICA.

LA Foy publique est icy figurée par vne Femme, tenant en sa dextre vn Roulleau, & en la senestre le grand Seau auec son Contre seel.

L'Embleme represente les deux principales fonctions de la sureminente dignité de Chancelier. L'vne est de rendre la Iustice, & presider dans les Conseils du Roy. L'autre, signifiee par les Seaux,

est de seeller les Lettres du Prince, qui se trouuent fondées en equité. Sous le Seau de ceste Foy publique est maintenuë l'authorité Royale, comme est aussi la seureté des concessions, bien-faits, conuentions & promesses du Souuerain à l'endroict de ses subjects; Foy qui doit estre inuiolable, comme estant le gage, le fondement & le lien plus ferme de la societé ciuile. A l'abry de ceste Vertu les bons reposent d'vne part, & d'vne autre elle leur aide à destruire & renuerser les machinations & mauuais desseins des peruers.

Les vertus & merites du Chancelier cy-dessus nommé, ont excité le Roy de le pouruoir de ceste haute charge, apres qu'il eut en celles de Conseiller au grand Conseil, puis de Conseiller d'Estat & de Garde des Seaux, donné diuerses preuues signalées de son experience au maniement des grandes affaires, de son erudition, preud'hommie & fidelité. Ces bonnes qualitez se font aussi remarquer en son digne fils aisné, qui est Conseiller d'Estat, & cy-deuant a exercé la charge d'Ambassadeur du Roy vers la Serenissime Republique de Venise.

Sous l'Exergue : 1624. Temps auquel le mesme Seigneur d'Aligre succeda à la dignité de Chancelier.

III. PETRVS SEGVIER EQVES FRANCIÆ NOMOPHYLAX.

CONVENIVNT. CERTANTQVE. SIMVL.

VN Autel est icy representé, sur lequel d'vne part la Pieté respand de l'Encens entre des Flammes, desquelles sort vne fumée, pour symbole; Que l'Oraison, par vne eleuation d'esprit à Dieu, est mystiquement portée dans le Ciel. D'autre part on void la Iustice auec ses ornemens ordinaires.

La Deuise, ou l'Ame de la Medaille donne à entendre; Que ces deux Vertus Chrestiennes doiuent s'accorder ensemble en la personne d'vn Garde des Seaux, & comme former vn combat entre elles à qui l'ornera dauantage.

La Pieté, premiere de ces bonnes conditions, se fait cognoistre

en celuy duquel nous parlons, par son zele ardant au seruice de Dieu & du Roy, & en ce qui regarde l'vtilité publique: Et sa Iustice a cy-deuant paru dans le premier Parlement du Royaume, lors qu'il y exerçoit auec grand honneur, les Offices de Conseiller, puis de President, apres auoir aussi esté Maistre des Requestes de l'Hostel du Roy. Elle s'est fait encore paroistre en la charge d'Intendant de la Iustice en Guyenne; païs qui aura vn eternel souuenir des soings & deuoirs qu'il apporta pour y establir son repos & maintenir l'authorité Souueraine. Mais vne si petite prouince n'estoit capable de comprendre vn si grand homme.

Aussi le Roy, admirable en la prudente élection qu'il sçait faire des personnes de merite singulier, iugeant deuoir estre assisté de plus prés de ses fidelles & sages conseils, luy donna place entre les grands Presidents de l'Auguste Senat, où tant de fois il auoit donné des preuues de son excellent esprit & de son erudition; puis apres sa Majesté l'approcha de sa Personne sacrée, l'honorant de ceste dignité de Garde des Seaux par le vœu commun des gens de bien & de tous les Ordres de l'Empire François.

Sous l'Exergue: 1633.

IIII. PETRVS SEGVIERIVS EQVES FRANCIÆ NOMOPHYLAX.

VRGET. AVI. PATRIS. ET. PATRVI. FAMA. INCLYTA.

On void dans ceste Medaille vn Triangle, en la pointe superieure duquel le Bras, sortant d'vn Nuage celeste, tient des Balances en equilibre. Elles sont, auec le Triangle, deux marques symboliques de la Iustice.

Le throsne de ceste Roine des Vertus, fille du Ciel, a esté de temps en temps remply au Parlement de Paris par plusieurs illustres personnages de l'ancienne & noble Famille des Seguiers, originaire de Languedoc.

Entre ceux-là ont cy-deuant éclaté, comme trois viues lumieres, Pierre, Antoine & Iean Seguiers, qui eurent l'aduantage d'vne renommée si entiere & de si bonne odeur, que le Garde des Seaux

cy-dessus nommé, outre sa naturelle inclination à la Vertu, a esté puissamment excité de suiure leurs traces glorieuses; ayant deuant les yeux tant d'exemples domestiques, & de parfaites idées.

Pierre Seguier, pere des deux autres, fut honoré par le Roy Henry II. de la dignité de President, & Charles IX. le choisit pour traitter auec les Deputez du Duc de Sauoye sur les differents qu'eurent ces deux Princes pour les limites de leurs Estats; dont il s'aquita si dignement que le Roy en eut toute satisfaction.

Il mourut fort aagé, tenant le second lieu dans le Parlement, & fut beny d'vne feconde & heureuse posterité.

L'vn de ses enfans, successeur de son nom, & de la place qu'il tenoit en vne si celebre Compagnie, eut pour frere le mesme Antoine Seguier Seigneur de Villiers & de Fourqueux, qui passa par diuerses charges tres-honorables. En celle d'Aduocat general du Roy (que le pere auoit aussi exercée) il fit admirer son iugement solide auec sa rare Pieté, & y déploya les riches tresors d'vne Eloquence incomparable; animant son discours de raisons si fortes & pressantes, que ses Conclusions (qui tendoient tousiours au bien public) estoient suiuies comme des Oracles.

Henry le Grand l'eut en telle estime, que non seulement en sa consideration il restablit vn Office de President supprimé, dont il le pourueut; mais aussi l'enuoya son Ambassadeur vers la Republique de Venise, où il se fit voir tres-fidelle & tres-capable Ministre de ce grand Monarque.

Iean Seguier Seigneur d'Autry, Lieutenant Ciuil à Paris, & Conseiller d'Estat, rendit à nos Rois de tres-signalez seruices (comme auoient fait ses freres) & en sa Magistrature tesmoigna, qu'il estoit également doüé de suffisance & de probité. De ce digne pere sont issus deux dignes fils, l'aisné est le Garde des Seaux duquel nous auons parlé, & le puisné Dominique Seguier Euesque d'Auxerre, & premier Aumosnier du Roy, lequel par sa rare Pieté s'est acquis toute la loüange que peut meriter vn vigilant Pasteur des ames.

Hierôme Seguier Seigneur de Drency, qui a succedé à la charge de President, prenant aussi part à la gloire des siens, outre son propre merite a cela de particulier (qui ne s'est point rencontré en aucune autre Famille) que le cinquiéme de la sienne, il possede vne si ample dignité, laquelle y est comme hereditaire auec la Vertu.

Sous l'Exergue: 1634.

PETRVS SEGVIER EQVES FRANCIÆ NOMOPHYLAX.

V. IVSTI. REGIS. ÆQVITAS. IVDICIVM. EIVS. Psalm. 118.

LE corps de ce Monument metallique est composé d'vn Oeil, qui paroist entre des Nuages celestes, & iette sa veuë sur vne Regle, à laquelle est attaché le Plomb perpendiculaire, dont l'Architecte s'aide pour iuger de la droicture & symmetrie d'vn mur ou d'vne autre surface.

On recueille de cet Embleme; Que le Monarque François auoit porté son Oeil Royal sur ce tres-illustre Garde-des-Seaux, pour luy commettre l'administration de sa Iustice souueraine, afin de la diriger, comme il fait auec toute vigilance & integrité.

Aussi les Egyptiens dans leurs mysterieux Hieroglyphiques designoient la Iustice par vn Oeil ouuert; & comme il est le conseruateur du corps de l'homme & directeur de ses actions, luy donnant moyen de se conduire auec asseurance; de mesme ceste excellente Vertu est la gardienne & conseruatrice des Estats mieux policez. De là vient que les Anciens la dedioient au Soleil pere & feconde source de Lumiere; & que le diuin Platon a eu raison de la nommer Clair-voyante.

Les termes qu'on lit sous l'Exergue: SVPER. TE. REGIVS. ( le mot *Oculus* sous-entendu ) font vn ingenieux Anagramme du nom PETRVS SEGVIER.

Ceste autre rencontre n'est de moindre consideration, que les lettres Numerales, qui se trouuent en la Deuise, ou Ame de la Medaille, prise de l'Escriture sainte, remarquent precisement l'an M. DC. XXXIII. auquel il fut eleué à ceste eminente charge, par le choix iudicieux, la Prudence & l'Equité d'vn IVSTE Roy.

ÆGIDIVS

ÆGIDIVS · MAGISTER · SENAT · PAR · P · P ·






CHRISTOPHORVS · THVANVS · SEN · PARIS · PRINCEPS ·




ACHILLES · HARLAVS · PARIS · SEN · PRINCEPS ·



NICOLAVS · VERDVNVS · PR · PR ·




NICOLAVS · LE · IAY · SENATVS · PARIS · PRINCEPS ·






I. ÆGIDIVS MAGISTER SENATVS PARISIENSIS P. P.

SANCTÆ. MEDITOR. PIA. DOGMATA. LEGIS.

CE Premier President est icy representé le chef découuert en action de prier Dieu, & profondement mediter en sa Loy saincte; qui estoit l'exercice plus ordinaire du grand Roy & Prophete, comme luy-mesme tesmoigne au Psalme 118.

En la partie inferieure de la Medaille on void d'vn costé la figure d'vne Colombe, que les Lettres sacrées nous apprennent estre le symbole de la Meditation, comme aussi de Pureté, & de Simplicité.

De l'autre costé paroist aussi en la mesme partie inferieure (pour marque d'humilité & de la veneration deuë à la Majesté diuine) le Bonnet de veloux noir passementé d'or, en forme ronde (appelé Mortier par le vulgaire) que portent les Presidens de la Grande Chambre du Parlement.

La Pieté auec la Iustice, comme deux sœurs germaines, se firent remarquer en cet illustre personnage, qui fut grand zelateur de ces Vertus Chrestiennes; portant auec beaucoup de regret le malheur dont le Royaume fut agité par les nouuelles opinions qui de son temps s'estoient glissées en la Religion orthodoxe.

La science exacte des Loix Romaines, & la parfaite cognoissance du Droict François qu'il s'estoit aquise, ont donné telle authorité aux notables & tres-vtiles Decisions dont il a obligé le public, que souuent elles seruent de regles & de maximes certaines aux iugemens des procez.

Plusieurs de sa Maison (laquelle s'est prouignée és Branches de Ferrieres, de Bellejambe & de Vaux) ont aussi tenu des premieres charges de la Robbe, & en possedent encores à present auec honneur, continuans en ce noble exercice de rendre le nom qu'elle porte d'autant plus fameux & celebre.

Sans Exergue.

CHRI-

11. CHRISTOPHORVS THVANVS
SENAT. PARIS. PR. PR.

QVO. MENS. TIBI. CONSCIA. RECTI.

ON void en ceste Medaille vne Femme, qui tient en sa droite vne Verge ou Baguette, qu'elle porte vers des Balances (particulier symbole de Iustice) soustenuës par vne Main sortant du Ciel rayonnant, comme du lieu de l'origine de ceste excellente vertu.

La figure, auec l'Ame ou Deuise d'icelle, conserue à la posterité la memoire de l'integrité du Premier President cy-dessus nommé, qu'il faisoit paroistre en toutes ses actions, singulierement en la distribution de la Iustice; Ayant tousiours eu ceste droite & sincere intention, que luy suggeroit la candeur de sa conscience, de faire pancher vers l'Equité, les Balances qui la representent.

Le Roy Henry II. le pourueut de la dignité de President au Parlement de Paris, Charles IX. de celle de Premier President, & François fils de France Duc d'Anjou, frere de Henry III. le fit son Chancelier. Il fut aussi Preuost des Marchands de Paris; en toutes lesquelles charges & dignitez il se rendit si recommandable par sa Prudence & sa Doctrine, qu'il en acquit la faueur & bienveillance des Rois, des Princes, & du peuple, auec vn renom immortel.

Il estoit issu par femmes & allié des Chanceliers de Marle, de Ganay, Oliuier & Huraut.

La noble Famille de laquelle il a pris origine, a esté comme vn fecond seminaire de Presidens de la mesme Cour de Parlement. De ceux-là furent Augustin de Thou son pere; vn autre du mesme nom son frere puisné, & son fils Iacques-Auguste, qui remplit l'Vniuers de la celebrité de son nom, autant par son erudition singuliere, que par ses longs & fidelles seruices rendus aux Rois & à l'Estat aux emplois honorables qu'il a eus. De sa seconde femme sortie de l'illustre Maison de la Chastre, il a laissé pour digne fils François-Auguste de Thou Maistre des Requestes de l'Hostel du Roy, heritier des vertus paternelles.

Nicolas de Thou Euesque de Chartres (qui fut aussi l'vn des freres puisnez du Premier President dont nous parlons) eut l'honneur & le bonheur de sacrer dans son Eglise le feu Roy HENRY LE GRAND d'immortelle memoire.

Sous l'Exergue: 1580.

III. ACHILLES HARLÆVS SENATVS PARISIENSIS PRINCEPS.

ROMANO. GALLVS. FORTIOR. ISTE. CATO.

CEST E Femme, qui a la main dextre appuyée sur vne Colomne, est la figure symbolique de la Force, laquelle, auec autres rares conditions, prit place dans l'ame de ce Premier President, en l'honneur duquel la Medaille fut battuë.

Pendant l'orage des guerres ciuiles ceste Vertu le fit triompher de la violence d'vn peuple seditieux. Car le voyant resolu de maintenir, au peril de sa vie, l'authorité legitime du Roy Henry III. il osa se porter iusqu'à tel excez d'insolence & de temerité, que de prophaner le Temple de Iustice, en retirer vn si digne Chef, & le conduire, auec autres seruiteurs du Roy dans vne rigoureuse, mais honorable prison.

En tel accident ce Caton François continua sa Constance inflexible, surmontant celle de l'ancien Romain, qui succomba sous le faix de l'aduersité. Mais en fin la liberté du corps rauie à cestuy-cy luy fut renduë, puis qu'on ne pouuoit rien sur celle de son ame heroïque.

Sous HENRY LE GRAND il vint reprendre sa place dans le mesme auguste Senat de Paris, transferé à Tours, où il persista de soustenir puissamment le party Royal, qui auoit besoin en ce grand trouble de sa generosité, & d'vn si ferme appuy.

Auparauant que de succeder à la dignité de Premier President, qu'il eut apres le decez de Christophle de Thou son beau-pere, il auoit presidé aux Grands-Iours de Poictiers & de Clermont; ayant par sa bonne Iustice tellement soulagé les Prouinces de Poictou & d'Auuergne, qu'elles ont en veneration & cherissent la memoire de ce tres-illustre personnage; Qui ioignit à la longue experience des affaires importantes, vne singuliere preud'hommie temperée de douce grauité.

La noble & ancienne Famille de Harlay, de laquelle il tiroit son origine, s'est estenduë aux Branches des Comtes de Beaumont & de Sesy, des Seigneurs de Chanualon Marquis de Breual, des Barons de Sancy & de Monglat.

Il eut pour pere Christophle de Harlay President au mesme Parlement (dont les ancestres s'estoient fait remarquer dans les armes) & pour fils vnique Christophle Comte de Beaumont, lequel en son Ambassade d'Angleterre, & autres occurrences seruit tres-vtilement,

& a

& a laissé vne Lignée, qui ne degenerant point, maintient le lustre & la splendeur de ses Ayeulx. Sans Exergue.

IIII. NICOLAVS VERDVNVS SENATVS PARIS. PRINCEPS.

VIRTVS. POST. FATA. VIRESCIT.

LE Tombeau sur lequel est posée l'image de la Vertu, tenant de sa droite vne branche de Palme, & de sa gauche vne Couronne de Laurier, donne à entendre; Que ny vne longue suite d'années, ny mesme le coup fatal de la Mort, ne peuuent rien contre l'homme vertueux, puis qu'apres son trespas il reuerdit ou plustost fleurit encores, tendant son renom immortel dans la memoire des hommes, & de la posterité.

Le Premier President nommé fut de ceste qualité. Du Parlement de Tholose, où il exerça la charge de Premier President sous le Roy HENRY LE GRAND, il vint tenir pareil rang dans celuy de Paris au commencement du regne de LOVIS LE IVSTE. En l'vn & en l'autre sa probité & sa doctrine auantagée d'vne tres-heureuse memoire, se firent remarquer. Il fut aussi Chancelier de Monsieur frere vnique du Roy, & mourut plus cassé de trauail, se rendant fort assidu en la fonction de sa dignité, qu'il n'estoit chargé d'années. Sous l'Exergue: 1622.

V. NICOLAVS LE IAY SENATVS PARIS. PRINCEPS.

NVNQVAM. DIMOVEBOR.

CEVX qui attribuent à l'Aigle la souueraineté, & comme vne Royauté sur les autres Oyseaux, le tiennent aussi pour augure de prosperité & de grandeur. On en void vn dans ceste Medaille, qui se guinde par-dessus les nuës & fixement regarde le Soleil, sans estre ébloüy de la splendeur de ses rayons; proprieté qui luy est naturelle, comme est celle d'vne veuë si penetrante, qu'elle apperçoit les choses fort éloignées. Il se plaist tant en la contemplation de ce grand Astre, qu'il n'eleue de ses petits que celuy, dont le regard asseuré peut soustenir l'éclat de sa viue lumiere.

Soit que ce Soleil represente Dieu, soit le Roy, image viuante de la Diuinité, qui seul entre les Monarques merite le glorieux titre de IVSTE, l'Embleme est conuenable au Premier President cy-dessus nommé, voulant signifier; Que ses actions ont pour but principal les choses celestes, & qu'aucunes considerations humaines n'auront iamais ce pouuoir de l'en diuertir, ny de l'object si agreable à ses yeux, tel que luy est l'equitable volonté de son Roy, ne se proposant autre regle que celle de sa Iustice, rayon de la diuine, de laquelle il tire ses influences, pour les distribuer aux subjects de sa Majesté.

Apres auoir eu le bonheur (comme vn autre Marius qui fut sept fois Consul Romain) de passer par diuerses charges honorables, mesmement celles de Conseiller en la Cour de Parlement, de Lieutenant Ciuil, de President en la Grande Chambre du mesme Parlement, & autres; en fin sa fidelité & son zele au seruice du Roy, & la viuacité de son esprit capable de toutes choses grandes, l'eleuerent sur le throsne de la Iustice souueraine de ce premier Parlement de France, duquel il est à present le tres-digne Chef.

Sous l'Exergue : 1633.

VI. NICOLAVS LE IAY SENATVS PARISIENSIS PRINCEPS.

FVLMEN. AB. ORE. VENIT.

ICY est encore figuré vn Aigle éleué en l'air, mais different de l'autre en cecy, qu'il regarde vers la Terre.

S'il ne porte point le Foudre visible, comme les Poëtes & les Peintres en donnent souuent à l'Aigle de Iupiter, c'est pour monstrer; Que les Arrests (qui sont autant d'oracles) prononcez de la bouche d'vn Premier President, semblent auoir de l'affinité auec le Foudre, en ce qu'ils renuersent l'iniquité des peruers, & protegent l'innocence des bons, qui tirent auantage de la iuste punition des crimes.

Le Foudre est aussi le hieroglyphique de l'Eloquence & de ses effects, qui paroissent dans les celebres actions de ces Chefs de la Iustice souueraine aux Ouuertures solemnelles des Parlemens, aux Prononciations des Arrests en Robbes rouges, comme aussi aux Remonstrances que fait le Parlement par leur bouche, aux Rois dans les occasions importantes pour le bien de la Iustice & de leur Estat; ainsi que souuent a fait celuy en l'honneur duquel ceste Medaille a esté donnée au public.

Sous l'Exergue : 1633.

NICOLAVS·LE·IAY·SENATVS·PARIS·PRINCEPS·





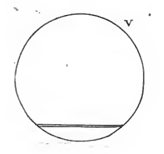


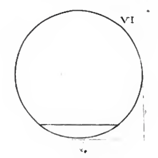
NICOLAVS·LE·IAY·SENATVS·PARIS·PRINCEPS·









I. NICOLAVS LE IAY SENATVS PARISIENSIS PRINCEPS.

DIRIGIT. IPSA. THEMIS.

CE Monument metallique composé d'vn Aigle aux ailes estenduës, qui de son pied droict tient des Balances, & du gauche vn Foudre, conserue à la posterité le Symbole des Arrests seueres & rigoureux, qui sont autant de tonnerres & de foudres terribles que porte l'Aigle de nostre Iupiter, par l'authorité desquels sont dissipées les entreprises des meschans & perturbateurs de la tranquillité publique.

Mais afin de monstrer, que ces foudres ne tombent par hazard ny fortuitement, & qu'ils sont lancez par la Iustice; c'est pourquoy le mesme Aigle porte des Balances en equilibre, autre Symbole ordinaire de ceste excellente & Royale vertu, appellée auec raison l'ame d'vn Estat.

Sous l'Exergue: *1633*.

II. NICOLAVS LE IAY SENATVS PARISIENSIS PRINCEPS.

BONIS. PRÆMIA. POENA. MALIS.

CESTE Medaille a beaucoup de rapport auec la precedente; car elle consiste en vn Aigle, qui tient du pied droict vne Couronne de Laurier, & du senestre vn Foudre.

Pour donner à entendre; Que si les bons meritent des Couronnes de gloire pour recompense de leurs dignes & loüables actions; ceux au contraire qui s'écartent du droict chemin de la vertu, & se rendent coulpables, ne peuuent éuiter le chastiment de la main Diuine, ny la rigueur de sa Iustice.

C'est ce que disoit le diuin Platon, que les hommes ont deux grands demons, qui les auancent & les retirent en leurs actions & deportemens, le Loyer, & la Peine.

Si ce n'est qu'on veille adapter l'Embleme aux Iuges & principaux Magistrats; quelques Anciens ayant laissé par escrit, qu'entre les Romains, ceux qui pour maintenir le repos auoient courageusement resisté aux factions des mauuais citoyens, estoient honorez d'vne Couronne de Laurier, comme fut Ciceron lors qu'il portoit la Pourpre Consulaire.

Ce grand & fameux Orateur auoit doublement merité vne telle Couronne; puis qu'on la donnoit encore à ceux qui se rendoient illustres par vne incomparable Eloquence, dont l'histoire nous fournit plusieurs autres exemples.

Sous l'Exergue: 1634.

## III. NICOLAVS LE IAY SENATVS PARISIENSIS PRINCEPS.

### IVSTITIÆ. A. SOLE. ET. IVSTO. SVB. PRINCIPE.

ON void icy vn Bras sortant d'vn Nuage celeste, & tenant de la main des Balances en equilibre, sur lesquelles vn Soleil lumineux iette l'éclat de ses rayons, comme des benignes Influences.

Entre ces Balances est posé le Sceptre ou la Verge d'yuoire surmontée d'vne Main de Iustice, qui est l'vn des ornemens que les Rois Tres-Chrestiens portent en l'auguste ceremonie de leur Sacre & Couronnement; non tant pour marque de leur legitime puissance (designée par la Main) que pour monstrer, qu'estant accompagnée de Iustice, elle donne la vie, la force & vigueur aux Royaumes.

Le Premier President cy-dessus nommé a par là signifié, que Dieu premierement (souuent nommé par les sainctes Lettres Soleil de Iustice) puis le Roy LOVIS LE IVSTE, l'auoient eleué à vne si eminente charge & dignité; Aussi est-elle par luy exercée auec ceste droicte & sincere intention de rendre à l'vn & à l'autre, & au public les deuoirs ausquels il se recognoist estre naturellement obligé; singulierement à la Majesté diuine, qui a tant estimé, voire mesme

exalté les Iuges, qu'elle a daigné les honorer d'vn nom si venerable, qu'il approche aucunement de celuy qu'on luy donne.

Sous l'Exergue : 1634.

IIII. NICOLAVS LE IAY SENATVS PARISIENSIS PRINCEPS.

IVSTVS. VT. PALMA. VIRENS.

LES deux branches de Palme icy figurées designent ; Que l'homme iuste ( qui a beaucoup de similitude & de rapport auec les diuerses proprietez de cet Arbre) est tousiours dans vne verdeur & vigueur agreable.

Et comme ceux qui ont recherché les secrets de la Nature des choses nous enseignent, que ses feuilles resistent à toute sorte d'iniures du temps; de mesme celuy qui administre la Iustice doit se rendre inflexible aux violences, aux faueurs, & à tout ce qui pourroit le diuertir d'vne si noble fonction. De là vient que l'Escriture saincte le comparant à la Palme luy promet, qu'il germera & fleurira ainsi qu'elle fait.

Cet Arbre estant d'ailleurs de tres-longue durée, moins subiect à corruption qu'aucun autre, & se redressant contre le pesant faix; nous fournit d'vne autre marque symbolique de la Constance & Moderation, qui rendent recommandable vn homme vertueux, dont le genereux courage n'est point abattu par les aduersitez, ny éleué dans la bonne fortune & la prosperité.

Sous l'Exergue : 1634.

CHRISTOPHORVS THVANVS. P. P.




N·POTIER·S·DV BLANMENIL·2·P·AV· PARL·CHANC·D·L·ROYNE.




NICOL·CHEVALIER·SVBS·R· P·PR·E·REGINÆ·CANC.




IOANNES·BOVCHART S^R·DE· CHAMPIGNY·P·P·

IIII.

INVENTIS FIDVS ABSTINET

1629.

MAT·MOLE·IN·SAC·REG· CONSIST·CONSIL·ET·E^9 PR. GR.




ANTONIVS·NICOLAY·RATIONVM REGIARVM·PRINCEPS.

VI.

IOANNIS FILIVS
ANTONII NEPOS
AIMARDI PRONEPOS
IOANNIS ABNEPOS
PRINCIPATVS
NON INTERRVPTA
SERIE
1630.

I. CHRISTOPHORVS THVANVS SENATVS PR. PR.

VT. PROSINT. ALIIS. NON. VT. SIBI.

CES Abeilles, qui voltigent alentour d'vne Ruche, & font du miel & de la cire pour l'vſage des hommes, ſignifient; Que le tres-illuſtre Premier Preſident cy-deſſus nommé apportoit plus de fruict & d'vtilité à autruy que non pas à ſoy-meſme, tant par l'aſſiduité qu'il rendoit en la fonction de ſes charges, que pour ſon ardante Charité, qui luy fit auoir en recommandation ſinguliere le bien public.

Il s'en monſtra ſi affectionné, que par vne grande prudence, peu de temps auant ſon decez, il preueur les miſeres qui trauaillerent bien-toſt apres la France, dont il conceut tant de regret, que ſa ſanté, jà debilitée par l'aage, en receut vne rude atteinte, qui auança la fin de ſes iours.

Cet Embleme eſt auſſi vne alluſion aux Armes de ſa Maiſon, compoſées de trois Abeilles, qui ſont les Hieroglyphiques de l'obeiſſance legitime deuë au Souuerain, de la ſcience Politique, & de l'Eloquence, rares conditions deſquelles, auec pluſieurs autres, ce grand perſonnage fut orné, comme cy-deuant il a eſté monſtré plus particulierement. Sans Exergue.

II. NICOLAS POTIER SIEVR DE BLANCMESNIL PRESIDENT EN LA COVR DE PARLEMENT ET CHANCELIER DE LA ROINE.

DEXTERA. DOMINI. FACIT. VIRTVTEM.

LE Corps de ceſte Medaille repreſente vne Mer dans laquelle nagent trois Dauphins, que les Naturaliſtes appellent Rois des

des poissons. L'Antiquité les auoit en veneration ; apres qu'on eut recognu en diuerses occasions, qu'vne secrette sympathie & bienueillance estoit entre les hommes & eux ; & qu'au milieu des flots & de la tempeste ils auoient sauué des personnes.

Ce Monument fut diuulgué apres l'heureuse naissance du Dauphin, qui à present est le Roy LOVIS LE IVSTE, fils aisné de HENRY LE GRAND & de la Roine MARIE DE MEDICIS, de laquelle le President cy-dessus nommé fut Chancelier. Dieu ayant fait naistre de ceste Alliance vne fleurissante Lignée Royale pour le bonheur insigne de l'Empire François, duquel les Princes enfans des Rois sont les fortes Colomnes.

Entre les benedictions du Ciel, desquelles fut auantagé cet illustre President & Chancelier, qui seruit fidellement pendant les troubles de la Ligue en la Chambre du Parlement, seant à Chaalons en Champagne, où il presidoit seul, ceste-cy n'est des moindres, de s'estre veu pere de quatre fils, que leurs vertus ont éleué à de hautes dignitez ; Deux ont esté Euesques & Comtes de Beauuais Pairs de France ; vn autre est à present digne President en la Cour de Parlement, & le dernier a esté Secretaire d'Estat & des Commandemens.

Sous l'Exergue : 1602.

III. NICOLAVS CHEVALIER SVBSID. R. PR. PRÆSES REGINÆ CANCEL.

FOECVNDAT. CVLTA. COLENTEM.

C'EST la figure de la Iustice posée sur vn Piedestat ; Elle tient de sa gauche des Balances en equilibre, & de sa droite vne Espée nuë pointée vers le Ciel. A l'opposite en aspect paroist vne autre Femme en pied, portant de sa main dextre vne Patine ou petit vaisseau pour mettre de l'encens, duquel on se seruoit aux anciens Sacrifices : En la senestre elle tient vne Amalthée surabondante de fruicts. A ses pieds on void vn Mouton. Au milieu de ces deux Femmes est vne Colomne, sur laquelle y a vne Flamme de feu.

Pour monstrer ; Que la Grace diuine fait prosperer, & recompense de la vie eternelle au Ciel & en Terre de grandes richesses &

benedictions ceux qui rendent la Iustice & l'administrer auec sincerité.

De ce nombre a esté le Premier President cy-deuant nommé, riche de vertus & de biens de fortune, sçauant, eloquent, & doüé d'autres bonnes qualitez. Il paruint, comme par degrez, à de hautes charges & dignitez; ayant esté premierement Conseiller en la Cour de Parlement, puis Maistre des Requestes de l'Hostel du Roy, en suite President aux Enquestes, & en fin Premier President en la Cour des Aydes, & Chancelier de la Roine Anne d'Espagne femme du Roy, & Surintendant des affaires de Nauarre.

En l'Office de Premier President & en ses grands biens il a eu pour successeur René de Longueil Sieur de Maisons, allié par mariage auec sa petite niepce. Il exerce auiourd'huy ceste charge auec dignité, & imite la vertu de ses Ayeulx, laquelle depuis long-temps a paru dans les principales Compagnies souueraines de ce Royaume.

Sous l'Exergue : 1629.

IIII. IOANNES BOCHART S^R DE CHAMPIGNY P. P.

INVENTIS. FIDVS. ABSTINET.

On void icy vn Chien de chasse couché à terre, lequel apres auoir découuert des Perdrix, les regarde attentiuement, & se contente de les arrester seulement, sans se ietter dessus ny les prendre. En la partie superieure paroist vn Soleil lumineux.

Sous le voile de cet Embleme est monstré par le Premier President cy dessus nommé; Qu'en la charge de Surintendant des Finances, pour l'exercice de laquelle le Roy LOVIS LE IVSTE auoit fait choix de son experience & fidelité, il s'estoit comporté de telle façon, qu'il auoit tousiours eu les mains pures & nettes; Aussi a il toute sa vie fait profession d'homme entier & craignant Dieu, n'ayant autre but que le bien public & le seruice du Roy.

Il estoit fils aisné de Iean Bochart Seigneur de Champigny sur Marne & de Noroy, Conseiller d'Estat; & quant à luy il passa par diuers degrez d'honneur, fut Maistre des Requestes de l'Hostel du Roy, puis President aux Enquestes de la Cour de Parlement de Paris,

ris; en apres Conseiller d'Estat, Ambassadeur à Venise & Surintendant des Finances. En fin estant eleué à la dignité de Premier President au mesme Parlement, il exerça ceste grande charge peu de temps, mais auec beaucoup d'integrité & de reputation.

Regnant Charles VIII. l'vn de ses predecesseurs auoit aussi esté nommé Premier President, & non receu. A present François Bochart, l'vn des fils de celuy duquel nous parlons, est aussi Maistre des Requestes de l'Hostel du Roy, & ne degenere point des vertus paternelles.

Sous l'Exergue : 1619.

MATHÆVS MOLE' PROCVR. GENERALIS.

TANTÆ. MOLIS. ERAT. GALLORVM. CONDERE. GENTEM.

LE Corps de ceste Medaille est composé d'vn Mercure, qui construit, ou plustost repare les breches d'vne Pyramide surmontée d'vne Fleurs-de-Lis, figure symbolique de la France.

Cet Embleme, & l'Ame de la Deuise empruntée d'vn Vers du Poëte, auec peu de changement, où se rencontre vne ingenieuse allusion au nom de MOLE', tesmoigneront à la posterité; Que le Procureur General cy-dessus nommé, employoit ses soings & son industrie à restablir les desordres de l'Estat & de l'ancienne Discipline, qui auoit esté alterée par vne longue suite de guerres ciuiles.

Et tout ainsi que l'Antiquité tenoit Mercure pour l'Interprete & l'Ambassadeur des Dieux, luy-mesme estant le Dieu de l'Eloquence, & le distributeur de la Prudence Politique; Aussi ce tres-vertueux personnage est auantagé d'vne erudition non commune, & de toutes les parties requises en l'eminente dignité qu'il exerce depuis l'an mil six cens quatorze qu'il en fut pourueu. Il regle toutes ses actions par le niueau de la Pieté, se monstre grand zelateur de l'honneur de Dieu, de la Iustice & du Bien public, vray patron & defenseur des droicts du Roy, & Interprete de ses iustes volontez, qu'il represente dans ses Conseils & son auguste Parlement.

Nicolas Molé son ayeul, loüé par vn grand Iurisconsulte estimé

l'oracle de la Iurisprudence Françoise, fut Conseiller au mesme Parlement, & son pere Edoüard Molé tres-digne President, qui ioignit à vne insigne preud'hommie & doctrine, la fidelité enuers le Roy & l'Estat.

Il la fit paroistre pendant les orages des troubles, mesmement lors de l'Arrest celebre donné pour maintenir la Loy Salique, à quoy il contribua ce qui luy fut possible, & à l'heureuse reduction de Paris en l'obeissance du Roy HENRY LE GRAND. En autres occasions il s'opposa aussi genereusement aux factieux, pour remettre sus l'authorité souueraine & la tranquillité publique.

VI. ANTONIVS NICOLAI RAT. REGIAR. PRINCEPS.

DANS ceste Couronne de Laurier sont inserez les Noms de ceux de la noble & ancienne Famille de Nicolai, qui ont, depuis plus de six-vingts ans, dignement exercé l'Office de Premier President en la Chambre des Comptes de Paris; marque signalée autant du bonheur, que du merite insigne de ces illustres personnages, qui est passé en eux comme par vne succession legitime.

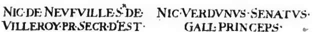
Le premier de ceux-cy, Iean Nicolai, tris-ayeul du Premier President cy-dessus nommé, ayant esté Chancelier du Royaume de Naples regnant Charles huictiéme, apres l'heureuse & glorieuse conqueste qu'en fit ce grand Monarque, fut depuis honoré par le Roy Louis douziéme de la mesme dignité de Premier President.

Ainsi luy, Aimar, Antoine & Iean ses successeurs, le dernier pere de celuy duquel nous parlons, ont par vn memorable & rare exemple, de pere en fils iusques au nombre de cinq, seruy les Rois & l'Estat auec autant d'experience que de fidelité, & se sont acquis vne Couronne de gloire immortelle auec vne loüange hereditaire.

Le sçauoir exquis, l'eloquence & l'integrité de celuy en l'honneur duquel la Medaille a esté diuulguée, & qui à present exerce la mesme charge de Premier President, fait esperer & desirer qu'elle se continuë en sa Posterité.

Sans Exergue.

NICO-



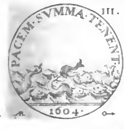
NIC·DE·NEVFVILLE·S^R·DE·VILLEROY·PR·SECR·D'EST·




NIC·VERDVNVS·SENATVS·GALL·PRINCEPS·




PET·IEANNIN·REG·A·SECR·CONS·ET·SACR·ÆRAP·PRÆF·




EVST·DE·REFVGE·CONS·DV·ROY·EN·SON·CONS·D'ESTAT




G·DE·SEVE·S^R·DE·S^T·IVLIEN·CONS·D'ESTAT·




G·DE·FLEVRY·TRESORIER·GNAL·DE·FRAN·EN·BOVRG·ET·BRESSE·



I. NICOLAS DE NEVFVILLE S[R] DE VILLEROY PREMIER SECRETAIRE D'ESTAT.

PER. ASPERA. SVRGIT.

COMME la Palme croist sur l'aspreté des hauts Rochers, & se redresse contre le pesant faix dont elle est chargée ; Ainsi deux occasions ont excité le tres-illustre personnage cy-dessus nommé, d'en composer son Embleme.

L'vne pour faire voir, que sa vie toute actiue fut exercée dans les continuels & penibles trauaux des affaires de l'Estat, pendant les calamitez des guerres ciuiles & les partialitez pour la Religion.

Et l'autre, qu'encore que ses deportemens tendissent tousiours à maintenir entiere la reputation & la gloire de la Couronne & des cinq Rois, qu'il seruit tres-dignement par l'espace de plus d'vn demy-siecle ; neantmoins ses bonnes intentions furent quelques fois sinistrement interpretées, & receurent telles atteintes par les traits de l'enuie & de la calomnie, que par deux fois il fut esloigné de la Cour. Mais ce fut lors que son courage & sa constance furent principalement remarquez ; puis estant restably dans le maniement des affaires, il y finit glorieusement ses iours.

Sa ieunesse a esté employée aux Ambassades extraordinaires d'Espagne & de Rome ; & apres que ces trois grands hommes du siecle dernier, le Chancelier de l'Hospital, le sieur de Moruilliers Euesque d'Orleans, & le sieur de l'Aubespine Euesque de Limoges luy eurent departy de leurs experiences, Charles IX. le pouruent de la charge de Secretaire d'Estat, (que son ayeul Nicolas de Neufuille exerça sous François I.) Il luy confia ses plus intimes pensées ; & pour traiter son mariage auec la Roine Elisabeth d'Austriche, l'enuoya vers l'Empereur Maximilian II. pere de ceste vertueuse Princesse.

Henry III. se seruit aussi tres-vtilement de ses Conseils : Mais HENRY LE GRAND & LOVIS LE IVSTE ses successeurs y deferent grandement, esprouuerent sa fidelité & la fermeté de son esprit : sur tout quand il s'opposa vertueusement aux desseins des ennemis de leurs Estats.

Bref l'exacte cognoissance qu'il eut des interests des Princes & Potentats, son iugement solide, son integrité & sa vigilance, auec autres loüables parties, furent en telle estime dedans & dehors le Royaume, qu'on l'a proposé comme le parangon & le modele des parfaits hommes d'Estat & de Prudence.

II. NICOLAVS DE VERDVN SENATVS PARIS. PR. PR.

TEMPLVM. THEMIDIS. RESTITVTVM.

An. 1617.

LE corps de ceste Medaille est de la figure d'vn Temple construit à l'antique, & orné de diuerses Colomnes, au milieu desquelles est placée vne Femme, qui semble representer Themis Deesse de Iustice. Elle tient de sa main droite vne branche d'Oliuier, & de la senestre vne longue Verge ou Baguette.

La Medaille a esté frappée sur l'occurrence de l'ornement & du nouuel embellissement, qui fut fait sous ce Premier President, de la Grande Chambre de la Cour de Parlement de Paris; comme aussi du bastiment de l'hostel du Bailliage du Palais, proche de la Saincte Chappelle, que le Roy LOVIS LE IVSTE affecta & destina pour estre desormais le domicille ordinaire des Premiers Presidents, afin qu'ils peussent, auec plus de commodité, rendre la Iustice. Ce qui fut executé par le soing loüable de celuy dont nous parlons.

III. PETRVS IEANNIN REG. A SECR. CONS. ET SACRI ÆRARII PRÆFECTVS.

PACEM. SVMMA. TENENT.

ON void icy des Dauphins, qui preuoyans l'orage & la tempeste, laquelle commence d'agir & s'émouuoir dans le fonds de la Mer, surnagent & sortent du milieu des ondes, pour se retirer dans le port, & y trouuer la tranquillité; afin qu'à leur exemple les hommes soient aduertis d'éuiter le naufrage. La Medaille semble auoir esté battuë, apres l'heureuse naissance du Dauphin, qui maintenant tient le Sceptre de France, pour vn presage, que ce bonheur nonpareil calmeroit les tempestes ciuiles.

Sous vn grand Prince plusieurs grands Ministres d'Estat se firent remarquer, & entre ceux-là le tres-vertueux personnage cy-dessus

nommé, qui fut l'vn des ornemens de la Bourgongne.

En la charge de President au Parlement de ceste Prouince, les excellentes qualitez de son esprit releué, & la solidité de son meur iugement se découurirent. Mais depuis il les fit reluire auec plus d'éclat apres la pacification des troubles de la Ligue, & que par ses fortes & puissantes raisons il eut persuadé, & instamment pressé le Chef de ce party, de rentrer dans le deuoir de l'obeïssance, & recognoistre HENRY LE GRAND.

Ce Monarque inuincible par la viue lumiere de son entendement apperceut aussi-tost la profonde cognoissance qu'il auoit des affaires d'Estat, il le retint prez de sa personne, le fit de son Conseil estroict, & l'employa en diuerses occasions notables, qui reüssirent au bien du seruice & des affaires de sa Majesté.

Singulierement lors qu'il fut enuoyé Ambassadeur extraordinaire aux Païs-bas pour la conclusion de la Trefue d'entre le Roy d'Espagne Philippes III. & les Estats des Prouinces vnies. En ceste affaire fort épineuse, il demesla industrieusement & par sa dexterité plusieurs grandes difficultez.

Sous LOVIS LE IVSTE il seruit encore si vtilement, qu'à l'entrée de son regne la Sutintendance des Finances fut confiée dans ses mains innocentes en vn temps assez difficile.

En fin courbé sous le faix des années, & chargé d'honneurs, il mourut auec la reputation d'auoir esté autant sage & moderé, que prudent & courageux. Il remporta ceste autre loüange insigne, qu'il affectionna particulierement les gens de lettres & de vertu, & se rendit tres-officieux en leur endroict.

De sa fille vnique épouse de Pierre de Castille Conseiller d'Estat, & honoré de l'Ambassade de Suisse, ont esté procréez des enfans.

IIII. EVSTACHE DE REFVGE CONSEILLER DV ROY EN SON CONSEIL D'ESTAT.

PRVDENS. ANIMI. SIT. CANDOR. ET. ARDOR.

PAR ces deux Serpens, qui sont en aspect l'vn de l'autre, & posez sur cinq Fasses, trois blanches & deux rouges, qu'on dit autrement d'argent, à deux fasses de gueules, est signifié; Que la candeur & pureté de mœurs doiuent estre accompagnées d'vn zele ardant au seruice du Prince (qualitez designées par les couleurs) &

encores de la Prudence, dont le Serpent est la figure symbolique. Ceste vertu examine le present, considere le passé, & preuoit le futur.

Le tres-illustre personnage cy-dessus nommé, issu d'vne noble & ancienne Famille, a heureusement pratiqué cecy; puisque sa franchise & integrité a paru en toutes ses actions; sa probité aux charges de Conseiller en la Cour, & de Maistre des Requestes, & sa Prudence & Fidelité aux autres emplois honorables qu'il a eus des Rois HENRY LE GRAND & LOVIS LE IVSTE, tant dedans, que dehors le Royaume.

Ils luy donnerent place dans leurs Conseils, l'enuoyerent Ambassadeur ordinaire en Suisse, & depuis extraordinaire vers les Prouinces vnies des Païs-bas, les Archiducs de Brabant, & les Princes de Cleues & de Iuliers. Leurs Majestez eurent toute satisfaction du succez de ces importantes negotiations, esquelles il eut vn soing tres-particulier de maintenir entiere & soustenir genereusement la dignité des Rois & de leur Couronne.

Sous l'Exergue: 1605.

Outre cet Embleme il en eut vn autre, composé d'vn ieune Hercule, que l'Antiquité a tenu auoir dans son berceau estouffé des Serpens. Cestuy-cy en tient deux entre ses mains tendres & innocentes, sur lesquels il demeure victorieux, & se garantit des outrages qu'ils s'efforcent de luy faire.

A quoy est conuenable ce mot, ou Ame de la Deuise, VICTRIX. INNOCENTIA. Qui donne à entendre; Que l'homme plein de courage, & asseuré d'vne bonne conscience, triomphe des Monstres de médisance & de la calomnie, qui osent l'attaquer.

V. G. DE SEVE SIEVR DE S. IVLIEN CONSEILLER D'ESTAT.

FLECTOR. SED. NON. FRANGOR.

CES Roseaux auec leurs tiges, que le souffle des vents impetueux font fléchir, mais ne les peuuent rompre, marquent à la posterité; Que la constance & fermeté de courage d'vn homme remply de vertu, peut bien estre ébranlée par les rudes secousses des aduersitez, & non pas abattuë.

La Maison de Seue, de laquelle celuy qui a fait battre la Me-

daille tire son origine, est l'vne des nobles de la prouince de Lyonnois. Elle a produit plusieurs personnages d'honneur & de qualité, entre autres Christophle de Seue premier President en la Cour des Aydes de Paris, dont le fils aisné a cy-deuant esté Maistre des Requestes de l'Hostel du Roy, & le puisné Grand Maistre des Eaux & Forests.

Le Sieur de S. Iulien qui est de la mesme Famille, ayant aussi en plusieurs occurrences seruy fidellement le feu Roy, sa Majesté l'honora de la dignité de Conseiller d'Estat; & le Roy à present heureusement regnant de celle de Tresorier de l'Espargne, qu'il exerça quelque temps par Commission.

Il a le bon-heur de voir trois de ses dignes enfans auancez pareillement aux charges de l'Eglise & de la Iustice.

Sous l'Exergue: 1608.

VI. G. DE FLEVRY THRESORIER GNAL DE FRANCE EN BOVRG. ET BRESSE.

ET. FLORE. ET. FRVCTV.

C'EST vn Oranger ayant des feuilles tousiours verdoyantes & des Fleurs auec des Fruicts, proprieté naturelle & ordinaire à cet Arbre, lequel en toutes saisons est en mesme estat de faire esperer & iouïr.

L'intention de celuy pour lequel la Medaille a esté diuulguée, est de monstrer par le corps de cet Embleme, & par l'Ame (qui fait aucunement allusion sur son nom;) Que ses desseins ne tendent pas seulement à tesmoigner vne bonne & sincere volonté qu'il a de seruir vn chacun; mais aussi d'en donner des preuues, & de les faire cognoistre par effects, qui sont les Fruicts, que l'on peut attendre de ses Fleurs.

Les deuoirs qu'il a d'ailleurs rendus & continuë de rendre aux charges qu'il exerce depuis longues années, sont aussi par là designez.

Sous l'Exergue: 1614.

IACOBVS · CORDIS .




GVLIERMVS · DE · POITIERS.




PETRVS CORTHARDVS · REGIVS ADVOCATVS.




IO·LVILLIER·REG·A·SECR CONS·RAT·PRÆS·VRB·PRÆF




CLAVDIVS·A·BOISDELPHIN. AMBR·EPVS.




CAROLVS FAYE ABBAS S. FVSCANI.



I. IACOBVS CORDIS.

A. COEVR. VAILLANT. RIEN. IMPOSSIBLE.

C'EST vn Lion rampant ſur vn Rocher, tenant vne Eſpée dans ſa pate droite, & dans ſa gauche la figure d'vn Cœur.

Pour deſigner la generoſité du perſonnage nommé, & qu'auec peine extreme & vn laborieux trauail il auoit acquis les grands biens qu'il poſſedoit.

Mais ſi de ceſte part il eut de la proſperité, d'vne autre il fut grandement affligé & reſſentit les effects d'vne faſcheuſe diſgrace; d'autant qu'aucuns Seigneurs de la Cour du Roy Charles ſeptiéme, duquel il eſtoit Argentier, que l'on dit à preſent Treſorier de l'Eſpargne, conceurent telle enuie & animoſité contre luy, (peut-eſtre à cauſe de ſes grands biens ſur leſquels ils auoient ietté l'œil, ou pource qu'ils luy eſtoient redeuables de quelques ſommes de deniers) qu'ils le defererent, firent donner des iugemens rigoureux contre luy, & pratiquerent vn don de la confiſcation de ſes terres & ſeigneuries. Mais ſes enfans, qui ne laiſſerent de paruenir à de grandes dignitez, en recouurerent la pluſpart, & a eſté leur poſterité alliée à pluſieurs bonnes Maiſons.

Sans Exergue.

II. GVLIELMVS DE POICTIERS MARCHIO COTRONI.

ON voit en ce Monument metallique vn Mercure nud, qui porte de la main gauche ſon Caducée, & met ſa dextre en celle d'vne Femme en pied, laquelle tient en ſon bras ſeneſtre vne Amalthée comblée de diuers fruicts. Il ſemble que c'eſt la figure de la Foy ou de la Pieté. De chaque coſté de la Medaille, ſont deux

deux Cornes entrelacées par les bouts l'vne auec l'autre, & iettent des flammes de feu par leur embouscheure. Il n'y a aucune Deuise ou Legende.

Le personnage cy-dessus nommé fut Marquis de Cotron en Calabre, & Baron de Clerieu en Dauphiné; Il seruit dignement le Roy Louis XI. qui pour sa Prudence l'employa en diuerses negotiations, & aux Ambassades d'Espagne & d'Escosse. De là vient le symbole qu'on luy donne, d'vn Mercure, Ambassadeur des Dieux de l'Antiquité Payenne.

Il rendit encore seruice au Roy Charles VIII. qu'il accompagna au voyage de Naples, & Louis XII. l'establit Gouuerneur de Paris & de l'Isle de France.

Ceste illustre Maison de Poictiers, (de laquelle il estoit issu) originaire des anciens Ducs de Guyenne & Comtes de Poictou, a produit les Branches des Comtes de Valentinois, & des Seigneurs de S. Vallier, comme aussi celle des Barons de Vadans, laquelle derniere fleurit encore dans le Comté de Bourgongne, & y possede de belles & riches Seigneuries.

Sans Exergue.

III. PETRVS COTHARDVS REGIVS ADVOCATVS.

ARS. VIRTVS. ET. INGENIVM.

CESTE Medaille contient seulement la Legende, par laquelle est monstré, que les vrais & plus ordinaires moyens pour s'auancer & acquerir de la reputation & de l'honneur, sont la Science, la Vertu, & l'Entendement.

Ce personnage, qui ioignit heureusement ensemble toutes les bonnes qualitez remarquées, fut premierement Aduocat General du Roy en la Cour de Parlement de Paris, regnant Charles VIII. Il exerça si dignement ceste charge, que celle de Premier President vacante par le decez de Iean de la Vacquerie, il en fut pourueu, & la merita par les rares conditions qui se trouuerent en luy. Il iouït de ceste eminente dignité par l'espace d'enuiron huict ans;

ayant eu pour successeur en icelle Iean de Ganay, qui fut depuis Chancelier de France.

Sans Exergue.

IIII. IOANNES LVILLIER REG. A SECR. CONS. RAT. PRÆS. VRBIS PRÆF.

OMNIA. TVTA. VIDES.

Le corps de la Medaille represente le Roy HENRY LE GRAND, armé de toutes pieces, monté sur vn cheual, tenant en la main dextre vn baston de Commandement, ou de General d'armée. Au deuant de sa Majesté est le President en l'honneur duquel la Medaille a esté battuë, vestu d'vne robe longue, ayant aussi en la main dextre vn rameau d'Oliuier symbole ordinaire de la paix. Il a le genouil en terre en action de rendre, au nom de la ville de Paris, (de laquelle il estoit Preuost des Marchands) la submission deuë à ce grand & victorieux Monarque, & d'asseurer sa Majesté, lors de son entrée en armes, qu'elle y trouueroit toute obeissance & les choses tranquilles & asseurées. A ceste fin on s'est ingenieusement seruy, pour ame de la Medaille, de l'hemistiche tiré de l'Aeneide de Virgile, OMNIA TVTA VIDES.

Sous l'Exergue : M. D. XCIIII.

Temps precis auquel, apres cinq ans de grands troubles, ceste importante ville capitale du Royaume, changeant sa rebellion en humble deuoir, fut reduite en l'obeissance du Roy le xxij. de Mars, iour que l'on y celebre tous les ans par vne action de graces renduë à la Bonté diuine de ceste heureuse reduction, pour laquelle ce Preuost des Marchands contribua beaucoup, ayant par sa prudence & dexterité disposé les principaux habitans à recognoistre & receuoir sa Majesté pour leur vray & legitime Prince, & empesché le desordre dans ceste grande & populeuse ville. Aussi vn tant signalé seruice luy fit

luy fit meriter d'estre éleué à la dignité de President en la Chambre des Comptes; Office que le Roy créa extraordinairement en sa faueur.

La Famille, de laquelle il prenoit origine, est des plus nobles & anciennes de Paris. Elle a donné à l'Eglise vn Euesque de Meaux, qui fut aussi Grand Aumosnier de France; au Parlement, vn Procureur General, & plusieurs Conseillers (entre lesquels paroist aujourd'huy le digne fils de celuy dont nous parlons;) à la Chambre des Comptes quatre Presidens, & à la Cour des Aydes vn premier President. D'ailleurs elle a esté alliée par mariage à plusieurs grandes & illustres Maisons de ce Royaume.

V. CLAVDIVS A BOISDAVFIN EBREDVN ARCHIEPISC.

FATA. VIAM. INVENIENT.

ON void en ceste Medaille vn Labyrinthe, afin de monstrer; Que pour se démesler des choses confuses & difficiles, souuent Dieu ouure des moyens inesperez aux hommes, qui ont recours à luy.

L'Archeuesque nommé estoit issu de l'illustre Maison de Laual; il fut Seigneur de Teligny, Gouuerneur de la ville de Paris, puis Ambassadeur du Roy Henry II. en Angleterre. Ayant suruescu son épouse il embrassa l'Estat Ecclesiastique, & fut nommé par le Roy, Archeuesque d'Ambrun; mais non sacré. Ce qui est cause peut-estre, qu'on ne l'a mis entre les Archeuesques d'Ambrun, par ceux qui en ont fait le denombrement.

Sans Exergue; Le Labyrinthe occupant tout le contour de la Medaille.

VI. CAROLVS FAYVS ABBAS S. FVSCIANI.

IVRIS. ÆNIGMATA. SOLVENS.

CET Embleme eſt compoſé d'vne Sphinx placée ſur vn Tronc d'Arbre. A l'oppoſite paroiſt la Iuſtice tenant des Balances de la main dextre, & vn Liure de la feneſtre.

Il donne à entendre ; Que les Iuges & Magiſtrats, par la viuacité d'vn eſprit fort, doiuent penetrer dans l'obſcurité & inuolution des affaires épineuſes, ſe démeſler des queſtions & difficultez qui ſouuent s'y rencontrent, & diſcerner le vray d'auec le faux.

Les Poëtes ont feint, que le Monſtre, dont la figure ſe void icy, auoit la teſte & les mains de Pucelle, & que les autres parties de ſon corps eſtoient compoſées de celles de diuers animaux. Il auoit le derriere d'vn Lion, & la voix d'homme, ſe retiroit ſur vne montagne pres la ville de Thebes, & là propoſoit aux paſſans des enigmes & queſtions mal-aiſées à ſoudre, leſquelles s'ils ne pouuoient expliquer, il les déchiroit auec ſes ongles.

Le perſonnage, en l'honneur duquel on publia ce Monument metallique, eſtoit Abbé de S. Fuſcian & Conſeiller en la Cour de Parlement de Paris, tres-bien verſé en la Iuriſprudence, & aux bonnes lettres; comme furent auſſi Barthelemy Faye Preſident aux Enqueſtes ſon pere, & ſon frere aiſné Iacques Faye ſieur d'Eſpeſſes tres-digne Preſident de la grande Chambre, qui a eſté l'vne des lumieres de France. Charles Faye à preſent ſieur d'Eſpeſſes, fils vnique de Iacques, continuë à maintenir le luſtre de ceſte ancienne & vertueuſe Famille, & dans les charges de Conſeiller d'Eſtat, d'Ambaſſadeur ordinaire du Roy vers les Eſtats des Prouinces vnies des Païs-bas, & autres employs honorables, a dignement ſeruy ſa Maieſté.

Sous l'Exergue: 1605.

CLAV-

CLAVDIVS EXPILLIVS VORON. NICOLAVS LANGAEVS LVGD.







STEPHAN PASCHASIVS REG RAT LVT PAR PATRON. PA PETAVIVS IN FR CVRIA CONS.







FR MIRON PROP ET PRÆF VRB IA TALÆVS IN SVPR GALL CVR REG ADVOC GENER.







f

1. CLAVDIVS EXPILLIVS VORONVS.

NON. INFERIORA. SECVTVS.

C'EST vne Femme, qui tient en sa main droite la figure de la Iustice, & monstre de la senestre vn amas d'Armes.

Afin de donner à entendre par le vertueux personnage cy-dessus nommé, Seigneur de Voron en Dauphiné; Qu'il ne s'est pas employé en choses basses & de peu d'estime, ayant à l'exemple de la Noblesse Romaine ioint les armes auec les lettres, & en ses ieunes ans suiuy la profession militaire, & depuis en vn âge plus auancé embrassé celle de la Iustice.

Pendant les troubles de la Ligue il se trouua en plusieurs rencontres, mesmes assista à la bataille de Pontcharra, où le genereux Seigneur d'Esdiguieres obtint vne memorable victoire sur les troupes de Charles-Emanuël Duc de Sauoye.

Comme ce Seigneur d'Expilly estoit des mieux versez en la Iurisprudence, & en toute sorte de sciences liberales; aussi a-il passé par plusieurs degrez d'honneur. Il fut premierement Aduocat General du Roy, puis apres President au Parlement de Grenoble, & Conseiller du Roy en son Conseil d'Estat.

Apres la conqueste de Sauoye HENRY LE GRAND le commit l'vn des quatre du Conseil souuerain en ceste prouince, où il rendit Iustice au nom de sa Majesté, iusques à la conclusion de la Paix faite auec le Duc.

Et de n'aguetes le Roy LOVIS LE IVSTE ayant par ses armes victorieuses aussi reduit ce Duché en son obeissance, il l'establit pareillement Premier President du Senat de Chambery, où il a continué de seruir dignement.

Ses Actions publiques, qu'il prononça auec non moins de doctrine que d'elegance, estant Aduocat General, ont esté mises au iour, aussi bien que sa Poësie Françoise, dont la douce grauité merite encore qu'on luy donne rang entre ceux qui ont heureusement & en toutes façons cultiué les Muses plus polies.

Sous l'Exergue: 1601.

II. NICOLAVS LANGÆVS LVGD.

VETERVM. VOLVIT. MONVMENTA. VIRORVM. An. 1603.

LE corps de ce Monument metallique consiste en vn Apollon, qui a la Masse en la main droite, & sur le dos vne peau de Lion, comme Hercule. En la gauche il porte vne Lyre, sur laquelle paroist le Soleil. A chacun de ses costez sont figurées deux anciennes Medailles: L'vne du chef de Iules Cæsar, dont le reuers est, FORTITVDO, vertu representée par vne Femme tenant en main vn Iauelot. L'autre est du chef de Cæsar Auguste, de laquelle le reuers contient vn Crocodile, entre les mots, ÆGYPTO CAPTA.

Le docte personnage Lyonnois cy-dessus nommé sieur de Langes & de Laual, qui fut Lieutenant general & depuis President en la Seneschaussée & au siege Presidial de Lion, a voulu signifier par là son soing & sa loüable curiosité en la recherche exacte & amas qu'il a fait de plusieurs Antiquitez Grecques & Romaines: il a d'ailleurs esté en estime pour ses vertus & integrité.

III. STEPH. PASCHASIVS REG. RAT. LVT. PAR. PATRON.

HERCVLES. GALLICVS.

C'EST vn Hercule Gaulois, qui tient sa Masse en main: la peau du Lion Nemée luy pend sur l'espaule droite. De sa bouche sort vne petite Chaisne, à laquelle sont attachées d'autres d'or & d'ambre, lesquelles (comme les Poëtes ont feint) attirent par les oreilles vne multitude de personnes de diuers sexe & âge, & de conditions differentes, non pas à regret & par contrainte; mais volontairement, & par vne douce & agreable force.

Sous l'Exergue: ELOQVEN. qu'il faut estendre ELOQVENTIA. Pour monstrer les effects merueilleux de l'Eloquence, laquelle agit puissamment sur les esprits des hommes.

Cet Embleme estoit tres-conuenable au personnage cy-dessus nommé, qui fit paroistre sa doctrine & son bien dire en plusieurs

occurrences & actions publiques : lors mesmement qu'il estoit Aduocat fameux en la Cour de Parlement, puis apres Aduocat General du Roy en la Chambre des Comptes à Paris, regnants Henry III. & HENRY LE GRAND.

Il a d'ailleurs escrit & publié diuers ouurages Latins & François à l'honneur de ce Royaume, & pour l'vtilité publique ; Aussi a-il remporté ceste loüange peu commune à d'autres, d'auoir esté excellent Orateur, bon Historien, & Poëte elegant, ayant eu son rang bien merité entre les hommes illustres, qui ont fleury aux lettres pendant le siecle dernier.

Il paruint à vn fort long âge heureusement passé en vne pleine santé & tranquillité d'esprit ; ce qui luy donna moyen de continuer son loüable exercice de vacquer à l'estude des bonnes lettres.

IIII. P. PETAVIVS IN FR. CVRIA CONS.

TOT. NOVA. CVM. QVÆRANT. NON. NISI. PRISCA. PETO.

ON void icy la figure d'vn Homme vestu d'vne robbe longue ; dans sa main droite il porte vn Roulleau, & a sa gauche appuyée sur vne Table couuerte de Statuës anciennes, & de Medailles. A costé paroist aussi vne Statuë à demy buste d'vn Empereur, qui a le chef couronné de laurier.

Le Conseiller cy dessus nommé, a voulu representer par là (en exprimant sa Deuise auec l'allusion à son surnom remarqué au dernier mot d'icelle ;) Que si la pluspart des hommes s'addonnoient à la recherche des choses recentes ; luy au contraire s'occupoit à celle de diuerses antiquitez Grecques & Romaines seulement, comme plus vtiles & delectables.

Il estoit Conseiller en la Cour de Parlement de Paris, & vescut en grande reputation de probité & de doctrine.

Sur tous les Sçauans de son temps il fut amateur de Medailles & d'autres pieces rares & Antiques, dont il assembla grand nombre : Il dressa aussi vne Bibliotheque des plus exquises, remplie de diuers Manuscripts en plusieurs langues, & a rendu le public participant d'aucuns de ses doctes Escrits Latins. Sa vertu s'est continuée en son digne fils, qui à present est aussi Conseiller en la mesme Cour de Parlement. Sous l'Exergue : M. DC. IX.

FR. MIRON PROPRÆT. ET. PRÆFECT. VRBIS.

VIIS. FONTIB. PORTIS. ÆDIFICIISQ. PVBLICIS.
ET. DECVS. ET. SPECVLVM.

L'HOMME icy repreſenté veſtu d'vne robbe longue, tient de ſes mains vn Mirouër. A l'oppoſite eſt vne Roine ayant le chef couronné (c'eſt la ville de Paris, capitale de l'Empire François.) Elle eſt aſſiſe ſur deux Amalthées qui ſont comblées de diuers fruicts; A ſon coſté droict elle a vn Nauire; Armoiries de ceſte grande & populeuſe ville: d'ailleurs deſignée ſous l'Exergue en ces mots, LVTETIA. DECORATA.

Pour laiſſer vne marque à la poſterité par le vertueux perſonnage cy-deſſus nommé; Que dans les Charges de Lieutenant Ciuil; (Office qu'auoit auſſi exercé Gabriel Miron ſon pere) & de Preuoſt des Marchands de Paris, il vſa de toute vigilance, de ſoing, & de prudence (qui eſt ſignifiée par le Mirouër, faiſant alluſion aux Armes de ſa Maiſon, leſquelles en ſont compoſées) afin que la Iuſtice & la Police fuſſent equitablement adminiſtrées dans la meſme ville, & qu'elle fut decorée, comme elle a eſté ſous ſa Preuoſté, de diuerſes Fontaines, Portes, & autres Edifices publics; afin auſſi que l'abondance des choſes neceſſaires à la vie humaine y affluaſt de toutes parts.

Au contentement du Roy & du public il exerça ces Charges, regnant HENRY LE GRAND, au ſeruice duquel il s'eſt heureuſement employé, ayant paſſé par autres diuers degrez d'honneur; Car il fut Conſeiller de la Cour, puis Maiſtre des Requeſtes, Intendant de la Iuſtice en l'Iſle de France, Preſident au Grand Conſeil, & Chancelier de Monſeigneur le Dauphin.

Pluſieurs autres illuſtres perſonnages de ceſte ancienne & noble Famille, qui a fait diuerſes Branches, ont eu de fort honorables emplois, ſoit aux Ambaſſades, ſoit en la function des charges de Iudicature (le fils de celuy duquel nous parlons ayant eſté Conſeiller au Grand Conſeil,) ſoit de Finances, & autres. Aucuns d'eux ont auſſi eſté honorez de grandes Prelatures & dignitez Eccleſiaſtiques.

VI. IAC. TALÆVS IN SVPR. GALL. CVRIA REGIVS ADVOC. GENERALIS.

HERMATHENA.

CESTE Medaille est composée d'vne Base cubique sortant d'vn Nuage representé en la partie inferieure. Au dessus de la Base on voit les restes de Mercure & de Minerue opposées l'vne à l'autre, marques symboliques de l'Eloquence, du Sçauoir, & de la Prudence attribuees à ces Deïtez de l'Antiquité; Qualitez requises en vn excellent Aduocat General du Roy; Ceste Charge eminente a cy-deuant esté exercée au Parlement de Paris par plusieurs personnes tres-celebres, comme elle est encores à present.

L'Aduocat General cy-dessus nommé, en son temps succeda à leur vertu, comme à leur dignité, & a renouuellé en nos iours la memoire auec le renom de ces grands Orateurs d'Athenes & de Rome; donnant des preuues singulieres d'vne Eloquence nonpareille, de iugement solide & d'erudition singuliere.

Ces rares dons du Ciel reluisent aussi en Omer Talon son frere & successeur en sa charge; qui maintenant les fait paroistre dans le Parlement, pendant que cestuy-cy son aisné remplit dignement sa place dans le Conseil d'Estat du Roy, & qu'il y sert fidellement sa Majesté & le public.

Ainsi ceste Maison continuë de fleurir heureusement, ce que designe son surnom, lequel par vn rencontre notable, semble estre deriué d'vn terme Grec, qui s'y rapporte. Car elle a produit d'autres Fleurs exquises, mesmement le frere de ces deux illustres personnages, qui s'est rendu recommandable par la cognoissance exacte qu'il a de la Theologie; & vn autre Omer Talon, lequel au siecle dernier orna aussi le delicieux Iardin des Muses en la premiere Academie de France, & obligea de ses doctes Escrits le public, & ceux qui font profession des bonnes Lettres.

L'an 1625. qui est dans le contour de la Medaille, designe le temps auquel elle fut publiée.

IAC· BOICEAV·S·D·L·BARODERYE·IN·D·IARDINS· DV· ROY

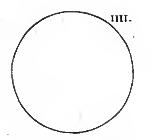






ANT·DE·LOMENIE·CONSEILLIER·
ET·SECRETAIRE·D'ESTAT




IO·BAPTISTA·DV·VAL·LING·
ORIENT·INTERPRES·REG·


IO·GOMBAVLD
S. DV·CH·






## I. IAC. BOICEAV Sr DE LA BARODERIE INTENDANT DES IARDINS DV ROY.

### NATVS. HVMI. POST. OPVS. ASTRA. PETO.

CET Embleme eſt compoſé de Vers à ſoye, leſquels premierement en forme de chenilles, ſont mal-plaiſans à voir. Mais ayant par quelque temps rampé ſur la terre, comme renaiſſans & conuertis en Papillons, ils s'enuolent en l'air, apres auoir, par vne merueilleuſe induſtrie, filé & paracheué leurs ouurages, qui ſeruent d'ornement aux hommes, & leur apportent de grandes commoditez.

Le ſens myſterieux, qui ſe tire de là, eſt; Que l'homme naiſſant nud & vil icy bas, par le temps ſe fortifie le corps, ſe forme le iugement & ſe rend capable de ſeruir ſon Dieu, ſon Roy & ſa Patrie; iuſques à ce qu'ayant paracheué le cours de ſa vie en actions pieuſes, & quittant le ſeiour de ce Monde, qui eſt de peu de durée, il s'éleue en vne habitation beaucoup plus heureuſe & permanente, que Dieu a promiſe & preparée à ceux qui l'auront aymé, ſeruy & honoré.

Celuy qui a fait battre la Medaille dés ſa ieuneſſe a ſuiuy le Roy HENRY LE GRAND dans ſes armées, s'eſtant trouué en pluſieurs expeditions militaires où il rendit tout deuoir, ſingulierement aux batailles de Coutras & d'Yury, & au memorable ſiege d'Amiens.

Sans Exergue.

## II. IAC. BOICEAV Sr DE LA BARODERIE INTENDANT DES IARDINS DV ROY.

### HIC. LABOR. INDE. FAVOR.

ON voit icy vn beau Iardin, dans lequel eſt vne Femme, qui a les bras nuds & la mamelle gauche deſcouuerte. Elle regarde le Ciel, & y leue ſa main droite; & de la gauche tient vne Pelle ou Beſche.

L'Agriculture eſt par là repreſentée, comme il eſt contenu ſous l'Exergue par ce mot Latin, AGRICVLTVRA.

Dieu ayant inſtitué cet Art dés le commencement du Monde, & par ſa bouche ſacrée excité les hommes de le cherir & embraſſer; il faut croire, que c'eſt la plus ancienne, plus innocente & plus iuſte profeſſion; & qu'elle eſt autant vtile & agreable, que neceſſaire pour le ſouſtien de la vie & nourriture des hommes.

On peut

On peut donc iustement appeller ceux-là heureux, qui s'estans retirez des affaires, s'employent à cultiuer la Terre, & contempler auec admiration la vertu cachée des semences, germes, racines & plantes. Mais comme ce n'est pas de celuy qui seme & amende les terroirs, qu'ils reçoiuent leur vigueur & accroissement ; ains de Dieu seul, lequel produit & maintient tout ce qui naist & croist sur la Terre, où les hommes s'occupent chacun en sa vacation ; Aussi doiuent ils esperer & attendre du Ciel la benediction & fauorable recompense de leurs trauaux. Sous l'Exergue : 1630.

III. ANT. DE LOMENIE CONSEILLER ET SECRETAIRE D'ESTAT.

SIC. TE. REX. MAGNE. SEQVEBAR.

C'EST vn Globe Terrestre, prés duquel paroist Phœbus assis dans vn Chariot tiré par quatre cheuaux de front, qu'il conduit sur le Zodiaque. A costé d'iceluy marche Mercure, tenant en la main droite son Caducée.

Pour donner à entendre ; Que le Secretaire d'Estat cy-dessus nommé (comparé à Mercure Interprete & Ambassadeur des Dieux de l'Antiquité) a tousiours fidellement seruy, & dés ses ieunes ans suiuy la fortune du GRAND HENRY son Prince & son bon Maistre, le Soleil éclatant des Rois de la Terre.

Sa Majesté l'employa en plusieurs importantes negotiations dedans & dehors le Royaume, en temps de paix & de guerre, & l'honora des charges de Conseiller en son Conseil d'Estat & Secretaire de ses Commandemens, esquelles il a obtenu tout l'honneur que peut meriter vn fidelle Ministre d'Estat d'vn grand Monarque.

Seruice qu'il continuë de rendre au Roy LOVIS LE IVSTE, lequel a pareillement honoré Henry-Auguste de Lomenie Baron de Ville-aux-Clercs, & Comte de Montberon son fils vnique des mesmes eminentes charges, qu'il exerce aussi tres-dignement.

Entre les tres-honorables emplois de cestuy-cy est remarquable ; qu'il fut choisi par sa Majesté auec vn Prince, pour conduire en Angleterre la Serenissime Roine de la Grande Bretagne, sœur du Roy, apres la celebration faite à Paris de son mariage auec le Roy Charles premier du nom.

En plusieurs autres occurrences il s'est rendu recommandable autant par sa Prudence, que sa Fidelité. Sans Exergue.

V. IO. BAPTJSTA DV VAL LING. ORIENT. INTERPRES REG.

FRANCIGENA. INTERPRES. DIVVM.

SVR ceste Table paroist vn Liure ouuert,& des especes de Monnoie. A la mesme Table Mercure à demy nud(que les Poëtes ont feint Interprete des Dieux) est assis tenant son Caducée, & à l'opposite on void vn Homme vestu d'vn long habit, qui a le Turban en teste & le Cimeterre à son costé, representant vn Turc, ou quelque autre Estranger des parties de Leuant.

Le personnage nommé (qui est comparé à Mercure) a voulu par cet Embleme laisser à la posterité la memoire de son employ & de la charge dont il a esté honoré par le Roy d'Interprete de sa Majesté des Langues Orientales; Il estoit versé en toute sorte de literature, mais particulierement auoit vne grande cognoissance des Langues estrangeres, acquise par les voyages qu'il auoit faits en diuerses parties d'Orient & en Europe.

Il a d'ailleurs bien merité du public, pour auoir par son loüable soin, beaucoup contribué au recueil & à la recherche de ces Medailles & de celles des Rois & Roines. Sous l'Exergue: 1630.

VI. IO. GOMBAVLD S^R DV CH.

TAMEN. RESPEXIT. INERTEM.

LA Fleur-de-Lis, symbole d'Esperance, de Candeur & de Pureté, est recommandee par la Diuine Prouidence, qui en a vn soing tres-particulier, comme de toutes autres choses d'icy bas, iusques aux moindres. Elle mesme le declare ainsi dans les sacrez cahiers de son Euangile, où la beauté naturelle de ceste excellente & agreable Fleur, est preferée aux habits somptueux du grand Roy Salomon.

Le personnage cy-dessus nommé, tres-bien versé en toutes sortes de bonnes lettres, a pris le corps de sa Deuise d'vne tige de ceste Fleur, sur laquelle des rayons Celestes respandent leurs plus douces influences.

Il a voulu par là monstrer; Qu'encore qu'il se recognoisse indigne & seruiteur inutile du Tout-puissant, il ne laisse toutesfois d'estre regardé d'vn œil fauorable par ceste eternelle Prouidence, qui luy depart toutes choses necessaires par sa saincte grace & protection, en laquelle, plustost qu'aux vanitez du monde, consiste tout son bonheur & son contentement. Sous l'Exergue: M. DC. XXX.

# MEDAILLES DES PREVOST DES MARCHANDS DE·LA·VILLE·DE· PARIS.

*Remarquees en leurs Metaux*
*D'or· Argent·& bronze.*

*Tirees des plus Curieux*
*Cabinetz.*

DE LA PREVOSTÉ DE MONS.^R LE PRESIDENT CHARMEAVX
DE M.^R LE PRESIDENT DE MARLY.







DE LA PREVOSTE DE MONS.^R LE PRESID. BRAGELOGNENE.







DE LA PREVOSTÉ DE MESS.^RE FRAN. MYRON.








# MEDAILLES DES PREVOSTS DES MARCHANS DE LA VILLE DE PARIS.

I. DE LA PREVOSTE' DE M^R LE PRESIDENT DE MARLY.

SPERNIT. NVNC. TVTA. PROCELLAS.

LA Ville de Paris est representée par ce Nauire, qui vogue sur mer, ayant le vent en pouppe & les voiles enflez. Le Roy HENRY LE GRAND s'y voit assis tenant le gouuernail en main & luy seruant de Pilote.

Ainsi ceste grande Ville se promettant toute seureté de l'heureuse conduite d'vn si puissant Monarque, ne craint plus & mesprise les orages, esperant desormais iouir du repos & de la tranquillité.

Messire Iacques Danes sieur de Marly, Conseiller du Roy en son Conseil d'Estat, & President en la Chambre des Comptes cy-dessus nommé, personnage remply de vertu & de probite recognuë, a remporte ceste insigne loüange, qu'apres la rebellion de Paris, en vn temps plein de perfidies, il demeura ferme dans l'obeissance legitime deuë aux Rois Henry III. & HENRY LE GRAND, qu'il seruit auec non moins d'affection que de fidelité.

Il apporta aussi tant de soing & de vigilance en l'administration de la charge de Preuost des Marchans, que tous les Ordres de la ville en receurent beaucoup d'vtilité, auec vne entiere satisfaction.

Son fils vnique, maintenant honoré de la mesme dignité de President, suiuant les traces paternelles, continuë en ce loüable deuoir de seruir dignement le Roy & le public.

Sous l'Exergue : 1599. Temps auquel ceste Medaille fut diuulguée.

## DE LA PREVOSTE' DE MONSIEVR LE PRESIDENT DE CHARMEAVX.

### TEMPESTATESQVE. SERENAT.

AV mast de ce Nauire, dont le voile est estendu par la force des vents, sont attachées deux branches d'Oliuier en depart.
Pour signifier; Que les tempestes des guerres ciuiles & des estrangeres auoient pris fin & cessé dans ce Royaume par le bon heur de la Paix d'entre le Roy HENRY LE GRAND & Charles-Emanuel, Duc de Sauoye.

Sous l'Exergue: M. DC. I.

Temps precis auquel le Traité de ceste pacification fut conclu dans la ville de Lion; en suite de celuy, qui peu d'années auparauant auoit aussi esté arresté à Veruins entre sa Majesté & Philippes II. Roy d'Espagne.
Le Preuost des Marchands cy-dessus nommé estoit Antoine Guyot Seigneur de Charmeaux, qui fut President en la Chambre des Comptes. Ceste Magistrature politique de la Preuosté des Marchans auoit aussi esté exercée par deux autres de sa Famille, pendant les regnes de Henry II. & Charles IX.

## DE LA PREVOSTE' DE MONSIEVR LE PRESIDENT DE BRAGELONGNE.

### TE. DVCE. SI. QVA. MANET.

CE Monument metallique (comme les precedens) est composé d'vn Nauire, qui a le vent en pouppe & suit vn Dauphin.
Il donne à entendre; Que sous la puissante & fauorable con-

duite du Monarque François, HENRY LE GRAND, & de son Dauphin (depuis aussi Roy, de le naissance duquel la France auoit, depuis peu de temps, esté bien-heurée par vne speciale grace du Ciel) la ville de Paris ne deuoit desormais craindre de se voir troublée de discordes ciuiles; mais au contraire esperer qu'elle seroit preseruée de toute mauuaise fortune & sinistre accident (s'il en restoit aucun.)

Le President aux Enquestes de la Cour de Parlement de Paris cy-dessus nommé, qui fut aussi Preuost des Marchands, tiroit son extraction de l'vne des plus anciennes Maisons de ceste grande ville. Par vn long-temps il a exercé des eminentes charges dans le Parlement, ausquelles sa vertu l'eleua, comme celles de ses ayeulx, les auoient portez à des honneurs dignes de leurs merites. Vn de ses ancestres fut aussi Preuost des Marchands regnant Henry II.

Sous l'Exergue : *1602*. Année de la naissance heureuse du Roy LOVIS LE IVSTE, represenré par le Dauphin.

## IIII. DE LA PREVOSTE' DE MONSIEVR LE PRESIDENT DE BRAGELONGNE.

### FLVCTVAT. AT. NVNQVAM. MERGITVR.

LE Vaisseau flotant en pleine mer entre les ondes & les vagues, & battu de l'orage & des vents impetueux, representez aux quatre coings de la Medaille, donne à entendre.

Que les tempestes des guerres intestines & des estrangeres auoient souuent troublé l'Estat François, qui sembloit quelques-fois deuoit estre submergé par telles violences. Mais qu'il s'estoit tousiours saué & garenty du naufrage par la faueur & Prouidence tres-particuliere de Dieu, pat la valeur heroïque de ses Princes, & la bonne conduite des Magistrats.

La Deuise est empruntée de ce qui fut escrit en la chaleur des grands differends d'enrre l Empereur Frideric II. & le Pape, qui soustenoit auec raison, que la nacelle de l'Eglise pouuoit bien estre agitée; mais non pas mise à fonds.

Sous l'Exergue : *1603*.

## DE LA PREVOSTE' DE MESSRE FRANÇOIS MYRON.

### HIC. VERTEX. NOBIS. SEMPER. SVBLIMIS.

ON void icy vn Nauire, dont les voiles sont pliez. En la partie superieure paroist l'Escu des Armes de France enuironné de rayons.

Par la Deuise, qui a esté empruntée d'vn Vers de Virgile, est ingenieusement designée la fidelité & deuotion singuliere de la ville de Paris enuers le Roy & la Couronne; & que iamais elle n'auroit autre but ou Cynosure en la direction de ses desseins, ny autre mouuement, que l'obeissance, le seruice, & le respect deu à son Prince souuerain.

Le Preuost des Marchands cy-dessus nommé estoit Seigneur du Tremblay, Conseiller du Roy en son Conseil d'Estat & Lieutenant Ciuil, personnage fort accomply, & qui rendit de si notables seruices au Roy & à sa patrie (comme nous auons cy-deuant remarqué plus particulierement) qu'ils sont represente en l'Histoire du temps, afinque le souuenir en demeure à la Posterité, & l'exemple aux successeurs d'vn homme si digne & recommandable.

A cause de son ayeule paternelle il estoit issu des Maisons de Moruilliers & Hurault, qui ont donné à la France des Chanceliers & Gardes des Seaux.

Sous l'Exergue: 1604. Remarque du temps que ce Monument fut diuulgué.

VI. DE LA PREVOSTE' DE M<sup>RE</sup> FRANÇOIS MYRON.

MARMOREAM. RELINQVET.

C'EST la figure de la Ville de Paris, en l'vne des extremitez de laquelle on void la representation du Pont-neuf. En la partie superieure est vn Soleil.

Cecy donne à entendre ; Que le grand Roy HENRY IIII. Soleil des Rois de son siecle, continuëroit le haut dessein qu'il auoit d'orner & decorer de si superbes & riches edifices ceste grande Ville, qu'il luy feroit changer de face, comme Auguste fit Rome, lequel, de brique dont elle estoit seulement bastie, la laissa presque toute de marbre.

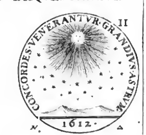
Heureux dessein & presage qui eut effect par les diuerses Eglises & Monumens publics, que fit éleuer ce grand Monarque François, apres auoir ( ainsi que le Romain ) acquis par ses Armes inuincibles la Paix à ses Estats.

Les Galleries de son magnifique Palais du Louure, celuy des Tuilleries, le grand Hospital de S. Louis, la Place-Royale, & ce beau Pont qu'il fit paracheuer de construire ( lequel ioint la Ville, la Cité & l'Vniuersité) auec nombre d'autres excellens ouurages, dont aucuns ont esté éleuez & paracheuez pendant la Preuosté de ce Sieur du Tremblay, conseruent dans les siecles suiuans la memoire immortelle de ce Prince & de sa munificence; comme aussi celle de la grandeur de son courage, qui parut & en paix & en guerre.

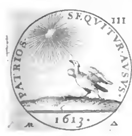
Sous l'Exergue : LVTETIA. *1606.* Ville assez cognuë par toutes les nations, pour estre la plus celebre de l'Vniuers.

DE LA PREVOSTE DE MESS.RE IACQVES SANGVIN.




DE LA PREVOSTE DE MESS.RE GASTON DE GRIEV.







DE LA PREVOSTE DE MESS.RE R. MYRON PRESID.






I. DE LA PREVOSTE' DE MES^RE IACQVES SANGVIN.

TE. SVRGENTE. RESVRGO.

ICY est representé vn Lis qui sort de sa tige, & se tourne vers le Soleil lequel paroist en la partie superieure de la Medaille.

Sous l'Exergue est remarqué l'an 1611. Pour auoir son rapport à l'aduenement du ieune Monarque Tres-Chrestien LOVIS XIII. surnommé LE IVSTE. Ce fut luy que la France (representée par le Lis) se trouuant merueilleusement estonnée apres le trespas à iamais deplorable du Roy son pere, regarda comme vn bel Orient, & se releua puissamment, essuiant ses larmes, & reprenant sa force & vigueur sous l'esperance qu'elle conceut de l'heur de son regne.

Le Preuost des Marchans cy-dessus nommé, fils aisné de Iacques Sanguin Seigneur de Lury & de Barbe de Thou, fut Conseiller en la Cour de Parlement de Paris. Il eut entre autres trois fils, qui sont Christofle Sanguin Conseiller, puis President aux Enquestes de la mesme Cour; Nicolas Sanguin Euesque de Senlis, qui se rend recommandable par vne singuliere Pieté, comme son aisné par la Iustice; & le troisiesme est Maistre d'hostel ordinaire du Roy.

Le pere se monstra tousiours fort soigneux du bien public, & si affectionné au seruice de son Prince, qu'il fut continué par deux autres fois en ceste Magistrature politique.

II. DE LA PREVOSTE' DE MESSIRE IACQVES SANGVIN.

CONCORDES. VENERANTVR. GRANDIVS. ASTRVM.

C'EST vn grand Soleil lumineux; au dessous paroissent plusieurs Estoilles; En la partie inferieure la Terre est representée.

Sous l'Exergue: 1612. Temps auquel le Royaume estant entierement paisible & iouissant du bonheur de la tranquillité, les Princes, les Officiers de la Couronne & tous les Estats de France s'accordoient en ce poinct & deuoir loüable, de rendre au nouueau Roy le respect, le seruice & la veneration deuë à sa Majesté sacrée. Tout ainsi que les Estoilles & moindres feux du Firmament semblent porter honneur au grand flambeau de l'Vniuers.

DE LA

III. DE LA PREVOSTE' DE MES[RE] GASTON DE GRIEV.

PATRIOS. SEQVITVR. AVSVS.

LE corps de ce Monument metallique est composé d'vn Aiglon qui est sur le terrein, & regarde fixement le Soleil representé en la partie superieure de la Medaille.

Pour signifier; Que le Roy LOVIS LE IVSTE digne fils d'vn digne pere, suiuoit les traces de ce grand & tres-illustre Monarque son pere, & poursuiuroit genereusement ses hauts desseins, comme il a fait auec autant de valeur que de bon-heur.

Le Preuost des Marchands cy-dessus nommé, fut, ainsi que le sieur de Liury son predecesseur, long-temps Conseiller en la Cour de Parlement, où les siens auoient aussi tenu rang honorable. Il a aussi esté Chancelier de la Roine Marguerite Duchesse de Valois.

Sous l'Exergue: 1613.

IIII. DE LA PREVOSTE' DE MES[RE] GASTON DE GRIEV.

NVNC. VNA. MOVEBIT. AVRA.

ON void icy vn Nauire voguant entre les flots & ayant le voile rendu & enflé par la force des Vents.

Sous l'Exergue: 1614. Marque precise de l'an auquel le discord & la diuision cessa dans ce Royaume, le Roy donnant la Paix à ses subjects, qui fut concluë & arrestée en la ville de S. Menehould en Champagne. Ce bonheur faisant esperer de voir desormais tous les François vnis & incitez d'vn commun & sainct desir d'obeir, & de rendre leurs deuoirs au Roy leur Souuerain.

V. DE LA PREVOSTE' DE MES[RE] ROBERT MYRON PRESIDENT.

DIVINA. PALLADIS. ARTE.

C'EST la representation du Roy LOVIS LE IVSTE, armé de toutes pieces, & monté sur vn cheual qu'il fait bondir. On void sous luy vn amas d'Armes. La Colombe, qui paroist en

la partie superieure, porte dans son bec vn rameau d'Oliuier, qu'elle presente au Monarque.

Sous l'Exergue ces mots se lisent: ADVENTVS. AVG. B. BRIT. Ce qui doit s'estendre ADVENTVS AVGVSTI E BRITANNIA. Est adiousté l'an 1615. temps auquel la Medaille fut battuë, & passa dans les mains du public, sur ce que vers la fin de l'an precedenr le Roy fit son entrée dans Paris en armes, retournant de son premier voyage de Bretagne, où par sa Prudence & sa Valeur il assoupit heureusement le feu de la diuision & discorde ciuile.

Le Preuost des Marchands cy-dessus nommé, frere puisné de François Myron sieur du Tremblay, Lieutenant Ciuil, mentionné cy-deuant, exerça auec honneur dans le Parlement les charges de Conseiller, puis de President aux Requestes du Palais. Depuis il fut Conseiller d'Estat, enuoyé Ambassadeur aux Suisses & eut d'autres employs dignes de sa vertu, laquelle il continuë de faire paroistre dans le Conseil d'Estat, comme cy-deuant il donna des preuues de sa doctrine & de son eloquence en l'Assemblée des Estats generaux tenuë à Paris en l'an 1614. où à cause de sa charge de Preuost des Marchans, il eut l'honneur de presider à la Chambre du Tiers-Estat.

Il a le bonheur de se voir pere d'vne belle lignée, laquelle ne degenere point de ses bonnes conditions, ny de celle de leurs Ayeulx.

## VI. DE LA PREVOSTE' DE M^RE ROBERT MYRON PRESIDENT.

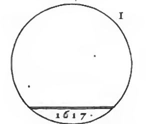
### NVNC. VNA. AMBÆ.

LE corps de ceste Medaille est composé d'vn Nauire entre des flots, duquel le mast est orné d'vne Couronne close à l'Imperiale Françoise. Au dessous on void vn chiffre de deux lettres maiuscules L. A.

Sous l'Exergue : 1616. Pour designer le temps auquel le Roy LOVIS LE IVSTE & la Roine ANNE D'AVSTRICHE son épouse, retournans de Guyenne, où leur sacré Mariage auoit esté celebré dans la ville de Bourdeaux, ils furent receus par les Ordres & Corps de la ville de Paris.

L'Ame de la Deuise vray-semblablement signifie, que par ceste heureuse Alliance les Couronnes de France & d'Espagne estoient ioinctes estroictement ensemble.

DE·LA·PREVOSTÉ·DE·MESS^RE·ANTOINE·BOVCHET·







DE·LA·PREVOSTÉ·DE·M·H·DE·MESME·LIEVT·CIVIL·







DE·LA·PREVOSTÉ·DE·M·N·DE·BAILLEVL·C^R·D'ESTAT·LIEVT^CIV·






## II. DE LA PREVOSTE' DE MESSIRE ANTOINE BOVCHET.

QVO. NON. IVSTIOR. ALTER.

LE Roy LOVIS LE IVSTE est icy representé assis dans son throsne, vestu de ses ornemens Royaux; de sa dextre il porte la Main de Iustice, & de la senestre son Sceptre surmonté d'vne Fleur-de-Lis.

Afin de tesmoigner à la posterité l'inclinarion naturelle, que ce grand Prince a tousiours eue à la Iustice, qui est l'abregé & le sommaire de toutes les autres Vertus, mesme dés sa plus tendre ieunesse en a fait paroistre les effects salutaires en diuerses occasions.

Le Preuost des Marchans cy-dessus nommé, sieur de Bouuille, Conseiller du Roy en son Conseil d'Estat, par vn si long temps a dignement exercé l'Office de Conseiller en la Cour de Parlement de Paris, qu'en son rang & ordre, il est en fin paruenu en la place de Doyen des Conseillers.

Sa vertu & son integrité se continuë en son fils, qui est pareillement pourueu d'vne charge de Conseiller en ce grand Senat.

Sous l'Exergue : 1618.

## III. DE LA PREVOSTE' DE M^RE^ H. DE MESME LIEVTENANT CIVIL.

REGALIB. IBO. PER. ALTVM. AVSPICIIS.

DANS ceste Couronne close à l'Imperiale-Françoise, éleuée en la moyenne region de l'air, entre des Nuages, on voit l'Estoille de Vesper, compagne ordinaire du Soleil; & en la ceinture de la mesme Couronne sont representées les sept Estoilles de la Cynosure, guides de la Nauigation.

Afin de

Afin de signifier; Que sous les heureux & fauorables auspices du Roy, le Nauire (que sa ville de Paris porte pour Armoiries, & qui est de l'autre part de la Medaille, cecy en estant le Reuers) vogueroit en pleine mer, & se porteroit à des choses grandes & sublimes pour le seruice de sa Majesté & l'honneur de sa Couronne, maintenant releuée au plus haut poinct de splendeur & de dignite.

Le tres-illustre Preuost des Marchans cy-dessus nommé, est sorty de la noble & ancienne famille de Mesme originaire d'Escosse & transplantée en Guyenne, d'où elle s'est heureusement prouignée dans la ville capitale de France.

Le Seigneur de Roissy Iean-Iacques de Mesme son bisayeul (dont les ancestres parurent dans les armes) fut dedié aux Lettres & à la Iurisprudence, & en suite paruint aux dignitez de Lieutenant Ciuil à Paris, & de Maistre des Requestes de l'Hostel du Roy.

Son fils aisné Henry de Mesme, Conseiller d'Estat & Chancelier de Nauarre (ayeul de celuy dont nous parlons) outre son rare sçauoir, accompagné d'vn iugement solide & d'vne exquise Eloquence, fut des plus consommez au maniement des grandes affaires, esquelles il fut employé dedans & dehors le Royaume sous Henry second, & les Rois Charles IX. & Henry III.

Cestuy-cy a esté pere de Iean-Iacques de Mesme comme ses pere & ayeul Seigneur de Roissy, qui est à present Conseiller d'Estat, & pareillement orné d'vne eminente perfection de vertu.

Tous ces grands aduantages ont passé en ses dignes enfans, mesmement en celuy pour lequel ceste Medaille fut battuë. Dans vne si belle course, ayant pris en main le flambeau de tant de genereux Athletes, il a ioinct à la noblesse de son illustre Famille l'esclat de ses propres merites, & de plusieurs glorieuses actions.

Il les a fait paroistre dans les charges & diuers emplois tres-honorables qu'il a eus: premierement de Conseiller au Parlement, puis de Lieutenant Ciuil, de Conseiller d'Estat, de Preuost des Marchans, & de President au mesme Parlement; Où il fait admirer sa probité, son erudition singuliere, & vne experience non commune en toute sorte d'affaires importantes, auec son ardente affection au seruice du Roy, & bien public.

Ce ne luy est vn moindre honneur, que suiuant les vestiges loüables des siens tant celebrez par les doctes plumes, il s'est rendu protecteur des nourriçons des Muses, qui porteront son nom & sa gloire dedans l'Eternité.

Sous l'Exergue: 1619.

IIII. DE LA PREVOSTE' DE M^RE HENRY DE MESME LIEVTENANT CIVIL.

DICTO. CITIVS. TVMIDA. ÆQVORA. PLACAT.

LE Roy LOVIS LE IVSTE eſt icy repreſenté ſous la figure d'vn Neptune, ayant la Couronne en teſte. Il vogue ſur la mer dans vne Conque tirée par deux cheuaux marins; Où beſoin eſt il les preſſe de ſon Trident, & par tout appaiſe incontinent les flots mutinez, calmant en l'air l'orage, qui preſageoit des tempeſtes.

Cecy a ſon rapport à l'heureux voyage, que ce grand Prince fit en Normandie, puis en Anjou, & de là en Guyenne & en Bearn, où auec vne merueilleuſe celerité, non ſeulement il appaiſa les grands troubles, dont ces prouinces eſtoient agitées: Mais auſſi, pour ſinguliere preuue de ſa Pieté, fit reſtablir en Bearn l'exercice de la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine, qui par le malheur des guerres ciuiles y eſtoit diſcontinué depuis le cours d'vn demy ſiecle. Il y remit d'ailleurs les Eueſques & autres Eccleſiaſtiques dans la poſſeſſion de leurs biens, & function libre de leurs dignitez, auec leurs anciennes prerogatiues.

Sous l'Exergue: 1621. Temps auquel la Medaille fut diuulguée & paſſa dans les mains du public.

# DE LA PREVOSTE' DE M^RE NIC. DE BAILLEVL CONSEILLER D'ESTAT LIEVTEN. CIVIL.

## SVI. SEQVITVR. CÆSARIS. ASTRVM.

CE Symbole d'vne Fleur d'Heliotropion inclinant vers le Soleil, qu'elle suit continuellemenr, & les paroles de la Medaille appartiennent bien à la passion & aux sinceres affections enuers le Roy & l'Estar, qu'a tousiours euës cet Officier celebre, sorty d'vn puisné de l'vne des plus illustres familles de Normandie, donr la suitte & les alliances ne se laissent ignorer par nos histoires.

Dans les actions de sa vie il ne s'est en rien démenty de ce qui conuenoit à vne relle origine. Eleué aux bonnes lettres aussi liberalement qu'il y appartenoir, dés ses premieres années & les cinq à six dernieres de la vie du feu Roy HENRY LE GRAND, il merita l'honneur de la nourriture & bienveillance tres-particuliere d'vn si grand Prince; Sa Majesté l'employa en diuers voyages, le pourueur d'vn Office de Conseiller au Parlement de Paris, & dés lors le destina à l'administration des choses publiques & charges plus releuées.

LOVIS LE IVSTE n'a pas moins poursuiuy l'auancement & la fortune de ce personnage d'honneur; Il le fit Maistre des Requestes de son Hostel, & par vn assez rare exemple du remps, luy donna en pur don celle de Presidenr au Grand Conseil. En ces emplois, singulieremenr ceux importans à la seureté du Prince & de l'Estat, il resmoigna beaucoup de capacité & d'industrie, & vne probité non commune.

Suiuanr les bonnes intenrions du Roy il procura la demolirion des fortifications de Sancerre, & de quelques autres places de la Prouince de Bretagne. Il fit paroistre la dexterité de son esprit estanr Commissaire de sa Majesté aux Estars de ce païs, & plusieurs fois en ceux de Normandie; comme aussi en la solennelle & extraordinaire Legation en Piedmont pour sujects importans.

Aux charges de Lieutenant Ciuil & de Preuoſt des Marchans de Paris il a auſſi monſtré la vertu de ſon courage & de ſa Charité enuers le public: mais ſur tout vne grande moderation, laiſſant de luy vne ſatisfaction incroyable; qu'il continuë de ſe procurer en plus eminent theatre, dans l'Office de Preſident au Parlement de Paris, dont il eſt honoré par le Roy, ainſi que de celuy de Chancelier de la Royne.

De ſorte qu'il ſe peut dire, qu'en ſa profeſſion, ſon nom & ſon extraction il ne démonſtre pas dauantage la bonté & pureté de ſon courage, dont il ſert leurs Majeſtez, que ſes bonnes conditions, eſtimées d'vn chacun comme les plus recommandables pour le gouuernement & la conduite des charges & choſes publiques.

Sous l'Exergue : 1623.

VI.

## DE LA PREVOSTE' DE M^RE^ N. DE BAILLEVL LIEVTENANT CIVIL.

## FLORES. NON. FVLMINA. SPARGIT.

ON voit icy vn Aigle éleué dans la moyenne region de l'air, qui reſpand non des foudres, comme les Poëtes feignent de celuy de Iupiter; mais quantité de Fleurs ſur la ville de Paris repreſentée en la partie inferieure de ce Monument metallique.

C'eſt pour donner à entendre; Que LOVIS LE IVSTE, qui eſt entre les Rois de la Terre ce que l'Aigle eſt entre les oiſeaux, & qui ſçait donner le prix à la vertu, & punir le vice, depart en pluſieurs façons ſur ceſte grande ville, capitale de l'Empire François, l'honneur de ſes faueurs & biensfaicts; ce qui la rend d'autant plus heureuſe & fleuriſſante.

On tient auſſi que les Fleurs ſont hieroglyphiques des fruicts que nous eſperons de recueillir, & les preſages du bien qui nous doit arriuer.

Sous l'Exergue : 1624.

DE·LA·2^e·PREVOSTÉ·DE·M^RE·N·DE·BAILLEVL·PRES·AV·PARL·







DE·LA·3^e·PREVOSTÉ·DE·M^RE·N·DE·BAILLEVL·PRESID·AV·PARL·







DE·LA·PREVOSTÉ·DE·M^RE·CHRISTOPHE·SANGVIN·PR·AV·P·






I. DE LA PREVOSTE' DE M[RE] NIC. DE BAILLEVL CONSEILLER D'ESTAT, PRESIDENT AV PARLEMENT.

ÆTERNOS. PRÆBET. LVTETIA. FONTES.

PAR ceste Femme nuë couchée sur vn Rocher, duquel sort vne abondante source d'eau viue, est signifiée la commodité que Paris reçoit de la découuerte des Fontaines de Rugis; (qui en sont éloignées de trois lieuës) qu'auec vne despense nonpareille de Canaux & d'Aqueducs, & vne merueilleuse industrie, on attira & fit découler iusques dans ceste grande ville. Elle en est arrosée & decorée en diuers endroits & places publiques, auec non moins d'vtilité, que d'ornement & de salubrité. En quoy le tres-illustre personnage cy-dessus nommé pendant sa Preuosté contribua beaucoup de son soing & diligence ordinaire, pour faire mettre à chef vn si beau dessein.

Sans Exergue.

II. DE LA PREVOSTE' DE M[RE] NIC. DE BAILLEVL PRESIDENT AV PARLEMENT.

FVSA. CLASSE. REBELLIVM.

LA Medaille represente vne Colomne, sur laquelle est posée l'Effigie du Roy LOVIS LE IVSTE habillé à l'antique-Romaine. De la main dextre il tient son Sceptre, & de l'autre vn baston de Commandement & de General d'Armée. Au costé de la Colomne paroissent & y sont attachées trois pouppes & autant de prouës de Nauire.

C'est afin de laisser à la posterité la memoire & le souuenir de l'insigne Victoire nauale obtenuë sous les auspices de sa Majesté, deuant la Rochelle sur l'armée qui auoit esté dressée par les rebelles, & le debris de leurs vaisseaux.

Sous l'Exergue : *1626.*

III. DE LA PREVOSTE' DE MESSIRE N. DE BAILLEVL PRESIDENT AV PARL.

IMMERSABILIS. VNDIS.

L'EMBLEME consiste en vn Nauire voguant sur mer agité par vne grande impetuosité de vents & de vagues. Sur la pouppe le Roy est representé vestu de ses ornemens Royaux, portant son Sceptre d'vne main, & de l'autre vne branche d'Oliuier.

Pour donner à entendre ; Que l'on ne deuoit rien craindre de sinistre au gouuernement des affaires, ny de l'euenement de la guerre, non plus que de l'inuasion de l'Anglois, lors qu'inopinément il vint fondre sur l'Isle de Ré auec vne puissante armée nauale, tant que le Vaisseau de l'Estat François seroit conduit & assisté de l'auguste presence de son Roy, & que telles tempestes, ny autres plus violentes, n'auroient le pouuoir de le mettre à fonds. Mais qu'il surgiroit tousiours à bon port, & iouïroit en fin du calme & d'vne tranquille serenité. Sous l'Exergue : 1627.

IIII. DE LA PREVOSTE' DE M^RE NIC. DE BAILLEVL PRESIDENT AV PARL.

AQVILONE. SECVNDO.

C'EST vn Nauire singlant en mer à voiles estendus par vn vent fauorable, auec si heureux succez, que l'armée estrangere fut deffaite par la Françoise, laquelle heureusement aborda en l'Isle de Ré : puis desgagea ceste Isle, & fut en suite la Rochelle pressée de telle sorte apres vne sanglante Victoire, que reduite à l'extremite par vn long siege, elle se sousmit en fin aux Loix & à la Clemence du Roy son Prince legitime. Ce qui aduint en l'an remarqué cy-apres, qu'vn tant glorieux trophée rendra memorable aux siecles à venir. Sous l'Exergue : 1628.

V. DE LA PREVOSTE' DE M^RE CHRISTOPHLE SANGVIN PRESIDENT AV PARL.

TENET. ET. VIDET. INFRA. FVLMINA.

ON void icy la figure du Roy habillé à l'antique-Romaine, & couuert de son manteau Royal. De la main dextre il porte

vn Foudre, & de l'autre vne branche d'Oliuier. Sous ses pieds il a vn espais Nuage, duquel sortent d'autres Foudres.

Pour signifier; Que le Roy par son pouuoir & sa force inuincible (laquelle il tient de Dieu) surmontoit heureusement tous ses ennemis, & tout ainsi qu'vn foudre violent les écrasoit, & mettoit en poudre les forteresses qui osoient luy resister. Comme il aduint lors que la miserable ville de Priuas en Languedoc ressentit les effects du iuste couroux de son Souuerain, & receut la punition deuë à sa temerité. Ayant neantmoins ce grand Monarque donné la Paix à ses autres subjects, qui de rebelles qu'ils estoient, faits sages par cet exemple & chastiement rigoureux, & touchez d'vn vif ressentiment de leur faute, se sousmirent à sa Majesté, & luy rendirent obeïssance.

Le Preuost des Marchans cy-dessus nommé, qui a cy-deuant esté Conseiller, & maintenant est President aux Enquestes de la Cour de Parlement, & Conseiller du Roy en son Conseil d'Estat, a fait paroistre la vigueur de son esprit, sa probité & son experience aux affaires en l'exercice de ces charges, comme aussi en celle de Preuost des Marchans; car suiuant les traces du sieur de Liury son pere, il s'y est si dignement porté, qu'il en sera à iamais recommandable à la Posterité. Sous l'Exergue: 1630.

VI. DE LA PREVOSTE' DE M^RE CHRISTOPHLE SANGVIN PRESIDENT AV PARL.

TRITA. RESVRGIT. LÆTIOR.

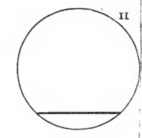
DANS ceste Medaille on remarque vn Cylindre, ou Pierre longue & ronde, que le Laboureur roulle sur la terre ensemencée de bled, pour l'aplanir; aupres de ce Cylindre sont des Epics de bled, qui ne laissent de se redresser plus vigoureusement.

Symbole de l'Estat ancien & de celuy de present auquel se trouue la France. Car ayant esté cy-deuant presque abatruë par le malheur de longues guerres ciuiles & estrangeres; & d'ailleurs affligée en plusieurs contrées du mal contagieux, & de la disette de viures (trois rudes fleaux, dont les peuples sont menaçez par le Tout-puissant) Depuis neanmoins la grace Diuine iointe à la vertu heroïque de son Prince, & son bon Genie l'ont releuée de tant de calamitez, se voyant auiourd'huy plus fleurissante & redoutable qu'elle ne fut iamais, iusques à donner la loy aux regions voisines, & leur faire ressentir (en protegeant puissamment les Alliez de la Couronne) quelles sont ses forces inuincibles. Sous l'Exergue: 1631.

DE LA

DE·LA·PREVOSTE'·DE·MESSRE·CHRISTOPHE·SANGVIN·PRESID·



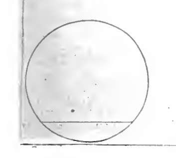



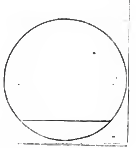

DE·LA·PREVOSTE'·DE·M·M·MOREAV· LIEVT·CIVIL·











I. DE LA PREVOSTE' DE MESSIRE CHRISTOPHLE SANGVIN PRESIDENT.

NEC. LATVS. ALTERNAT.

C'EST vn Nauire, qui vogue sur mer à voiles enflez des vents, sans varier ny tourner deçà ou delà. Il est armé d'vn costé & d'autre de deux Becs d'oiseau.

Pour signifier ; Que la ville de Paris ( à l'imitation du Nauire qui tient sa route droite ) demeuroit tousiours ferme & constante, dans le deuoir de la fidelité & du seruice du Roy, sans iamais se fouruoier du droict chemin ; Afin qu'à son exemple toutes les autres villes de France ( desquelles à bon droict elle est appellée la Roine ) suiuissent le mesme chemin & demeurassent fermes dans l'obeissance legitime deuë au Souuerain.

Sous l'Exergue: 1632.

III. DE LA PREVOSTE' DE MESRE MICHEL MOREAV CONSEILLER D'ESTAT, ET LIEVT. CIVIL.

QVA. NVLLA. PRIORVM.

LE corps de la Medaille, comme le precedent, est composé d'vn Nauire qui single en pleine mer.

La Deuise donne à entendre ; Que l'Estat François par la valeur, la puissance & l'authorité de son inuincible Monarque, assisté d'vne speciale faueur du Ciel, apres diuers orages calmez & surmontez, est en fin non seulement arriué dans le port de la tranquillité ; mais aussi paruenu à tel poinct de grandeur & de gloire, que iamais aux siecles precedents on ne l'auoit encore veu. Tellement que la Renommée en est portée iusques aux plus loingtaines regions.

Le Pre-

Le Preuost des Marchands cy-dessus nommé fait voir dans les charges & dignitez de Conseiller d'Estat, de Lieutenant Ciuil & en ceste Magistrature politique (comme il a monstré en autres, mesmement celle de Conseiller au Grand Conseil, par luy auparauant dignement exercée) sa Prudence, sa Doctrine & Vigilance, auec autres loüables qualitez accompagnées d'vn zele ardent au seruice du Roy & bien public, ce qui luy acquiert tout l'honneur que merite vn equitable Iuge, vn Fidelle seruiteur de sa Majesté & vn sage patron de ce grand Vaisseau, qui est la marque symbolique de la ville de Paris.

Sous l'Exergue: 1633. Temps auquel ce Monument metallique passa dans les mains du public.

## IIII. DE LA PREVOSTE' DE MESRE MICHEL MOREAV CONSEILLER D'ESTAT ET LIEVTENANT CIVIL.

NON. VELLVS. AT. ORBEM.

CE Nauire voguant en mer, duquel les voiles sont estendus, semble representer le haut & genereux dessein du Roy, secondé par la Prudence & l'heureuse conduite du grand Cardinal Duc de Richelieu, premier Ministre de l'Estat, de mettre sus la Nauigation, dont sa Majesté l'a fait Chef & Surintendant. Et que les soings d'vn si grand & victorieux Monarque seroient employez, & les voyages de long cours entrepris, non pour conquerir vne chose de peu d'estime & de valeur, comme est vne Toison ; mais bien le Monde entier, sous des auspices tant heureux & fortunez.

Cecy a son rapport au voyage que le fameux Iason entreprit par mer en Colchos auec les Argonautes, pour conquerir la Toison d'or, qu'il remporta en fin, comme le prix glorieux & le iuste loyer de ses longs trauaux & des perils qu'il auoit genereusement surmontez.

Sous l'Exergue : 1634.










LVTETIA.







LVTETIA.






# EXPLICATION DES SIX MEDAILLES FAITES SVR PARIS.

Auec

## *VN ELOGE SOMMAIRE de ceste grande ville.*

### ALMA. VRBS. LVTETIA.

LA premiere de ces Medailles est composée d'vn Nauire (Symbole ordinaire de la ville de Paris) lequel ayant le vent en pouppe single en pleine mer. Sur le riuage, d'vn costé, est vne Femme nuë couchée par terre, tenant vne Amalthée surabondante de diuers fruicts. A l'opposite, & en aspect, vn vieil Homme, aussi couché, tient vne autre Amalthée.

Sous les bras de l'vne & de l'autre figure sont deux Vrnes, d'où découlent des viues sources d'eau representans les fleuues de Seine & de Marne qui arrosent la celebre & fameuse ville de Paris.

Aussi lit-on sous l'Exergue ce mot, FLVMINA, auec le chiffre 1560. Qui designe l'année, que la Medaille fut battuë, & qu'elle passa dans les mains du public: Auquel temps Guillaume de Marle sieur de Versigny estoit Preuost des Marchands.

LES seconde & troisiéme Medailles ayant esté cy-deuant expliquées aux pages 219. & 226. il n'est besoin d'vser icy de repetition, qui ne pourroit estre qu'ennuyeuse.

### VIS. CONIVNCTA. MAIOR.

LA quatriéme Medaille se rapporte aucunement à la premiere, sinon qu'au lieu du Nauire sont des Roseaux sur leurs tiges, & en la place de la Femme se void vn Vieillard, lequel, & celuy representé vis-à-vis, tiennent des branches de Laurier, ayant chacun d'eux sous leurs coudes des Vrnes, qui iettent quantité d'eau.

C'est la mesme representation, que celle cy-dessus, des riuieres de Seine & de Marne, lesquelles estant iointes ensemble, leur force en est d'autant plus accreuë & augmentée.

Sous l'Exergue: 1617.

## ABSQVE. TVIS. STARET. INANIS. AQVIS.

LES corps des cinq & sixiéme Medailles (qui ont mesme Legende) sont chacun d'vn Nauire, & signifient; Que la ville de Paris demeureroit presque destituée de toutes choses necessaires à l'entretien de la vie humaine, sans la commodité qu'en plusieurs façons luy apporte la Seine.

Riuiere celebre, qui prend sa source d'vne fontaine (portant mesme nom) proche du bourg de S. Saine dans le Duché de Bourgongne. De-là elle coule & descend par la Champagne & Brie, trauerse l'Isle de France & partie de la Normandie, puis se iette dans la mer Oceane au dessous de Rouën, apres vne longue sinuosité, comme si à regret elle laissoit Paris, & vouloit rechercher dans les terroirs voisins les denrées & choses necessaires pour luy apporter.

Elle reçoit dans son canal la Marne à Conflans prés Charanton à vne lieuë de Paris, où ceste-cy perd son nom. Tellement que la Seine enflée de ses eaux arrose ceste grande ville, qu'elle diuise en trois parts (faisant au milieu vne Isle) ausquelles on a imposé les noms de Ville, Cité, & Vniuersité. Dailleurs elle porte aussi pesant que la Mer, ce qu'elle a de singulier par dessus les autres fleuues.

Ces deux Riuieres luy sont comme des fecondes mamelles, dont elle tire sa principale nourriture. Car l'vne & l'autre ayant receu plusieurs moindres riuieres, qui portent aussi batteau, sçauoit Aube, Ionne, le Loing, celles d'Estampes, d'Oise, de Vesle & autres iusques au nombre de dix-sept, elles luy apportent quantité de bled, vin, bois, & autres marchandises. De sorte que sans vn tel secours ceste ville, qui contient dans son large sein vne multitude non-pareille de peuple, pourroit difficilement subsister.

De là principalement & du seiour plus ordinaire de la Cour Royale, comme aussi de celuy de la Cour de Parlement, Chambre des Comptes, Cour des Aydes & autres Compagnies souueraines est prouenuë sa grandeur. A quoy a beaucoup contribué la fertilité du terroir qui l'enuironne, & la commodité de son assiette (n'estant éloignée de la Mer Oceane que de deux iournées) tant elle a esté bien choisie par ses premiers fondateurs.

Le renommé fleuue de Loire, qui luy est voisin de pareille distance que l'Ocean, & qui separe la France par moitié, luy donne aussi

## IVLIVS CÆSAR SCALIGER
### DE CLARIS VRBIBVS.

### LVTETIA.

*FRancigena princeps populosa LVTETIA gentis*
*Exerit immensum clara sub astra caput.*
*Hîc ciuis numerum, ars pretium, sapientia finem*
*Exuperant, superant thura precesque Deos.*
*Audiit, obstupuitque hospes, factúsque viator*
*Vidit, & haud oculis credidit ipse suis.*

---

### EX POEMATE
## MICHAELIS HOSPITALII
### GALLIÆ CANCELLARII
de Ioanne Bellaio Cardinale.

*PAce tuâ dictum sit Romule, pace Quirites*
*Vestrâ (si quid adhuc Romana stirpis in Vrbe est*
*Barbarico nondum pollutus semine sanguis)*
*Altior it Cœlo maiórque LVTETIA Româ*
*Attollit caput & reliquas supereminet vrbes.*
*Circùm pinguis ager, fœcundáque frugibus arua;*
*Vina quoque Albanis & non cessura Latinis.*
*At Tiberim (quamuis Ægyptia pondera iactet)*
*Non ego contulerim Sequana, qui plurima longè*
*Emensus spatia, & paribus iam quattuor auctus*
*Ingreditur fluuiis, ipsum propè nauibus æquans*
*Ionium, tantas vehit alto gurgite merces.*

# TABLE DES MATIERES CONTENVES EN CE LIVRE.

## A



## B

Herma-

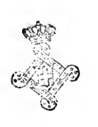
M



N



Nicolas



FIN.

De l'Imprimerie de IEAN BESSIN, Imprimeur
& Marchand Libraire à Paris, demeurant
ruë de Reims prés le College.

M. DC. XXXIIII.